

— République Algérienne Démocratique et Populaire —
Université MENTOURI Constantine
Faculté des sciences de la terre, de la Géographie et de l'Aménagement du territoire
Département d'Architecture et D'Urbanisme

N° d'ordre
Série

MEMOIRE
POUR L'OBTENTION DU DIPLOME DE MAGISTERE
OPTION : FAITS URBAINS

Présenté par : Mr SAMALI Mohamed

Les espaces publics entant que lieux
De manifestation des faits urbains, cas de la ville
nouvelle Ali Mendjeli

sous la direction du Pr : Mr LEKEHAL Abdelouahab

jury d'examen :

président : Mr CHERRAD Sallah Eddine Prof, université de Constantine

rapporteur : Mr LEKEHAL Abdelouahab Prof, université de Constantine

examineur : Mme BENABBAS KAGHOUCHE Samia M.C université de Constantine

: Mr BOUCHARBEB Abdelouahab M.C université de Constantine

Première Partie :

Les espaces publics; supports de la vie urbaine

CHAPITRE I

Les espaces publics « des espaces de vie »

Introduction générale	1
Problématique	3
Hypothèses	6
Objectifs	6
Méthodologie de travail	7
Structure du travail	9
Introduction	12
I- notion d'espace public	12
I-1- La forme	14
I-2- La fonction	14
I-3- L'usage	14
II- Aperçu historique des espaces publics	14
II-1- L'agora grecque	14
II-2- Le forum	16
II-2-1 Le forum de Rome	17
II-3- L'espace public au moyen age	17
II-4- La renaissance	20
II-5- La période classique	21
II-6- L'espace public à l'ère du développement industriel	22
II-7- L'espace public au XX ^{ème} siècle	23
III- Le rôle des espaces publics urbains	26
III-1- Un lieu de structuration de l'espace urbaine	26
III-2- Un lieu de mixité et de cohésion sociale :	26
III-3- Mise en scène de la vie urbaine :	26
Conclusion	27

CHAPITRE II

Dynamique des espaces publics urbains

Introduction	29
I- Constitution de l'espace public urbain	29
I-1- Les espaces verts	29
I-1-1 Typologie des espaces verts urbains	30
I-1-1-1- Les espaces verts sub-urbains	30
I-1-1-2- Les espaces verts urbains	31
I-1-2-La végétation des espaces verts :	31
I-1-2-1- Arbres et arbustes	33
I-1-2-2- Les haies	34
I-1-2-3-Fleurs et plantes grimpantes	35
I-1-2-4-L'enherbement	34
I-1-3-Rôles des espaces verts urbains	35
I-1-3-1- Le rôle écologique	35
I-1-3-2- L'amélioration de la qualité de vie	36
I-2-Les places publiques	38
I-2-1- Les différents aspects des places publiques	38
I-2-1-1- L'aspect fonctionnel de la place :	39
I-2-1-2- L'aspect formel de la place :	39
I-2-1-3- L'aspect émotionnel	40
I-2-1-4- L'aspect informationnel	40
I-3- La circulation dans l'espace urbain	41
I-3-1- Les rues	41
I-3-2- Les ruelles	42
I-3-3- Avenues et boulevards	42
I-3-4- Les trottoirs	43
I-3-3- Les aires de stationnement	43
I-3-4- Hiérarchisation des voies	44
a-Les voies primaires	44
b- Les voies secondaires	44
c-Les voies tertiaires	44

I-4-Le mobilier urbain	45
I-4-1- L'éclairage public	46
I-4-2- Signalisation dans l'espace public	46
II- Les principaux acteurs de l'espace public	47
II-1 Les acteurs économiques	48
II-2- Les acteurs politiques	48
II-3- Les professionnels de l'espace public	48
II-4- Les associés des maîtres d'œuvres	50
II-5- Les habitants-usagers-citoyens (HUC)	51
III- Aspirations et besoins des citoyens	51
III-1- Déplacements et circulation	51
III-2- Les activités économiques	52
III-3- Les relations sociales	52
III-4- La satisfaction des besoins sensoriels et psychologiques	53
IV- Urbanité et lien social dans l'espace public	54
IV-1- urbanité	54
IV-1-1- L'urbanité sociale :	55
IV-1-2- L'urbanité spatiale :	55
IV-1-3- L'urbanité politico administrative :	55
IV-2- Le lien social :	56
Conclusion	57

CHAPITRE III

Villes nouvelles et espaces publics

Introduction	59
I- Définition du concept « ville nouvelle »	59
II- Origine des villes nouvelles	59
III- Les cités jardins	60
VI-Quelques expériences de villes nouvelles à travers le monde	61
VI-2- L'expérience Anglaise	61
VI-2-1- la première génération de villes nouvelles	61
VI-2-2- La seconde génération de villes nouvelles	62
VI-2-3- La troisième génération de villes nouvelles	62
<u>-La ville nouvelle de Milton Keynes</u>	64

VI-1- L'expérience française	65
-La Ville Nouvelle d'Evry 1965-2000	67
VI-3- L'expérience égyptienne	68
V- Exemples d'espaces publics dans des villes nouvelles	69
V-1- l'agora de la ville nouvelle d'Evry :	69
V-2- Le parc des Coquibus a Evry :	72
V-3- La place de la croix petite à Cergy Pontoise :	74
V- 4- L'expérience algérienne des villes nouvelles :	75
V- 4-1- La Ville Nouvelle sidi Abdellah :	75
V-4-1-1- Ces objectifs	75
V-4-1-2- <i>L'espace public à Sidi Abdellah :</i>	77
conclusion	77

Deuxième Partie

Programmation, conception, réalisation et pratiques sociales; décalages entre théories et vécus des espaces publics

CHAPITRE IV

Evolution et mutation des espaces publics constantinois

Introduction	80
I- Présentation de la ville de Constantine	80
II- La climatologie à Constantine	82
II-1- La température	82
II-2- Pluviométrie	82
II-3- L'ensoleillement	83
II-4- Le vent	83
II-5-La gelée	84
III- Evolution de la ville de Constantine	84
III-1- Phase précoloniale :	84
III-2- Phase coloniale :	85
III-3- La phase post-coloniale :	87
IV- Aperçu sur l'espace public de la ville de Constantine	89

IV-1 La place de la Brèche :	89
IV-1-1- Composition et rôles de la place de brèche :	89
IV-1-2- Les usages de l'espace de la brèche :	92
IV-1-3- La brèche "une place spécifique à Constantine" :	93
IV-2- La ZHUN de Boussouf :	96
IV-2-1- La composition urbaine de la cité :	96
IV-2-2- L'espace public de la cité Boussouf :	97
Conclusion	100

CHAPITRE V

Présentation de la ville nouvelle et évaluation qualitative de son espace public

Introduction	103
I- La naissance de la ville nouvelle Ali Mendjeli	103
II- Présentation de la ville nouvelle	104
II-1- Le programme de logements	105
II-2- Les équipements de la ville nouvelle	106
II-2-1 -Equipements achevés	106
II-2-2- Equipements en cours	107
I-2-3- Equipements en voie de lancement	107
II-3-Répartition des surfacé *	108
II-4-Organisation de la ville nouvelle	109
II-5- Les principes de conception de la ville nouvelle	109
II-5-1- l'accessibilité	110
II-5-2- Sécurité:	110
II-5-3- Attractivité	110
II-5-4- Poly-fonctionnalité	110
II-5-5- Phasage	110
III- Les composantes de la structure urbaine	110
III-1- La structure viaire :	110
III-1-1- Le boulevard principal	111
III-1-1- Le boulevard secondaire	111
III-1-1- La voirie:	111
III-1-1- Stationnement	111

III-2- Les équipements	111
III-3- Loisirs et distractions dans la ville nouvelle	112
IV- La ville nouvelle: une autre réalité	112
IV-1- Le jardin public de l'UV n°07	120
VI-2- le souk un espace de vie de la ville nouvelle.	124
Conclusion	129

CHAPITRE VI

Les espaces publics dans la ville nouvelle Ali Mendjeli, entre cadre physique et pratiques sociales

Introduction	132
I-Identité de la population questionnée (L'échantillon)	132
Etude de l'échantillon	132
I-1 La composition sociale des usagers :	132
a- Selon le sexe :	132
b- Selon la tranche d'âge	133
c- Selon l'origine de la population :	133
I-2- Les caractéristiques instructives et économiques :	135
I-2-1 Niveau d'instruction	135
I-2-2- la classe d'appartenance	136
II- Le boulevard principal: un centre linéaire	138
II-1- Cadre physique et perception des espaces extérieurs au niveau du centre urbain de la ville nouvelle	140
I-1-1- Définition des espaces publics urbains par les habitants	140
I-1-2- Les éléments attractifs dans l'espace public	141
I-1-3- L'image de la cité	143
II-2- Pratiques sociales :	150
II-2-1- Utilisation des espaces publics	150
II-2-2- La sécurité un élément essentiel à la pratique des lieux publics	153
II-2-3- Espaces privés publics	154
II-2-4- Vie communautaire au sein de la cité 1064 lgts	157
II-2-5- Rôle des autorités dans la gestion des espaces publics	158
II-2-6- La proposition d'aménagement du boulevard principal	159

III- Espaces publics de proximité: cas de l'unité de voisinage n°06	164
III-1-Présentation de l'unité de voisinage n°06	164
III-1-1-Situation	164
III-1-2-Le programme de l'UV n°06	164
III-2-Les espaces publics de proximité de l'UV n°06 un cadre de vie	168
III-2-1-Les espaces verts	169
III-2-2-Terrains de sport et aires de jeux	171
III-2-3- Places et placettes	171
III-2-4- Rues et aires de stationnement	172
III-2-5- Les espaces piétonniers	174
III-3 Cadre physique et perception de l'espace public au niveau de l'UV 06	174
III-3-1-nterprétation des citoyens	174
III-3-2-Les éléments attirants dans l'espace public	176
III-3-3-L 'UV 06: l'autre visage de la ville nouvelle	177
III-3-4-La façade: une composante du paysage urbain inadaptée aux besoins des habitants	180
III-4 Usages et pratiques de l'espace public à l'UV 06	184
III-4-1-Les usages de l'espace public selon les habitants	185
III-4-2- Les nouveaux lieux publics	188
III-4-3- La vie communautaire à travers les espaces	192
III-4-4-La gestion des espaces public: un autre oubli des autorités	193
Conclusion	194
Conclusion générale	198
Bibliographie	
Liste des cartes	
Listes des figures	
Liste des photos	
Liste des tableaux	
Annexes	
Résumé	

Liste des figures

Fig N° 01 : l'agora d'Assos	15
Fig N° 02 : l'organisation du grand forum de Rome-	18
Fig N° 03 : Le forum civil, Pompéi	18
Fig N° 04 : Vue sur la place Del Campo à Sienne	19
Fig N° 05 : Vue sur la place Del Campo à Sienne	19
Fig N° 06 : Le zonage atomise l'espace urbain	25
Fig N° 07 : Le zonage atomise l'espace urbain	25
Fig N° 08 : Typologie des espaces verts	32
Fig N° 09 : Plan de masse du projet réalisé de l'agora d'Evry	71
Fig N° 10 : La terrasse de l'agora	71
Fig N° 11 : Les allées de l'agora d'Evry	72
Fig N° 12 : Le parc des Coquibus	72
Fig N° 13 : Le parc des Coquibus vue du ciel	73
Fig N°14 : Les allées du parc des Coquibus	74
Fig N° 15 : Origine de la population résidante au Boulevard	133
Fig N° 16 : Origine de la population résidante à l'UV 06	133
Fig N° 17 : niveau d'instruction de la population résidante dans le boulevard	134
Fig N° 18 : niveau d'instruction de la population résidante à l'UV 06	135
Fig N° 19 : classification de la population du boulevard par occupation	135
Fig N° 20 : classification de la population de l'UV 6 par occupation	136
Fig N° 21 : La signification des espaces publics selon la population du Boulevard	139
Fig N° 22 : Les éléments attractifs dans les espaces publics selon les habitants du Boulevard	141
Fig N° 23 : Le paysage de la cité 1064 perçu par ces habitants	147
Fig N° 24 : L'utilisation des espaces publics par les habitants du Boulevard	150
Fig N° 25 : Les espaces gênants à l'utilisation des espaces publics	153
Fig N° 26 : Les espaces réellement pratiqués par les habitants du Boulevard	
Fig N° 27 : Fréquence d'utilisation des lieux réellement fréquentés	154
Fig N° 28 : Rôle des autorités dans la gestion des espaces publics	156
Fig N° 29 : L'aménagement du boulevard de la ville nouvelle Ali Mendjeli	157
Fig N° 29' : Quelques uns des aménagements proposés au niveau de l'esplanade.	160
Fig N° 29'' : Les ronds points du boulevard principal	161

Fig N° 30 : La signification des espaces publics selon la population de l'UV n° 06	174
Fig n°31 : Les éléments attractifs dans les espaces publics selon les habitants de l'UV n° 06	175
Fig n° 32 : L'opinion portée par les habitants sur le paysage de l'UV n° 06	
Fig n°33 : Préférence pour un espace public	178
Fig n° 34 : L'utilisation des espaces publics par les habitants de l'UV n° 06	184
Fig n° 35 : Les facteurs gênants à l'utilisation des espaces publics dans l'UV n° 06	184 187
Fig n° 36 : Les espaces réellement pratiqués par les habitants de l'UV n°06	188 189
Fig n°37 : Fréquence d'utilisation des espaces réellement pratiqués	192
Fig n° 38 : Rôle des autorités dans la gestion des espaces publics	

Liste des cartes :

Carte N° 01 : Les villes nouvelles en Grande Bretagne	63
Carte N° 02 : Position géographique de Milton Keynes	65
Carte N° 03 : Les villes nouvelles françaises	66
Carte N° 04 : La première génération de villes nouvelles en Egypte	69
Carte N° 05 : Agglomération nouvelle de Sidi Abdellah, Schéma directeur d'aménagement Plan de répartition des quartiers	76
Carte N° 06 : Position géographique et limites administratives de la ville de Constantine	81
Carte N° 07 : L'évolution de la ville de Constantine de 1937 à 2000	88
Carte N° 08 : La place de la brèche au milieu des deux villes ; la médina et la ville coloniale	92
Carte n° 9 : Schéma d'aménagement de la ville nouvelle Ali Mendjeli	105a
Carte n°10 : Situation du jardin public	120
Carte n° 11 : Situation du Souk	124
Carte n° 12 : La voirie dans l'unité de voisinage n° 06	166

Tab N° 01 : Températures moyennes mensuelles	82
Tab N° 02 : Précipitation mensuelle en mm	83
Tab N° 03 : Ensoleillement (h/j)	83
Tab N° 04 : Vent moyen (m/s)	84
Tab N° 05 : La gelée	84
Tab N° 06 : Quartiers et unités de voisinages de la ville nouvelle	105
Tab N° 07 : Equipements achevés	106
Tab N° 08 : Equipements en cours de réalisation:	107
Tab N° 09 : Equipements en voie de lancement	107
Tab N° 10 : Répartition de l'échantillon selon le sexe	132
Tab N° 11 : Répartition de l'échantillon selon les tranches d'âge	132
Tab N° 12 : Degré de fermeture ou d'ouverture du paysage urbain	146
Tab N° 13 : Programme d'équipements du boulevard	159
Tab N° 14 : Programme de logements à l'UV n°06	163
Tab N° 15 : Programme d'équipements à l'UV n° 06	165

Liste des tableaux

Liste des photos

- Photos n°01 et 01':** La place de la brèche est composée d'un système de places et de jardins publics. C'est la représentation parfaite de l'espace public avec toutes ses composantes. 90
- Photos n°02 et 02':** Appelée autrefois artère du square, l'allée Ben Boulaid est l'axe qui relie la médina à la ville coloniale. Cette avenue qui divise la place en deux (02) parties, a su garder sa forme et ses fonctions au fil des temps. Elle paraît inchangée. 91
- Photos n°03 et 03':** À part la présence des véhicules la place du 1^{er} novembre est restée pratiquement intacte, à savoir un espace public qui vit. Les immeubles cloisonnent l'espace 94
- Photos n°04 et 04':** À gauche la place du 1^{er} novembre entourée des immeubles de la banque, du théâtre et celui de la poste. A droite le square Benacer. 94
- Photo n°05:** La place des Martyrs depuis l'hôtel Cirta. L'échappée visuelle qu'offrait cette place sur la nature environnante est malheureusement compromise par la construction d'un hôtel. 95
- Photos n°06, 06' et 06'':** La configuration spatiale de la cité a donné lieu à des espaces de dimensions importantes. Ce potentiel foncier n'est pas exploité par l'ensemble des acteurs. 97
- Photos n°07', 07' et 07'':** Aménagements sommaires et aires de jeux qui ne répondent pas aux attentes des habitants. De ce fait, ils sont désertés 98
- Photos n°08:** l'axe principal de la cité. L'aménagement de cette voie ne met pas en évidence son rôle au sein de la cité. 99
- Photo n°09:** Appropriation des espaces par les habitants du RDC, et des trottoirs par les véhicules. 99
- Photos n°10,10' et 10'':** En haut la voie séparant l'habitat collectif du lotissement II. A droite le rond point principal de la cité. Mal façons et dégradation : deux (02) caractéristiques de l'espace public à Boussouf. 100
- Photo n°011:** le boulevard secondaire, une échelle inhumaine. L'absence de verdure accentue cet effet de grandeur. 113
- Photo n°12:** en plus de la dimension, ce sont des rues rectilignes et monotones où on voit une ampliation de bâtiments. 113
- Photo n°13:** après plusieurs années, la ville donne toujours l'impression d'être un grand chantier, ce qui porte atteinte au paysage urbain 114

Photo n°14 ,14' : des projets qui tardent à être livrés depuis des années. Cela empêche l'accomplissement de la ville nouvelle et gêne le bon usage des espaces publics.	114
Photo n°15 : la façade depuis l'hôpital militaire, une ampliation de bâtiments de bout en bout. Une volumétrie assez rigide	114
Photos n°16 et 16' : deux (02) exemples de promotions de type LSP. Des centaines de logements qui se ressemblent et qui se répètent. Le nombre de logements l'emporte sur la qualité des constructions et des espaces publics extérieurs.	115
Photos n°17 et 17' : Ces espaces de dimensions importantes qui se répètent souvent dans la ville nouvelle sont mal conçus. Ils ne bénéficient pas d'un traitement spécifique. Les habitants leur tournent le dos.	116
Photo n°18 : l'appropriation des espaces attenants aux bâtiments. Les habitants du RDC les utilisent pour leurs besoins particuliers. Mal entretenus, ils participent considérablement à la dégradation des cités	116
Photos n°19 et 19' : des dépotoirs qui ne répondent ni aux besoins des habitants ni aux normes de l'environnement. Les ordures sont jetées sur le trottoir. Cela a un impact négatif sur la qualité de vie dans les quartiers	117
Photos n°20 et 20' : en haut, la médiocrité de la qualité des espaces extérieurs. L'utilisation de palmier washingtonia est inadéquate sur les trottoirs. En bas, un espace sans aucune fonction qui sert comme lieu de passage.	117
Photos n°21, 21' et 21'' : que se soit sur les principales voies ou dans les différents quartiers, l'absence de végétation est flagrante. Ceci accentue la dégradation du cadre de vie en général et présente un paysage terne.	118
Photo n°22 et 22' : a gauche l'entrée principale avec l'élément en marbre, a droite une des entrées latérales du jardin public	119
Photos n°23 23' et 23'' : en haut des kiosques abandonnés. Ils sont soit fermés soit saccagés. En bas une buvette ouverte où la fréquentation est assez faible	121
Photos n°24, 24', 24'' et 24''' : actes de vandalisme ou négligence, le jardin est dans un état très dégradé. Cela donne une image négative sur cet espace vert.	122
Photos n°25, 25', 25'' et 25''' : fréquentation assez faible. Qu'ils soient jeunes ou vieux, les jeux restent une des activités préférées des usagers.	123
Photo n° 26 Le souk occupe toute la perspective depuis la rue Boussouf (A) et	

donne un aspect terne à la cité.	125
Photos n°27 et 27' : Le souk est organisé en plusieurs parties où chacune présente un type de marchandise. A gauche, l'espace pour les fruits et légumes, à droite les vêtements et ustensiles	125
Photos n°28 et 28' : Le souk entrain de s'installer. Précarité des stands qui offrent un paysage de désolation. Le terme pollution visuelle est plus adapté	126
Photos n°29 29' et 29" L'environnement est agressé par des pratiques peu civiques. L'insalubrité des lieux est la caractéristique principale du souk	126
Photos n°30 30' et 30" Omniprésence des femmes qui trouvent dans le souk un endroit offrants différentes marchandises dont elles ont besoins	127
Photos n° 31 : Le boulevard vu depuis l'entrée de la ville nouvelle. A part les maisons individuelles à droite, le reste du boulevard principal est composé essentiellement de tours d'habitation abritant aux étages inférieurs des locaux commerciaux et autres activités.	138
Photos n°32 32' et 32" : au milieu l'esplanade qui est supposé abriter des espaces de jeux et de rencontre pour les citoyens. Une linéarité presque parfaite qui ne tient pas en compte la morphologie du terrain. Cela diminue de l'effet de surprise.	138
Photo n°33 : un aménagement de mauvaise qualité qui en plus de ne servir à rien, il n'améliore pas la le paysage urbain.	139
Photos n°34, 34'et 34" : Aux étages inférieurs des tours les locaux sensés créer une certaine dynamique au sein du boulevard principal. Des années se sont écoulées et le centre reste un grand espace vide inachevé.	143
Photos n°35, 35'et 35" : De qualité plus ou moins intéressante, les espaces attenants aux tours d'habitation restent vides. Cela révèle leur inadéquation aux besoins des habitants.	144
Photos n°36, 36'et 36" Excepté l'espace contenant la stèle d'inauguration de la cité qui offre un certain aménagement, le reste des espaces extérieurs est à l'image de ce qui se fait dans les autres cités. Ses espaces sont ignorés par les habitants.	145
Photos n°37, 37'et 37" : un paysage clôturé ou la seule ouverture qui reste est coté ciel. L'espace public est prisonnier par cet effet de fermeture de l'espace	147
Photos n°38, 38' : quelques variantes du logement social	164
Photo n°39 : Logements promotionnels. Cas de la promotion Dembri qui est la seule au niveau de l'UV n° 06	164

Photos n°40 et 40' ; A gauche le marché couvert en cour de construction. A droite la maison de jeune.	165
Photos n°41 et 41' : Appropriation des espaces atténuants aux bâtiments par les habitants du RDC. Utilisation de l'espace pour des besoins domestiques	167
Photos n°42, 42' et 42" : Des fragments d'espaces à l'intérieur des îlots. N'ayant aucune fonction précise, ils sont devenus les lieux de jeux des enfants. Ses espace ne bénéficient généralement d'aucun traitements ni de plantations	168
Photos n°43, 43'et 43" : Devant le manque de réels espaces verts, quelques rares tentatives de création d'espaces verts à l'intérieur des groupements d'habitation. En haut une tentative qui n'a pas aboutie (cas de logement social) où l'espace est abandonné. En haut un espace vert aménagé à l'intérieur d'une cité de logements promotionnels. L'espace dispose de quelques aménagements.	169
Photos n°44 et 44' : Un terrain de foot et un terrain de sport reconverti en aire de stationnement, sont les seules espaces pour les jeux pour l'ensemble des habitants	170
Photo n°45 : La placette devant le terminus de bus. Même d'aménagement très banal, elle reste l'un des lieux de rencontre et de regroupement pour les habitants.	171
Photos n°46, 46' et 46" :. Malgré quelles soient réalisées récemment, nombreuses voies sont dans un état dégradé	172
Photos n°47, 47'et 47" :.Qu'ils soient cheminement ou de simple trottoirs, les espaces piétonniers son dénudés de toute forme de végétation. Ils se présentent comme des espaces à dominance minérale.	173
Photos n°48 et 48' : À l'image des autres rues, celles-ci offrent des ouvertures sur des paysages urbains ternes et monotones	177
Photos n°49, 49' et 49" : Différentes formes de transformations opérées par les habitants qui portent atteinte non seulement à la façade d'un immeuble mais à tout le paysage urbain.	180
Photo n°50 :.Le phénomène de transformation touche aussi les cité abritant une catégorie plus aisé et d'un niveau d'instruction plus élevé	181
Photo n°51 : l'intrusion de la parabole qui devient une composante à part entière de la façade.	181
Photos n°52, 52' et 52" : A la limite de la vulgarité, ces affichages participent à la dégradation du paysage urbain de l'UV 06	183
Photos n° 53 et 53' : À gauche des personnes du troisième age jouant	

quotidiennement aux jeux sur un espace jouxtant la rue. A droite l'utilisation du jardin par les jeunes et les retraités aussi pou des jeux 186

Photos n°54 et 54': Utilisation individuelle des espaces attenants aux immeubles d'habitation où souvent l'usage pour des besoins domestiques prédomine. Cela ne fait que désavantagé l'espace publics dans ces différentes échelles 192

Introduction générale

Autrefois belle et rayonnante, la ville symbolisait le progrès et la modernité par le standard de vie qu'elle offrait. Malheureusement aujourd'hui, elle est souvent liée et associée à un environnement hostile où le béton, les différentes nuisances et pollutions, et l'anonymat urbain en sont les principales caractéristiques.

La ville fait face à de nombreux problèmes qui portent atteinte au cadre de vie et la rendent difficile. De nombreux spécialistes se penchent sur ces problèmes afin de trouver des solutions susceptibles d'améliorer la vie des habitants.

Une des solutions préconisées pour désengorger les villes et contenir leur développement urbain qui prend des allures démesurées est la création de villes nouvelles. Nées d'une action volontaire, ces villes présentent de nouveaux champs d'études aux spécialistes de la ville. " Le thème de la ville nouvelle révèle une grande richesse conceptuelle. Il est en effet un bon révélateur des idéologies dominant une société, il éclaire les types de relations existants entre le pouvoir et les citoyens usagers, il atteste des options lourdes prises en matière de modèle de développement économique et social"¹.

Au fil du temps, les espaces publics urbains ont toujours occupé une place de premier rang au sein des villes. En effet la ville se définit par ses espaces bâtis et non bâtis. Ces derniers constituent un patrimoine essentiel au fonctionnement de la ville. Ils sont les lieux nécessaires où se côtoient et se croisent les habitants; ce sont les lieux de la vie urbaine.

Les espaces publics urbains restent une des rares alternatives pour les citoyens poussés par un besoin sans cesse croissant d'espace, de verdure et de communication. C'est à travers ces lieux qu'ils renouent avec une nature qui semble de plus en plus éloignée.

¹ Chaline (C) in Farhi: villes nouvelles et villes d'équilibre; cas de Biskra et Batna, thèse de doctorat, IAUC 2000, p2

Il existe deux (02) façons d'appréhender les espaces publics urbains. La première concerne l'image de l'espace public en tant que composante devant offrir un certain esthétisme à l'espace urbain. C'est la tendance prônée en général par les professionnels de la ville. La deuxième est celle des usages assignés à l'espace public.

Places, jardins, rues, etc., sont des lieux ouverts où chacun peut y pratiquer toutes sortes d'activités. Ce sont des espaces devant abriter des gens de différentes classes et couches sociales destinés à se côtoyer et se frotter. Les espaces publics sont ainsi des espaces de vie et de sociabilisation. Véritables lieux d'échanges et de communication, ils participent à l'épanouissement du lien social.

Les espaces publics sont utilisés pour remédier à l'uniformité et à la banalité architecturale. Lieux de création et d'innovation, ils sont d'un apport considérable sur le paysage urbain à travers les éléments et les matériaux utilisés. Ils sont aussi un antidote contre les différentes pollutions et nuisances urbaines. Ce sont des espaces qui offrent un certain confort aux habitants qui se sentent souvent agressés en milieu urbains.

Les espaces publics urbains sont des lieux de vie appelés à créer une certaine dynamique à travers les activités qui s'y déroulent. Ils sont aussi le support d'urbanité au sein de la cité par les différents lieux proposés et les pratiques qui s'y exercent.

Aujourd'hui, les espaces publics font l'objet d'un regain d'intérêt de la part des villes et leurs gestionnaires. Longtemps considérés comme de simples espaces accompagnant les constructions, ils jouent un rôle important dans les politiques urbaines. Soucieux de l'image des villes qu'ils gèrent, les responsables donnent une attention particulière à ces lieux qui sont devenus une composante essentielle des politiques de marketing urbain. Da Cunha souligne que "la qualité de l'espace public est le premier service public de la ville".

Les nouvelles réalisations urbaines ou plutôt les villes de demain doivent offrir une qualité par leurs cadres de vie et leurs cohésions sociales. Dans cette optique, les

espaces publics urbains constituent un maillon important dans les nouvelles conceptions de villes.

Problématique

La ville se voit, aujourd'hui, de plus en plus confrontée à de multiples problèmes qui font d'elle une préoccupation permanente pour les décideurs et la communauté scientifique, et cela par de nombreuses études et recherches visant à l'améliorer afin de mieux la faire vivre à ses habitants.

La ville se définit ainsi comme étant une composition d'espaces bâtis et non bâtis d'où le fait d'accorder une importance égale aux deux (02) composantes s'impose. Faute de quoi, toute approche d'aménagement ou d'harmonisation urbaine serait sujette à caution en cas de défaillance relevée dans le processus de gestion et de régulation.

Les espaces libres dans la ville, et plus précisément les espaces publics urbains, s'affirment comme une des préoccupations importantes des politiques urbaines. Places, rues, jardins, etc., ces lieux constituent une importante partie du patrimoine urbain. Ils sont les lieux où se croisent et se rencontrent les habitants pour y pratiquer différentes activités. L'organisation de ces espaces structure les relations sociales.

C'est de cette façon que doivent être appréhendés les espaces publics en tant que lieux supports des faits urbains, c'est-à-dire être des lieux matériels abritant aussi une dimension immatérielle. Selon cette visée les faits urbains sont considérés en tant que processus social qui se construit, qui fonctionne, qui se transforme et qui fait des espaces publics en tant que forme physique des lieux de manifestation et d'expression.

Après l'échec qu'a connu la politique des grands ensembles, les villes nouvelles sont survenues comme étant l'anti-banlieue dortoir. Elles avaient pour objectif de créer un meilleur équilibre à différents niveaux ; social, économique, etc.,

en offrant des possibilités de logement, d'emploi, d'équipements publics et privés, ainsi que différents aménagements pour les futurs habitants.

A Constantine, et plus précisément la ville nouvelle Ali Mendjli, la gestion des espaces publics s'avoue comme étant un échec. La priorité est donnée au logement sans prendre en considération les espaces extérieurs. Ceci signifie que le cadre de vie des nouveaux habitants ne constitue pas une priorité pour les responsables, d'où il en résulte l'émergence de nombreux problèmes.

Les concepteurs, de cette nouvelle ville, ont aussi failli à ce niveau. La configuration spatiale a donné lieu à une prolifération d'espaces interstitielles entre les immeubles ainsi qu'entre les immeubles et la voirie. Ces espaces de différentes tailles, n'ont aucun statut et ne bénéficient d'aucun traitement spécifique. Ils sont devenus la quête des habitants qui les façonnent suivant leurs besoins en les occupant illégalement à des fins personnelles. Prolifération de petits commerces illégaux aux abords immédiats des immeubles, appropriation des espaces attenants aux logements sont quelques uns des détournements d'espaces constatés.

On note aussi, que lors de la conception du peu d'aménagements qu'il y'a, la dimension humaine a été omise car les citoyens n'ont ni été consulté, ni intégré à l'étude afin de mieux connaître leurs besoins. Ces espaces ont été conçus et aménagés en totale ignorance de ceux pour qui ils sont destinés. A ce niveau, on se demande quels seraient le rôle et la place de la logique de bonne gouvernance tant recherchée et défendue par l'élite gouvernante. En tout cas la réalité vécue est tout à fait inverse de ce que signifie cette sémantique.

Après construction des logements et différents équipements, les espaces publics ont été négligés et même oubliés. Leur prise en charge ne constitue pas une priorité pour les responsables. Les résultats font qu'on est en face à des espaces insalubres, mal entretenus et donnant lieu à un paysage terne à la nouvelle ville. Le manque de végétation a accentué l'ampleur du minéral sur le paysage urbain.

Le mode d'urbanisation qui est basé sur le zonage et la séparation des voies, classe, ségrégue et stigmatise les populations et leurs activités. Les voies, souvent surdimensionnées, sont vides et paraissent inhumaines. Ajouté à cela le phénomène d'insécurité qui a tendance à se généraliser dans toute la ville nouvelle. Ces faits avantagent et alimentent l'esprit d'individualisme et compromettent toute forme de sociabilité et d'épanouissement de la vie urbaine.

Afin d'élucider ces paramètres et contribuer un tant soit peu à leur application pratique, une série de questions nous interpellent dont voici les plus importantes:

1/ Autrefois, les espaces publics étaient plus que de simples vides appelés à se remplir de monde, mais au contraire des lieux de vie où se tissaient des liens sociaux entre citoyens. Quelle place occupent-ils dans la société urbaine actuelle? Les pratiques des citoyens révèlent-elles des éléments de cohésion sociale ou plutôt d'individualisme?

- Dans cette création de la fin du vingtième siècle, les différentes catégories d'usagers arrivent-elles à trouver des lieux favorables à la rencontre, au côtoiement et aux autres différentes formes de sociabilité?
- La ville nouvelle Ali Mendjeli, parvient-elle à créer une certaine dynamique au sein de ces espaces publics?

2/ A quel niveau se situe le problème des espaces publics urbains dans la ville nouvelle Ali Mendjeli, est-ce au niveau de:

- La conception;
- la réalisation;
- Ou bien de la gestion par les autorités et les citoyens.

3/ Décideurs et concepteurs, n'ont-ils pas condamné ces espaces libres par des réflexions et des pensées trop fonctionnalistes et trop normatives? Permettent-ils avec les différents usagers la construction d'une image positive de la ville nouvelle?

- Est-ce que les espaces publics reflètent un quelconque indice de modernité dans une ville conçue dans une tendance qui se veut moderne?
- Est-ce que le cadre de vie qu'offre la ville nouvelle Ali Mendjeli aux citoyens présente tous les aspects de la modernité tout en respectant leurs us et coutumes? Ne s'agit-il pas d'une pure importation des modèles et exemples occidentaux?

Hypothèses

- ✓ L'espace public est un espace fédérateur. Il a pour but de rassembler les citoyens autour d'une vie communautaire et renforcer les liens sociaux entre les différentes couches et classes de la société.
- ✓ L'épanouissement des citoyens est tributaire de la vie sociale qui se déroule dans les espaces publics urbains. Ces derniers doivent instaurer un rapport entre les usages sociaux et le cadre physique pour une utilisation et une exploitation rationnelle de l'espace urbain.
- ✓ Le modèle urbain selon lequel est conçue la ville nouvelle Ali Mendjeli s'est révélé en décalage par rapport aux réalités sociales. Cela s'en est suivi par un abandon et un délaissement de la part des gestionnaires de la ville. Le résultat est une multiplication d'espaces vides, ingrats et inhospitaliers.

Objectifs

Les espaces publics urbains sont une composante essentielle de l'espace urbain. Ils ont un rôle considérable à jouer dans le fonctionnement d'une ville et ont un impact plus ou moins direct sur ses habitants. Véritables vitrines à travers lesquelles on peut non seulement observer les différents faits urbains et leurs évolutions afin de mieux les analyser, mais aussi essayer d'apporter des solutions palpables au vécu des villes et leurs citoyens.

Le présent travail s'inscrit dans le cadre d'une réflexion qui vise à étudier et analyser les espaces urbains dans les villes nouvelles afin de déceler si ces espaces tiennent encore un rôle aussi important qu'ils l'ont été à travers les différentes périodes de l'histoire des villes.

Etant donné que le cadre de vie des habitants est devenu une des importantes préoccupations des différents acteurs des villes, ce travail tente de proposer une évaluation de l'état actuel des diverses composantes de l'espace public dans la ville nouvelle Ali Mendjeli à travers une approche globale. Ensuite, il sera fait état des relations s'établissant entre les citoyens et les aménagements proposés par les concepteurs, et les relations qui se tissent entre ces mêmes citoyens par le biais de ces espaces.

Même si les facteurs d'ordre politique et économique constituent de réels défis pour les villes, le confort des habitants et leur vécu hors logement sont des éléments clé pour arriver à rapprocher ces villes qu'on projette de concevoir conformément aux besoins des citoyens.

Méthodologie de travail

Afin de mener à bien cette initiation à la recherche une certaine démarche méthodologique était plus que nécessaire en vue d'une bonne gestion du temps et une meilleure maîtrise du sujet. Globalement, le travail est divisé en deux (02) phases, à savoir une phase de recherche théorique suivie par une deuxième d'analyses et d'investigations sur terrain.

Cette démarche a pour but l'analyse tant physique des espaces publics que sociologique. Dans notre cas c'est la ville nouvelle Ali Mendjeli avec toute une conception dite de tendance moderne. Pour cela la démarche retenue nous mène à opter pour une méthode dite de l'hypothèse. Il s'agit de formuler des hypothèses qui tenteront d'amener des réponses aux questionnements posés.

Phase de recherche théorique

Cette phase consiste en la constitution d'une base documentaire relative aux sujets traités. L'essentiel de cette première étape de la recherche a été consacré à la

lecture d'un corpus de documents portant sur les thèmes des espaces publics et des villes nouvelles. Thèses, mémoires, articles, etc., doivent être exploités d'une façon judicieuse pour maîtriser ces deux (02) thèmes ainsi que les sujets analogues.

Le recours à l'historique des thèmes abordés nous permettra la mise en place d'un soubassement théorique permettant la compréhension des différentes mutations et l'élaboration d'un système d'évaluation afin de tirer les meilleurs enseignements pour mieux agir aujourd'hui. D'autres paramètres correspondant à la dynamique des espaces publics et des villes nouvelles viendront renforcer cette compréhension afin de mieux aborder le travail de terrain.

Phase de diagnostic

Pour cette étape il fallait collecter le maximum de données concernant notre cas d'étude, à savoir la ville nouvelle Ali Mendjeli. Il s'agit de documents écrits, chiffrés et graphiques qui ont été retirés auprès des services concernés et où l'on a eu des entrevues avec différents acteurs intervenants sur l'espace public.

Afin de récolter le maximum d'informations nécessaires au déroulement de notre recherche, un travail de terrain s'imposait. Pour cela on a dû faire appel à diverses techniques d'investigations et d'enquêtes telles que l'observation et le questionnaire.

L'observation constitue le procédé le plus utilisé lors de notre enquête. Il s'agit d'observer les différents paramètres physiques que relationnelles de l'espace public dans la ville nouvelle Ali Mendjeli. Cela nous a permis dans un premier temps de faire une évaluation et nous faire notre propre opinion de ce produit qu'est l'espace public urbain dans la ville nouvelle.

Cette observation s'est faite en deux (02) grandes étapes. La première était plus globale où on a essayé de couvrir un maximum de terrain de la ville nouvelle. La seconde concerne deux (02) types d'espaces publics urbains; il s'agit d'un exemple d'espaces publics structurant et un deuxième de proximité. L'observation nous permettra par la suite de comprendre les besoins des différents usagers à travers les

comportements constatés. Néanmoins, on tient à noter que l'observation était un outil usité lors de toutes les étapes de l'enquête.

Un deuxième outil était indispensable pour compléter le premier. L'enquête population était plus que nécessaire pour connaître les divers aspects socioéconomiques, démographiques, etc. les relations qu'entreprennent les habitants avec l'espace public et entre eux-mêmes et leurs aspirations sont des objectifs ciblés par le questionnaire personnes.

Pour obtenir ces informations un questionnaire a été confectionné ou l'on a essayé de toucher un large public. Etant donné que les espaces publics urbains n'ont pas une catégorie ou une classe précise et peuvent être pratiqués par n'importe qui, l'échantillon a été choisi d'une manière aléatoire.

On peut citer enfin, que des entrevues sommaires ont été réalisées avec divers acteurs et qui nous ont aidés dans le déroulement de notre enquête.

Structure du travail

Afin de répondre aux objectifs tracés préalablement, le présent travail s'articule autour de deux (02) parties qui se complètent;

Composée de trois (03) chapitres, la première partie est consacrée aux différents aspects théoriques et conceptuels des espaces publics urbains, des villes nouvelles et des recherches analogues. La notion d'espaces publics, leur évolution à travers l'histoire en sont les sujets traités dans le premier chapitre. Le deuxième chapitre sera consacré à la dynamique des espaces publics. On essaiera de voir les composantes des espaces publics et les différents acteurs intervenant dans cette dynamique. Le dernier chapitre de la première partie nous donnera des éclaircissements sur les villes nouvelles en tant que solution à travers quelques exemples de pays étrangers suivis d'expériences en matières d'espaces publics. Ce chapitre se terminera par le cas de l'Algérie par l'exemple de la ville nouvelle de Sidi Abdellah.

Analogue à la première partie, la second est divisé en trois (03) chapitres. Un détour par la ville de Constantine nous a paru plus que souhaitable afin de mieux entamer notre cas d'étude. Pour cela, on donnera un aperçu global sur la situation des espaces publics dans la ville de Constantine à travers les exemples de la place de la Brèche et celui de la ZHUN de Boussouf. C'est de ça qu'on parlera dans le quatrième chapitre. Dans le cinquième chapitre on s'évertuera à faire une présentation de la ville nouvelle Ali Mendjeli. Il sera question aussi de présenter une évaluation des espaces publics et du cadre de vie dans la ville nouvelle. Dans le sixième chapitre nous aborderons deux (02) cas d'espaces publics urbains. Le premier type est un espace public structurant où l'on prendra le boulevard principal qui constitue le centre urbain comme exemple. Le deuxième est à une échelle moins réduite avec l'unité de voisinage n°06 comme cas d'espaces publics de proximité.

CHAPITRE 01:

Les espaces publics: « des espaces de vie »

Introduction

La première partie de ce chapitre traitera la définition du concept ambivalent des espaces publics. On essaiera de présenter quelques définitions d'auteurs et de spécialistes des espaces publics afin de mieux les cerner. Ensuite on fera un aperçu sur les métamorphoses qu'ont connues les espaces publics à travers l'histoire de l'évolution des villes. Cela va de la place grecque "agora" jusqu'aux espaces publics modernes des villes contemporaines. Enfin on citera les rôles les plus importants que devront jouer les espaces publics au sein de la ville.

I- Notion d'espace public :

Même si le vocable espace public nous semble familier et d'usage courant, sa notion est assez récente dans la pratique urbaine. C'est un concept qui a été élaboré d'abord dans les travaux des sciences sociales, vers le début des années 1960, pour ensuite faire son apparition dans le langage des urbanistes et autres techniciens de la ville vers la fin des années 1970. "L'émergence du terme espaces publics autour des années 1980 correspond à une période où la ville et la pensée sur la ville sont en crise..."²

"Poser la question des espaces publics modernes, c'est tenter d'interroger des faits dont le concept est absent dans les théories qui ont produit l'urbanisme moderne"³. En effet, on préférerait à ce vocable d'autres termes plus spécifiques tels que domaine public, voie publique, place du marché, etc.

La notion d'espace public, est utilisée dans plusieurs disciplines et, à chaque fois un sens différent. Il faut signaler que cette notion possède deux (2) significations, l'une immatérielle, l'autre matérielle. La première définit l'espace public comme étant un débat au sein d'une société quelconque. Plusieurs sujets d'intérêt sont débattus entre différents acteurs; politiques, citoyens, etc. cette définition est celle prônée par les politiciens et les sociologues, et notamment son fondateur Habermas (J) en 1962. La deuxième définition qui aborde l'espace public par sa matérialité est celle des

² Plan urbain in Bassand (M), Compagnon (A), Joye (D), Stein (V) : Vivre et créer l'espace public, Ed PPUR (2001), p35.

³ Belli-Riz (P) in Picon-Lefebvre (V): Les espaces publics modernes, Ed le moniteur, Paris (1997)

urbanistes. L'espace public est considéré comme lieu physique. C'est "un territoire concret qui se situe dans une collectivité urbaine"⁴. Ce sont les rues, les places, les jardins, etc. Suivant cette définition l'espace public est régi par deux critères :

- Il est libre de construction, ce qui implique qu'il ne peut pas être de propriété privée;
- Il est ouvert, ce qui permet la rencontre entre différents usagers.

Toutefois, la notion d'espace public ne fait pas l'objet d'une définition rigoureuse. Plusieurs auteurs et spécialistes ont essayé de la définir, chacun selon sa spécialité. Pour Choay (F) c'est la partie du domaine public non bâti, affectée à des usages publics. Il est donc, formé par l'affectation d'usage et la propriété. Le glossaire architecture et urbanisme le définit comme "un endroit ouvert à tout le monde. C'est un lieu important pour la vie sociale ; de plus il participe à la structure de la ville". Pour Lofland l'espace public est "un espace de sociabilité problématique ou doit coexister un monde d'étrangers". Une multitude de personnes ou plutôt de tempéraments se côtoient dans un même espace. C'est un espace de partage.

"Les espaces collectifs urbains, appelés encore espaces publics ou espaces extérieurs, sont constitués par l'ensemble des lieux ouverts à tous. Ils sont généralement sous la responsabilité des collectivités publiques ou parfois de droit privé. Ils sont le plus souvent en plein air, mais peuvent être partiellement ou totalement couverts."⁵

Les espaces publics sont formés d'espaces libres, généralement, affectés à des usages publics. Ce sont le négatif du bâti. Ils comprennent les rues, les places, placettes et jardins, etc. Les paysages urbains et les façades des bâtiments formant interface entre l'espace public et l'espace privé, en sont une autre composante. Dans ce cas les espaces publics et privés se complètent.

⁴ Joseph (I): l'espace public comme lieu de l'action, in les annales de la recherche urbaine, n°57-58 (1992). <http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr/cdu/datas/annales/joseph.htm>.

⁵ Sablet De (M) : des espaces urbains agréables à vivre places, rues, squares et jardins, Ed du Moniteur (1988) p 13.

"Va être dit espace public au sens fort, un espace accessible n'importe quand – c'est-à-dire n'ayant ni heure d'ouverture, ni heure de fermeture: rues, places publiques... par n'importe qui, sans aucune discrimination, pour des activités qui ne sont pas nécessairement explicitement déterminées, à condition que celles-ci se conforment à un règlement d'usage établi par l'autorité publique"⁶. De plus, c'est un espace gratuit qui sert aux activités de passage, de détente et de loisir. Il peut servir aussi à des activités économiques.

Trois (3) approches sont nécessaire pour une meilleure analyse et compréhension des espaces publics et qui sont :

I-1-La forme : c'est-à-dire la morphologie de l'espace, sa mise en scène, ses dimensions.

I-2- La fonction : c'est la première fonction pour qui l'espace a été réalisé.

I-3-L'usage : ce sont les différentes pratiques de l'espace, ce en quoi il est converti ou plutôt à quoi il sert aujourd'hui. C'est l'élément le plus important et le plus déterminant en vu d'une meilleure compréhension de l'espace.

II- Aperçu historique des espaces publics :

II-1- L'agora grecque :

La cité grecque s'organisait autour d'un espace principal, à savoir « l'agora ». Cet espace est né de la refondation républicaine d'Athènes après le saccage de la cité royale par Sparte. L'agora devient alors un espace de discussions et de débats entre les différentes tribus dans la nouvelle Athènes qui était recréée au pied de l'ancien site royal de l'acropole.

" D'abord lieu saint où se déroulent les cérémonies religieuses de la cité, puis théâtre de la vie politique, enfin investi par la vie économique, sa morphologie reflète l'histoire de la police et ses institutions "⁷.

⁶ Kaplan (D): A propos de la notion d'espaces publics, Firug.org/jsp/Fiche_Actualité.jsp?STNAV=&RUBNAV=&CODE=1120573787033&langue=0&RH=MOD-32K-

⁷ Merlin (P) et Choay (F) : Dictionnaire de l'urbanisme, Ed PUF, Paris (1988), p 18.

L'agora qui occupe le cœur de la ville réunit les fonctions essentielles de la cité grecque. C'est un lieu d'échanges politiques où avaient lieu les assemblées et les réunions. Elle abritait des espaces de la vie politique tels que prytanée et le bouleutérion. « C'est le lieu de la délibération et de la gouvernance »⁸.

L'agora est aussi un lieu d'échanges culturels où se déroulaient des fêtes religieuses, des cérémonies et commémorations, des événements exceptionnels, etc. L'agora était également le support de la vie économique de la cité, tractations commerciales, vente des produits de toute sortes. C'était l'endroit où venaient s'approvisionner les habitants d'Athènes et même ceux d'autres villes.

Néanmoins, il faut noter que l'agora avait perdu de son activité politique lors de l'époque hellénistique. Cela était dû à l'extension des commerces. Les rues sont devenues plus larges et différents monuments délimitaient leur espace qui était encore flou jusque là.

Parmi les agoras les plus célèbres, on note celles de Milet, d'Assos et bien sur l'agora d'Athènes dont les principes de construction étaient repris sur plusieurs siècles, et ce jusqu'aux grands ensembles contemporains.

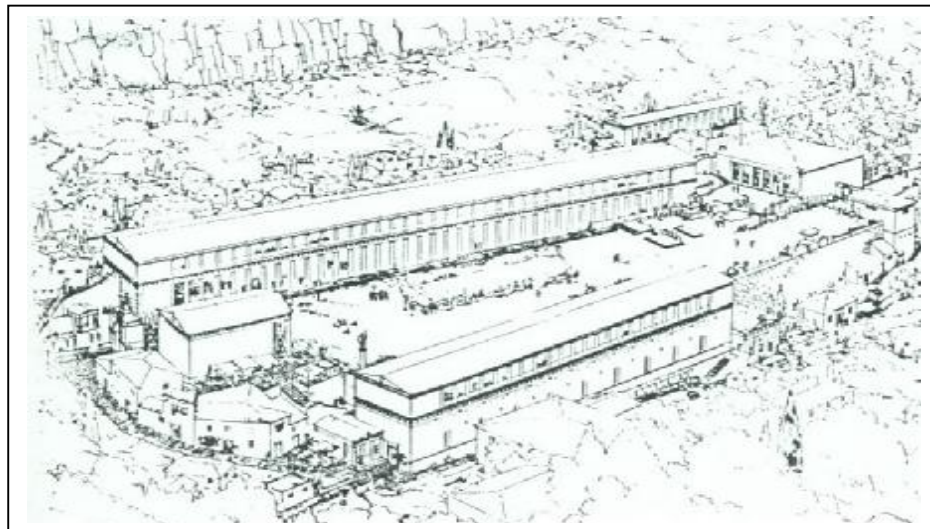


Figure n° 1 : L'agora d'Assos

Source : Bertrand (M.J), Listowski (H), 1984

⁸ Voisin (B) in: Toussaint (J-Y) et Zimmermann (M): user, observer, programmer et fabriquer l'espace public, Ed PPUR, Lausanne (2001), p 36.

II-2- Le forum :

L'urbanisation des cités romaines est caractérisée par un tracé géométrique régulier. Ce tracé ne prenait pas en considération la forme topographique des sites. En effet le plan des villes romaines est défini à partir de deux (2) axes, à savoir le cardo (nord-sud) et le decumanus (est-ouest). A l'intersection de ces deux (2) axes, qui est considérée comme leur point de départ, un grand espace, généralement de forme rectangulaire est organisé. C'est cet espace qui deviendra par la suite le forum où il sera entouré par plusieurs édifices.

Le mot forum qui veut dire place extérieure est un vaste espace dallé. On peut distinguer deux (2) types de forum : ceux qui sont ouverts tels que le forum de Rome ou de Pompéi, ils sont les plus anciens et ont été créés spontanément. Ceux qui sont fermés tels que le forum de Timgad. La notion de forum véhicule les mêmes idées que celles de l'agora grecque, « l'empire romain transforme le sens de l'agora »⁹. À Rome, cette agora devenue forum n'est plus le lieu de discussions et de débats, la démocratie ayant perdu de sa force.

Toutefois, le forum garde les autres activités tant sur le plan économique que culturel. C'était la place où la vie sociale était pleinement exprimée. En sus des activités commerciales qui s'y déroulaient, les cirques, les jeux, les fêtes religieuses ou non, etc., trouvaient leur place, « ...la Rome des empereurs est la ville ludique par excellence, la ville du pain gratuit et des jeux perpétuels »¹⁰.

Selon Sablet De (M), les forums étaient « des endroits intimement liés à la vie civile, sociale et communautaire de la cité. Il existe une intime osmose entre les usagers intérieurs et extérieurs dans les parties immédiatement limitrophes des constructions, etc. ».

Le forum romain donnait les premières esquisses de nos villes contemporaines. On y trouvait des équipements publics et des espaces de loisirs et de consommation. On trouvait aussi des quartiers d'affaires, c'était aussi un endroit civique. Ragon (M)

⁹ Voisin (B) in user, observer, programmer et fabriquer l'espace public, op.cit, p 37.

¹⁰ Idem.

souligne que « c'est déjà la ville moderne avec toutes ses fascinations et toutes ses aberrations ».

On notera enfin que c'est à cette époque que les rues ont bénéficié d'une dimension plus importante et reçu un traitement de pavage. Les espaces verts sont quasi inexistantes dans la ville romaine.

II-2-1 Le forum de Rome :

Le grand forum de Rome est un espace de forme rectangulaire d'environ 100m sur 60m. Il est considéré comme le lieu le plus important de la cité romaine. Il est le lieu d'identité religieuse, culturelle et administrative des romains.

Construit vers le sixième siècle Av JC, le forum romain abrite de nombreuses activités commerciales. C'est le lieu où convergent plusieurs rues sur lesquelles on trouve des boutiquiers et des banquiers. Les maisons ont été démolies et remplacées par de nouveaux édifices à l'architecture monumentale. Ces édifices sont bordés de Maeniana (sorte de balcons) pour offrir aux spectateurs une vue sur les divertissements proposés.

II-3- L'espace public au moyen âge :

Contrairement aux villes romaines, celles du moyen âge se caractérisent par une organisation morphologique qui ne relève pas de la planification. Elles sont nées spontanément sous l'action des causes économiques. La ville ne se dessine pas, elle s'engendre. Le développement des villes du moyen âge s'est fait sans planification ce qui leur donne un aspect organique.

Contrainte spatialement par son système défensif, la ville se présente en tant qu'ensemble de dimension réduite et très dense. L'espace urbain tend à disparaître où les espaces vides sont souvent investis par le bâti.

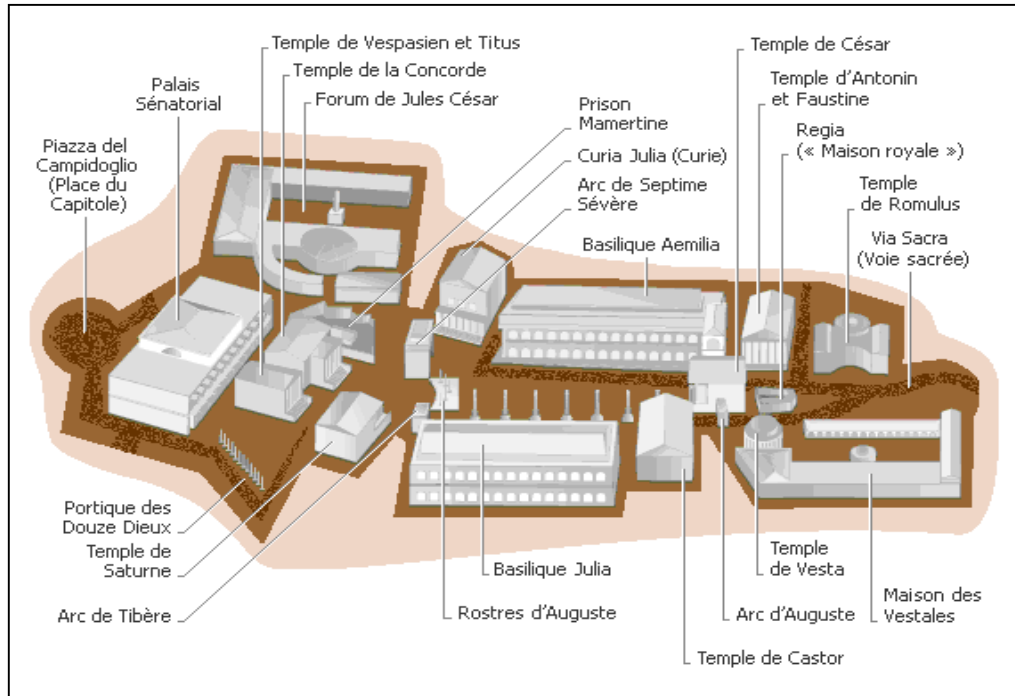


Figure n° 2 : L'organisation du grand forum de Rome-

Source : Microsoft, Encarta, 2006.

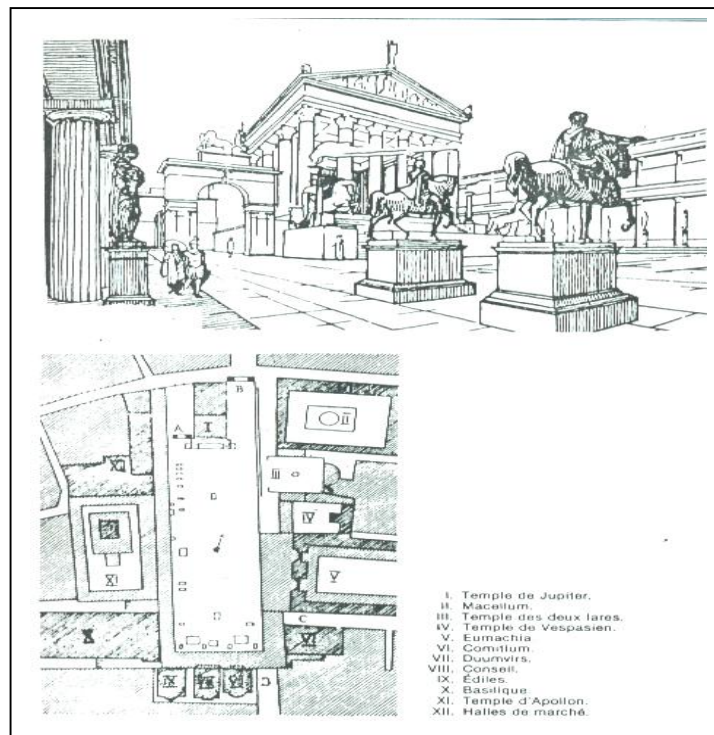


Figure n° 3 : Le forum civil, Pompéi

Source : Sitte (C), 1996

Les édifices religieux tels que la cathédrale et l'église jouent un rôle très important à cette période où ils assurent différentes activités. « L'église médiévale n'était pas seulement un lieu de culte, mais l'édifice privilégié de la vie communautaire. On y disposait le trésor de la communauté. Les associations de métiers s'y réunissaient. Spectacles et banquets s'y déroulaient. Les cathédrales et églises tenaient à la fois le rôle du forum et de l'amphithéâtre dans le monde antique»¹¹.

Les places des principaux édifices de cette période comme l'hôtel de ville et l'église étaient rarement des espaces surdimensionnés, et servent surtout pour les rassemblements.

Figure essentielle de l'espace public du moyen âge, la place du marché devient un espace central après avoir occupé des lieux frontaliers aux portes de la ville. La place du marché constitue le cœur actif de la ville où la vie commerciale est mise en scène. « L'essor économique favorise l'urbanisation et l'émergence de villes neuves ou villes militaires qui s'organisent autour de la place du marché »¹².

La voirie de la période médiévale ne répondait pas à un tracé géométrique. Les rues étaient étroites et sinueuses. Les paysages urbains présentés, offraient une variété de vues et de perspectives inattendues. Les rues «se caractérisaient par un joyeux désordre et une extraordinaire variété de formes... »¹³.

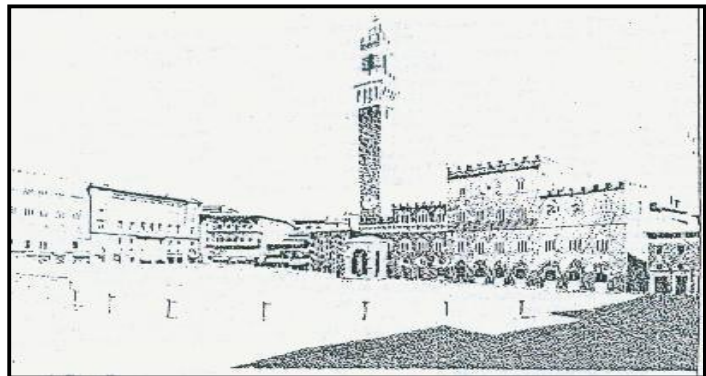
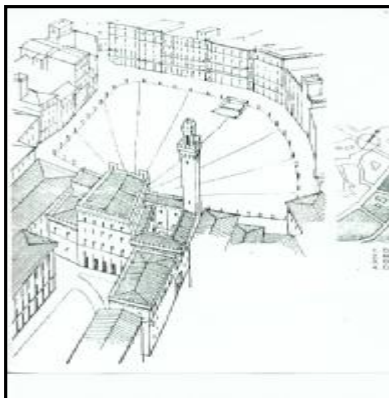


Figure n° 4 et 5 : Vues sur la place Del Campo à Sienne

Source : Bertrand (M-J), Listowski (H), 1984 et Muret, Allain, Sabrie, 1987

¹¹ Ragon (M), in user, observer, programmer et fabriquer l'espace public, op.cit, p 36.

¹² Voisin (B), op.cit p 39.

¹³ Sablet De (M) : des espaces urbains agréables à vivre places, rues, squares et jardins, op.cit, p 22.

II-4- La Renaissance :

C'est aux alentours du XIV^{ème} et XV^{ème} siècles qu'on verra « apparaître un mouvement de renaissance intellectuelle et artistique »¹⁴, et une nouvelle manière de concevoir l'architecture. Les villes italiennes de cette époque en témoignent avec les travaux de nombreux architectes dont Brunellechi et Alberti.

A l'encontre de la forme urbaine de la ville médiévale qui était caractérisée par les manifestations de la vie quotidiennes, celle de la Renaissance se distingue par les manifestations d'apparat.

De nouvelles transformations vont toucher le tissu urbain hérité du moyen âge pour mettre la ville en scène. L'une des pièces maîtresses de ce renouvellement est l'idée de projet. L'œuvre se programme ; la structure, la technique de construction, l'environnement, etc., sont autant de paramètres pensées au départ, dans la complémentarité. La pensée précède l'ouvrage.

« Le projet transforme l'appréhension technique et architecturale de la ville ; il met la ville en perspective. »¹⁵. Ainsi, la perspective, qui est une innovation de la Renaissance, permet de voir la ville de multiples facettes et devient un instrument qui aide dans sa conception et sa projection.

Cette période a connu beaucoup de changements dans la planification urbaine qui est devenu plus un art urbain que de la planification. Régularité architecturale, alignement des façades, rythme des pleins et vides, etc., sont des facteurs caractérisant le nouveau paysage urbain produit à cette époque.

« La Renaissance apporte des changements considérables dans la manière de traiter les espaces publics »¹⁶. En effet, à l'inverse des rues moyenâgeuses où l'oeil était guidé suivant un ordre visuel précis, les larges avenues qui reliaient les édifices importants tels que l'église ouvraient de larges perspectives.

¹⁴Voisin (B), user, observer, programmer et fabriquer l'espace public, op.cit p 39.

¹⁵ Idem, p 40.

¹⁶ Bertrand (M-J), Listowski (H) : les places dans la ville, Ed Dunod, Paris (1984), p 2.

Les places de la Renaissance servaient aux plaisirs des princes et aux différentes fêtes. Elles servaient également au stationnement des carrosses. Ces places sont traitées dans leur aspect géométrique et font l'objet de traitements spécifiques pour constituer un décor pour la ville ; un cadre architectural. Les places sont devenues plus que des espaces fonctionnels occupés par des marchés ou servant à la circulation, mais plutôt des lieux qui participent à l'embellissement des villes et organisent le paysage urbain. La qualité de l'espace urbain devient alors un but recherché.

II-5- La période classique :

Les premiers parcs et jardins font leur apparition à cette époque. Ces espaces sont les nouveaux lieux privilégiés où des gens de différentes classes se côtoient. Ils deviennent des lieux de sociabilité « les jardins trouveront leur prolongement dans la multiplication des mails plantées et des promenades dans les villes du XVII^{ème} siècle »¹⁷. Même s'ils étaient destinés à un usage public, ces jardins avaient le plus souvent une forme rigide et monumentale. C'est à l'Angleterre avec ses jardins romantiques qu'on apportera un peu de fantaisie à cette rigidité et uniformité des espaces verts.

Incarnant l'urbanisme de cette période, les places publiques manifestent le règne et la puissance militaire du Roi. Défilés militaires et prises d'armes y sont magnifiés. Après avoir servi comme champs de manœuvres pour les forces armées, les places de la ville classique sont devenues « des espaces de représentation centrés sur la statue royale ou princière »¹⁸.

Conçues tel qu'un espace fermé sur lui même qui s'ouvre sur de grandes avenues, les places deviennent des lieux de sociabilité entre les périodes de défilés. Elles deviennent des espaces de la vie quotidienne où différentes activités s'y déroulent.

¹⁷Voisin (B), op.cit p 39.

¹⁸Idem.

II-6- L'espace public à l'ère du développement industriel :

Le XIX^{ème} siècle apporte avec lui la révolution industrielle. De nouvelles transformations des conditions de production ainsi que de la communication vont engendrer de nouveaux besoins relatifs à la vie quotidienne en ville. L'espace urbain est l'un des secteurs qui ont subi d'importantes modifications.

Cette période se caractérise par un développement économique très important, plus précisément dans le secteur de l'industrie. Néanmoins, de grandes épidémies vont toucher un nombre important de populations urbaines. Tout cela impose un remaniement des villes afin de s'adapter à ce nouvel ordre.

Les classes populaires sont confrontées à des conditions de vie désastreuses. Souvent reléguées dans les secteurs les moins valorisés des villes, ces populations se constituent dans des faubourgs ouvriers qui se développent en frange des grandes zones industrielles. La différenciation sociale de l'espace urbain entre ville bourgeoise et celle du monde ouvrier « contribue à fragmenter les réseaux d'interactions sociales »¹⁹. Cela a amené à plusieurs affrontements opposant ouvriers et bourgeois, exécutants et décideurs.

Le développement des transports et l'apparition de nouveaux moyens de communication sont des facteurs essentiels qui vont donner une nouvelle orientation à l'urbanisme futur de cette période. D'abord les chemins de fer avec la construction des gares qui sont devenues des lieux où se développent de grands moyens de production. En suite l'apparition de la voiture qui va envahir l'espace de la ville et avoir un impact important sur ses espaces publics. « Elle envahit les espaces publics, les empêchant de vivre selon des modes de relations établis depuis des siècles »²⁰.

Tout cela coïncide avec l'apparition de nouveaux équipements tels que les écoles, les mairies, etc. Les espaces publics se voient de quelques fonctions qui

¹⁹ Voisin (B), user, observer, programmer et fabriquer l'espace public, op.cit p 41.

²⁰ Sablet De (M) : des espaces urbains agréables à vivre places, rues, squares et jardins, op.cit, p 25.

participaient autrefois à l'animation urbaine. Ils sont devenus « une composante du service public qu'assure l'Etat »²¹.

Les espaces publics de l'ère industrielle sont totalement bouleversés. Leur fréquentation qui était basé sur le plaisir de la rencontre et des échanges spontanés perd de sa nature. L'engagement des personnes dans des interactions sociales est limité ; ce n'est plus le lieu où la sociabilité est pleinement exprimée.

Avec ses travaux entrepris sur la ville de Paris, le préfet Haussmann représente l'une des personnalités décisives de cette période. La santé publique, les nouveaux moyens de transport, les rues et avenues conçues sont ses concepts. Pour cela il va intervenir sur l'espace urbain en élargissant les différentes voies et en aménageant des jardins et de longues avenues ; ceci en s'appuyant sur les nouvelles théories de l'hygiénisme et du fonctionnalisme. Néanmoins, il faut signaler que les pratiques haussmanniennes ignorent totalement la structure sociale. L'espace public s'autonomise de la ville.

La fin du XIX^{ème} siècle voit apparaître un nouveau concept, c'est celui des cités jardins incarnées par son précurseur Howard (E). Il s'agit là d'une proposition de conception de villes dont la taille et la densité de la population étaient déterminées auparavant. Les cadres physique et social ont été des vraies préoccupations pour ce courant. C'est aussi le point de départ du concept des nouvelles villes.

II-7- L'espace public au XX^{ème} siècle :

Etablie par le quatrième congrès international de l'architecture moderne (C.I.A.M) en 1933, la charte d'Athènes fut le document le plus marquant de ce début de siècle. Cette charte, qui avait pour thème la *ville fonctionnelle*, était dominée par les idées sur l'urbanisme de Le Corbusier. En 1943 il publie l'ouvrage de la charte d'Athènes dont les grands principes se basaient sur les fonctions de l'habitat, la circulation, le travail et la récréation.

²¹Voisin (B), op.cit p 43.

« Le soleil, la verdure et l'espace sont les trois matériaux de l'urbanisme ..., les clefs de l'urbanisme sont les quatre fonctions : habiter, travailler, se recréer, circuler ..., les plans détermineront la structure de chacun des secteurs attribués aux quarts fonctions-clefs et fixeront leurs emplacements respectifs dans l'ensemble. Les fonctions-clefs auront leur autonomie »²².

Ainsi l'urbanisme selon Le Corbusier découpe l'espace urbain en quatre zones indépendantes selon les fonction-clefs suscitées. C'est le principe de zonage qui prend effet. La relation entre les équipements et les unités d'habitation se faisait par le biais d'une voie de circulation « soigneusement séparé et hiérarchisée selon différentes fonctions : rues de promenade, rues pour faire les courses, rues piétonnes... »²³.

Ce mode d'urbanisme avait des répercussions sur les habitants : Ségrégation, solitude, frustration, etc., sont des problèmes dont souffraient les locataires des nouveaux ensembles conçus suivant ce mode. La ville n'est plus un lieu de sociabilité, elle est devenue socialement disparate.

Après la période de guerre, des villes entières se sont vues détruites et étaient au stade zéro. Le besoin de reconstruction se faisait de plus en plus pressant. Sous cet effet, l'aménagement des espaces extérieurs ne constituait pas un souci majeur, il se résumait en l'implantation d'arbres en séries. Autre facteur, le développement de l'industrie automobile qui générait avec elle de grandes infrastructures routières impose son espace à la ville.

De ces faits, l'aménagement urbain et les politiques urbaines sont passés aux mains des ingénieurs des ponts et chaussées. Ceux-ci déstructuraient le tissu urbain afin de mieux l'adapter à la circulation automobile ; trémies, autoponts, échangeurs, etc., sont les nouveaux éléments du paysage urbain. La voiture s'approprie les espaces publics et les réduit pratiquement à la seule fonction de mobilité.

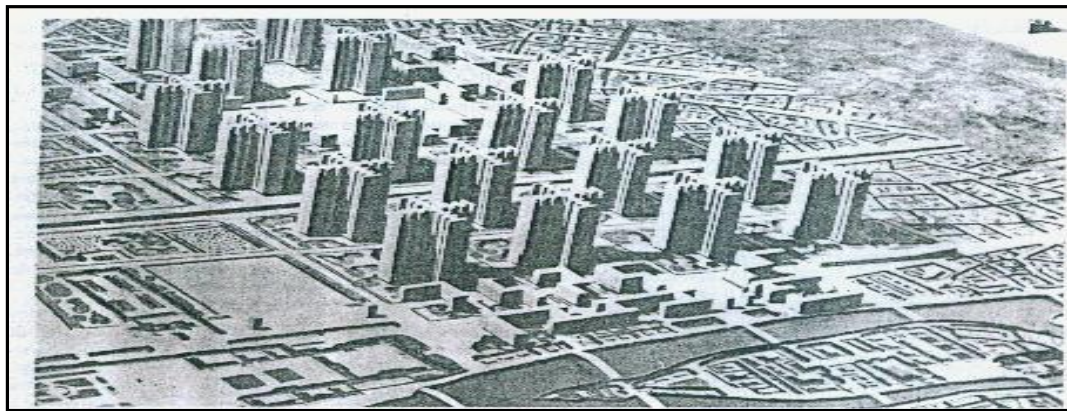
²²Le Corbusier in Foura (M) : histoire critique de l'architecture, évolutions et transformations en architecture pendant les 18^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème} siècle, Ed OPU (2003), p 189

²³Sablet De (M) : des espaces urbains agréables à vivre places, rues, squares et jardins, op.cit, p 25.

Des espaces verts pour différentes classes d'âge et des lieux de rencontre tels que l'agora et les forums sont réalisés. Ils se doivent de convenir aux besoins des habitants et favoriser la vie collective dans les nouveaux ensembles d'habitation.

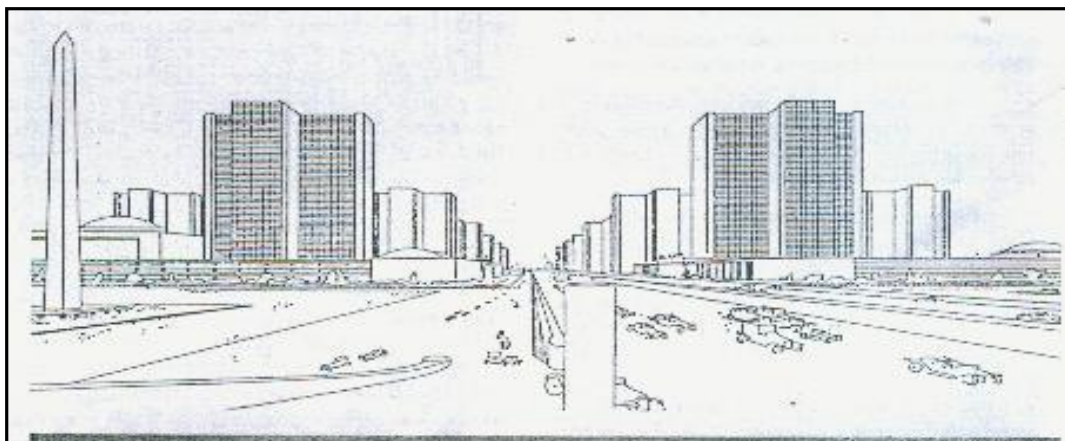
Néanmoins, ces espaces ont échoué à créer une nouvelle sociabilité au sein des nouveaux quartiers et se sont avérés en décalage par rapport à la réalité des pratiques quotidiennes des habitants. Cela est dû à l'absence d'une vraie volonté pour penser à une vraie vie collective des citoyens.

Il faut signaler que la fin de ce siècle a été marquée par une nouvelle orientation où le volet sociologique a pris de l'ampleur. En effet les nouveaux travaux regroupent souvent des équipes pluridisciplinaires. On y trouve des architectes, des urbanistes, des sociologues, des statisticiens, etc., de telle sorte que les nouvelles réalisations soient plus proches des aspirations des citoyens.



Figures n° 6 et 7 : Le zonage atomise l'espace dans les nouvelles réalisations de villes.

Source : Le Corbusier (1966)



III- Le rôle des espaces publics urbains :

III-1- Un lieu de structuration de l'espace urbain :

Souvent perçu comme vide et reste des constructions, l'espace public accueille une variété d'usages; commerce, transport et circulation, fêtes, etc. C'est le cadre pour la mise en scène de la vie urbaine qui est aussi l'espace par lequel respire la ville.

Assurant la jonction entre différents espaces de la ville, il préserve la continuité urbaine et se présente comme un réseau continu d'espaces. Il permet aussi aux citoyens de se repérer et de s'identifier. Delpey (C) souligne que l'espace public est un " Élément de structuration, il est constitutif de l'espace urbain ".

III-2- Un lieu de mixité et de cohésion sociale :

"L'espace public sous toutes ses formes est crucial pour l'intégration et la cohésion sociale"²⁴. Du fait qu'il est dédié à la société, les habitants de différentes catégories sociales peuvent se côtoyer. Des rapports peuvent naître par la rencontre, c'est un lieu d'interactions sociales.

L'espace public est un espace de mixité sociale, mais aussi d'usage où chacun a le droit de mener l'activité qu'il désire de pratiquer. Cette mixité est généralement affaiblie lorsqu'on s'éloigne des centres urbains du fait de l'affaiblissement de la densité de population.

III-3- Mise en scène de la vie urbaine :

L'espace public est une fenêtre sur le passé d'une ville. Il est aussi l'image que donnent les citoyens d'eux mêmes à travers l'image de leur cité."L'espace public permet aux citoyens de se construire une image positive d'eux-mêmes et favorise la communication entre groupes de population partageant des valeurs de mémoires hétérogènes. Il donne à la ville une image qui lui assure une réputation et attractivité régionale, voir internationale"²⁵

²⁴ Rogers (R) in Bassand (M), Compagnon (A), Joye (D), Stein (V) : Vivre et créer l'espace public, op.cit, p 9.

²⁵ Plan urbain, idem, p111.

Conclusion

La notion d'espace public qui est absente des écrits et théories urbaines jusqu'à la deuxième moitié du XX^{ème} siècle, regroupe tous les espaces vides de la ville qui sont de droit public. L'individu peut y exercer de nombreuses activités liées à son quotidien. Les espaces publics sont aussi le support de la vie urbaine; sociale, économique et relationnelle, etc. Ils sont aptes à offrir un paysage propre et typique à une région précise.

L'évolution historique des espaces publics, nous permet de voir les différents changements auquel ces espaces sont sujets. L'agora qui était le centre de la cité grecque abritait les principales fonctions de la ville, notamment, les activités politiques. C'était le centre démocratique. Le forum véhicule les mêmes aspects, mis à part la fonction politique qui était transférée vers d'autres lieux. C'était l'endroit vers qui convergeaient les habitants pour leurs différents besoins.

La ville moyenâgeuse est caractérisée par un développement spontané de son aire urbaine. La structure urbaine donnait l'impression d'un désordre. L'espace public se résumait en des rues et ruelles étroites et des places souvent de dimension réduite tels que les parvis. Dès le XV^{ème} siècle de nouvelles transformations vont toucher l'espace urbain et feront apparaître de grandes places publiques destinées aux manifestations royales. Les premières formes de jardins publics vont voir le jour à la période classique. Le XX^{ème} siècle est caractérisé par l'apparition de l'urbanisme progressiste prôné par la charte d'Athènes. Ce mouvement va bouleverser considérablement l'espace de la ville en le divisant suivant des fonctions préétablies.

Armature urbaine, lieu de mixité sociale et image de la vie urbaine de la ville sont les principaux rôles que doivent assurer les espaces publics urbains.

Afin de compléter notre compréhension des espaces publics, nous allons essayer dans le deuxième chapitre de comprendre la dynamique des espaces publics. Composantes, acteurs des espaces publics et leurs enjeux en seront les principaux axes qui vont être développés.

CHAPITRE 02:

Dynamique des espaces publics urbains

Introduction

Dans ce deuxième chapitre on essayera de compléter le chapitre précédent, en proposant d'autres paramètres de l'espace public. Il sera question en premier lieu de connaître la composition ou plutôt de quoi sont construits les espaces publics urbains.

En deuxième lieu nous nous porterons sur les différents acteurs et animateurs de ces lieux de la ville. Dans cette perspective nous essayerons de mettre l'accent sur les pratiques de l'espace par les différents usagers. Leurs aspirations et leurs attentes en seront le dernier point abordé.

I- Constitution de l'espace public urbain :

I-1- Les espaces verts :

La notion d'espaces verts au sens contemporain du terme est assez récente d'usage dans le langage des professionnels, même si leur présence remonte aux premières réalisations de cités. Le terme « espaces verts » est nouveau puisqu'il fut utilisé pour la première fois dans la loi d'orientation foncière du 30 décembre 1967, qui le définit comme « une surface réservée aux parcs et jardins dans une zone urbaine ».

Les espaces verts en milieu urbain se définissent en tant qu'espaces publics qui regroupent nature et verdure. Ils offrent aux habitants la possibilité de s'échapper de leur environnement souvent bétonné vers des refuges naturels tout en restant en ville. Ces espaces ouverts de dimensions plus ou moins importantes, par rapport aux autres espaces urbains, proposent de multiples activités aux usagers telles que promenade, marche, sport, etc.

Par ailleurs, on note que les espaces verts étaient appréhendés selon deux (2) courants de pensée qui s'opposent. D'une part l'école britannique avec ses cités jardins d'Ebenezer Howard, où la végétation est intégrée partout en ville. Elle constitue une composante essentielle dans la pratique urbaine.

« Les villes anglo-saxonnes intègrent les espaces verts dans leur urbanisme, selon une sorte d'éthique urbaine, plus que les pays latins et méditerranéens où les quartiers manquent de plus en plus d'aération »²⁶.

D'autre part, le mouvement moderne les considère dans leur pratique comme étant des espaces résiduels accompagnant les différents ensembles de construction. Ils n'étaient plus des éléments qui structuraient la ville comme ils l'étaient pour les britanniques.

Les espaces verts sont nécessaires autant pour la ville que pour ses habitants. Leurs effets positifs sont à considérer sur plusieurs niveaux et touchent plusieurs domaines, qui vont de la purification et l'aération de la ville jusqu'à la santé des citadins. Leur aménagement en ville doit rependre à plusieurs critères ; forme, dimension, emplacement, etc. qui doivent être étudiés profondément. Faute de quoi on aura affaire à des espaces vides et sans vie.

I-1-1 Typologie des espaces verts urbains :

La notion d'espaces verts recouvre une variété d'aménagements plus ou moins organisés suivant la fonction qui incombe à l'espace. Selon Pelletier et Delfont²⁷, ils peuvent être de type passif, c'est-à-dire non aménagés, ou bien actif, et dans ce cas les collectivités sont impliquées. Elles les gèrent afin de mieux les proposer au public.

Pour établir une classification des espaces verts urbains, certains critères sont à prendre en considération. La taille, la localisation dans la ville, le degré d'ouverture au public, etc. sont des éléments qui aident pour l'établissement d'une typologie des espaces verts urbains.

On peut donc déceler deux (2) grandes catégories d'espaces verts qui sont :

I-1-1-1- Les espaces verts sub-urbains :

²⁶ Bastié (J) et Desert.(B) : la ville, Ed Masson, Paris (1991), p.326.

²⁷ In Bouregghda (A): perspectives de développement des espaces verts dans l'agglomération de Constantine, mémoire de magistère IAUC 1998.

De surface dépassant généralement les 20 ha, les espaces verts sub-urbains sont situés aux abords des villes. Les aménagements qui leur sont proposés sont d'une variété intéressante et font de ces lieux des espaces spécialisés. Parmi ces espaces on trouve les zoos, les parcs d'attractions, etc.

Ces équipements verts sont utilisés généralement les week-ends où les citoyens fuient leur environnement quotidien qui est celui de la ville pour un environnement plus naturel à la recherche de la détente et de l'évasion. En sus des activités qui peuvent s'y dérouler, ce sont des lieux qui participent à établir des relations et des liens entre différents types d'utilisateurs.

I-1-1-2- Les espaces verts urbains :

De ces espaces verts, les squares et les jardins sont les figures les plus courantes. Le square n'est qu'un espace de dimension réduite ne dépassant pas généralement les cinq (5) à six (6) ha et ne présentant pas beaucoup d'aménagements. Ils constituent pour les habitants des lieux de détente et de promenade. Ils sont aussi des décors urbains où ils agrémentent les paysages.

Ces espaces qui sont réalisés souvent dans les anciens tissus pour offrir un endroit naturel dans un milieu dense à dominante minérale, sont fréquentés par des utilisateurs qui habitent aux alentours. Ils peuvent abriter des jeux pour enfants et du mobilier léger.

Les parcs de quartiers par contre peuvent atteindre jusqu'à dix (10) ha de surface. Les adultes peuvent y pratiquer quelques activités sportives en plus du repos et la détente qu'ils offrent. Les enfants aussi sont gâtés par la variété de jeux qu'ils leur sont destinés.

I-1-2- La végétation des espaces verts :

La végétation est l'élément essentiel à la ville, elle compose le paysage au même titre que le bâti avec lequel elle établit des rapports d'interdépendance. Elle agrmente d'une façon considérable les paysages perçus de l'espace public. L'aménagement des espaces verts publics sera différent d'un espace à l'autre suivant le type de végétation qui sera introduite, dont les plus importants sont :

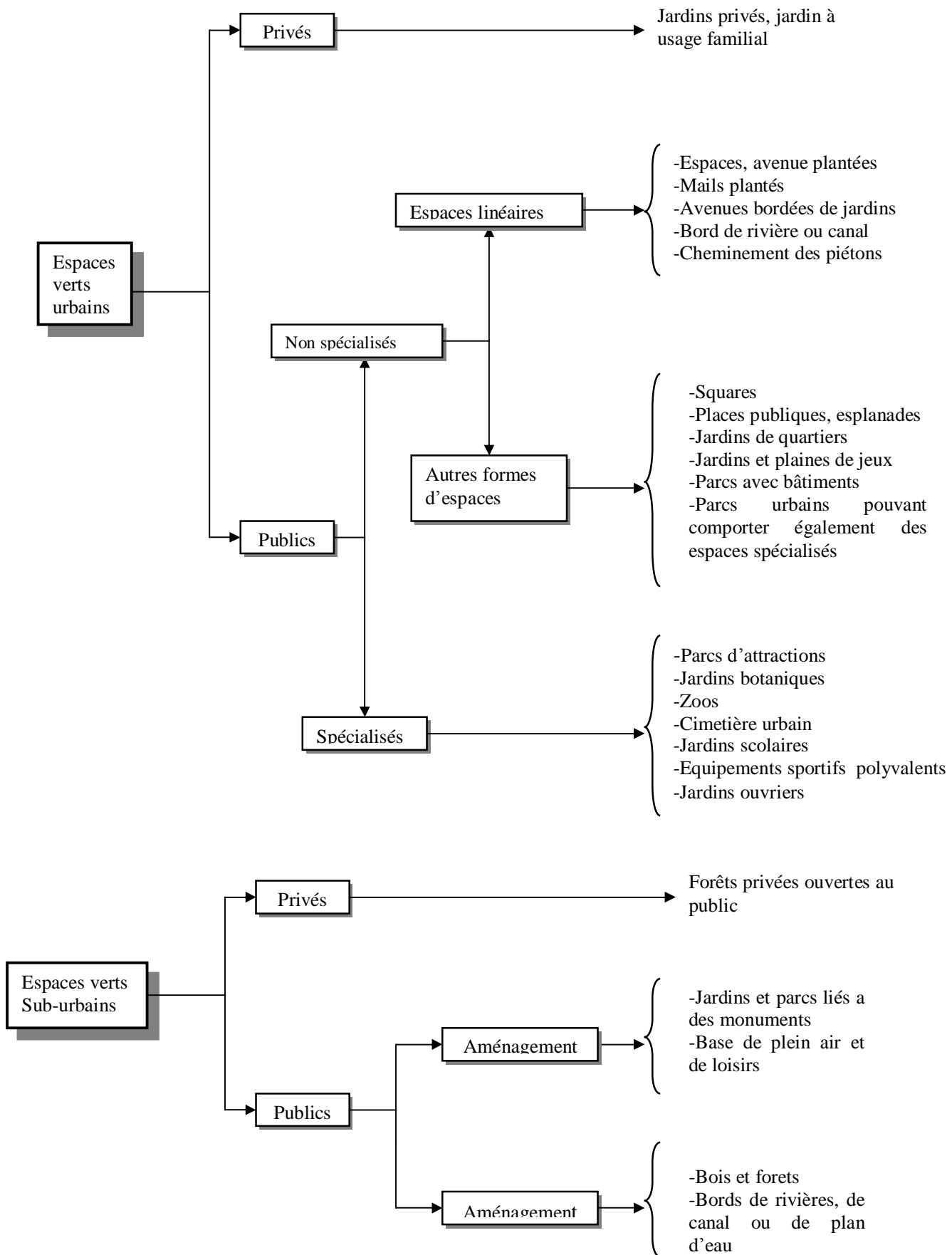


Figure n° 8 : Typologie des espaces verts

Source: Muret. Allain, Sabrie, (1987).

I-1-2-1- Arbres et arbustes :

Arbres et arbustes sont des composantes importantes pour l'aménagement des espaces verts. La multiplicité de types et d'essences est un atout et une nécessité pour les aménageurs afin de mieux concevoir les paysages urbains relatifs à chaque région, plus encore chaque lieu.

Les caractéristiques qui concernent la taille sont importantes compte tenu d'une utilisation rationnelle des arbres et arbustes en milieu urbain. Si la taille des arbres dépassent généralement les dix (10) mètres, celle des arbustes est inférieure à trois (3) mètres. Quand aux arbrisseaux, ils peuvent atteindre jusqu'à sept (7) mètres. La taille détermine le type d'utilisation qu'il soit dans les jardins, alignements ou autre ou, groupées ou isolées.

La densité des frondaisons est un autre facteur intervenant dans le choix de ces végétations. En effet le type et la densité des feuillages d'arbres influe sur le degré de leur perméabilité aux bruits, à la lumière et même à la vision. Ils peuvent être aussi utilisés en tant qu'écran contre les différentes nuisances urbaines.

D'autres facteurs tels que l'âge, l'enracinement, la silhouette, etc. ne sont pas à négliger. Au contraire ce sont des éléments qui peuvent guider à un choix pertinent de ces végétaux et leurs emplacements dans la ville.

I-1-2-2- Les haies :

Les haies sont des végétaux qui servent en tant qu'écran de verdure pour la protection et la séparation entre les espaces. Elles peuvent ainsi remplacer des murs et des clôtures.

Les types de haies les plus courantes sont :

ØLes haies taillées : elle sont plantées de façon resserrée et peuvent atteindre jusqu'à deux (2) mètres de hauteur.

ØLes haies vives : utilisées comme écran, elles sont réalisées de différentes plantations à caractère dense. Pour avoir un massif intéressant il faut avoir 2/3 de plantes à feuillages caducs pour 1/3 à feuillages persistants.

I-1-2-3-Fleurs et plantes grimpantes :

Les fleurs jouent un rôle important dans l'esthétique des espaces publics urbains. Leurs utilisations sont assez vastes en ville. L'infinie variété de fleurs offre la possibilité d'avoir des plantes dont la floraison s'étale sur toute l'année.

Le choix des couleurs est très important pour avoir des parterres réussis. Non seulement il faut harmoniser les couleurs des fleurs entre elles, à la limite toutefois, de trois couleurs.

Les rosiers constituent les plantes les plus utilisées et ce pour plusieurs raisons :

- leurs coût d'entretien relativement plus faible ;
- leurs durées de vie plus longue ;
- Ils fleurissent six (6) mois par ans.

Les plantes grimpantes qui sont des végétaux à floraison, sont peu utilisées en milieu urbain alors qu'ils présentent de nombreux avantages. Elles peuvent être utilisées pour masquer des parois minérales désagréables à voir, sur des pergolas, en façades de bâtiments ou tout simplement comme gazon.

En sus de leurs aspects esthétiques, les plantes grimpantes peuvent être utilisées partout en ville, même dans les endroits où il est impossible d'utiliser les autres types de végétaux.

I-1-2-4-L'enherbement :

C'est l'un des types de végétaux les plus répandus et ce, sous forme de pelouses ou de gazons. Ces derniers sont la composante la plus courante en ville. De 3 à 5 cm de hauteur, le gazon a l'aspect uniforme et homogène. Mauvais entretien et usage intense auront des conséquences graves sur son état. Les pelouses par contre ont un entretien plus facile et moins coûteux que celui du gazon.

I-1-3- Rôles des espaces verts urbains

La végétation spontanée ou rapportée qui s'y développe est indéniablement une composante dynamique de tout aménagement. Ses rôles tant au niveau économique que social, sont primordiaux.

I-1-3-1- Le rôle écologique :

Ø L'épuration chimique :

Les rejets dans l'air de monoxyde de carbone, dioxyde de soufre, d'ammoniac, d'oxyde d'azote, de fluor, etc. ont de nombreuses origines : foyers domestiques et industriels, transport...etc.

La végétation des espaces verts contribue à l'épuration et à la réduction du taux de CO² par l'intermédiaire de la fonction chlorophyllienne (lors de l'activité photosynthèse, un hectare enherbé retient 1000 m³ de carbone provenant de 2400m³ de CO² absorbé)²⁸. De même, grâce à leur métabolisme, les végétaux fixent des gaz nocifs tels que l'anhydride sulfureux.

Cependant la capacité des végétaux à épurer l'atmosphère est plus faible dans les zones fortement polluées du fait d'une surcharge d'éléments nocifs. L'excès d'éléments toxiques dans le milieu aérien peut entraîner le dépérissement du végétal (pluies acides dues principalement aux oxydes d'azote et dioxyde de soufre).

Au niveau du sol, les structures végétales de type haie, constituent d'excellents régulateurs, en absorbant tout ou une partie des produits phytosanitaires utilisés en excès sur les parcelles cultivées (engrais, pesticides), limitant ainsi les problèmes de pollution de sols, de rivières ou de nappes phréatiques.

ØL'épuration bactériologique :

La teneur en particules microbiennes est variable selon les zones d'habitation. Les végétaux, en fixant les poussières et en sécrétant des substances à propriétés antibiotiques, contribuent à la diminution de la teneur en germes microbiens de l'air.

²⁸ In Ababsa (M-A): Diagnostic et perspectives des plantations urbaines dans la ville d'El Khroub (Constantine), Mémoire de fin d'étude département des sciences de la nature et de la vie (2003)

ØLa fixation des poussières :

En retenant les poussières sur le feuillage, les végétaux participent à la purification de l'air. Cependant, pour que cette action soit efficace il ne faut pas que les végétaux soient surchargés, ce qui suppose une surface en espaces verts et un volume de végétation suffisant (les végétaux arborescents fixent environ 50 tonnes de poussières par an et par hectare).

ØLa thermorégulation :

Les espaces arborés favorisent également un abaissement des températures d'où un rafraîchissement de l'ambiance et une augmentation de l'humidité relative de l'air (un hectare de forêts rejette dans l'atmosphère 30 tonnes d'eau par jour).

La baisse de température entraîne des mouvements d'air descendant, compensant la circulation ascendante de l'air au niveau des zones bâties.

En l'absence du vent, ces mouvements évitent la formation et la stagnation des masses d'airs pollués, qui se forment au-dessus des villes et qui constituent un bouchon empêchant le flux d'air frais.

Les divers aménagements basés sur le végétal ou l'eau, assurent des rôles biologiques essentiels à la conservation de la biodiversité végétale, par la présence d'une plurispécificité dans les différentes strates, et animale par les fonctions d'habitat, de refuge, de repos, d'alimentation et de lieu, support de la reproduction.

I-1-3-2- L'amélioration de la qualité du cadre de vie :

ØLe rôle psychologique :

Les espaces verts urbains favorisent le maintien de l'équilibre psychique et psychologique de l'être humain. Des études approfondies (GRAHN)²⁹ montrent que les moments passés au grand air ont une fonction curative réelle pour les patients et les résidents des hôpitaux, des hospices de vieillards et de maisons de repos. Les

²⁹ In Ababsa (M-A): Diagnostic et perspectives des plantations urbaines dans la ville d'El Khroub (Constantine), op.cit, p48.

individus dormaient mieux, avaient besoin de moins de médicaments, étaient moins agités et beaucoup plus loquaces.

Une théorie a été élaborée par KAPLAN sur le rapport entre l'attention de l'homme et son cadre de vie, indiquant que la végétation et la nature renforcent notre attention spontanée et permettent à notre système sensoriel de se détendre et aiguisent notre concentration.

ØLe rôle décoratif :

Le rôle décoratif d'un aménagement accompagne et complète en général la fonction utilitaire. Le rôle fondamental d'embellissement, par l'utilisation des végétaux, de minéraux et de l'eau se retrouve bien entendu dans les aménagements paysagers spécifiques comme les jardins ou parcs d'ornements, mais également dans des conceptions plus naturelles (végétation de berges) ou plus rigides (autoroutes, immeuble).

ØLe rôle de masque :

Contre l'environnement disgracieux et déplaisant, les solutions pour la constitution d'une isolation visuelle sont diverses et basées essentiellement sur le choix des végétaux ou des modifications de relief (vallonnements).

ØLe rôle d'isolation phonique :

La lutte contre le bruit permet de réduire un certain nombre de troubles psychologiques (gêne, perturbation), physiologique (perte d'audition, fatigue) et fonctionnels (interférence sur l'activité exercée) chez l'homme. Si les dispositifs comme le talus, murs paysagers ou écrans imperméables se révèlent les plus efficaces, les écrans végétaux, dès lors qu'ils sont suffisamment hauts et larges, jouent également un rôle non négligeable dans la lutte contre le bruit (une végétation dense de 10 m d'épaisseur, sur une surface plane, réduit le bruit de 1 DB).

Le merlon planté (butte de terre surmontée de végétaux) semble être actuellement la solution offrant les meilleurs résultats en atténuant les bruits, pour une

emprise au sol relativement limitée, tout en conservant un aspect paysager et esthétique de qualité.

I-2-Les places publiques :

Les places publiques sont des lieux indissociables de la ville où elles sont souvent considérées comme le négatif des constructions. Beaucoup de ces villes se sont développées à partir de ces places qui jouent un rôle prépondérant dans leurs structures urbaines.

Du mot latin *plarea* qui signifie rue large ou place, les places sont définies comme des lieux découverts et bordés de maisons ou de monuments. Pour Bertrand et Listowski la place est un large espace découvert auquel aboutissent plusieurs rues de la ville. Ils continuent en affirmant qu'ils sont aussi un endroit où ont lieu les prises d'armes et les défilés.

Toujours selon ces mêmes auteurs la place est considérée d'un côté comme un espace "convergent", c'est-à-dire ayant des éléments internes susceptibles d'attirer des citoyens, et un espace "divergent" qui impose une certaine relation aux structures urbaines alentour (tracé des rues, localisation des commerces, itinéraire des transports publics, flux de circulation, etc.) et qui suppose que le passant prenne conscience des relations de la place avec le reste du quartier, voire avec l'agglomération entière.

Palladio les considère comme un grand espace vide par le moyen duquel on puisse jouir de l'aspect de quelques super édifices. C'est donc un espace de forme géométrique, ouvert autour duquel sont implantés plusieurs constructions et édifices avec souvent une architecture monumentale. Ces espaces sont appelés à connaître de vie et d'animation.

I-2-1- Les différents aspects des places publiques :

Cette composante de l'espace urbain est un lieu qui possède plusieurs qualités et abrite diverses fonctions de la vie urbaine. La forme, l'esthétique qu'elle dégage, les activités qui s'y déroulent, les symboles qu'elle reflète, etc. sont des facteurs qui font de la place publique un endroit fonctionnel et formel, mais plus encore ils lui confèrent

un aspect émotionnel et informationnel. Les places publiques peuvent être perçues et vécues de différentes manières.

I-2-1-1- L'aspect fonctionnel de la place :

Les citoyens portent leur choix généralement sur des endroits où la vie urbaine est pleinement exprimée. La place publique est l'un des lieux de la ville les plus fréquentés. Cela peut être observé par les différentes activités qu'elle abrite lesquelles sont liées à la culture, au commerce, à la politique ou à la religion.

« Née de la nécessité de se rassembler devant le siège du pouvoir, devant le temple, ou dans les lieux du commerce, la place devient un support des fonctions essentielles de la cité : l'échange la rencontre au sens le plus large du terme ».³⁰

En effet, ces fonctions permettent à la place d'exister et de fonctionner correctement. Une place qui englobe plusieurs fonctions en même temps est généralement plus fréquentée qu'une autre qui en possède moins. Ceci fera d'elle un lieu qui attire les gens, un lieu de sociabilité et de vie collective.

I-2-1-2- L'aspect formel de la place :

Les places dans la ville jouent un rôle de repère du fait qu'elles sont souvent situées sur des points de convergence. Donc leurs formes sont aussi importantes que les activités qu'elles abritent. Elles ont une forme purement géométrique ou non, grandes ou petites, plates ou en pentes, etc., cela dépend de plusieurs critères.

La situation qu'occupe une place dans le tissu urbain d'une ville influe sur la forme qu'elle pourra prendre. La morphologie du site est un autre élément à prendre en considération lors des opérations d'aménagement. La forme d'une place ou placette peut dépendre tout simplement – et c'est souvent le cas – des goûts esthétiques du concepteur.

³⁰ Bertrand (M-J) et Listowski (H) : Les places dans la ville, op.cit, p1

Les jeux de lumières et d'ombres, les textures des façades des immeubles, la hauteur des constructions entourant la place, etc. sont autant d'éléments intervenant sur sa forme. « Moins que l'étendue au sol, c'est la relation entre les dimensions horizontales et verticales qui déterminent la taille d'une place »³¹.

On peut dire que les formes des places publiques sont liées à la lecture que peut avoir chacun de nous d'un espace donné et des ambiances dans ce lieu. En effet une place remplie de monde paraîtra sûrement plus petite que lorsqu'elle est vide. Les paysages perçus à travers différents parcours dictent notre lecture de la forme d'une place.

I-2-1-3- L'aspect émotionnel :

A travers les différentes sensations et réactions psychologiques qu'elle procure chez les usagers, la place possède un aspect émotionnel. En effet la pratique de cet espace sous différentes formes que ce soit promenade, flânerie ou même faire des courses, seul ou accompagné, crée des sentiments de plaisir, de convivialité et parfois de gêne.

Les éléments qui composent les places publiques ont aussi une influence importante sur l'état psychologique des gens. La présence de végétaux et de l'eau modifie considérablement nos sensations dans une place en créant des microclimats spécifiques. Sa pratique le jour est totalement différente de celle la nuit sous des lumières artificielles.

I-2-1-4- L'aspect informationnel :

La place est aussi un espace informationnel. Le caractère publicitaire de la place ne doit pas être négligé. C'est par rapport à cet élément que des usagers ont tendance à préférer une sur l'autre. La signalétique dans ces espaces est une autre source d'information ; elle nous renseigne sur une partie de la ville et nous guide à travers ses quartiers. La communication dans les places fait partie de l'information dans ces lieux.

³¹ Bertrand (M-J) et Listowski (H) : Les places dans la ville, op.cit, p 9

Ces critères nous donnent un aperçu de ce que doit être une place. Sa position et ses rôles font d'elle un élément important dans la composition urbaine. Ils contribuent à créer des places pleines de vie comme elles l'étaient autrefois.

I-3- La circulation dans l'espace urbain :

La circulation constitue la fonction la plus importante de l'espace urbain. Les espaces publics sont les lieux de circulation des individus, mais aussi celle des biens. Cela est assuré par différents types de voiries ; rues, ruelles, cheminements, etc. Plus récemment, de nouvelles formes sont apparues afin de répondre aux nouvelles exigences qu'à connues le développement industriel au 19^{ème} siècle et l'apparition de la voiture. On parle alors de routes, autoroutes urbaines, autorues, etc.

Le terme voirie regroupe l'ensemble des différentes voies de circulation destinées aux différentes formes de mobilité dans l'espace de la ville. On peut, alors, distinguer trois (3) types de circulation dans l'espace urbain :

- Circulation mécanique : réservée seulement aux transports mécaniques ;
- Circulation piétonne ;
- Circulation mixte.

I-3-1- Les rues :

Le mot rue vient du latin « ruga » qui signifie chemin bordé de maisons ou de murailles dans une agglomération. Elle peut abriter différents types de commerces.

« La rue est :

- un espace de circulation dans la ville et structure ses quartiers. Elle dessert les logements et les lieux d'activités économiques ;
- un espace d'échanges (commerciaux, relationnels...) »³².

« La rue constitue un endroit commun où se déroule les tractations commerciales, échanges sur des affaires avec les voisins et où se développent des opérations de police. De là on observe, on dénonce les délits... L'identité de la cité se découvre

³² www.wikipedia.fr

dans la rue à travers des fêtes religieuses, privées ou publiques. C'est alors l'occasion de montrer que l'on est un bon citoyens ». ³³

Selon Choay (F), la rue est considérée comme « un élément essentiel de toutes les cultures urbaines, depuis l'antiquité, elle y présente des aspects et y joue des rôles différents ».

La rue abrite différents types de mobilité et de déplacements en fonction des besoins des usagers :

- rue piétonne ;
- bande réservée aux utilisateurs de vélos ;
- chaussée pour les véhicules mécaniques qui comporte des aires réservées aux transports publics;
- éventuellement, des rails pour le tramway.

I-3-2- Les ruelles :

Généralement plus étroites que les rues où elles peuvent avoir une largeur inférieure à 1m, les ruelles sont des voies d'accès secondaires. Parfois elles sont inaccessibles lorsqu'elles sont obstruées par des clôtures ou des jardins. Dans les anciens tissus, elles abritent plusieurs activités commerciales et participent à l'animation de ses quartiers. Elles sont le support de la vie urbaine.

I-3-3- Avenues et boulevards :

Ces artères constituent tout d'abord des lieux de promenade et de rencontres avant d'être de simples rues de passage. L'avenue qui est une large voie urbaine bordée de plantations, est « une création de l'âge classique (Versailles par exemple) qui accueille la circulation des carrosses, les défilés militaires, les fêtes urbaines... » ³⁴. A Paris, Haussmann créa tout un système d'avenues dont les champs-Élysées qui seront par la suite imités dans le monde entier.

³³ Sebiolotte (V) in Toussaint (J-Y) et Zimmermann (M) : User, observer, programmer et fabriquer l'espace public, op.cit p 24.

³⁴ Merlin (P) et Choay (F) : Dictionnaire de l'urbanisme, op.cit,p 24.

Signifiant autrefois le terre-plein d'un rempart, la notion de boulevard a évolué pour devenir ce qu'elle est aujourd'hui c'est-à-dire une large voie de circulation. C'est aussi un espace destiné à la promenade "c'est un lieu où l'on va, un peu à la manière du "corso" italien ou des "ramblas" espagnoles, avec ses trottoirs plantés, ses contre-allées occupées par des terrasses des grands cafés"³⁵.

I-3-4- Les trottoirs :

Après une brève apparition dans la ville romaine où il fut utilisé pour la protection des piétons de la circulation des véhicules de l'armée, le trottoir disparaît pour réapparaître en milieu urbain lors de l'avènement du carrosse. A Paris, par exemple, ce n'est qu'en 1781 qu'il fut réalisé.

Les trottoirs qui étaient de dimensions réduites dans les anciens tissus, trouvent leurs places dans les nouveaux boulevards et avenues où ils expriment et révèlent l'architecture du lieu. Ce sont les lieux où se promènent les citadins dans leur ville. Ces « espaces latéraux, légèrement surélevés ne bénéficient d'aucun aménagement spécifique ». En effet, le trottoir s'est vu marginalisé et concéda une bonne partie de son espace au trafic et aux panneaux d'affichages.

Néanmoins, on note un regain d'intérêt de cette composante de l'espace public. Les trottoirs sont de mieux en mieux étudiés afin de les adapter aux différentes catégories d'usagers. La végétation y est introduite par le biais de plantations d'alignements arbres. Les revêtements des sols sont de plus en plus innovants avec des matériaux et des couleurs variées.

I-3-5- Les aires de stationnement :

Une aire de stationnement est l'espace aménagé pour stationner des véhicules. Elle peut être sur la voie publique, en souterrain ou à l'intérieur d'un immeuble (parking étagé). L'aire de stationnement se devise en plusieurs emplacements réservés au stationnement des voitures et dont la surface avoisine en général les 25m².

³⁵ Mangin (D), Panerai (Ph): le temps de la ville: l'économie raisonnée des tracés urbains, Versailles (1988).

On peut distinguer quatre (4) types de stationnement en ville :

- le stationnement diurne, c'est celui lié au travail. Il consomme beaucoup d'espace surtout au centre ville ;
- le stationnement temporaire ;
- le stationnement pour les livraisons des marchandises ;
- le stationnement nocturne, réservé généralement aux habitants.

Le stationnement constitue une fonction qui consomme beaucoup d'espace dans les lieux publics. A titre d'exemple, il occupe 32% du centre de la ville de Los Angeles. De ce fait, certaines villes se sont tournées vers l'implantation de parkings de dissuasion près des gares afin de dissuader les usagers de voitures à opter pour les transports publics au lieu de les orienter au centre ville.

I-3-6- Hiérarchisation des voies :

Les voies de circulation peuvent être classées suivant les catégories suivantes :

a- Les voies primaires : en général elles relient deux (2) villes entre elles, ou bien deux (2) quartiers d'une très grande agglomération. Elles sont traitées en autoroute.

b- Les voies secondaires : Ce sont les autoroutes urbaines, les pénétrantes, les autorues. Elles relient le centre à la périphérie ou contournent soit une partie de la ville, soit sa totalité. Le calcul du trafic doit être étudié d'une façon approfondie afin de réaliser tel ou tel route à voie secondaire ;

c- Les voies tertiaires : on peut distinguer deux types (2) de voies tertiaires, celles qui desservent le quartier et celles desservant l'îlot.

Les premières sont des rues où la vitesse maximale autorisée ne dépasse pas les 45 km/h et ce, pour des raisons de sécurité et de tranquillité des citoyens. Généralement de largeur réduite par rapport aux premières catégories : il faut éviter lors de la conception que ces rues, ne deviennent des voies secondaires.

Les voiries de desserte de l'îlot sont plus modestes « ...la largeur de la chaussée est de 3 m. Ce sont des rues faites pour rouler lentement »³⁶, pour assurer la sécurité lors des sorties vers les autres types de rues et celle des habitants.

Longtemps, les rues étaient celles des piétons, mais avec le développement des moyens de transport, elles se sont déplacées sur les cotés des voies de circulation où les trottoirs sont devenus les supports. Depuis, d'autres aménagements se sont développés pour les piétons.

I-4- Le mobilier urbain :

Le terme mobilier urbain est apparu dans les années 1970, « son apparition révélant une première réaction devant l'accumulation hétéroclite des constructions et des objets fonctionnels dans l'espace urbain »³⁷. Le mobilier urbain ou « composant urbain »³⁸ est défini comme l'ensemble des éléments ou plutôt les objets qui composent, les espaces publics urbains. Ils sont à caractère utilitaire et servent soit à une fonction précise, soit comme décor, et dans ce cas ils participent à améliorer l'aspect des paysages urbains.

« Les composants urbains, ne sont pas des équipements destinés à être posés dans des territoires administratifs donnés, mais des outils d'aménagement de l'espace collectif dont l'assemblage avec d'autres équipements permet de mettre en scène l'espace collectif »³⁹

En effet l'aspect que peut avoir un jardin, une place ou une rue dépend de la diversité des objets qui existent sur ces lieux. Cette variété du mobilier urbain nous ramène à en citer ceux qui nous semblent les plus courants :

³⁶ Blachère (G) : vers un urbanisme raisonné, Ed Eyrolles, Paris (1968), p 105

³⁷ Merlin (P) et Choay (F) : Dictionnaire de l'urbanisme, op.cit 223.

³⁸ Sablet De (M) : des espaces urbains agréables à vivre places, rues, squares et jardins, op. p 161

³⁹ Idem

I-4-1- L'éclairage public :

L'éclairage public est une des dimensions de l'urbain qui n'est pas prise à sa juste valeur par les concepteurs et même les gestionnaires. En effet, pour eux l'éclairage public se résume à assurer uniquement la sécurité la nuit. Cette négligence est ressentie lors des opérations de conception d'aménagements urbains où elle figure à travers l'emplacement de quelques lampadaires. « L'éclairage des voies urbaines est aujourd'hui, en France, le parent pauvre de l'aménagement urbain »⁴⁰

L'éclairage public doit assurer l'épanouissement nocturne de la ville en prenant en charge le bon déroulement des différentes activités diurnes que peuvent exercer les citoyens. C'est ainsi que créer des paysages urbains différents en mettant en valeur le tissu urbain et lui conférer une nouvelle image donnera à la ville une nouvelle lecture sous les différents jeux de lumières.

Selon Sablet De (M) l'éclairage en milieu urbain doit favoriser :

- la mise en évidence des éléments signalétiques ;
- le fonctionnement des lieux de vie (places, espaces de loisir, points de rencontres et diverses autres activités) ;
- la valorisation des points remarquables (façades, monuments, etc.) ;
- l'animation d'activités ludiques et de loisirs
- la clarté des zones de conflits.

Néanmoins, l'utilisation de l'éclairage public est fonction de plusieurs critères. La fonction du lieu, son importance par rapport aux espaces adjacents et sa morphologie sont des éléments à prendre en considération et étudiés de façon à adapter l'éclairage propice à chaque lieu. C'est dans ces cas que concepteurs et aménageurs doivent intervenir par leurs connaissances et les techniques acquises, pour créer des ambiances favorables à la vie nocturne.

I-4-2- Signalisation dans l'espace public :

La signalétique dans l'espace public se définit comme étant l'ensemble des

⁴⁰ Merlin (P) et Choay (F) : Dictionnaire de l'urbanisme, Paris (1988), p233

signes et symboles qui expliquent et permettent à l'individu de s'orienter afin de se déplacer d'un point à un autre. Le système d'information consiste à avoir repères sur le lieu sur lequel on se trouve ainsi que ses alentours.

Selon Sablet De (M) une bonne signalétique doit trouver l'équilibre optimum entre deux (2) nécessités contradictoires :

- Offrir un nombre suffisant d'informations pour permettre de se repérer ;
- Limiter l'inflation de la signalisation.

De ce fait, elle doit être étudiée de façon plus ou moins approfondie et ne pas être prise à la légère, vu qu'il s'agit d'éléments qui composent l'espace extérieur où nous évoluons quotidiennement.

Le repérage dans les anciennes agglomérations était relativement facile par rapport à nos jours. On pouvait aisément identifier le trajet qu'on devait emprunter pour se rendre à un endroit précis. Un édifice ou un monument, une forme ou tout simplement une plaque au coin de la rue, jouaient pleinement leur office.

Aujourd'hui, à l'ère de la modernité et du développement, les choses ont changé. Dans les nouveaux ensembles, on peut voir des cités qui dépassent souvent les milles (1000) logements. Ces quartiers ont des formes et des couleurs identiques qui se répètent. De plus, les panneaux de signalisations ne sont réservés qu'aux automobilistes. C'est l'anonymat urbain.

II- Les principaux acteurs de l'espace public :

L'intervention sur les espaces publics urbains concerne de multiples acteurs à différents niveaux. En effet les espaces publics sont conçus, réfléchis, construits, aménagés, pratiqués, etc. et même souvent détruits par ces acteurs qui représentent une composante essentielle de l'espace public.

« En ce qui concerne les espaces publics, nous distinguons quatre types d'acteurs étroitement interdépendants : les acteurs économiques, les acteurs politiques, les professionnels de l'espace et les habitants-usagers-citoyens ». ⁴¹

Même si les acteurs économiques, politiques et les professionnels dominent l'espace public, ce sont les habitants-usagers-citoyens qui jouent le rôle le plus important, ces espaces étant réalisés pour eux.

II-1 Les acteurs économiques :

Les acteurs économiques ont un rôle important dans la dynamique des espaces publics. Ce sont essentiellement les propriétaires fonciers, les investisseurs et les entrepreneurs. Néanmoins, leur rôle est de plus en plus contesté et ce par crainte d'une éventuelle main mise du privé sur le public.

II-2- Les acteurs politiques :

De différents niveaux d'appartenance au pouvoir politique, ces acteurs suscitent des décisions envers le choix des acteurs économiques. Les décisions peuvent aller de l'accompagnement jusqu'à la contestation. Ces représentants du pouvoir décisionnel et même du peuple sont censés veiller sur le bien être des citoyens et leur environnement et ce, en prenant en charge leur besoins et préoccupations en dehors du logement.

II-3- Les professionnels de l'espace public :

Il s'agit là des maîtres d'œuvres les plus courants. Leur rôle est plus stratégique par rapport aux précédents acteurs. De ces professionnels de l'espace public on à :

II-3-1- Les urbanistes :

La multitude d'acteurs qui font ou touchent au domaine de l'urbanisme, font en sorte que le profil de l'urbaniste reste un peu flou. L'urbanisme se distingue par rapport aux autres disciplines par sa vision globale et synthétique de la ville.

⁴¹Bassand (M), Compagnon (A), Joye (D), Stein (V) : Vivre et créer l'espace public, op.cit, p16.

Cependant les urbanistes ont tendance à être des adeptes des procédures réglementaires. Leurs planifications sont souvent faites à l'échelle des planches qu'ils dessinent. Elles perdent la réalité du terrain en ce qui concerne les besoins des usagers. De nombreuses tentatives d'aménagement d'espaces publics tels que jardins, places, etc. dans les nouvelles agglomérations sont restés de simples vides.

II-3-2- Les architectes

Bien que les espaces publics relève de leur domaine, les architectes ont très souvent concédé ces lieux des villes aux mains d'autres disciplines tels que les ingénieurs. Jeux de volumes ou de couleurs, typologie symbolisant mémoire historique ou autre signification, sont autant d'éléments du domaine de l'architecture qui participent à la structuration de l'espace urbain et en font un site agréable à vivre.

Néanmoins, ces architectes qui portent en eux le sens de l'innovation ont tendance à réfléchir leurs œuvres d'une façon indépendante de leurs environnements urbains. Cela s'est traduit par une addition de belles réalisations qui n'épousent pas la cohérence de l'ensemble urbain.

Nonobstant ces contraintes, les architectes sont pratiquement les seuls à avoir proposé des œuvres plus ou moins intéressantes qui visent à améliorer la qualité des espaces publics. De plus, ils sont les plus aptes à diriger des équipes pluridisciplinaires pour un éventuel travail de groupe.

II-3-3- Les paysagistes

Les paysagistes sont pratiquement les seuls à donner de l'importance aux processus vivants de la ville. En effet la végétation constitue leur domaine de prédilection où elle est employée tantôt à des fins écologiques tantôt pour des buts purement esthétiques et ornementaux. Leur esprit naturaliste les pousse souvent à surestimer l'impact du végétal et à omettre les besoins psychiques des citoyens.

Ne disposant pas de grands moyens « Ils sont, à tort, plutôt cantonnés dans le rôle d'enjoliveurs sanitaires et romantiques d'un bétonnage approximatif... »⁴².

⁴²Sablet De (M) : des espaces urbains agréables à vivre places, rues, squares et jardins, op.cit, p76.

Toujours est-il que leur contribution reste d'une grande importance dans le domaine du traitement des espaces urbains.

II-3-4- Les ingénieurs

« ...Ce sont eux qui marquent le plus la physionomie de l'espace collectif »⁴³. Leurs compétences sont généralement très limitées du point de vue aménagement et esthétique. Cela est dû à leur formation portée beaucoup plus sur les techniques quantifiables ce qui les rendait « réticents à intégrer le flou qui préside aux phénomènes vivants lesquels sont la moelle de l'espace public »⁴⁴.

Occupant souvent des postes de décideurs, leurs conceptions sont portées plus vers les réseaux de routes. Ce qui implique qu'ils ne prennent jamais de décisions risquées envers leur hiérarchie.

II-4- Les associés des maîtres d'œuvres :

Ces acteurs sont rarement consultés ou mis à contribution lors des processus de conception des espaces publics urbains. Sociologues et géographes sont ceux qui collaborent le plus avec les maîtres d'œuvres courants. Leurs analyses sont d'une grande importance. Elles permettent une meilleure utilisation de l'espace et contribuent à exprimer une vision prospective, ce qui permettra une meilleure anticipation sur les futurs projets.

Tandis que les géographes s'intéressent plus à tout ce qui peut contribuer à la formation matérielle de l'espace, les sociologues sont plutôt tournés vers la compréhension des interactions sociales et des différents rapports qui s'y établissent. Leur intérêt est porté beaucoup plus vers le quotidien des citoyens que par la proposition d'aménagements d'espaces.

Parmi ces associés on citera aussi les artistes plasticiens qui participent par leurs œuvres à façonner le paysage de la ville. Leur sens créatif et leur imagination pourront être au service de l'image de la ville sans pour autant modifier la vie urbaine.

⁴³Sablet De (M) : des espaces urbains agréables à vivre places, rues, squares et jardins, op.cit, p75.

⁴⁴ Idem.

Animateurs et travailleurs sociaux, sont des acteurs à ne pas négliger car ils sont très souvent au contact des citoyens. Ils peuvent être une source importante pour mieux adapter les espaces publics à leurs usagers.

II-5- Les habitants-usagers-citoyens (HUC)⁴⁵ :

La différence entre habitants, usagers et citoyens se résume dans les rapports que peut entreprendre chacun d'eux avec l'espace. Les habitants ont tendance à s'approprier l'espace, quant aux usagers c'est par rapport aux différents services qu'ils se définissent, par contre les citoyens se posent comme responsables de la gestion des dynamiques urbaines.

Même s'ils sont distincts, les trois catégories sont interdépendantes. La complexité de ces acteurs est confirmée par les usages qu'ils peuvent avoir de l'espace. En effet leurs pratiques, usages et même leurs attitudes changent selon les critères d'âge, de sexe, de catégorie sociale, etc.

Par leurs utilisations des différents espaces publics, les HUC sont considérés comme un baromètre sur qui on peut lire le degré de succès d'un espace donné. Leurs réactions ou attitudes vis-à-vis d'un espace créé peuvent aller de l'enthousiasme à l'indifférence totale et parfois à la protestation.

III- Aspirations et besoins des citoyens :

Les aspirations et les besoins que peuvent exprimer les citoyens sont aussi nombreuses que les personnes qui rentrent dans l'usage et la pratique des espaces publics. De plus, ces besoins changent d'un être à l'autre.

Dans son ouvrage, Sablet De (M) a essayé d'énumérer quelques unes dont les plus importantes sont :

III-1- Déplacements et circulation :

L'une des fonctions essentielles que doivent remplir les espaces extérieurs urbains est d'assurer la circulation des individus. Le développement industriel est

⁴⁵Bassand M, Compagnon A, Joye D, Stein V : Vivre et créer l'espace public, op.cit.p17

l'essor technologique ont vu apparaître à chaque fois de nouveaux modes de déplacements.

La voiture constitue le moyen de déplacement qui a marqué le plus l'espace urbain. Ses avantages ont fait d'elle le moyen de transport préféré dans la ville. Cela implique que les aménagements récents étaient au service du véhicule particulier.

Les piétons sont les plus touchés par l'envahissement de l'espace urbain par la voiture. Marche, promenades, flânerie, etc. sont autant de modes de déplacements au sein de la ville qui se sont réduits considérablement. De plus, vient s'ajouter le problème des personnes à mobilité réduite qui trouvent beaucoup plus de gêne lors de leurs déplacements.

III-2- Les activités économiques :

Cette fonction de l'espace public se voit de plus en plus rare et tend à disparaître du fait de la disparition de certaines activités. En effet, les espaces publics abritaient autrefois les différents souks et marchés de la ville. Une ambiance spécifique régnait dans les cités. Cette animation commerciale se double d'une animation culturelle et festive combinée parfois à des manifestations sociales et civiques.

Petits commerçants, artisans, etc. animaient cet espace et offraient aux citoyens non seulement ce dont ils avaient besoin, mais aussi donnaient vie aux différents quartiers. Rues et ruelles étaient le théâtre de ces activités. Malheureusement, ces activités ne font plus le poids devant le l'essor économique et se voient chassées de leurs lieux. C'est tout un mode de vie qui est emporté. L'espace public se vide d'une des fonctions qui lui permettait de vivre.

III-3- Les relations sociales :

L'espace public constitue le lieu privilégié où peuvent se développer des rapports entre différents usagers. Ce sont des lieux où peuvent être en contact diverses catégories sociales ; hommes, femmes pauvres, riche, handicapés, etc.

« ces espaces de liberté permettent aussi une sociabilisation douce »⁴⁶. Ces espaces sont le champ de différents types de relations. Elles peuvent être des démarches individuelles ou collectives, sous forme de rencontres programmées mais bien souvent dues au hasard. Marche, jogging, promenade, etc. sont de nombreux moyens pratiqués dans l'espace public et qui peuvent favoriser de multiples formes de contact.

L'espace public est aussi un lieu où échanges culturels, spectacles, expositions, etc. trouvent leurs places. C'est un espace d'expression, on peut y défendre une cause, revendiquer des droits, exprimer une opinion, etc. La communication et l'information sont autant d'autres facteurs intervenant sur les rapports entre les gens et qui se déroulent dans l'espace public.

Ces différents types d'activités socioculturelles font que les espaces publics sont les lieux par excellence où peuvent s'épanouir plusieurs sortes de relations entre les citoyens. Le lien social est pleinement affirmé et on peut y voir le degré de sociabilité dans une ville à travers ses espaces publics.

III-4- La satisfaction des besoins sensoriels et psychologiques :

Ce sont les différents sentiments que procure un espace donné à ses usagers. En effet, l'homme par sa nature cherche toujours à se mettre dans des situations de confort émotionnel. L'environnement physique est un des éléments qui influe sur son comportement psychologique en lui procurant des sensations différentes.

Ce confort qui peut être exprimé par le fait d'être dans un lieu tranquille et qui a une bonne situation, produit chez l'usager un sentiment de bien être. Cette sensation se dégage aussi par le fait d'être au contact de choses familières qui, par la suite, engendrent confiance et sécurité à la personne. « « Les gens se sentent plus à l'aise quand ils se trouvent dans une zone calme, tout en sachant qu'ils ont en tout temps la possibilité de vite entrer en contact avec d'autres personnes en cas d'urgence, d'ennuis, de faiblesse physique inattendu...etc. »⁴⁷.

⁴⁶Sablet De (M) : des espaces urbains agréables à vivre places, rues, squares et jardins, op.cit, p 50

⁴⁷ Bertrand (M-J), Listowski (H) : les places dans la ville, op.cit.

Les paysages urbains ont aussi un impact considérable sur le psychique des individus par la variété de séquences qu'ils offrent et contribuent ainsi à cette sensation de confort. En effet, un environnement monotone crée certainement des sensations de malaise. La satisfaction visuelle détermine les sensations qu'on peut avoir dans un espace qu'il soit vaste ou de dimension réduite, ouvert ou fermé, etc. L'effet de surprise et la présence d'éléments naturels dans la ville agrémentent nos perceptions en offrant une certaine évasion de nos milieux généralement dominés par le minéral.

IV- Urbanité et lien social dans l'espace public :

IV-1- urbanité :

L'urbanité est un concept incontournable dans le domaine de la sociologie urbaine. Elle est largement utilisée dans de nombreuses disciplines et possède plusieurs définitions. Selon Blanc « elle renvoie à la constitution du lien social dans la vie quotidienne »⁴⁸. Lévy (J) affirme que « habitus d'urbanité est l'évaluation que les individus font de l'urbain et de la cohabitation urbaine ». Il poursuit en affirmant qu'elle peut être dimensionnée par des opinions concernant la diversité et la densité. Ce sont les deux éléments fondateurs du type d'urbanité d'une agglomération.

La notion d'urbanité est aussi synonyme d'appartenance communautaire où le nous l'emporte sur le je, et où le sentiment d'individualité cède la place à la cohabitation. Pour Lofland «des relations communautaires dans des groupes restreints, qui impliquent de la similarité, ne peuvent pas susciter de l'urbanité ». En effet une certaine tolérance d'autrui avec toutes les divergences et les différences est nécessaire.

Selon toujours Lofland la ville doit remplir des conditions pour permettre d'apprendre l'urbanité :

- La présence de l'altérité, soit de différences perçues significatives entre les groupes sociaux ;

⁴⁸Blanc (M) espace et société n°68(1992) in Bassand (M), Compagnon (A), Joye (D), Stein (V): Vivre et créer l'espace public, op.cit.p24

- La morphologie qui permet le côtoiement et le frottement (déplacements piétons importants et mixtes).

D'où on note l'importance des espaces publics dans le développement de l'urbanité.

Cependant la complexité urbaine nécessite que cette urbanité soit appréhendée sur plusieurs dimensions où il faut accorder l'importance que chacune mérite. Zepf (M)⁴⁹ les a énumérés comme suit:

IV-1-1- L'urbanité sociale :

C'est l'ensemble des facteurs sociaux liés aux sentiments et relations quotidiennes que peuvent avoir les citoyens entre eux et avec leur environnement. Diversité et hétérogénéité des groupes sociaux, comportements, communication, etc. sont autant d'indices perceptibles dans les lieux publics urbains. Les espaces publics sont des lieux de « sociabilisation renouvelée au sein d'une société d'individus de plus en plus déracinés de leur noyau familial traditionnel »⁵⁰.

IV-1-2- L'urbanité spatiale :

Il s'agit de la capacité à percevoir la dialectique entre le plein et le vide de la structure urbaine au niveau des quartiers de la ville. Le style architectural des constructions à travers les façades constitue un élément de communication par leur composition et leur degré d'ouverture qui permet l'échange et le contact entre sphère privée et sphère publique. Le site aussi est un lieu d'urbanité à travers sa topologie, son attraction et son histoire.

IV-1-3- L'urbanité politico administrative :

L'urbanité dans un espace urbain donné est l'un des enjeux que doivent prendre en charge planificateurs et gestionnaires. Les décideurs doivent analyser les pratiques de gestion urbaines en collaborant avec les citoyens et les faire participer dans tout projet d'aménagement urbain.

⁴⁹ Article de Zepf (M) in: Toussaint (J-Y) et Zimmermann (M) : User, observer, programmer et fabriquer l'espace public, op.cit, p.70

⁵⁰ Zepf (M), idem.

Ainsi nous pouvons dire qu'une approche visant à revaloriser la politique des espaces publics favoriserait certainement et permettrait le développement de l'urbanité par les différentes relations entretenues par différents acteurs entre eux et avec leur cadre de vie.

IV-2- Le lien social :

La thématique du lien social prend une ampleur de plus en plus grandissante et devient une composante essentielle de tout projet visant la société. Le lien social peut être obtenu tout simplement par le dialogue et la rencontre.

La fréquentation des espaces publics et leur pratique peuvent favoriser ce lien. La pratique d'activités physiques dans ces lieux de la ville à titre d'exemple à pour effet d'augmenter les occasions de mobilité, donc plus de rencontres. Ceci participera à la production du lien social, à la limite, son expression. L'espace public peut aider donc à l'insertion et l'intégration des individus dans la société.

D'autre part l'individualisme, le retrait, l'exclusion, etc. sont autant d'éléments qui peuvent causer la dilatation et la rupture du lien social. Ségrégation et fragmentation en seront malheureusement le résultat d'une telle situation qui n'apportera que préjudice à la société. « ..., le retrait dans la sphère privée, ou le cocooning, rend le lien social plus distendu »⁵¹.

Pour ce qui est de la relation espace public/liens sociaux, nombreux sont les auteurs qui se sont prononcés, Sennett conçoit l'espace public comme étant l'espace physique de mise en forme du lien social. Selon Gauffman le côtoiement dans les espaces publics présuppose une confiance mutuelle. Quant à Remy il lie l'espace public au lien social.

En effet la valorisation de ces espaces publics contribue activement au renforcement du lien social du fait de l'intensité de la mixité sociale qui s'y déroule. Les lieux non mixtes, quant à eux, sont stigmatisés. Autrement dit, la pratique des

⁵¹ Sennett (1979) in Bassand (M), Compagnon (A), Joye (D), Stein (V) : Vivre et créer l'espace public, op.cit, p 27.

espaces publics va promouvoir le lien individu/société (lien social avec les autres citoyens), ce qui permettra la tolérance et la cohabitation. Par conséquent les espaces urbains publics sont des lieux favorables au développement et l'épanouissement du lien social.

Conclusion

Chacune des composantes de l'espace public constitue un des éléments essentiels pour la réussite ou non de ces espaces. Les étudier et les analyser est une étape non négligeable qui doit être prise avec beaucoup d'attention pour réaliser des lieux adéquats aux futurs usagers.

Ces mêmes utilisateurs devront être l'élément central autour duquel la conception doit être dirigée. Ces espaces vides sont appelés à se remplir de monde où ils participeront à l'animation des paysages urbains. Essayer de comprendre leurs besoins en matière d'espaces extérieurs est la ligne à suivre en vue d'une meilleure conception de ces espaces. Néanmoins, cela ne signifie pas pour autant réaliser les souhaits de chaque individu ou groupe d'individus, ceci est le piège à éviter.

C'est en cet instant que le concepteur doit faire part de sa capacité et son ingéniosité. Il devra apporter des solutions plus ou moins précises et essayer de satisfaire un grand nombre d'usagers. Ce travail nécessite la collaboration de toute une équipe où seront appelés plusieurs professionnels chacun dans son domaine. En sus, des architectes, urbanistes, paysagistes, etc., d'autres artisans de disciplines tels que les sociologues, statisticiens, etc., peuvent être intégrés et constituer des membres à part entière de cette équipe.

Après l'échec qu'ont connu les grands ensembles, une nouvelle politique est pratiquée partout dans les pays occidentaux, c'est celle des villes nouvelles. Ces villes ont été réalisées pour libérer les anciennes villes des problèmes auxquels elles doivent faire face. Le prochain chapitre sera consacré à ces villes et leur cadre de vie.

CHAPITRE 03:

Villes nouvelles et espaces publics

Introduction

Dans ce présent chapitre, nous essayerons d'abord de définir le concept « ville nouvelle », de remonter jusqu'à l'origine de sa création, pour arriver enfin à donner des expériences différentes de villes nouvelles à travers le monde, ainsi qu'un aperçu sur certains lieux publics dans diverses villes nouvelles.

I- Définition du concept « ville nouvelle » :

Le concept de la ville nouvelle, ébauche un nouveau genre de vie urbaine. Les missions d'aménagement des villes nouvelles entendent répondre au malaise des grandes agglomérations. La ville nouvelle rompt avec le modèle traditionnel de la grande ville, pour lui substituer une ville qui se veut moins imposante et plus verte, constituée de petites unités urbaines séparées les unes des autres, entre lesquelles seraient maintenus des zones d'espaces verts.

Le mode de vie, l'innovation sociale et technique, sont autant de sujets de plusieurs études *urbaines* sur les villes contemporaines dans le monde entier. La politique des villes nouvelles a certes été mise en œuvre pour absorber une part significative de la croissance démographique urbaine, et pour créer des zones d'activités économiques, mais la ville nouvelle devait être aussi un cadre de vie harmonieux, attractif et favoriser la mixité sociale.

« Une ville nouvelle est une ville qui naît généralement d'une volonté politique, et qui se construit en peu de temps sur un emplacement auparavant peu ou pas habité. Après quelques années, elle perd son caractère de nouveauté, et devient une ville comme les autres, qui garde parfois dans son nom la trace de son origine».⁵²

II- Origine des villes nouvelles :

Il est un phénomène curieux qu'on ne peut pas ne pas évoquer d'emblée: certains établissements humains, devenus plus tard des villes plus ou moins grandes, sont si anciens que des figures légendaires et que l'histoire n'est pas en mesure d'identifier. L'origine de telles villes apparaît comme immémoriale, un peu comme si elles avaient toujours existé.

⁵²www.wikipedia.fr

Il faut donc remonter dans le temps pour chercher l'origine exacte de ces villes dites nouvelles.

N'étant pas une innovation du 20^{ème} siècle, les villes nouvelles existaient dans différents lieux à travers le monde et sous différentes formes, et ce à une époque lointaine. Avant l'avènement de l'Islam les villes étaient réalisés selon un plan régulier comme l'était le cas chez les grecques et les romains. Les villes musulmanes avaient plutôt un tracé organique caractérisé par des rues sinueuses. " Ainsi à partir du milieu du VII^{ème} siècle, dans leurs conquêtes, les musulmans fondèrent de nouvelles villes; parmi les plus grandes Kairouen en Tunisie en 670, Shihaz en Perse 674, Bagdad nouvelle capitale des Kalifs Abbassides et premier centre mondiale du commerce et de la culture en Mésopotamie en 762, Fés au Maroc en 808, le Caire en Egypt en 969"⁵³

L'expérience mondiale en termes de villes nouvelles, a débuté à la fin du XIX^{ème} siècle en Angleterre à travers la première génération de villes nouvelles (inspirée de la vision d'Ebenezer Howard), et qui s'est vite propagée dans plusieurs pays. " La théorie d'Ebenezer Howard persistera dans la planification urbaine de beaucoup de pays, particulièrement dans l'établissement de villes nouvelles jusqu'aux années 1970".⁵⁴

III- les cités jardins :

Avant tout nous tenons à signaler les villes nouvelles contemporaines, émanent de l'idée de la cité jardin d'Ebenezer Howard. Lui, qui est journaliste de formation, philanthrope et socialiste par son engagement, a constaté et condamné la dégradation des conditions de vie dans les cités industrielles. C'était là, la naissance de l'idée d'une conception originale, d'agglomérations nouvelles en milieu rural, complètement indépendantes des grandes agglomérations ou métropoles.

⁵³ Benevolo (L): histoire des villes in Lamara (M-K): Critères d'implantation des villes nouvelles en Algérie, esquisse d'une méthode d'évaluation pour le choix du site d'implantation, mémoire de Magistère EPAU, (2003)

⁵⁴ Foura (M): histoire critique de l'architecture, évolutions et transformations en architecture pendant les 18^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème} siècle, op.cit, p77.

Dans son ouvrage "Garden Cities of To-Morrow", il explique sa volonté de créer, à distance des grandes agglomérations, un nouveau type d'organisme urbain qui réunirait les qualités de la ville et de la campagne. Son concept est basé sur le bon fonctionnement du binôme "ville-compagne" afin d'assurer une certaine vie urbaine, mais aussi à travers différentes commodités qui seront incluses.

Situées en plein campagne et à distance des grandes villes, les cités jardins étaient conçues selon un plan radioconcentrique divisé en six (06) parties égales. Elles devaient contenir une population d'environ 32.000 habitants. Notons que dès 1902 deux projets de villes nouvelles ont été lancés à Welwyn et Letchworth.

IV- Quelques expériences de villes nouvelles à travers le monde :

IV-1- L'expérience Anglaise :

Parmi toutes les expériences étudiées, celle-ci est considérée comme une référence en matière de villes nouvelles vu qu'elle a donné naissance à trois générations de villes nouvelles.

IV-1-1- la première génération de villes nouvelles :

Les villes nouvelles de cette génération, sont venues comme une solution à l'importante croissance démographique dont souffrait Londres, ceci dans le cadre du plan de 1944 établi par Patrick Abercrombie, et qui reprenait les principes établis dans le rapport de Barlow de 1940. Ces villes nouvelles qui gravitaient autour de Londres devaient accueillir 383 000 habitants.

En 1946, le gouvernement anglais adopte une loi dite « New Town Act » pour la concrétisation du plan Abercrombie qui proposait le «Green-Belt » (la ceinture verte) autour de Londres où à son extérieur se trouve une couronne de villes nouvelles. La loi de 1946 comprenait un mode de financement bien spécial, (un prêt bancaire sur un très long terme, pouvant arriver jusqu'à 60 ans avec un taux d'intérêts modéré), et un organe d'autorité appelé « développement corporation » avec un large pouvoir : concevoir, réaliser, gérer les villes et constituer la réserve foncière.

Cette loi administrative et financière à la fois, a connue une très grande réussite dans la réalisation des villes nouvelles qui ont été réalisées à près de 100%.

Entre 1946 et 1950, 14 villes nouvelles étaient lancées, toutes localisées autour des grandes agglomérations très denses, elles pouvaient accueillir entre 20.000 et 60.000 habitants. Cette idée s'inscrivait dans la traditionnelle cité jardin.

Huit (08) des villes nouvelles étaient implantées dans la région londonienne, à environ 40 km du chef lieu, deux près de Birmingham, deux autres près de Liverpool et une près de Cardiff, toutes à une distance avoisinant les 20km de ces agglomérations à l'exception de la ville nouvelle de Corby qui se trouve loin de toute grande ville.

On peut juger cette première génération de villes nouvelles comme étant : un succès, vu qu'elle a pu accueillir 500 000 habitants, dont les deux tiers se trouvent autour de Londres, et un échec du moment où ces villes n'ont pu recueillir que le sixième de la population londonienne, sur une durée de 20 ans.

IV-1-2- La seconde génération de villes nouvelles :

Ces villes nouvelles rentrent dans le cadre de la perspective économique régionale, et émanent de la vision d'équilibre de l'aménagement régional.

Comme les premières, les villes nouvelles de seconde génération furent inspirées de la cité jardin d'Ebenezer Howard. La forme radioconcentrique, la ceinture verte et l'unité de voisinage en sont les principales caractéristiques.

Dés les années 1960, ces villes ont subi une remise en cause sur le plan aménagement du territoire, vu qu'elles étaient trop proches de Londres d'un côté, et qu'elle étaient trop petites (moins de 80 000 habitants) pour apporter à la ville de Londres la bouffée d'oxygène dont elle avait besoin, d'un autre côté.

IV-1-3- La troisième génération de villes nouvelles :

En 1965, fut créée la commission nationale et régionale de planification, et ce après l'échec recensé dans les précédentes générations de villes nouvelles, qui sont

en étroite relation avec la stabilité de la croissance de Londres. D'où la nécessité d'adopter une nouvelle politique d'aménagement de tout le territoire, par le biais des études effectuées sur les différentes régions d'Angleterre.

En 1968 naissent les villes nouvelles de cette troisième génération. Elles étaient implantées loin de Londres, à environ 100 Km, et avaient une taille importante pouvant atteindre jusqu'à 250 000 habitants.



Carte n° 1 : Les villes nouvelles en Grande Bretagne

Source : Merlin (P) ⁵⁵

⁵⁵In Lamara (M-K): Critères d'implantation des villes nouvelles en Algérie, esquisse d'une méthode d'évaluation pour le choix du site d'implantation, mémoire de magistère, EPAU (2003), p64.

ØLa ville nouvelle de Milton Keynes :

La ville nouvelle de Milton Keynes est née d'une loi votée par le Parlement Anglais en 1967. Avec plus de 210 000 habitants, c'est aujourd'hui la plus importante des villes nouvelles en Angleterre. Milton Keynes est également le centre urbain qui enregistre la plus forte expansion grâce à trois décennies de succès et de croissance économique rapide. 75% des emplois concernent le secteur des services (commerce de détail, éducation, formation, conception de matériel informatique et de logiciels, secteur de la banque, des assurances et conseils en gestion d'entreprise).

La ville est depuis de nombreuses années considérée comme la « capitale énergétique du Royaume-Uni », notamment en raison de l'exigence des normes appliquées à ses bâtiments en matière d'efficacité énergétique et aussi pour avoir accueilli plusieurs grandes manifestations consacrées à l'architecture innovante.

Urbanisation :

Milton Keynes regroupe plusieurs villes et quartiers, d'anciens villages, tous reliés entre eux par un réseau routier dense et constitué de nombreuses autoroutes urbaines et voies rapides. L'agglomération est aisément reliée à Londres par l'autoroute M1.

Le plan général d'urbanisation est géométrique: des routes verticales principales recoupent perpendiculairement des routes horizontales principales. Ces routes verticales sont numérotées V1, V2... et portent le nom de rue, "street" en anglais. Les routes horizontales H1, H2... portent le nom de voies, "way" en anglais. Ce réseau principal est complété par un réseau secondaire qui dessert les différents quartiers, les zones d'activités et les espaces pavillonnaires. L'intersection de ces différentes routes a donné lieu à de nombreux ronds-points. On note aussi, que la ville nouvelle de Milton Keyens est particulièrement bien équipée en terme d'aires de stationnement.



Carte n° 2: Position géographique de Milton Keynes⁵⁶

IV-2- L'expérience française :

Avant de passer aux villes nouvelles, on tient à rappeler que l'expérience française a débutée d'abord par les grands ensembles. Même si cette expérience est considérée comme un échec, néanmoins, elle présente un avantage dans la mesure où on a pu relever les différents manques, et anticiper sur les futurs problèmes dans des projets de plus grande envergure à savoir les villes nouvelles.

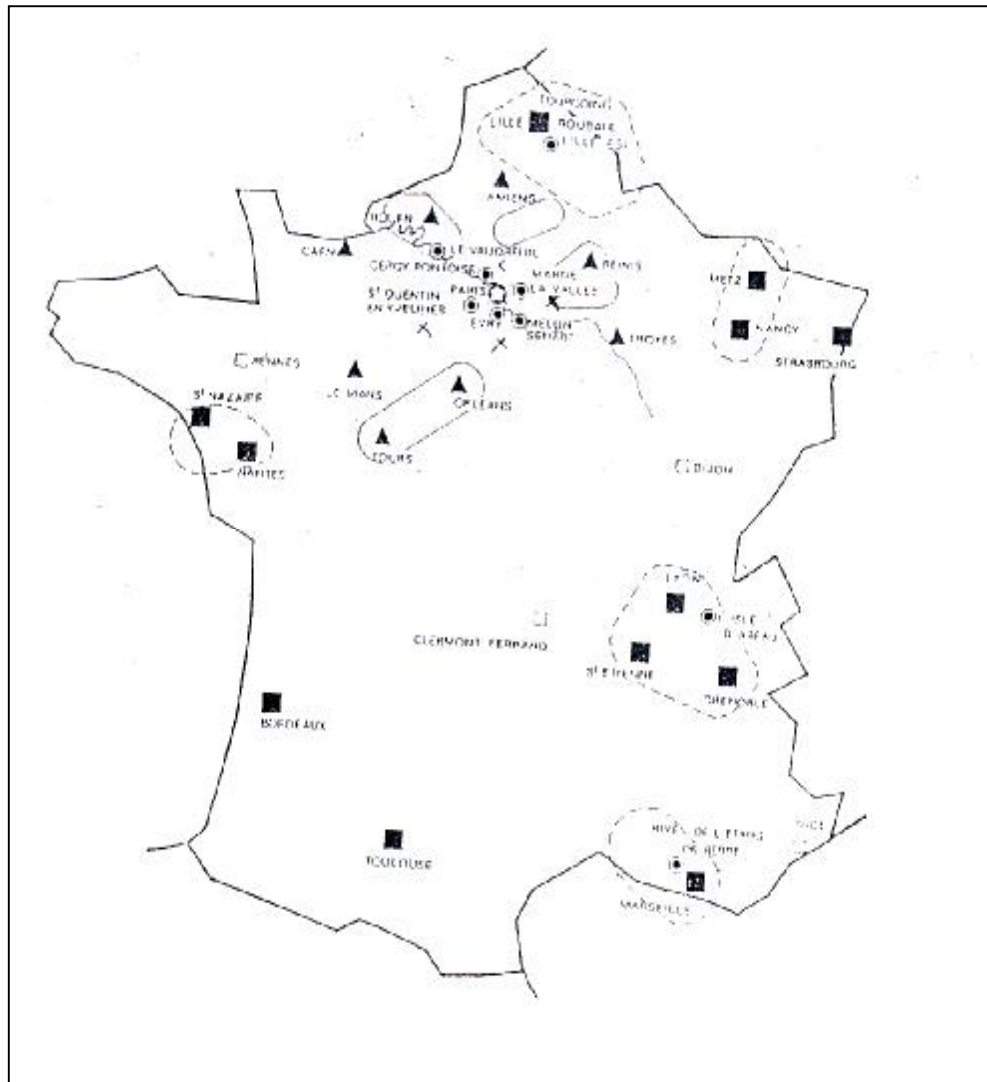
L'objectif recherché dans les villes nouvelles est de prendre en charge tous les aspects de la vie urbaine des futurs habitants par la création d'équipements, de postes d'emploi, d'aménagements, etc. cela montre la volonté de vouloir rompre avec les grands ensembles.

Paul Delouvrier est considéré à juste titre comme le père des villes nouvelles En France où il a crée le District de la Région de Paris dont il est délégué général de 1961 à 1969. Il prend aussi contrôle de l'échelon inférieur, celui du propriétaire, en

⁵⁶ www3.open.ac.uk/contact/all.aspx.

créant pour chaque ville nouvelle un établissement public qui achète l'ensemble du foncier.

Le conception de ces villes nouvelles était inspirée d'abord par les principes du mouvement moderne, notamment la Charte d'Athènes et sa volonté de rompre avec tous les modèles préexistants, qu'il s'agisse des villes coloniales issues de l'haussmannisation, des cités-jardins comme Le Vésinet ou des modèles antérieurs



Carte n°3: Les villes nouvelles françaises

Source : Bordas (P) ⁵⁷

⁵⁷In Lamara (M-K): Critères d'implantation des villes nouvelles en Algérie, esquisse d'une méthode d'évaluation pour le choix du site d'implantation, op.cit, p 74.

de villes régulières comme les bastides. Ensuite elles sont conçues avec une approche qui n'est plus ni perspective, ni figurative, mais strictement fonctionnelle selon le processus ingénierial développé par Ildefonse de Cerda sous la nouvelle appellation d'urbanisme.

ØLa Ville Nouvelle d'Evry 1965-2000 :

En 1965 fut publié le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne (SDAURP) par Delouvrier (P) et l'équipe de l'institut d'urbanisme qui avait pour but d'arrêter la croissance en tache d'huile de Paris et éviter le phénomène de banlieurisation. Pour cela cinq (05) villes nouvelles vont être créées autour de la ville de Paris dont fait partie la ville nouvelle d'Ivry.

La création de la Ville Nouvelle d'Evry fut décidée le 20 mai 1965 pour « désengorger » Paris et offrir aux habitants des équipements publics et des emplois proches, afin d'éviter les « banlieues dortoirs ». Cinq villes nouvelles et sept nouveaux départements sont créés à partir de l'ancienne Seine et Oise.

La population des quatre communes (Evry, Lisses, Bondoufle, Courcouronnes) de l'agglomération quadruple, de nombreux établissements et équipements publics sortent de terre comme le centre commercial Evry 2, la liaison ferrée, le Palais de Justice, l'Université, l'Hôtel de Ville et la Place des Droits de l'Homme inaugurés en 1991.

Toute cette transformation s'est opérée grâce aux aides financières apportées par l'Etat au Syndicat d'Agglomération Nouvelle d'Evry (l'ancien SAN). Depuis le 1er janvier 2001, le SAN a été transformé en communauté d'agglomération, en application de la loi Chevènement sur l'intercommunalité du 12 juillet 1999. Cette transformation implique deux changements importants : les communes retrouvent leurs pleines prérogatives et rentrent dans le droit commun. L'aménageur de la Ville Nouvelle (l'AFTRP) achève les travaux.

IV-3- L'expérience égyptienne :

La création des villes nouvelles dans un pays en voie de développement est souvent la réponse aux maux dont souffraient certaines villes, tels que : la forte poussée démographique, l'exode rurale, la crise du logement, etc. La capitale égyptienne le Caire en est un parfait exemple.

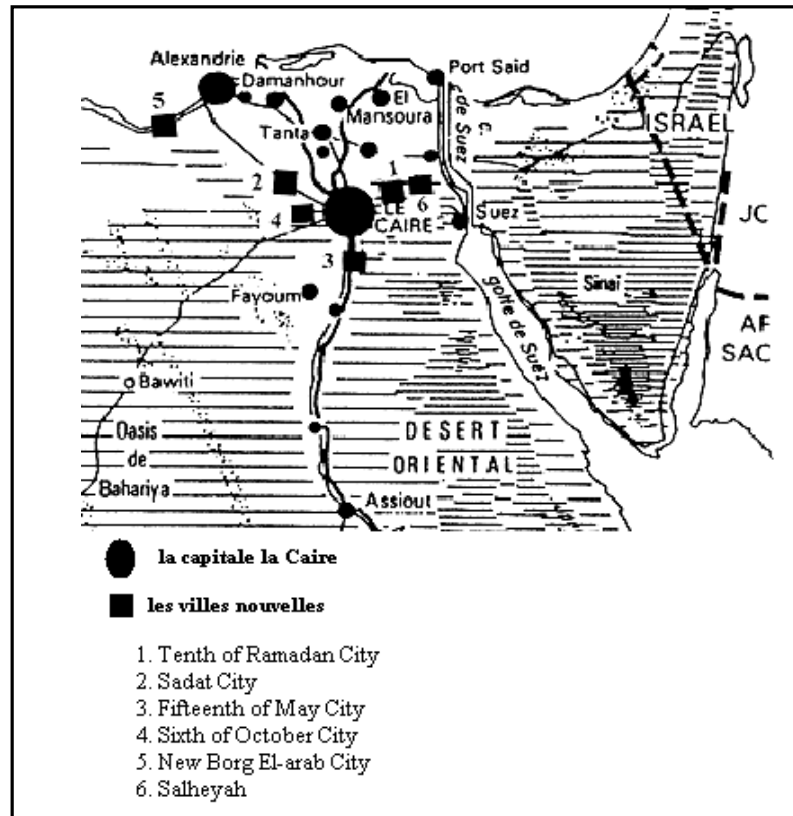
Deux variantes de l'option ville nouvelle sont apparues dans l'aire métropolitaine du Caire dès 1968. Ce programme devient un point fort du schéma directeur du grand Caire publié en 1970 où les premières mises en chantier s'effectueront peu après l'initiative du président Sadate.

Six villes nouvelles sont en cours de réalisation et programmées pour accueillir six millions d'habitants, surtout pour le désengorgement de l'agglomération cairote. On estimait en 1996, leur effectif global à moins de 500 000 habitants. Totalemment édifiées en terrain désertique pour épargner les espaces agricoles, elles sont sous la responsabilité d'un établissement public sous tutelle de l'État. Ce dernier demeure l'investisseur essentiel, en dépit d'un appel croissant au secteur privé. Conçues sur des exigences d'autonomie fonctionnelle et de mixité sociale et économique, ces villes nouvelles, encore très dépendantes du Caire, relèvent en fait de deux logiques dues à leur localisation :

- Les villes nouvelles, vraies, situées à au moins 50 km du Caire, peuvent escompter, par cet éloignement, une forte autonomie fonctionnelle. C'est le cas de la ville nouvelle de Dix de Ramadan, sur la route d'Ismaïlia, mise en chantier en 1976, sur un territoire de 33 000 ha. Ses zones d'activités industrielles se révèlent attractives, compte tenu de leurs avantages fiscaux. Par contre, les programmes de logement, notamment pour les ouvriers, sont insuffisants et les migrations régulières perdurent avec le Caire, bien que certains programmes de logement privés aient évolué vers des placements spéculatifs. La ville de Sadate, à 93 km du Caire sur la voie menant à Alexandrie, est prévue, comme la précédente, pour 500 000 habitants et doit également s'appuyer sur une forte base industrielle.

- Les villes satellites sont à une trentaine de kilomètres du Caire et pratiquement en continuité avec ses banlieues. La ville nouvelle "Six Octobre" a déjà 100 000

habitants, soit le tiers de l'objectif pour une superficie de 35 000 ha. À moitié achevée Celle de Quinze Mai qui est proche du gros centre industriel d'Hélouan est reliée par métro au Caire. Elle complète les déficits en logements et en services.



Carte n°4 : La première génération de villes nouvelles en Egypte

Source : www.fao.org/docrep/005/x3994f07.htm

V- Exemples d'espaces publics dans des villes nouvelles :

V-1- l'agora de la ville nouvelle d'Evry :

Les grands ensembles français ont connu beaucoup de problèmes sur le plan social dus essentiellement à la marginalité sociale, d'où la nécessité d'une intégration sociale laquelle, vu son importance, est devenue l'une des principales directives ministérielles.

A Evry, cet objectif est atteint par la création d'une multitude d'espaces publics accessibles par les piétons. Ces espaces ont pour objectif de favoriser les contacts et

les échanges entre les différentes couches sociales. « Il ne s'agit pas d'une innovation, mais d'un simple retour au rôle traditionnel d'échanges qui est la principale justification de la ville. Les rues, les parcs des villes anciennes permettaient que ce rôle fut joué, celui-ci n'existant pas dans les banlieues de ces dernières décennies»⁵⁸.

Les équipements collectifs et les espaces publics sont deux facettes d'un même médaillon, ils assurent le même rôle de convivialité et de rencontres, d'où la nécessité de les mettre en liaison. Le parc des coquibus en est un parfait exemple.

L'agora d'Ivry qui est un espace public non spécialisé du fait qu'elle est ouverte et entourée d'espaces collectifs, est en relation directe avec la gare SNTF de cette ville. Le choix de l'emplacement de l'agora au centre urbain de la ville nouvelle d'Evry, a permis l'ouverture d'une série de programmes architecturaux sur l'ensemble des espaces publics.

L'agora occupe un positionnement stratégique vu qu'elle se situe sur un carrefour privilégié dans un réseau d'espaces publics. Avec tout le réseau d'espaces publics, elle avait pour but de désenclaver les grandes structures qui souffraient d'isolement à savoir la préfecture et le centre commercial.

Le choix des équipements s'est fait de manière à répondre aux différents besoins et aspirations des usagers. La maison de jeunes, la bibliothèque, le centre de documentation pédagogique et le centre commercial, sont des équipements publics de l'agora formant un carrefour assurant la fonction d'accueil et d'information d'un côté, et desservant les autres équipements limitrophes tels que le restaurant et la cafétéria.

Plusieurs millions de personnes fréquentent la place de l'agora chaque année. L'agora est devenue le symbole d'Evry, et un exemple d'intégration sociale et urbaine à suivre pour les autres villes nouvelles.

⁵⁸ Desbroyeres (F) et Mohez (M) : Evry le centre depuis cinq ans. In techniques et architecture N° 330 Mai 1980.

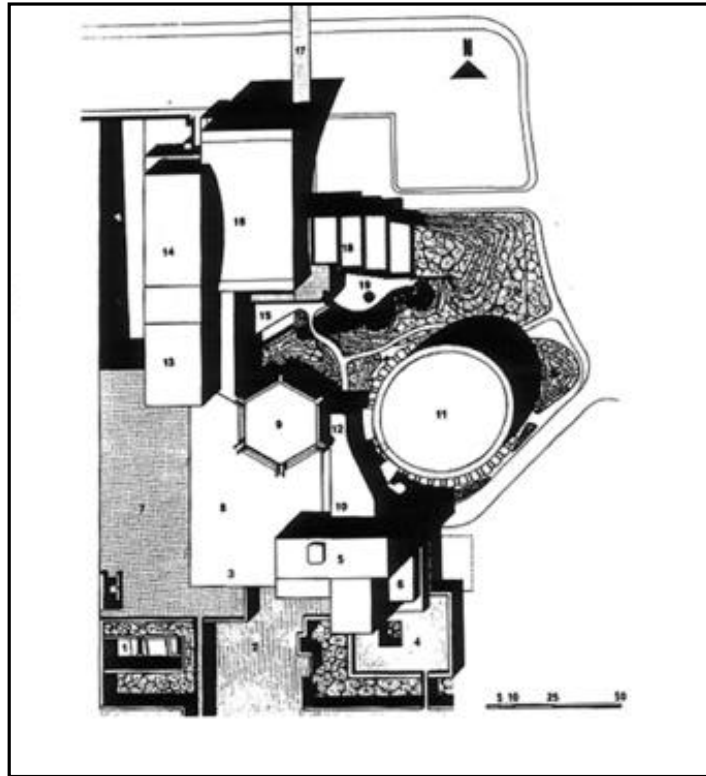


Figure n° 9 : Plan de masse du projet réalisé de l'agora d'Evry⁵⁹



Figure n° 10 : La terrasse de l'agora⁶⁰

⁵⁹ Les cahiers de l'IAURP, volume 52, Sep 1978, in : L'interaction ville - équipement en ville nouvelle - réception et adaptation de la formule de l'équipement socioculturel Intégré. Rapport final – sept. 2005.

⁶⁰ www.mairie-evry.fr.



Figure n° 11 : Les allées de l'agora d'Evry⁶¹

V-2- Le parc des Coquibus a Evry :

Evry, ville nouvelle, a été conçue avec la ferme intention de sauvegarder ses anciens espaces verts et d'en créer de nouveaux. L'objectif est que chaque Évryen puisse facilement y accéder et se promener dans la ville à l'abri du bruit et des nuisances provoquées par les véhicules motorisés.

C'est le cas du parc des Coquibus et du parc Henri Fabre, véritable coulée verte qui relie les quartiers au Centre Ville.



Figure n° 12 : Le parc des Coquibus⁶²

⁶¹ www.mairie-evry.fr.

Ce parc de 20 hectares tient son nom de la Grange « coq qui bue », lieu de stockage des récoltes du bois. Aujourd'hui, il conserve de son passé, le nom de Coquibus est un espace forestier très singulier pour un parc à la française ! Ce parc fut réalisé à partir du bois de chasse de la famille noble du château du Petit Bourg et du parc créé par le maréchal de Raies pour ses promenades à cheval.



Figure n° 13 : Le parc des Coquibus vue du ciel⁶³

Le parc de Coquibus consistant en trois allées (l'allée du Marquis de Raies, des Rhododendrons, et des Charmes) a été complété par quatre allées traversières (l'allée Traversière, la Promenade du Grand Coquibus, et l'allée Haute) et une allée médiane (l'allée Polaire).

De grandes étendues de pelouse bordées de platanes sont traversées par de larges allées permettant de rejoindre le Centre Ville, les aires de jeux, les grandes plaines gazonnées, accès pour handicapés, etc. et font de ce parc un lieu privilégié pour la promenade et également, les manifestations culturelles, sportives et associatives.

⁶² <http://www.mairie-evry.fr/FR/evry.php?PAGEID=37&lang=FR>

⁶³ http://www.prefigurations.com/numero6evry/images6evry/planquette/planquette_coquibus.JPG



Figure n° 14 : Les allées du parc des Coquibus⁶⁴

V-3- La place de la Croix petite à Cergy Pontoise :

Cette place se trouve dans la ville nouvelle de Cergy Pontoise (France), elle est située au sein d'un quartier HLM (Habitat à Loyer Modéré). Dépourvue de tout aménagement, la place était souvent utilisée par les enfants comme un espace de jeux et de divertissements.

En 1975, une décision a été prise pour aménager cette place. Le choix de l'aménagement s'est porté sur un élément de grande dimension, qui est en rapport avec le volume de la place. Il s'agit d'une fontaine pataugeoire.

La réalisation de la fontaine par l'artiste sculpteur Klaus Schultz, a permis d'assurer un équilibre entre l'espace ou le vide qu'occupait la place, et les immeubles qui l'entouraient.

Une année après sa réalisation, la fontaine continue à fonctionner a mi-temps, l'autre mi-temps permettait aux enfants de l'escalader.

En peu de temps la place est passée d'un espace vide en une place bien aménagée, et surtout un endroit privilégié des enfants et même des adultes. Elle est devenue un lieu animé et qui vit à travers l'activité créée.

⁶⁴ <http://pegasus.ouvaton.org/IMG/jpg/allee.jpg>

V- 4- L'expérience algérienne des villes nouvelles :

Le XXI^{ème} siècle fait apparaître le fait que la plupart des villes algériennes évoluent dans une immense anarchie, avec une méconnaissance des réalités et des concepts.

V- 4-1 - La Ville Nouvelle Sidi Abdellah :

Le projet de la Ville Nouvelle s'inscrit dans le cadre d'une politique urbaine et d'aménagement du territoire qui a pour objectif de limiter l'hyper concentration humaine dans la capitale, génératrice de difficultés de gestion urbaine (réseaux, équipements, circulations...) et mettre une limite à l'extension permanente de la ville, souvent au détriment des meilleures terres agricoles de la région.

Il s'agit d'un pôle urbain complet, capable de participer au fonctionnement économique du potentiel métropolitain et de prendre en charge toutes les dimensions (économiques, sociales et résidentielles) complémentaires à celles d'Alger.

Pour mener à terme le développement de la Ville Nouvelle, les pouvoirs publics ont créé en date du 1er septembre 1997 l'Etablissement Public d'Aménagement de l'Agglomération Nouvelle de Sidi Abdellah (EPA-ANSA). Il est chargé par délégation d'aménager le site (2 000 ha) et d'encadrer la réalisation des programmes publics et privés (30 000 logements, 4 zones d'activités et équipements d'accompagnement, un parc urbain de 150 ha).

V- 4-1-1- Ses Objectifs :

L'objectif des pouvoirs publics est de réaliser des projets s'inscrivant dans le concept de développement durable, ce qui conduit à la recherche d'une haute qualité environnementale, tant par la conception de la ville que par celle de la gestion de l'aménagement.

Le site du projet de la ville fait partie du Sahel d'Alger est compris entre la plaine de la Mitidja (au Sud) et la plaine littorale (au Nord). Il englobe deux communes chefs-lieux (Mahelma et Rahmania) et deux agglomérations secondaires (Douar Sidi Abdellah et Douar Zaâtria). Le principe d'aménagement s'est appuyé sur les centres

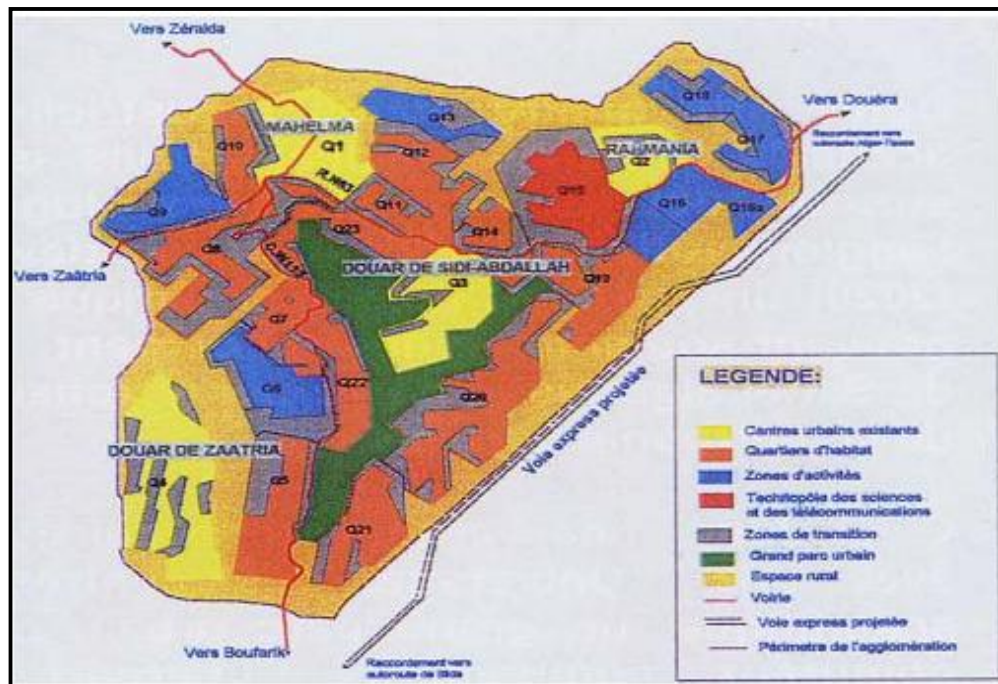
urbains existants et la topographie. La voirie existante forme la structure de relation entre les nouveaux quartiers

Le territoire de la ville nouvelle est divisé en 23 quartiers (unités urbaines) déterminés essentiellement soit par le site, soit par le tissu déjà existant. Ils sont conçus en continuité les uns avec les autres.

Toutefois, l'option de base demeure l'occupation des reliefs topographiques avec les trames urbaines denses.

Le programme comporte également les équipements structurants et d'accompagnement indispensables (centres commerciaux et de services, équipements scolaires, sanitaires et culturels). Il est doté, également, de parcs d'activités (un pôle économique et universitaire) et d'un parc urbain de 150 hectares situé au cœur de la ville nouvelle.

La première tranche de cette agglomération comporte un parc d'activités et un programme de 3200 logements dont 1000 logements avec leurs viabilités sont en cours de réalisation.



Carte n°5 : Plan de répartition des quartiers de la ville nouvelle Sidi Abdallah⁶⁵

⁶⁵La ville nouvelle de sidi Abdallah in www.epa-ansa.dz

V- 4-1-2- les espaces publics à Sidi Abdellah :

Ce sont les rues, les places et les espaces de cheminement qui structurent les quartiers de Sidi Abdellah. Chaque quartier est doté d'une rue principale et d'une place mixte utilisée entre piétons et automobilistes pour le stationnement des véhicules. Cette rue est bordée au rez-de-chaussée de bâtiments par des commerces et de diverses activités qui ont pour but d'offrir aux citoyens ce dont ils ont besoin et animer les différents centres.

Bien qu'elles aient perdues en grande partie de leur vocation d'agora, chaque quartier dispose d'une ou plusieurs places publiques ou placettes. Ces places qui se trouvent à l'entrée des bâtiments publics, sont les lieux privilégiés des terrasses de cafés et peuvent même servir d'emplacements pour accueillir les marchés hebdomadaires. Chaque place principale est systématiquement ouverte vers l'aval, et se trouve ainsi favorisée par de larges panoramas.

Conclusion

La ville nouvelle au sens contemporain est une création volontaire née souvent d'une décision politique qui vise à répondre à des besoins économiques. Elle se présente comme instrument d'aménagement du territoire visant l'occupation rationnelle de l'espace. Elle est souvent liée à la croissance démographique et à la congestion des grandes métropoles et leurs croissances.

Que ce soit dans les pays développés ou ceux en voie de développement, les villes nouvelles sont survenues aussi comme alternative aux grands ensembles qui étaient organisés selon un principe d'assemblage d'éléments géométriques simples comme la barre, le bloc ou la tour. Elles avaient pour but de doter les espaces retenus des différents équipements susceptibles de créer une certaine vie urbaine.

La Grande-Bretagne est considérée comme une référence dans ce domaine car elle est le premier pays à avoir lancé l'idée de réalisation d'un programme de villes nouvelles, et cela dès 1940. Les villes nouvelles de première et deuxième génération ont été remises en cause car elles n'arrivaient à absorber que le sixième de la population prévue. De ce fait, naissent les villes nouvelles de troisième génération qui

étaient implantées à des distances importantes et de taille pouvant contenir jusqu'à 250.000 habitants. Les cas français et égyptien peuvent être considérés comme des expériences similaires car dans les deux cas il s'agissait en premier lieu d'apporter des solutions à des métropoles qui s'asphyxient.

La ville nouvelle d'Ivry est un cas intéressant en matière de réalisation d'espaces publics où ils sont devenus de composantes importantes des politiques menés pour l'intégration sociale. L'agora d'Ivry et le parc de Coquibus nous montrent tout l'intérêt porté par les autorités locales à l'épanouissement de la vie urbaine des citoyens à travers les espaces publics urbains.

Même si l'expérience algérienne est assez récente en matière de villes nouvelles, le cas de la ville de Sidi Abdellah nous a paru intéressant à évoquer. Comme les précédents cas, celle-ci aussi s'inscrit dans l'optique de désengorger une métropole, à savoir la ville d'Alger et offrir différents types d'équipements en vue de créer une agglomération indépendante.

CHAPITRE 04:

*Évolution et mutation des espaces publics
constantinois*

Introduction

Le traitement de la question des espaces publics dans la ville nouvelle Ali Mendjeli nécessite un détour par la ville mère. En effet l'espace public a connu différentes mutations à travers le temps où les citoyens étaient plus que de simples témoins.

Dans cette perspective, et après avoir fait une brève présentation de la ville de Constantine, nous donnerons un aperçu de l'espace public dans cette ville. Pour ce faire, notre choix s'est porté sur deux (02) lieux totalement différents en matière d'espaces publics ; l'un constitue un héritage de l'époque coloniale, il s'agit de la place de la Brèche. L'autre est l'espace public réalisé dans un quartier de l'Algérie post-indépendante, à savoir la cité Boussof.

I- Présentation de la ville de Constantine :

La wilaya de Constantine est située à l'est Algérien où elle occupe une position centrale. Elle est entourée par les wilayas de Skikda au nord est, celle de Mila à l'ouest, au sud Oum El Bouaghi et à l'est Guelma. Avec une population qui atteint un (1) million d'habitants, elle s'étale sur une surface de 2297 Km².

La wilaya de Constantine est le nœud par lequel transitent les différents axes de communication. Par conséquent, elle est le lieu de convergence et de passage des hommes et des biens. Ces données lui confèrent un statut de capitale régionale. Son rayonnement dépasse les limites de la région est du pays et s'étend sur plusieurs parties du pays et même au delà.

La ville, qui a plus de 25 siècles d'existence, est bâtie sur un site fabuleux en l'occurrence le rocher. La ville est traversée par l'oued du Rhumel qui la divise en deux (2) parties distinctes. Les gorges qui portent le nom du oued peuvent atteindre près de 200m de hauteur.

Le site de la ville de Constantine change de type suivant la partie sur laquelle on se trouve. Au sud-est on a le rocher sur qui est construite la médina de

Constantine. Il est entouré par les escarpements rocheux. Le site des collines est caractérisé par des pentes assez fortes et un terrain peu stable. Ces sites sont des lieux de prédilection de la plupart des cités résidentielles coloniales tels que Bellevue.

Le plateau de Ain El Bey, et celui de Mansourah constituent de très bons terrains de construction du fait de la bonne qualité du sol. Malheureusement, ce dernier est occupé dans sa quasi-totalité par l'armée. Enfin on a le site des vallées qui correspondent aux deux (2) oueds, à savoir le Rhumel et Boumerzoug.



Carte n°6: Situation géographique et limites administratives de la ville de Constantine

Source: travail d'atelier faits urbains 2006.

II- La climatologie à Constantine :

En général, la wilaya de Constantine jouit d'un climat typique à celui des villes de l'intérieur Algérien. Se caractérisant par un hiver humide et froid et un été sec et chaud, il est de type continental. Selon la monographie de la wilaya, deux grandes zones peuvent être distinguées; au nord le climat est proche du sub-humide, par contre au sud il est semi aride.

Les données qui vont suivre sont celles recueillies auprès des services de la station météorologique de Ain El Bey.

II-1- La température :

L'écart moyen de température entre la saison hivernale et estivale est très important. La saison froide s'installe pendant trois (03) mois. En cette période la température moyenne ne dépasse pas 08 C°. En période chaude, la température moyenne excède les 26 C°. La température minimale est moins de 03 C°, elle est prise au mois de février. La maximale dépasse les 34 C° au mois de juillet.

D'autres paramètres peuvent influencer et porter des changements substantiels aux températures et donner de grandes amplitudes saisonnières et journalières. La gelée et les vents chauds du sud (sirocco) en sont les principaux. On peut noter aussi que la température peut être modifiée d'un milieu à un autre.

Tableau n°01: Températures moyennes mensuelles

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUN	JUL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Temp. moy Des min	2.68	2.55	5.23	7.27	11.56	15.95	18.55	19.10	16.03	11.47	7.26	4.15
Temp moy	6.94	7.19	10.73	13.23	18.48	23.61	26.31	26.12	21.38	17.26	11.51	7.84
Temp. moy des max	12.27	12.96	17.06	19.52	25.50	31.31	34.54	34.41	28.64	24.33	16.84	12.85

Source: station météorologique (1996-2005)

II-2- Pluviométrie :

La pluviométrie moyenne annuelle enregistrée à Constantine est de 535.23mm/an. Cette pluviométrie varie entre les différentes parties de la wilaya."La

pluviométrie moyenne annuelle varie entre 600 et 800mm/an, notamment, dans la région de Zighoud Youcef et Djebel El Ouahch. Elle décroît dans la direction nord-sud. Dans la région de Ouled Rahmoune, Ain Smara et El Khroub, la pluviométrie oscille autour de 400mm/an⁶⁶.

Du tableau n° 2 on peut distinguer deux (2) grands périodes;

- **une période humide** : elle s'étale du mois de septembre au mois mai où on note une moyenne des précipitations de l'ordre de 83.9 mm au mois de décembre.
- **Une période sèche**: elle dure trois (03) mois de juin au mois d'août. Les quantités de pluies sont faibles (seulement 5.6mm au mois de juillet).

Tableau n°02: Précipitation mensuelle en mm

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUN	JUL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Précipitation moyenne	75.99	54.97	38.50	55.92	41.18	20.68	5.6	12.97	40.81	32.04	72.67	83.90

Source: station météorologique (1996-2005)

II-3- L'ensoleillement :

Avec 332 heures, le mois de juillet est le plus ensoleillé. Par contre, le mois de décembre est celui où on enregistre le nombre d'heures de soleil le plus faible avec 151 heures. Néanmoins, l'ensoleillement est variable et peut changer selon l'endroit où on se trouve. Deux (02) lieux proches l'un de l'autre peuvent ne pas recevoir la même quantité de soleil.

Tableau n°03: Ensoleillement (h/j)

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUN	JUL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Ensoleillement	160	178	232	240	282	317	332	294	244	223	161	151

Source: station météorologique (1996-2005)

II-4- Le vent :

Les vents dominants à Constantine sont des vents froids et humides. Ce sont ceux provenant du nord-ouest et du nord-est." Ils représentent en nombre d'heures

⁶⁶ Monographie de la wilaya de Constantine in Bouregghda (A): perspectives de développement des espaces verts dans l'agglomération de Constantine, op.cit, p66.

par an 68.3% des vents qui soufflent sur Constantine. Ils sont plus importants durant la période d'hiver et d'automne⁶⁷. La vitesse moyenne la plus forte est enregistrée en période hivernale au mois de décembre avec 2.94 m/s.

Les vents doivent être bien étudiés car ils ont un impact direct sur la fréquentation des espaces publics urbains.

Tableau n°04: Vent moyen en (m/s)

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUN	JUL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Vent moyen	2.59	2.91	2.49	2.86	2.48	2.38	2.43	2.40	2.06	2.15	2.77	2.94

Source: station météorologique (1996-2005)

II-5-La gelée :

La fréquence de jours de gèle est relativement faible. C'est pendant les mois de janvier qu'on note le nombre de journées de gèle où il dépasse les neuf (09) jours par an. Cette composante du climat a un effet néfaste sur la végétation.

Tableau n°05: La gelée

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUN	JUL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Gelée	9.1	7.6	4.2	1.1	0	0	0	0	0	0	0.3	6.1

Source: station météorologique (1996-2005)

III- Evolution urbaine de la ville de Constantine :

III-1- Phase précoloniale :

Vieille de plus de 2500 ans d'histoire, la ville de Constantine a vu défiler plusieurs civilisations allant de l'époque phénicienne à la colonisation Française en 1837. Sa situation à l'intérieur du pays avec une position centrale au niveau de l'est algérien, fait d'elle depuis longtemps un lieu stratégique dans les différents échanges. C'est une plaque tournante de la région.

⁶⁷ Larouk (M) : la ville de Constantine, étude de Géographie urbaine in Boureghda (A), op.cit, p69.

Constantine à cette période occupe un site rocheux appelé le Rocher. Ce site d'une forme trapézoïdale présente tous les aspects d'une forteresse naturelle. Il lui confère un système défensif tout à fait naturel.

L'actuelle vieille ville de Constantine est implantée sur un plateau rocheux de près de 42 Hectares et à une altitude de 649m. Ce site remarquable est ceinturé par des canyons et des remparts. Il lui confère une image typique "sa configuration de nid d'aigle perché sur un rocher lui donne une image célèbre dans le monde"⁶⁸.

L'espace urbain de cette ville est semblable à celui des autres médinas et se caractérise par des passages voûtés, des décrochements et des impasses. L'étroitesse et l'exiguïté des rues et ruelles est une autre caractéristique du tissu urbain de la médina de Constantine. L'habitat se constitue essentiellement de maisons munies de patios et ont le plus souvent des toitures inclinées en tuiles où elles regroupent parfois plusieurs familles.

La médina de Constantine de la période précoloniale a toujours gardé ses limites dans le rocher. Cela est dû en partie à l'aspect de son site. En effet ce site jugé difficile d'accès, présente un bon système défensif. Sur les quatre portes que possède la ville, celle de Bab el oued qui se situe au sud ouest est la plus importante.

III-2- Phase coloniale :

Jusqu'à l'époque ottomane la ville de Constantine n'a pas connu de grands bouleversements. C'est lors des premières années de colonisation que vont être opérés les premières transformations du tissu urbain. Au début c'était une rénovation partielle d'une partie afin de l'adapter aux nouveaux occupants pour prendre ensuite une envergure plus importante.

Deux (2) villes, vont être réalisées pour les besoins des colonisateurs, l'une militaire où on édifia le tribunal et autres équipements militaires, l'autre est à caractère administratif. Dans le cadre du projet des percées haussmanniennes, trois (3) percées

⁶⁸ Cote (M): Constantine –cité antique et ville nouvelle-, Ed Media plus, Constantine (2006), p 7.

vont être opérées dès le début des années 1850 où fut érigée en premier lieu la rue de France. Ce qui a conduit à la démolition de plusieurs anciennes constructions.

Cette première période où les colonisateurs essayaient de prendre leurs marques en vue d'une meilleure implantation est suivie d'une importante croissance de population. En sus de la population locale, plusieurs colons affluent de toute l'Europe. Ceci a amené les autorités à envisager l'extension de la ville en dehors des limites du rocher en réalisant plusieurs ouvrages de communication tels que les ponts et les routes.

Au début, l'extension de la ville se faisait sur deux directions. Au sud par le biais de la place de la brèche et au nord-est par le pont d'El Kantara. Dans cette perspective d'extension spatiale, plusieurs quartiers et faubourgs coloniaux ont été réalisés pour répondre au besoin de logements des nouveaux venus d'ailleurs."La colonisation, qui avait besoin d'espace, envisagea de créer une ville doublet, séparée spatialement de la ville traditionnelle..."⁶⁹.

De nouveaux quartiers tel que celui du Coudiat qui regroupe des équipements administratifs et des immeubles d'habitations collectives ont été réalisés. La jonction entre l'ancienne ville et le début de la ville coloniale est assurée via la place de la brèche. Elle était un lieu de promenade et de récréation. D'autres quartiers résidentiels à l'instar de Bellevue, S. Mabrouk et le faubourg Lamy ont poussé sur de nouvelles terres d'extension.

Ces quartiers, qui étaient destinées aux colons reprennent pour la plupart des principes urbanistiques importés des pays occidentaux étrangers à celui qu'a connu la ville jusqu'à cette époque. Se basant sur un plan en damier, ils ne prenaient pas en compte la topographie des terrains. Les premiers arbres d'alignement ont été plantés partout sur les rues et boulevard comme ceux de S^t Jean.

Un peu plus tard, on verra apparaître une nouvelle forme d'extension spatiale liée spécialement à l'emploi et la croissance démographique. Ce sont des quartiers

⁶⁹Cote (M): Constantine –cité antique et ville nouvelle-, op.cit, p 10.

d'habitat spontané qui se sont développés sur des terrains impropres à la construction."A partir des années 1930, l'afflux des populations rurales vers les villes, attirées par de nouvelles sources d'emplois, a provoqué la sur-densification de la cité traditionnelle et la création spontanée des faubourgs populaires périphériques"⁷⁰.

La fin des années cinquante a connu le lancement du plan de Constantine, qui avait pour objectif la réalisation de grands immeubles d'habitation. La cité ciloc ou celle de Loucif en sont un parfait exemple. C'était des bâtiments qui dépassent généralement les huit étages.

III-3- La phase post-coloniale :

Dés les premières années de l'indépendance, la politique de l'Etat Algérien était plus tournée vers le secteur économique et en particulier celui de l'industrie. Plusieurs terres agricoles ont fait les frais de cette politique et ont été sacrifiées pour l'implantation des unités de production. Plusieurs centaines d'hectares ont été consommés par ces sites. Ceci a engendré de réels problèmes liés notamment à l'exode des populations à la recherche de travail et, également, aux pollutions générées par ces unités.

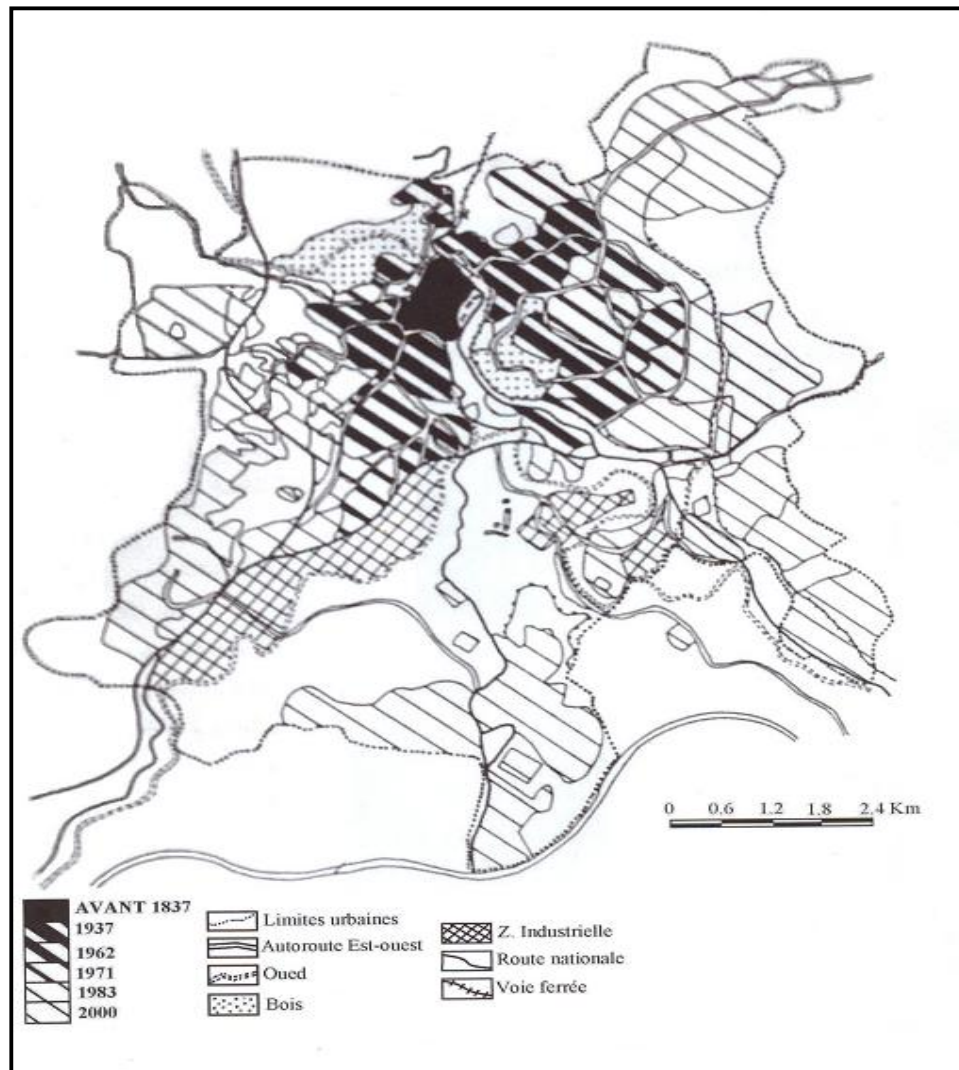
Aussi, cet essor a été générateur de multiples complications pour les nouvelles extensions de la ville. Cette extension s'est faite d'abord dans le prolongement des quartiers résidentiels européens, pour ensuite s'étendre aux alentours des sites industriels. Le déficit en matière de logement dû à l'accroissement démographique et l'exode rural est important. Ceci a donné naissance à plusieurs formes d'habitat non planifié, avec toutes les conséquences qui en découlaient.

Pour faire face à ce besoin de logements qui était de plus en plus pressent, l'Etat était dans l'obligation de relancer le secteur de l'habitat. La périphérie est envahie par de nombreux quartiers d'habitat collectif réalisés en systèmes de préfabrication tels que les cités de Daksi et du 20 Août 1955. Ce système importé des

⁷⁰ Bouhenni (M.Dj): les principales caractéristiques de l'évolution de l'architecture et de l'urbanisme en Algérie, revue science et technologie (1997) in Boureghda (A), op.cit, p 84.

pays occidentaux permettait une production en masse de logements. L'habitat individuel quant à lui se développait d'une manière anarchique.

Ce processus d'urbanisation s'accélère et se développe au détriment des terres agricoles par la création de zones d'habitations urbaines nouvelles (ZHUN). Ces ZHUN étaient beaucoup plus des quartiers destinés à la simple fonction d'habitation. Le cadre de vie et la vie urbaine ne constituaient pas une priorité pour les différents décideurs.



Carte n° 07 : L'évolution de la ville de Constantine de 1937 à 2000

Source : URBACO⁷¹

⁷¹ In Ghenouchi (R.Gh): L'intégration urbaine par les moyens de transport, cas de la ville nouvelle Ali Mendjeli, mémoire de Magister, IAUC, 2007.

IV- Aperçu sur l'espace public de la ville de Constantine :

La question des espaces publics urbains est aussi importante que complexe. Le confort urbain qu'on veut assurer aux constantinois passe par un traitement judicieux de cette question, qui implique la prise en compte des pratiques sociales et spatiales. Cette dernière constitue l'un des problèmes auxquels est confrontée la ville de Constantine et notamment son centre.

IV-1 La place de la Brèche :

IV-1-1- Composition et rôles de la place de la Brèche :

La place de la brèche est considérée comme étant le seul accès à l'ancienne ville de Constantine. C'est par ce lieu que la ville communiquait avec l'extérieur. Plus tard elle devient un espace important dans la ville de Constantine. Les français ont commencé par installer de multiples équipements liés à la vie quotidienne des colons à l'exemple du théâtre, de la banque, du casino, etc.

Étant donné que le développement le plus important qu'allait connaître la ville de Constantine prenait la direction du sud, la place de la Brèche va prendre plus d'importance et d'ampleur dans la structure urbaine de la ville. C'est tout un nouveau pôle qui est entrain de se créer.

En réalité la place de la Brèche regroupe plusieurs places, jardins et rues. Elle est constituée de la place des Martyrs, la place du 1^{er} novembre, la place Ahmed Bey, les squares Benacer, Panis, l'indépendance, l'esplanade du marché et l'avenue Ben Boulaid. On peut citer aussi les anciens souterrains qui se situent pour la plupart au niveau des places des Martyrs et du 1^{er} novembre.



Photo n° 01: La place de la brèche est composée d'un système de places et de jardins publics. C'est la représentation parfaite de l'espace public avec toutes ses composantes.

Source: archives

L'avenue Ben Boulaid partage la place en deux (2) parties distinctes. Dans sa partie ouest, la place se compose de l'esplanade du marché, de la place Ahmed Bey, des jardins Panis et celui de l'indépendance. Cette partie offre des échappées visuelles sur les vallées environnantes. La deuxième regroupe la place du 1^{er} novembre, le square Benacer et la place des Martyrs. A l'inverse de la première cette partie ne permet pas l'ouverture sur la forêt de Mansourah et les gorges du Rhumel. A noter que les immeubles cloisonnent l'espace.

Cette place joue un rôle très important dans la structure de la ville de Constantine. C'est un lieu historique. C'est par elle que les colons ont pu pénétrer la ville et vaincre ainsi Constantine.

L'espace de la brèche est aussi un lieu stratégique, qui représente une jonction reliant l'ancienne ville à la ville coloniale laquelle s'est développée au sud. L'avenue Ben Boulaid est l'axe à travers lequel cette liaison est assurée. Les multiples transformations qu'a connues cette place n'ont pas diminué de son importance au fil des temps.

Depuis longtemps et encore plus aujourd'hui c'est le lieu par lequel transite un nombre impressionnant de citadins, mais aussi de visiteurs venant des communes limitrophes et des autres wilayas. Ce flux de population se fait par le biais de circulation piétonne et mécanique. Les espaces verts sont des lieux offrant repos et tranquillité aux constantinois et aux visiteurs de cette ville en besoin d'un temps d'arrêt.

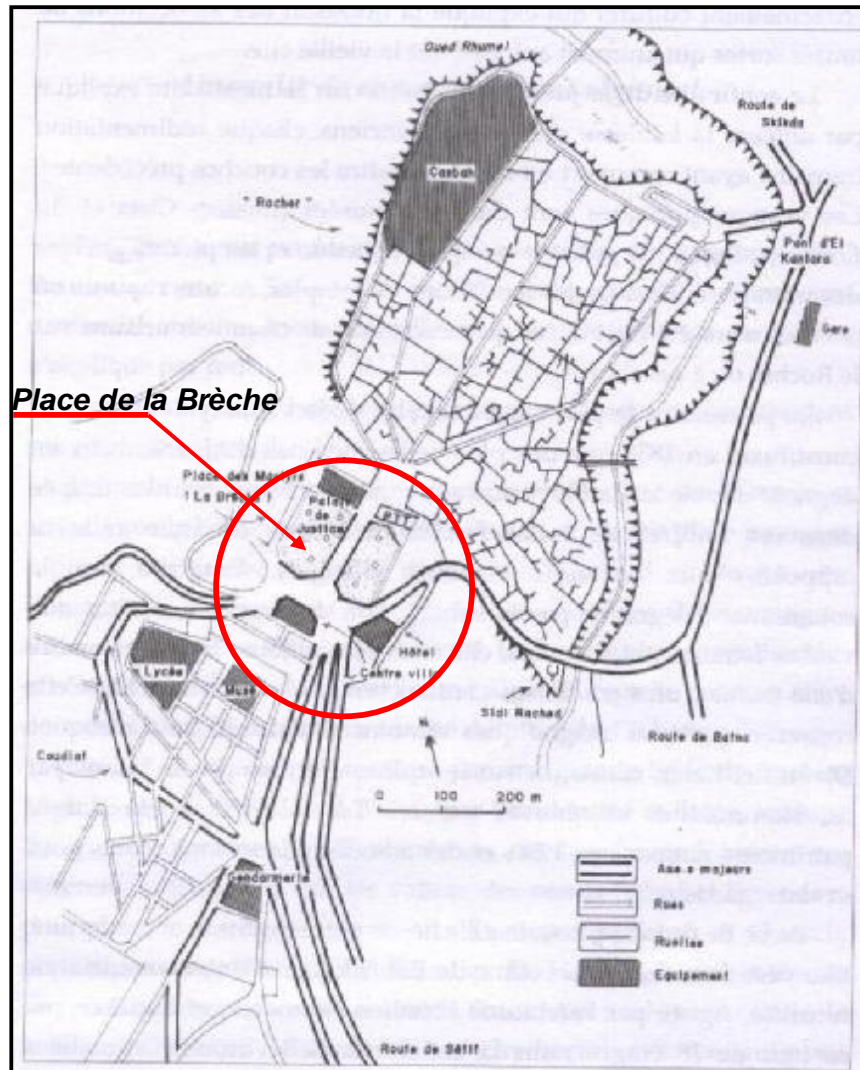


Photo n°02 et 02': Appelée autrefois artère du square, l'allée Ben Boulaid est l'axe qui relie la médina à la ville coloniale. Cette avenue qui divise la place en deux (02) parties, a su garder sa forme et ses fonctions au fil des temps. Elle paraît inchangée.

Source: archives+auteur 2006

La place a subi plusieurs changements et transformations au fil des temps. Des édifices et des aménagements ont été réalisés puis se sont vu démolir. Les derniers sont en cours d'exécution. Il s'agit de la réalisation de deux hôtels urbains et

probablement la station de tramway. Ceci va impliquer d'autres mutations qui vont certainement créer d'autres problèmes touchant plusieurs domaines⁷².



Carte n° 08 : La place de la brèche au milieu des deux villes ; la médina et la ville coloniale

Source : Cote (M)⁷³

IV-1-2- Les usages de l'espace de la Brèche :

Comme mentionné auparavant l'espace public est ouvert à tout le monde et que chacun peut fréquenter à n'importe quelle heure et où il pourra exercer une activité à sa guise conformément aux lois en vigueur. La place de la brèche en est un parfait exemple.

⁷² Pour plus d'informations voir le travail d'atelier du groupe de 1ere année PG Faits Urbains(2005-2006).

⁷³ Cote (M), -cité antique et ville nouvelle-, op.cit., p21.

C'est un espace où transitent hommes et biens. Étant donné que la médina de Constantine garde toujours sa fonction de centre, un nombre important de citoyens et d'étrangers vient pour satisfaire leurs différents besoins. L'accès par la brèche reste le plus facile et le plus important vers la vieille ville.

Elle est un espace pour le repos, la convivialité et la rencontre. En effet, la place de la brèche reste l'espace public le plus important et un des rares espaces à offrir aux citoyens un cadre naturel, dans une ville où les espaces verts sont presque introuvables. Les squares de Benacer, l'indépendance et la place Ahmed Bey en sont des exemples où plusieurs citoyens de différents milieux et tranches d'âges peuvent se côtoyer pour de fructueux échanges.

La place de la brèche est, également, un lieu privilégié de la vie économique et de rencontres des citoyens. Avant, les souterrains abritaient un bon nombre de locaux commerciaux. On y trouvait aussi des vendeurs qui étalaient leurs marchandises sur les passages. Au dessus, des kiosques sont aménagés le long de l'avenue Ben Boulaid où on est témoin d'une grande animation.

IV-1-3- La brèche "une place spécifique à Constantine" :

Il s'agit là de présenter quelques paysages de la place et leurs évolutions à travers l'histoire. Ces vues ou perspectives peuvent changer d'une position à l'autre et peuvent être ressenties différemment. La place de la brèche présente un aspect de fermeture sur ses trois (3) côtés nord, est et ouest. Le côté sud est le seul à offrir des échappées visuelles.

Au nord, la place du 1^{er} novembre est bordée de bâtiments dont la hauteur est souvent de R+3 et plus. C'est de cette place que démarrent les rues de Ben M'hidi, Didouche et Bouatoura pour pénétrer dans la vieille ville dont les bâtiments occupent le début de chaque rue. La rue Zighoud Youcef quant à elle présente une succession d'édifices qui s'alignent comme un front.



Photos n°03 et 03': À part la présence des véhicules la place du 1^{er} novembre est restée pratiquement intacte, à savoir un espace public qui vit. Les immeubles cloisonnent l'espace.

Source: archives+auteur 2006

Le coté est, lui, est occupé par les édifices de la banque, le théâtre, la poste et l'UGTA. Le square Benacer se positionne en bas de ce dernier. Ces bâtiments attestent d'une richesse architecturale, notamment, par le traitement de leurs façades. Néanmoins, la présence d'arbres de grandes hauteur dans le square, occultent la vue vers le coté est de la ville.



Photos n°04 et 04': À gauche la place du 1^{er} novembre entourée des immeubles de la banque, du théâtre et celui de la poste. A droite le square Benacer.

Source: archives+auteur 2006

La place des Martyrs au sud est occupée par l'édifice du centre culturel El Khalifa. A l'est de celle-ci, les bâtiments de l'avenue Zabana et l'hôtel Cirta ne permettent pas la vue sur le Rhumel. On note sur cette place la présence d'un grand

nombre d'escaliers menant aux souterrains et qui gênent considérablement la circulation piétonne.

Comme cité plus haut, le coté ouest de la place est le seul à exposer aux citoyens des perspectives sur la nature environnante de la ville. Il est occupé par l'esplanade du marché, le palais de justice, la place Ahmed Bey et le jardin de l'indépendance. On note actuellement un projet de réalisation de deux (2) hôtels urbains sur le terrain du square Paris et une éventuelle délocalisation de la station des bus. Ceci va modifier considérablement le paysage urbain dans la place et participera encore plus à augmenter l'effet de fermeture au niveau de la place de la Brèche.



Photo n°05: La place des Martyrs depuis l'hôtel Cirta. L'échappée visuelle qu'offrait cette place sur la nature environnante est malheureusement compromise aujourd'hui par la construction des hôtels.

Source: Camuset (A), Djad Rakitine (I), Mondesert (M)⁷⁴

⁷⁴ Camuset (A), Djad Rakitine (I), Mondesert (M): Constantine, ville paysage, Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles (2003).

IV-2- La ZHUN de Boussouf :

Réalisée au début des années quatre vingt, la ZHUN (Zone d'Habitation Urbaine Nouvelle) est située à l'extrême sud ouest de la ville de Constantine. La route national RN5 longe la cite sur son coté est où est située la zone industrielle. Elle est limitée au nord par les quartiers de Boudjnana et celui du 05 juillet, au nord ouest par le quartier de Boudraa et au sud par la forêt du Chettaba.

S'étalant sur une surface de près de 150 hectares, la ZHUN regroupe deux (2) types d'habitat ; habitat collectif et individuel. L'habitat collectif se compose essentiellement de barres de bâtiments de cinq (5) niveaux et parfois de tours dépassant les dix (10) étages. L'habitat de type individuel se compose de deux (2) lotissements qui se situent aux extrémités nord et sud du site.

Plusieurs équipements sont implantés sur le site. Ces établissements sont situés pour la plupart dans la zone d'habitat collectif. De même l'essentiel du commerce est situé dans cette zone où il occupe le RDC des bâtiments.

Les aménagements extérieurs dans ses zones sont très sommaires. On trouve quelques espaces aménagés destinés à la vie en dehors du logement.

IV-2-1- La composition urbaine de la cité :

Tout d'abord, on tient à signaler que la ZHUN de Boussouf est réalisée sur un terrain qui présente une topographie plus ou moins accidentée, surtout au nord et un peu moins à l'est. Plusieurs zones sont sujettes à des glissements de terrains et sont impropres à la construction.

La première zone est celle du lotissement I qui se situe au nord du terrain. Elle est réalisée en partie sur un terrain en pente selon un plan en damier.

La zone centrale est occupée par l'habitat de type collectif. Elle occupe la surface la plus importante de la ZHUN. Cette partie regroupe les principaux équipements et commerces nécessaires à la vie quotidienne des habitants.

La dernière partie de la ZHUN qui se situe au sud est caractérisée par l'habitat individuel. C'est le lotissement II.

IV-2-2- L'espace public de la cité Boussouf :

Lors de la lecture du plan du quartier, la première chose qui attire est la consommation non rationnelle de l'espace. En effet on peut constater le déséquilibre entre le bâti et le vide. Cela est plus important dans la zone réservée à l'habitat collectif où les concepteurs se sont pris dans le piège de vouloir être, peut être trop normatifs et ont laissé leur imagination de coté.

La configuration spatiale montre bien cette carence. De ce fait, on a affaire à des distances très importantes entre les différentes constructions. Ces espaces ne bénéficient, souvent, d'aucun traitement spécifique. Leur fonction n'est pas nette. Ce sont des espaces qui ne peuvent pas être utilisés.



Photos n°06, 06' et 06'' : La configuration spatiale de la cité a donné lieu à des espaces de dimensions importantes. Ce potentiel foncier n'est pas exploité par l'ensemble des acteurs.

Source: auteur 2007



L'organisation des bâtiments qu'on peut juger d'aléatoire ne répond à aucun principe. Elle a donné lieu à des espaces interstitiels entre ces immeubles. Souvent, ces lieux ont des formes, des dimensions, des emplacements qui font qu'on ne peut pas leur donner une affectation précise. Ils sont rejetés par les habitants.



Photos n°07', 07' et 07'': Aménagements sommaires et aires de jeux qui ne répondent pas aux attentes des habitants. De ce fait, ils sont désertés

Source: auteur 2007



La voirie est caractérisée par une rue principale qui traverse la cité de bout en bout. Elle constitue l'axe le plus important où se déroulent les diverses activités du quartier. C'est le lieu de la vie citadine dans la cité. En période estivale, cet axe bénéficie d'une fréquentation importante de gens de différents quartiers de la ville. Plusieurs commerces longent cette voie où ils occupent le RDC des immeubles et participent ainsi, à l'animation du quartier.



Photo n°08: l'axe principal de la cité. L'aménagement de cette voie ne met pas en évidence son rôle au sein de la cité.

Source: auteur 2007

A partir de cette voie, plusieurs autres rues se détachent pour desservir les différents îlots et groupements d'habitations. De taille moins importante, ces rues aboutissent sur des parkings à l'intérieur des îlots. Les aménagements pour piétons sont quasi-inexistants. Ils se réduisent aux trottoirs qui limitent les voies de circulation. Ces trottoirs sont dépourvus de plantations et leur traitement est simple.

On peut noter que les espaces adjacents aux immeubles se sont vus détourner par les habitants des RDC qui les utilisent pour leurs besoins personnels. Certains sont bien entretenus alors que d'autres sont délaissés.



Photo n°09: Appropriation des espaces par les habitants du RDC, et des trottoirs par les véhicules.

Source: auteur 2007

Enfin, du point de vue visuel, la cité présente un paysage désolant. Les façades des bâtiments sont d'une pauvreté criante. Pour remédier à ce problème, on a du faire appel à la peinture et à des jeux de couleurs qui n'ont pas donné des résultats satisfaisants. L'absence du végétal participe plutôt à donner une image négative de la cité. De plus, l'espace public se trouve dans un état de détérioration important dans ses différentes composantes.

Photos n°10 et 10': En haut la voie séparant l'habitat collectif du lotissement II. A droite le rond point principal de la cité. Mal façons et dégradation : deux (02) caractéristiques de l'espace public à Boussouf.

Source: auteur



Conclusion

L'histoire nous montre que la ville de Constantine qui a vu défilier nombreuses civilisations a su garder une certaine image et une certaine identité. Néanmoins, les changements opérés maintenant depuis près de deux (02) siècles s'avèrent plus importants et plus décisifs à son espace urbain.

En effet, l'arrivée des colons avec tout un mode de vie différent à celui des habitants de Constantine coïncide avec l'avènement d'une nouvelle approche sur l'urbanisme qui s'inscrit dans une tendance humaniste. L'espace urbain qui se

caractérisait, jadis, par sa forme organique est sujet à de nouvelles transformations qui visaient à aérer le tissu urbain jugé dense.

Le développement de la ville vers le sud avait donné lieu à un espace tampon entre la vieille ville et la nouvelle ville européenne qui se construisait à partir du Coudiat. Il s'agit de la place de la brèche. Depuis, cette place qui se constitue réellement de tout un système de places, jardins et rue a toujours joué un rôle important à plusieurs dimensions au sein de la ville. C'est en fait l'espace public typique et qui représente le mieux la ville de Constantine.

Devant faire face à la crise de logement qui a suivie la politique post-indépendante où tous les efforts étaient orientés vers le secteur de l'industrie, l'Etat a lancé plusieurs projets de quartiers comportant plusieurs centaines, voir des milliers de logements. Il s'agit en fait d'une pure reproduction des grands ensembles qui se réalisaient en Europe et où le quantitatif primait sur le qualitatif sans prise en charge réelle du cadre de vie.

La ZHUN de boussouf est un parfait exemple de ce qui se réalisait dans cette optique. Conçue selon des principes purement fonctionnels, la cité Boussouf s'avère aujourd'hui comme un échec en terme d'espaces publics et d'animation urbaine. Les aménagements réalisés présentent des lacunes en terme de conception, mais aussi de gestion où ils devenus inutilisés par les habitants.

Selon les trois (03) grandes périodes, les espaces publics urbains ont connu des bouleversements considérables sur le plan formel, fonctionnel, mais aussi dans leurs usages et pratiques. Les espaces réalisés récemment sont considérés comme un échec en terme de vie collective urbaine par rapport à ce qu'avait connu la ville jusque là. Dans cette perspective, la ville nouvelle qui allait être réalisée se pose comme une véritable opportunité afin d'éviter les erreurs commises auparavant et tirer les meilleurs enseignements pour concevoir et offrir une ville vivable et qui vie.

CHAPITRE 05:

*Présentation de la ville nouvelle Ali Mendjeli
et évaluation qualitative de son espace public*

Introduction

Le présent chapitre traite de la ville nouvelle et en particulier de ses espaces publics. Il s'agit là, d'une approche globale visant à proposer une première évaluation sur la qualité des espaces publics urbains dans la ville nouvelle.

Après une présentation générale de la ville nouvelle Ali Mendjeli et ses différents objectifs, on va essayer de donner un aperçu où plutôt un état des lieux sur l'ensembles des espaces publics. Après plusieurs années la ville doit offrir un certain minimum de commodités à ses habitats et usagers.

En dernier lieu, on essayera de s'intéresser à deux (02) espaces publics au sein de la ville nouvelle, à savoir le jardin public de l'UV 07 et le souk.

I- La naissance de la ville nouvelle Ali Mendjeli :

Les villes nouvelles contemporaines sont généralement nées d'une action volontaire. Elles sont nées le plus souvent d'une décision politique d'aménagement. Selon Cote (M)⁷⁵, elles peuvent être de deux (2) types:

- les villes nouvelles conçues pour recomposer le territoire régional, pour créer dans des espaces délaissés un pôle d'entraînement, pour rééquilibrer le territoire. On peut citer comme exemple les capitales nouvellement créées telles que Brasilia et Islamabad.
- Les villes nouvelles conçues pour décongestionner une métropole urbaine. Le cas des villes nouvelles Anglaise en est un parfait exemple.

La ville nouvelle Ali Mendjeli s'inscrit dans le deuxième exemple de villes nouvelles. En effet cette ville nouvelle est réalisée dans le but de subvenir aux divers problèmes auxquels est confrontée la ville de Constantine.

Pour mettre un terme à ses différents problèmes qui s'aggravent de jour en jour et portent atteinte à la vie urbaine dans la ville de Constantine, l'idée de réaliser une ville nouvelle est devenue plus que nécessaire. Ainsi, la décongestion de la ville mère et autres problèmes liées à son extension allaient être plus ou moins maîtrisés.

⁷⁵ Cote (M): Constantine –cité antique et ville nouvelle- op.cit, p38.

Pour l'implantation de cette nouvelle cité, le coté sud de la ville offrait les meilleurs choix. Dans cette perspective le plateau de Ain El Bey présentait les meilleures garanties et atouts pour un tel projet. Les motifs de choix de ce terrain sont:

- géologiquement, le site est stable. Il présente une bonne constructibilité pouvant recevoir des immeubles de plusieurs étages;
- le terrain n'a pas une grande valeur agricole;
- le statut foncier des terres qui étaient dans presque leurs quasi-totalités la propriété de l'Etat;
- importante assise foncière qui dépasse les 3000 hectares;
- la topographie du site qui ne présente pas de brutales variations de pentes. Cela peut être un atout pour les futures conceptions;
- le site d'implantation qui est proche des importants équipements et autres axes de circulation.

"Il est rare qu'aux portes d'une agglomération existe une opportunité de ce type, où se conjuguent tous les facteurs favorables à une urbanisation, et d'une telle ampleur"⁷⁶.

La ville nouvelle est créée dans le cadre du plan d'urbanisme directeur (PUD) du groupement de Constantine le 28/01/1988. Cela est confirmé et approuvé dans le cadre du PDAU par le décret exécutif n° 98/83 du 25/02/1998. En Août 2000 elle est baptisée par décret présidentielle : ville nouvelle "Ali Mendjeli".

II- Présentation de la ville nouvelle :

La ville nouvelle est conçue dans sa globalité pour être hissée au rang des grandes villes. Pour ce faire, une série d'équipements et différentes zones d'activités et de loisirs sont programmés en accompagnement au projet de logements. Ces équipements sont prévus pour une ville qui doit abriter près de 300 000 habitants. Ils sont destinés à être les éléments essentiels pour la création d'une réelle dynamique de la ville nouvelle.

⁷⁶Cote (M), Constantine -cité antique et ville nouvelle- op.cit, p45.

La conception de la ville nouvelle Ali Mendjeli répond à un principe d'organisation hiérarchisé. Les principes qui ont régi le mouvement moderne sont très bien exprimés par les concepteurs, avec la séparation nette des différentes fonctions. La ville est divisée en cinq (5) grands quartiers, qui à leur tour sont partagés en quatre (4) unités de voisinage (UV) pour chacun des quartiers.

Tableau n°06: Quartiers et unités de voisinages de la ville nouvelle

Quartiers	Unité du voisinage
Q n°01	UV n°01, 02,03 et 04
Q n°02	UV n°05, 06,07 et 08
Q n°03	UV n° 09, 10,11 et 12
Q n°04	UV n° 13, 14,15 et 16
Q n°05	UV n° 17, 18,19 et 20

Source: DUCH de Constantine 2007

II-1- Le programme de logements :

Les logements prévus dans le cadre de la réalisation de la ville nouvelle sont répartis différemment d'une unité de voisinage à l'autre. Avec 5000 unités, l'UV 01 est celle qui va recevoir la plus grande quantité de logements. Si les travaux sont achevés ou en cours dans plusieurs UV, ils restent encore au stade d'étude dans les UV 14, 15, 16, 19 et 20. On tient juste à signaler que la majorité du programme de logements a un caractère social et ce, suivant différentes formules. Ceci influe considérablement sur la qualité des réalisations, et induit un retentissement sur l'espace public et le cadre de vie.

Hormis les unités de voisinage 03 et 04, sur lesquelles est prévu le pôle universitaire et l'UV 11 qui abritent l'hôpital militaire, le reste des unités de voisinage sont destinées à recevoir des logements. Voici les données actualisées par les services de la DUCH de Constantine:

-Nombre de logements prévisionnels	50 000 logts
-Nombre de logements inscrits.....	43 521 logts
-Nombre de logements achevés.....	15 968 logts
-Nombre de logements en cours.....	14 932 logts
- Nombre de logements en voie de lancement :	12 621 logts

II-2- Les équipements de la ville nouvelle :

A l'échelle de la ville, plusieurs équipements à caractère administratif, commercial, sanitaire et loisir, etc. sont prévus et ce, afin de donner une certaine autonomie à cette ville. La majorité de ces équipements y seront localisés au centre pour créer une certaine dynamique.

A l'échelle des quartiers, des équipements de moindre taille et importance sont prévus au niveau des centres secondaires. Ces équipements sont généralement de première nécessité pour les habitants. Au niveau des différentes unités de voisinage quelques équipements à caractère éducatif et sanitaire sont mis à la disposition des citoyens.

II-2-1- Programme d'équipements

Tableau n°07 : Equipements achevés

LYCEE	02
E.F.E	06
G.SCOLAIRE	12
AGENCE P.T.T	02
CENTRALE TELEPHONIQUE	01
C.F.P.A	01
SURETE URBAINE	01
HOPITAL 70 LITS	01
SALLE OMNISPORTS	01
CITÉ ADMINISTRATIVE	01
MOSQUÉE	01
4000 PLCS PEDAGOGIQUES	01
2000 LITS	02
SIEGE GARDE COMMUNALE	01
HOPITAL MILITAIRE	01
PISCINE	01
TERRAIN DE SPORT	04
TERRAIN DE FOOT	01

II-2-2- Equipements en cours :

Tableau n°08 : Equipements en cours de réalisation

SIEGE CACOBATH	01
E.F.E	01
SIEGE DU CADASTRE	01
SURETE URBAINE	01
4000 PLACES PEDAGOGIQUES	02
CITÉ UNIVERSITAIRE 2000 LITS	02
HOTEL URBAIN	01
CENTRE PSYCHO-PEDAGOGIQUE	01
UNITE DE PROTECTION CIVILE	01
CNRB	01
MAISON DE JEUNES	01

I-2-3- Equipements en voie de lancement :

Tableau n°09 : Equipements en voie de lancement

CENTRE D'ARCHIVES DE WILAYA	01
CENTRE D'ARCHIVES JUDICIAIRE	01
RESTAURANT UNIVERSITAIRE	01
CENTRE COMMERCIAL	05
CRECHES	02
SALLE POLYVALENTE	02
CLINIQUE	01
CENTRE PSYCHO-PEDAGOGIQUE	01
UNITE DE PROTECTION CIVILE	01
MOSQUEE	02
TERRAIN DE FOOT REGLEMENTAIRE	01
HOTEL URBAIN	01

Source : DUCH de Constantine 2007

En sus de ces équipements, on peut rajouter le projet de ville universitaire. On tient à faire remarquer que certains équipements ont été sacrifiés au bénéfice du programme de logement.

On remarque que les autorités ont essayé de doter la ville nouvelle Ali Mendjeli de divers établissements nécessaires à la vie urbaine. La programmation ayant été respectée, la ville nouvelle Ali Mendjeli est dotée de toutes les commodités

nécessaires. Les différents espaces publics, vont devoir jouer pleinement leurs offices

• **II-3- Répartition des surfaces :**

Les surfaces des principales composantes de l'espace de la ville nouvelle Ali Mendjeli:

- Habitat **450** Ha (Net)
- Equipements..... **350** Ha (y compris l'Hôpital Militaire 500 lits, l'Hôpital Civil 600 lits et l'Université 20.000 places pédagogiques + 10.000 lits)
- Espace vert **160** HA (Parc d'attraction + Jardins)
- Zone d'activités multiples..... **120** Ha
- Voirie..... **420** Ha (y compris les Boulevards, Voies primaires, secondaires et tertiaires).

Une simple comparaison des présentes données avec la grille théorique des équipements nous amène à constater quelques déséquilibres. La surface en espaces verts pour une population de 300.000 habitants selon cette grille devrait être de 300 Ha, en considérant que la norme par personne est de l'ordre de 10 m² minimum. La réalité est que les habitants ne vont avoir droit qu'à la moitié de cette surface. En ce qui concerne la voirie, la surface est de 420Ha. Toujours selon les normes de cette grille elle doit être de 128 Ha pour une telle population.

De ces faits on peut déduire que la surface de la voirie qui dépasse les normes de 292m² est faite aux dépens de la surface des espaces verts. Pour des gens qui voulaient être normatifs le déséquilibre est flagrant. Et même pour des raisons de fonctionnement, cela ne justifie pas le choix de cette option. Ceci nous amène à dire que la conception est beaucoup plus l'apanage d'ingénieurs que celui d'architectes et d'urbanistes.

II-4- Organisation de la ville nouvelle :

La ville nouvelle Ali Mendjeli prévoit sur le long terme des logements pour près de 300.000 habitants. Pour ce faire, les concepteurs ont essayé de proposer une ville compacte qui s'établit selon un principe très hiérarchisé se basant sur :

ØL'unité de base: C'est la plus petite composante du système.

ØL'unité de voisinage: Chaline (C) la définit comme étant un "véritable espace sociologique, perçu par les habitants, pour qui le centre majeur ne serait que de fréquentation occasionnelle". Elle se compose de trois (03) unités de base. La population est d'environ 8500 habitants dans chaque unité de voisinage.

ØLe quartier: C'est l'échelle la plus importante de la ville nouvelle. Il regroupe quatre (04) unités de voisinages.

Un ensemble d'équipements est prévu selon chaque niveau de ce système et ce, dans un souci d'équilibre et d'efficacité.

Afin de répondre à ce système de conception, le schéma d'organisation proposé par les concepteurs s'établit sur les principes suivants:

- un centre qui prend une allure linéaire où seront disposés différents équipements et où l'animation battra son plein.
- Un système de voirie hiérarchisé du boulevard principal jusqu'à la voie de desserte pour permettre une bonne accessibilité.
- Un système d'espaces destinés à la détente et la recreation. Ses espaces seront disposés au niveau de chaque composante.

II-5- Les principes de conception de la ville nouvelle :

L'idée première ou essentielle selon laquelle la ville nouvelle est conçue est que cette dernière doit offrir et proposer aux nouveaux locataires un sentiment d'appartenance à une vraie ville. L'animation et l'ambiance seront celles d'une ville autonome, indépendante et différente de ce qui a été réalisé dans les grands ensembles. Pour ce faire, un certain nombre d'impératifs économiques et

socioculturels des futurs habitants devront être pris en considération. Les principaux objectifs tracés pour cela sont:

II-5-1- Accessibilité : les déplacements constituent l'un des facteurs importants pour le bon fonctionnement d'une ville. Ils devront être réduits à un temps minimum tout en assurant des accès faciles. Le système mis en place sera appuyé par le tramway.

II-5-2- Sécurité: la ville est munie de plusieurs espaces de regroupements pour faire face à d'éventuelles catastrophes. De plus, la ville dispose de plusieurs accès qui peuvent être rejoints de différents itinéraires.

II-5-3- Attractivité : plusieurs équipements sont prévus afin de créer une atmosphère favorable et diversifiée qui exaltera le rayonnement de la ville nouvelle Ali Mendjeli et fera d'elle un pôle régional.

II-5-4- Poly-fonctionnalité : l'organisation des différents centres urbains a pour objectif d'éviter la reproduction des banlieues dortoirs. La création de zones d'activités doit équilibrer les quartiers périphériques.

II-5-5- Phasage: le quartier n°02 constitue le point de départ de la ville nouvelle. Cette option de démarrage par le centre a pour but d'apporter les investissements et offrir en même temps une ambiance agréable par la création d'une certaine dynamique dans la ville.

Ces objectifs constituent des atouts majeurs, pour faire naître une ville au sens large du terme car elle doit offrir une vie urbaine animée et pas seulement un endroit pour dormir. La difficulté dans cette situation est de traduire les concepts théoriques et les objectifs en pratique.

III- Les composantes de la structure urbaine :

III-1- La structure viaire :

Le réseau viaire de la ville nouvelle Ali Mendjeli est hiérarchisé du global au local. Ce réseau est conçu selon des soucis d'efficacité, d'économie, de sécurité et de qualité. Ce système de rues est créé suivant le modèle des villes romaines où on note

l'intersection de deux (02) voies les plus importantes. Il s'agit du boulevard principal (le centre) et celui secondaire qui se coupent perpendiculairement.

III-1-1- Le boulevard principal: c'est le centre principal de la ville nouvelle. L'ensemble des équipements qui s'y trouvent lui confèrent une importante attractivité. Il se caractérise par une importante voie de circulation et l'aménagement de part et d'autre d'espaces voués à l'animation urbaine.

III-1-2- Le boulevard secondaire: de taille moins importante que le premier, le boulevard secondaire relie la partie nord de la ville à celle du sud. Divers équipements sont prévus le long de cet axe.

III-1-3- La voirie : selon leurs niveaux, ces voies sont destinés à relier les différentes zones et quartiers de la ville. Ainsi, desservent-elles les groupements d'habitations. Elles sont conçues et réalisées suivant l'avancement des travaux.

III-1-4- Stationnement : plusieurs aires de stationnement sont créées un peu partout et ce, pour éviter le stationnement anarchique.

III-2- Les équipements :

Dans une perspective de proposition des services à la hauteur des espérances des habitants, une série d'équipements sont implantés sur l'ensemble du site de la ville nouvelle Ali Mendjeli. Ceci vise à:

- offrir une bonne qualité de services aux citoyens;
- rapprocher les habitants de leurs besoins;
- assurer une certaine animation et attractivité sur l'ensemble de la ville.

Ces équipements sont à caractère:

ØCommercial: pour les besoins quotidiens en matière de produits de premières nécessité, des locaux commerciaux sont disposés dans les différentes unités de voisinage. Les achats occasionnels se feront au niveau des centres plus importants. Ces locaux occupent dans la majorité des cas le RDC des bâtiments.

ØEducatif : on note la présence de plusieurs établissements scolaires destinés aux différents niveaux d'instruction. Ils se trouvent souvent dans l'entourage immédiat des habitations, dans le souci de réduction des trajets pour les écoliers.

ØAdministratif: la présence d'un centre administratif au niveau du centre a pour but de permettre aux citoyens d'accéder aux services sans pour autant faire de longs déplacements.

III-3- Loisirs et distractions dans la ville nouvelle :

Un des objectifs majeurs de la ville nouvelle est de présenter aux nouveaux locataires un cadre de vie agréable et proposer des espaces spécialement conçus pour le temps libre des habitants. A cet effet, on note la présence dans le schéma de la ville nouvelle d'un parc d'attraction et d'un parc urbain. D'autres espaces à l'échelle des quartiers et des unités de voisinages sont prévus.

IV- La ville nouvelle: une autre réalité :

Ce projet de ville nouvelle qui s'est voulu porteur de beaucoup d'objectifs qui allaient désengorger la ville de Constantine de certains de ses problèmes, et offrir en même temps un cadre de vie agréable aux nouveaux habitants, s'est confronté à la réalité du terrain. Les concepteurs qui étaient trop penchés sur l'aspect théorique du projet ont omis les paramètres de terrain.

L'espace public avec ses multiples facettes, constitue l'une des composantes de la ville qui a souffert le plus de cette situation. En effet, la priorité est donnée au programme de logement pour caser les masses de populations en besoin d'un toit. Ainsi, les décideurs ont trouvé un autre argument pour justifier leur négligence en matière d'espaces extérieurs de récréation.

L'espace public est ainsi réduit à sa simple fonction de passage. Comme cité ci-dessus, la voirie constitue la préoccupation majeure des concepteurs. Avec pratiquement le triple de la surface pour une telle ville, la circulation mécanique est ainsi, privilégiée sur les autres formes de mobilité. Les dimensions de voies de circulation et des espaces attenants sont immenses. Le bitume prend la place du

vert. De ce fait, l'espace public est entrain de perdre plusieurs de ses fonctions, à savoir la rencontre et le côtoiement.

Photo n°11: Le boulevard secondaire, une échelle inhumaine. L'absence de verdure accentue cet effet de grandeur.

Source: auteur 2007.



Photo n°12: En plus de la dimension, ce sont des rues rectilignes et monotones où on voit une ampliation de bâtiments.

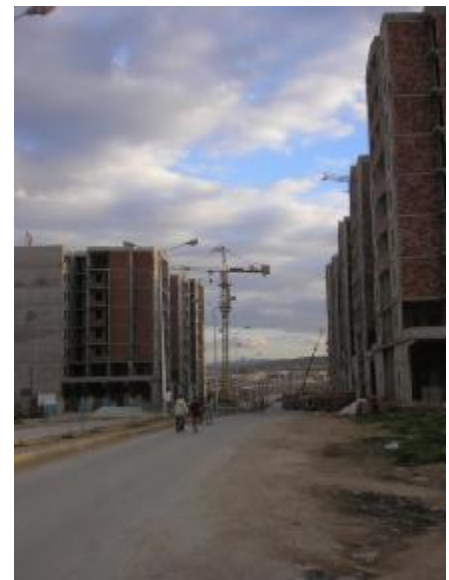
Source: auteur 2007.

Un des faits les plus frappants lorsqu'on visite la ville nouvelle est l'omniprésence de chantiers à des endroits où les travaux ont démarré depuis longtemps. Cela est particulièrement visible à l'entrée de la ville dans le lotissement. De plus, on a les projets d'entreprises étatiques qui s'étalent indéfiniment. Cela nuit d'une façon considérable à l'image que doit véhiculer la ville. Ainsi, l'espace public se voit-il prisonnier de la négligence.



Photo n°13: Après plusieurs années, la ville donne toujours l'impression d'être un grand chantier, ce qui porte atteinte au paysage urbain.

Source: auteur 2007.



Photos n°14 et 14': Des projets qui tardent à être livrés depuis des années. Cela empêche l'accomplissement de la ville nouvelle et gêne le bon usage des espaces publics.



Photo n°15: La façade depuis l'hôpital militaire, une ampliation de bâtiments de bout en bout. Une volumétrie assez rigide.

Source: auteur 2007.



Photos n°16 et 16': Deux (02) exemples de promotions de type LSP. Des centaines de logements qui se ressemblent et qui se répètent. Le nombre de logements l'emporte sur la qualité des constructions et des espaces publics extérieurs.

Source: auteur 2007

Les espaces extérieurs attenants aux bâtiments sont beaucoup plus des espaces interstitiels que d'autres. Ces espaces, sont le résultat d'une mauvaise conception et n'ont aucune fonction. Ils se trouvent ainsi, soit délaissés inoccupés, soit appropriés souvent par les habitants des RDC.



Photos n°17 et 17': Des espaces de dimensions importantes qui se répètent souvent dans la ville nouvelle sont mal conçus. Ils ne bénéficient pas d'un traitement spécifique. Les habitants leur tournent le dos.

Source: auteur 2007.



Photo n°18: L'appropriation des espaces attenants aux bâtiments. Les habitants du RDC les utilisent pour leurs besoins particuliers. Mal entretenus, ils participent considérablement à la dégradation des cités.

Source: auteur 2007.

L'environnement urbain est agressé dans ses différents aspects. Des décharges à ciel ouvert qui en plus de la dégradation qu'ils peuvent porter aux cités, constituent une source de différentes maladies.



Photos n°19 et 19': des dépotoirs qui ne répondent ni aux besoins des habitants ni aux normes de l'environnement. Les ordures sont jetées sur le trottoir. Cela a un impact négatif sur la qualité de vie dans les quartiers.

Source: auteur 2007.



Photos n°20 et 20': en haut, la médiocrité de la qualité des espaces extérieurs. L'utilisation de palmier washingtonia est inadéquate sur les trottoirs. En bas, un espace sans aucune fonction qui sert comme lieu de passage.

Source: auteur 2007.

Un des autres faits les plus marquants à la ville nouvelle Ali Mendjeli est l'absence presque totale de l'élément vert. Même les principales artères de la ville

sont dépourvues de végétation. Cet élément, tellement nécessaire à la ville pour ses différents rôles, est réduit au minimum à savoir, la présence de quelques haies sur les plates bandes séparant les voies de circulation et les mauvaises herbes qui poussent un peu partout. Les rares essais de plantation d'alignement se sont avérés en décalage avec le choix des arbres.



Photos n°21, 21' et 21'': Que se soit sur les principales voies ou dans les différents quartiers, l'absence de végétation est flagrante. Ceci accentue la dégradation du cadre de vie en général et présente un paysage terne.

Source: auteur 2007.



Un des multiples facteurs influençant négativement le paysage urbain dans la ville nouvelle est le choix des couleurs. En effet, cet élément si important non seulement à l'image de la ville nouvelle, mais également au cadre de vie de ces habitants est fait d'une manière aléatoire.

Le paysage urbain est ainsi agressé par ces choix qui ne relèvent d'aucune logique. La vérité est que la composition des couleurs n'a fait objet d'aucune étude préalable. Pire encore, elle est laissée aux main incompetentes, car souvent ce sont les peintres qui décident de la couleur choisie.



Photos n°21a: Choix de couleurs aléatoire ne répondant à aucun principe et qui ne s'intègre pas avec leur environnement. Aucune transition entre les couleurs choisies

Source: auteur 2007.

En sus des couleurs utilisées, la réalisation fait aussi défaut aux paysages urbains. La ville nouvelle donne l'aspect aujourd'hui d'une cité vieillissante malgré que sa réalisation ne remonte qu'à quelques années. Tous ces ingrédients font que la ville nouvelle véhicule une image terne et un paysage disgracieux.



Photos n°21a', 21a" et 21a''': Des couleurs ternes présentant un paysage digne d'une ville du désert.

Source: auteur 2007.

IV- 1-Le jardin public de l'UV n°07 :

Le seul jardin public qu'on a pu trouver au niveau de la ville nouvelle est celui qui est localisé au niveau de l'unité de voisinage n°07. Ce jardin est situé à l'intersection des rues LAARBI Ben M' hidi et celle de ABBANE Ramdan. Il est limité par les deux (02) rues suscitées et quelques constructions d'habitat collectif.

Réaliser sur un terrain relativement plat qui présente une légère pente vers le Nord-Est, le jardin public est de petite dimension (160m X 40m). Sa superficie est d'environ 0.6 hectares. Au vue de cette dimension on peut déduire que c'est un jardin dont l'influence ne dépasse pas le quartier ou la cité dans laquelle il est implanté.

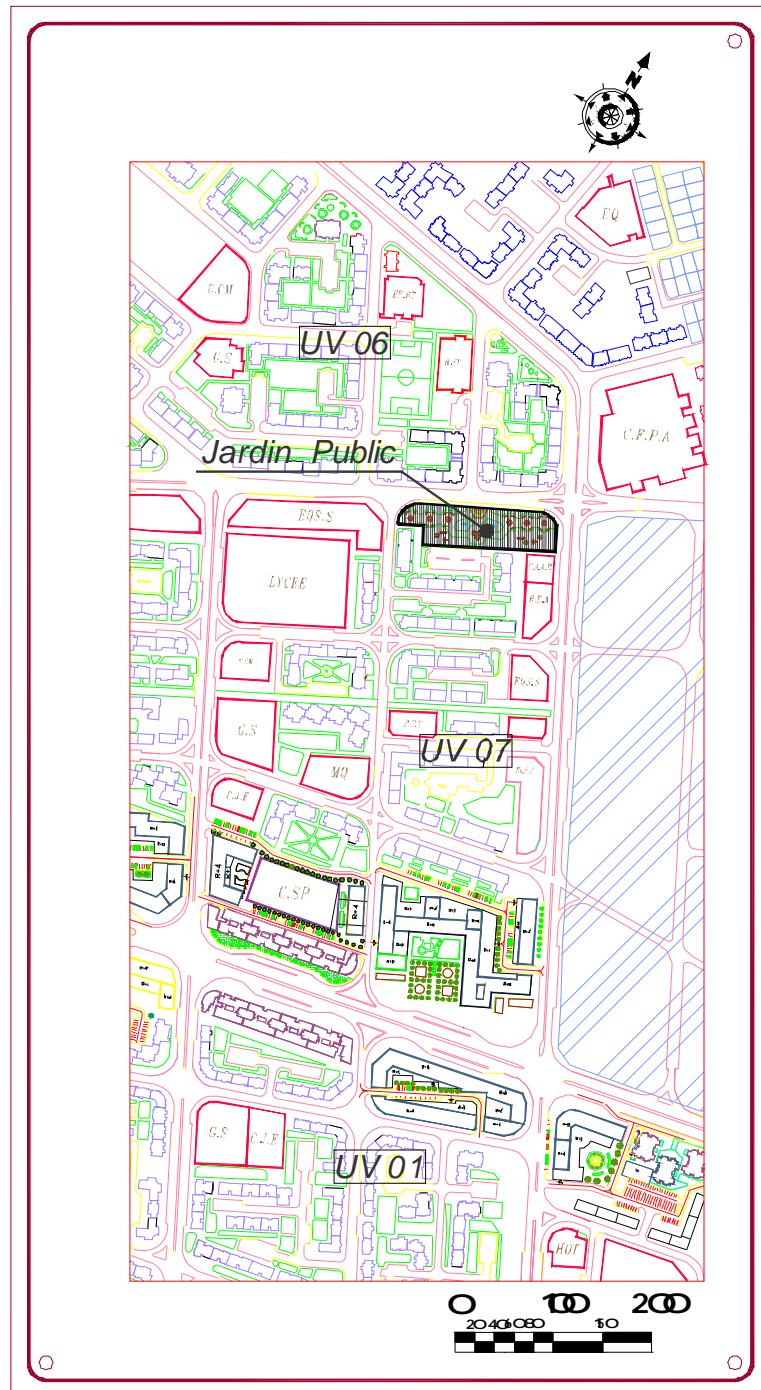
Le jardin possède trois (03) entrées. L'entrée principale est orientée sur la le rue Laarbi Ben M'hidi, les deux (02) autres sont disposées sur les cotés perpendiculaires au coté où est localisée la porte principale. Le sol de l'entrée principale du jardin est réalisé en marbre en continuité avec la stèle édifée à l'entrée. La taille de la stèle et celle de la fontaine juste derrière encomrent l'accès de ce coté.



Photos n°22 et 22': À gauche l'entrée principale avec l'élément en marbre, a droite un des entrées latérales du jardin public.

Source : auteur 2007

Le jardin public abrite six (06) kiosques et des toilettes publiques destinés à offrir différents besoins aux usagers de cet espace. Conçus selon trois (03) variantes, ces kiosques sont revêtus d'une toiture en tuile. Aujourd'hui, ils sont fermés et dans un état extrêmement dégradé à l'exception d'un seul qui ouvert et bien entretenus et un deuxième qui donne sur la rue. Cela est du essentiellement à leur abandon par les propriétaires et leur mise à sac par des actes de vandalisme.



Carte n° 10: Situation du jardin public

Source: auteur



Photos n°23 23' et 23'' :En haut des kiosques abandonnés. Ils son soit fermés soit saccagés. En bas une buvette ouverte ou la fréquentation est assez faible.

Source : auteur 2007.



L'aménagement du jardin est fait selon un parcours linéaire qui le traverse de bout en bout. Ce parcours qui est muni d'une ossature métallique devant recevoir des plantes grimpantes, occupe le milieu du jardin. De part et d'autre, sont réalisés des passages de dimension réduites et de formes organiques.

Quant aux végétaux qui le composent, ils sont d'une pauvreté criante. Hormis quelques arbustes plantés de part et d'autre, la végétation se limite à quelques plantes et du gazon qui poussent aléatoirement. Composante essentielle de ce type d'espaces publics, l'élément vert est marginalisé. Cette carence en terme de végétation donne au jardin public un aspect dénudé. L'espace vert en tant que composante urbaine devant agrémenter le paysage urbain, ne joue pas son rôle dans le présent cas.

Aujourd'hui, cet espace public vert se trouve dans une situation de détérioration avancée. Son mobilier urbain est endommagé et dégradé: des bacs saccagés, des lampadaires cassés, des fuites d'eau, des installations électriques à ciel ouvert, etc. La faute ici incombe aussi bien aux autorités locales qu'aux citoyens, car en plus de la réalisation qui laisse à désirer, la gestion est totalement absente.



Photos n°24, 24', 24" et 24''': actes de vandalisme ou négligence, le jardin est dans un état très dégradé. Cela donne une image négative sur cet espace vert.

Source : auteur 2007.



Sur le plan paysager, le jardin n'est pas d'un grand apport pour le milieu en qui il s'inscrit. Le manque d'une variété d'espèces végétales constitue la raison principale de cette carence. Cela donne un paysage terne et une image négative au quartier.

Ces faits ont portés préjudice à ce jardin public. En effet la fréquentation de cet espace vert est très timide. Lors de nos successives visites, on a pu observer que

l'espace en question est en général fréquenté soit par des jeunes de tranche d'âge variant entre dix (10) ans et vingt-cinq (25) ans, soit par des retraités. Les jeunes fréquentant ce jardin sont en grande majorité des chômeurs. Les jeux de cartes et autres jeux populaires restent l'activité dominante des usagers.

La fréquentation du jardin atteint son maximum en journées ensoleillées avec un nombre de personnes ne dépassant pas la trentaine. Ceci est enregistré généralement entre 11 heures et midi. Cette information a été confirmée par le propriétaire de la seule buvette ouverte. On note aussi la quasi-absence de la gent féminine où on a observé la présence de deux (02) femmes à une seule reprise.



Photos n°25, 25', 25" et 25''' Fréquentation assez faible. Qu'ils soient jeunes ou vieux, les jeux restent une des activités préférés des usagers.

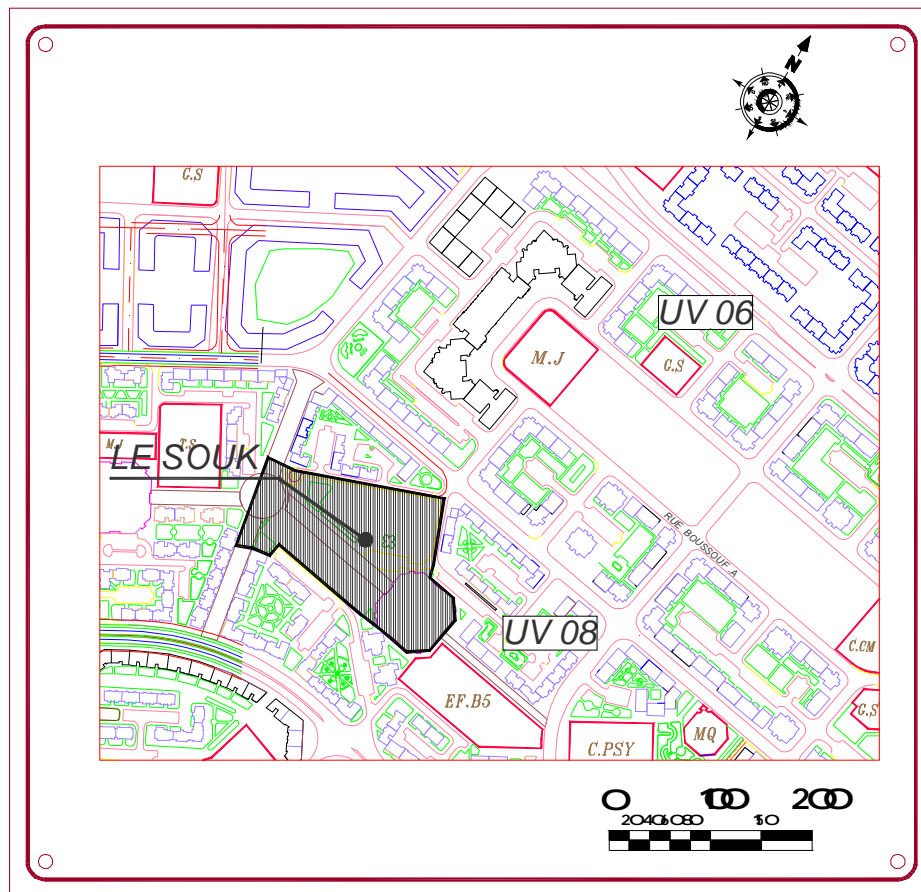
Source : auteur 2007.

IV- 2-Le souk: un espace de vie dans la ville nouvelle :

L'activité commerciale est l'un des facteurs générateurs de flux et d'animation urbaine. Pour cela les concepteurs de la ville nouvelle ont essayé d'intégrer des locaux commerciaux au niveau des RDC des bâtiments et surtout ceux qui se trouvent sur les axes importants. Malheureusement cela est considéré aujourd'hui comme un échec car la majorité de ces locaux sont fermés et sont dans un état dégradé.

Le commerce informel a trouvé ainsi une occasion pour s'installer. Dans cette option un marché ou plutôt un souk s'est construit au niveau de l'UV 06 sur le terrain

destiné à abriter le centre commercial qui était vacant. Après l'achèvement des travaux de ce dernier le souk a dû se déplacer mais en fin de compte pas très loin. Une vaste étendue de terrain localisée au niveau de l'unité de voisinage n°08 présente les meilleurs atouts. Il s'agit d'un terrain relativement plat et surtout se trouvant à côté du terminus de bus.



Carte n° 11 : Situation du Souk.

Source: auteur

Particularité de ce souk, c'est qu'il s'installe quotidiennement et ce n'est qu'à partir d'environ 13^h 30 qu'il commence à fonctionner réellement.

L'occupation du terrain s'est faite d'une manière anarchique et illégale. En effet le terrain est prévu pour abriter des équipements et quelques espaces d'accompagnement pour les logements. La vacuité de cet espace et surtout son état ont poussé les commerçants à s'approprier le terrain et à s'y installer.



Photo n° 26: Le souk occupe toute la perspective depuis la rue Boussouf (A) et donne un aspect terne à la cité.

Source: Auteur 2007.

Dans sa configuration le souk peut être divisé en trois (03) grandes zones: une pour les fruits et légumes; une deuxième pour les habits et vêtements et une dernière abritant divers marchandises pour la maison tels que la vaisselle et autres ustensiles. On peut trouver de part et d'autre d'autres activités à l'instar des petites gargotes et de quelques réparateurs d'appareils ménagers. Cela rend ce souk très apprécié par la diversité des marchandises et des activités qu'il abrite.



Photos n°27 et 27' : Le souk est organisé en plusieurs parties où chacune présente un type de marchandise. A gauche, l'espace pour les fruits et légumes, à droite les vêtements et ustensiles.

Source: Auteur 2007. supports métalliques sur lesquels sont posés des morceaux de plastique et d'autres matières semblables, le souk présente un aspect négatif. Cela nuit considérablement au paysage urbain de toute la cité. Le mot pollution visuelle nous semble plus adéquat pour qualifier cette intervention sur le paysage urbain.



Photos n°28 et 28' :Le souk entrain de s'installer. Précarité des stands qui offrent un paysage de désolation. Le terme pollution visuelle est plus adapté.

Source: Auteur 2007.

En sus de cet état de fait, l'environnement est sans cesse agressé par nombreuses pratiques des vendeurs. Jet des déchets, abattage des volailles, etc. les mots; écologie et environnement n'ont ici aucune signification et sont transgressés chaque jour au su et au vu de tout le monde y compris les autorités. L'étalage des différents types de marchandises est fait sur étales rudimentaires et la qualité paraît plus que douteuse surtout pour les produits alimentaires.



Photos n° 29 29' et 29'':

L'environnement est agressé par des pratiques peu civiques. L'insalubrité des lieux est la caractéristique principale du souk

Source: Auteur 2007.

Le risque ici est important pour les pratiquants de ce lieu, notamment pour les habitants des immeubles qui l'entourent. Cette situation est génératrice de nombreuses maladies où les catégories en bas âge restent les plus vulnérables.

Malgré tout ces faits, ce lieu est l'un et même le lieu public le plus fréquenté. De notre observation on pu constater une fréquentation assez importantes qui augmente surtout les jours de fin de semaine. Cela est du certainement aux nombreuses marchandises et activités qui s'y trouvent et aux prix relativement bas par rapport à ceux des magasins. On a pu remarquer aussi que les usagers du souk sont composés en grande majorité de la gent féminine. Cela s'explique bien par la diversité des marchandises exposés et qui concernent en premier lieu les femmes tels que les vêtements et autres articles de maison.



Photos n°30 30' et 30'' :

Omniprésence des femmes qui trouvent dans le souk un endroit offrant différentes marchandises dont elles ont besoins.

Source: Auteur 2007.

Cette situation nous interpelle vivement sur la réalité des espaces publics. En effet ce lieu qui constitue une figure des anciennes urbanisations à su se préserver et intégrer les nouvelles réalisations de villes d'une forme ou d'une autre. Cela nous

montre aussi l'ancrage des nouvelles générations aux racines et aux modes de leurs prédécesseurs. Pas sur qu'un centre commercial saura générer une telle foule qui le fréquente régulièrement.

Le souk constitue un bon exemple de chez nous – comme on dit- sur qui les concepteurs et les autorités pourront tirer les meilleurs enseignements pour prendre en charge les besoins des citoyens, notamment en terme d'espaces publics. C'est un espace de sociabilité et de vie urbaine porteur d'une animation qui rayonne sur toute la ville nouvelle Ali Mendjeli.

Conclusion

Après une approche plus ou moins générale des espaces publics urbains dans la ville nouvelle Ali Mendjeli, nous avons pu constater que cette dernière qui est conçue selon les principes qui ont régi le mouvement moderne présente de nombreuses carences et lacunes en terme d'espaces extérieurs. L'espace public se trouve ainsi atomisé et chaque fraction de cet espace remplit une fonction bien précise. Cela affecte d'une façon considérable la vie sociale au sein de la ville nouvelle.

Même si la ville nouvelle Ali Mendjeli est toujours à l'état de chantier, de nombreuses cités d'habitation ont été réalisés où la vie ayant commencé depuis plusieurs années. Abrisant plus de 100.000 habitants, la ville nouvelle ne donne pas l'impression à travers ses espaces publics de contenir un nombre aussi important de citoyens. Ces espaces qui constituent de vraies vitrines sur ce qui se passe dans une ville paraissent pratiquement vides. Excepté quelques lieux, la vie communautaire est pratiquement absente et les occasions de rencontre se font rares.

Hormis la rue Abdelhafid Boussouf et le souk situé dans l'unité de voisinage n°07, les vrais espaces de vie sont rares dans la ville nouvelle. Le cas du souk est un parfait exemple où l'on peut constater les limites des décideurs et concepteurs. Réelle composante de l'espace public dans les anciennes villes, le souk a su garder une

place de rang dans l'esprit des citoyens qui le préfèrent à d'autres lieux semblables. C'est dans cette direction qu'il fallait satisfaire les attentes de habitants.

L'espace public se résume en général à de simples vides accompagnant les constructions. Souvent de dimensions grandes, ces espaces n'ont aucun statut et ne bénéficient pas d'aménagements adéquats pour les différentes catégories de citoyens.

L'absence de l'élément végétal constitue peut être le fait le plus marquant dans les espaces publics urbains de la ville nouvelle Ali Mendjeli. A l'heure du développement urbain durable et de l'écologie urbaine, la végétation se résume à quelques plantations au niveau des importantes artères de circulation et quelques tentatives de citoyens, lesquelles, ne sont d'aucun apport sur l'image de la ville. Cette carence privilégie l'effet du minéral et donne un paysage déplaisant, vide de tout d'éléments naturels.

De plus les volumes et les traitements de façades et en particulier ceux de immeubles d'habitation sont à la limite de la banalité pour une ville de tendance moderne. Ajouté à cela des choix de couleurs aléatoires qui ne répondent à aucun principe et souvent ne s'intègrent pas avec leur environnement. On peut passer d'un paysage de villes du désert à un environnement multicolore sans aucune transition. Cadre de vie et paysages urbains sont ainsi, laissés aux mains incompétentes et livrés à des circonstances aléatoires.

Cette première approche de la ville nouvelle Ali Mendjeli nous a permis de détecter quelques insuffisances en matière d'espaces publics urbains. L'observation menée nous a également permis de faire une première lecture et évaluation des espaces collectifs dans la ville nouvelle. A travers deux (02) cas qui sont le boulevard principal et l'UV 06 nous allons essayer dans le prochain chapitre de comprendre les diverses relations qui s'établissent par le biais de ces espaces entre les habitants et les usagers ainsi que leurs aspirations.

CHAPITRE 06:

*Les espaces publics dans la ville nouvelle Ali
Mendjeli; entre cadre physique et pratiques
sociales*

Introduction

Après avoir présenter une analyse plus ou moins globale de la question des espaces publics dans la ville nouvelle Ali Mendjeli, nous essayerons dans le présent chapitre d'aller vers le détail.

Dans une démarche allant toujours du général vers le particulier, il sera en premier lieu de présenter un cas d'espaces publics structurant. Dans notre cas c'est le centre urbain de la ville nouvelle. Ensuite, on conclura par des espaces publics de proximité. Pour cela, notre choix s'est porté sur l'unité de voisinage n°06.

Ses deux (02) cas nous aiderons à non seulement donner un aperçu sur la situation des espaces publics urbains dans la ville nouvelle, mais plus encore savoir comment ses espaces sont vécus par les citoyens, ainsi que leurs aspirations.

I- Identité de la population questionnée (L'échantillon)

Etude de l'échantillon :

Lors du choix de notre échantillon, on a veillé à ce que la population questionnée soit d'une certaine manière représentative, et ce à travers une diversité dans l'âge (allant de 6 à 67 ans), mais aussi dans le sexe.

Notre échantillon compte 650 personnes dont 465 habitent l'unité de voisinage n° 06 et 185 personnes au niveau du boulevard. Cet échantillon nous a semblé représentatif et suffisant du fait qu'il s'agit d'un premier stade de recherche et dans la mesure où l'objectif à atteindre est en premier lieu la qualité des espaces publics. Dans cette mesure la recherche d'une représentation des différentes catégories sociales est plus importante que la taille de l'échantillon.

I-1- La composition sociale des usagers :

a- Selon le sexe :

Les résultats de l'enquête montrent que plus de 68% de la population questionnée du boulevard est de sexe masculin, tandis que les femmes ne représentent que 31,36%. Au niveau de l'unité de voisinage n° 06 les hommes

représentent près de 3/4 des enquêtés. Ceci montre à un degré près une certaine similitude des deux (02) échantillons.

Tableau n°10 : Répartition de l'échantillon selon le sexe

	Hommes	Femmes
Boulevard principal	68.64%	31.36%
Unité de voisinage n° 6	74.57%	25.43%

b- Selon la tranche d'âge :

Les résultats illustrés dans le tableau n°11 révèlent que la population enquêtée au niveau du boulevard est composée des catégories des moins de 18 ans et celle des 18-60 ans. Au niveau de l'unité de voisinage n° 6 toutes les tranches sont représentées et où les plus de 60 ans représentent 3.24%. Ceci montre que les postulants dans les deux cas sont relativement jeunes.

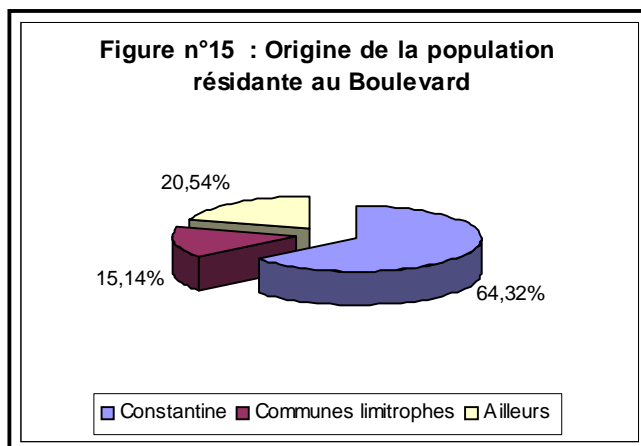
La diversité dans les tranches d'âges, nous permettra une meilleure compréhension de la signification de l'expression espace public et de son l'utilisation.

Tableau n° 11 : Répartition de l'échantillon selon les tranches d'âge

	Moins de 18 ans	18-60 ans	Plus de 60 ans
Boulevard principal	44.32%	55.68%	-
Unité de voisinage n° 6	42.72%	54.05%	3.24%

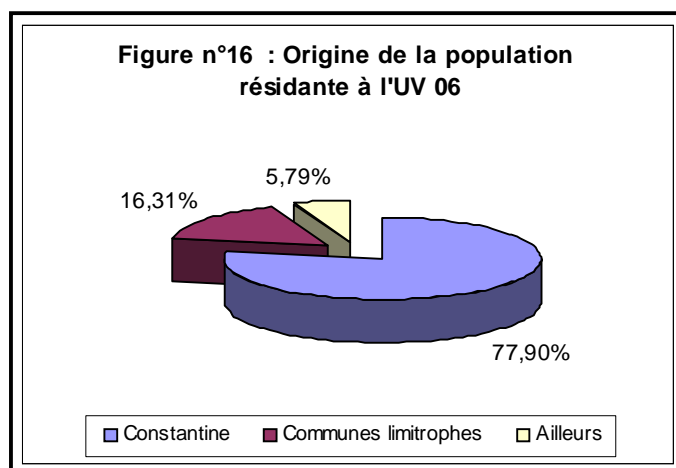
c- Selon l'origine de la population :

De la figure n°15 on peut constater que les habitants de la cité 1064 logements sont d'origines différentes où ceux venant d'ailleurs de Constantine représentent plus de 20 % de l'ensemble de la population.



Les résultats détaillés de l'enquête montrent que qu'environ 80% de la population questionnée résident dans ce quartier depuis moins de cinq (05) ans. La majorité des enquêtés disent qu'ils apprécient bien la ville nouvelle.

La ville nouvelle Ali Mendjeli est venue comme solution à la congestion de la ville de Constantine. L'unité de voisinage n°06 compte dans ses quartiers les ex-habitants de Bardo et de la cité Emir Abdelkader qui ont été relogés à Ali Mendjeli. C'est ce qui justifie le fait que 78% de la population questionnée résidente à l'UV 06 soient originaires de Constantine (voir figure N°16)



Plus de 58% de cette même population a entre 5 et 10 ans qu'elle habite l'unité de voisinage n°06. Le fait que plus de 65% des habitants apprécient la ville nouvelle s'explique par la différence entre l'ancien et le nouveau cadre de vie des

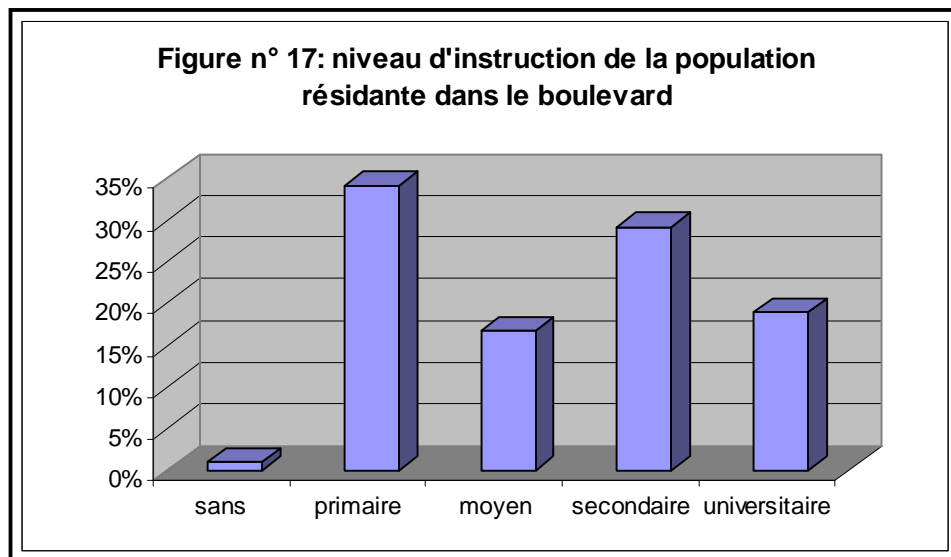
habitants qui logeaient dans des cités insalubres où ils étaient regroupés en plusieurs familles.

I-2- Les caractéristiques instructives et économiques :

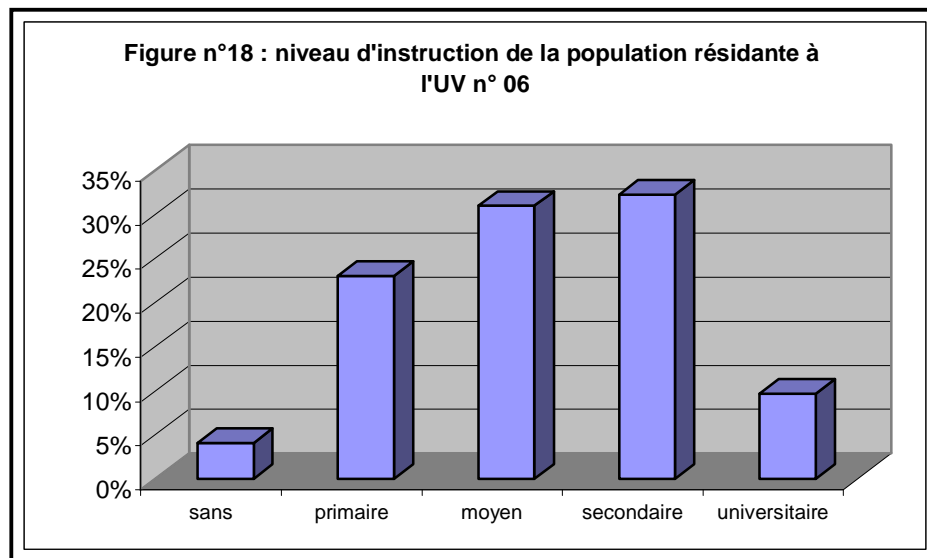
I-2-1- Niveau d'instruction :

La figure N°17 nous laisse penser que la majorité de la population questionnée du boulevard (34%), a un niveau d'instruction primaire. Ce taux représente en grande partie la population de moins de 12 ans,

La chose qui nous interpelle, est les 18% de la population qui ont un niveau d'instruction universitaire, cela confirme les dires qui se rapportent au fait que les tours de l'AADL sont habitées par des cadres et des gens d'un certain niveau intellectuel, mais nous signalons aussi qu'une partie des gens questionnés sont des étudiants universitaires.

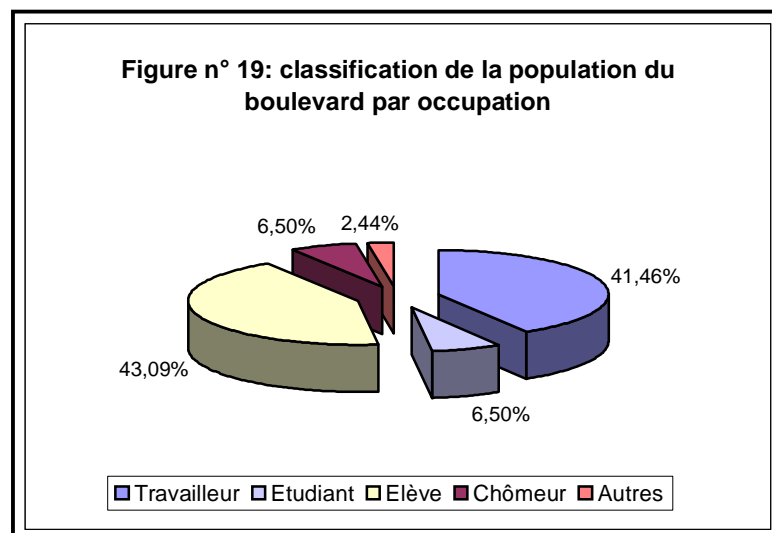


A l'encontre des précédents résultats, le cas de la population questionnée de l'UV 06, il ne s'agit pas uniquement d'élèves qui représentent les catégories qui ont un niveau d'instruction primaire ou secondaire représentés successivement par 22.22% et 29.41% des réponses. Ces catégories englobent aussi des adultes ayant un niveau d'instruction primaire ou moyen. Quant aux universitaires ils ne représentent que 9.48% de la population questionnée (voir figure N°18)



I-2-2- La classe d'appartenance :

Comme nous l'avons déjà mentionné auparavant, presque la moitié de notre échantillon du boulevard est formée par des élèves de différents niveaux et d'étudiants universitaires. Environ 55% de la population enquêtée est active⁷⁷, dont 41% est occupée⁷⁸, 6% universitaire et 7% en chômage. Les 45% restants représentent la population non active (Voir figure N°19).



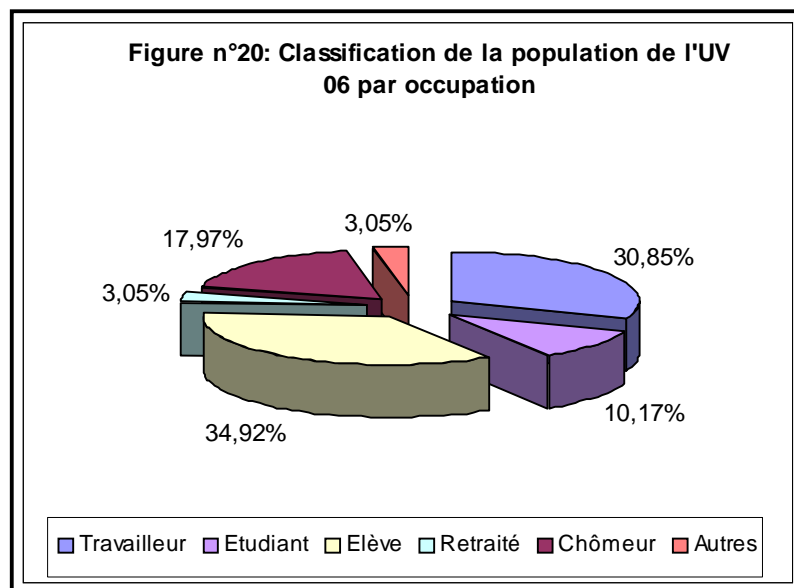
⁷⁷ **Population active** : population en âge de travailler.

⁷⁸ **Population occupée**: population en âge de travailler et qui travaille réellement.

Il se trouve que 56% de la population active travaille dans le secteur administratif, 12% exercent dans le secteur des services, et environ 2% dans le commerce. Alors que les presque 30% qui restent ont une occupation autre que celle énumérées précédemment. On note aussi que dans près de 62% des cas il y a plus d'une personne occupée par ménage.

Ces deux nouvelles données (plus de 68% de la population exercent dans les secteurs administratif et de services, et que dans 62% des cas il existe plus d'une personne qui travaille dans la famille), nous réaffirme encore une fois que cette catégorie des habitants de Ali Mendjeli a un certain niveau intellectuel.

Pour le cas de l'échantillon de l'UV n° 06, la figure N° 20 nous montre que plus 59% de la population est active, dont 30.85% est occupée, 10.17% universitaire et 17.97% qui sont en chômage.



Ce qui nous interpelle dans les résultats relatifs à la répartition de la population occupée de l'UV 06 par secteurs, est la répartition presque équitable entre les différents secteurs avec : 30.61% pour le secteur de l'administration, 25.51% pour celui des services et 21.34% pour le commerce. Alors que nous soulignons que 22.45% de l'échantillon exercent dans des secteurs autres que ceux suggérés.

II- Le boulevard principal: un centre linéaire :

La ville nouvelle Ali Mendjeli est conçue selon un principe d'hiérarchisation tant spatial que fonctionnel. Le boulevard principal qui constitue le centre de la ville nouvelle joue un rôle important dans ce système.

Situé en plein centre, le boulevard principal constitue la voie la plus importante de la ville. De forme allongée, s'étalant sur une même unité, il est la colonne vertébrale de la ville, à partir de laquelle se dégagent les autres voies avec les fonctions qu'elles englobent.

L'importance qu'occupait ce centre dans l'esprit des concepteurs est bien lisible à travers ses dimensions et les différentes activités qui ont été projetées. En effet, le boulevard principal qui est réalisé sur un terrain plus ou moins accidenté, s'étend sur une longueur de près de 1500m. Sa largeur dépasse les 80m.

Autour du centre urbain s'organise toute une série d'équipements à l'échelle de la ville entière qui va en faire un centre plurifonctionnel. On y trouve de multiples équipements où le commerce et les services constitueront l'essentiel des activités qui se dérouleraient.

Ce centre est conçu pour être le théâtre d'une forte animation. Il doit offrir un cadre urbain attractif, mais surtout être le support d'une vie urbaine et sociale épanouie. Ceci, devrait créer une certaine urbanité non seulement au niveau du centre mais qui se prolongera dans toute la ville.

D'autre part, le boulevard principal est caractérisé par :

- une circulation mécanique à deux (02) sens séparée sur une partie par une parcelle de terrain destinée aux jeux et à la récréation;
- des espaces destinés au stationnement des bus;
- des espaces pour la circulation piétonne sont aménagés.



Photo n° 31: Le boulevard vu depuis l'entrée de la ville nouvelle. A part les maisons individuelles à droite, le reste du boulevard principal est composé essentiellement de tours d'habitation abritant aux étages inférieurs des locaux commerciaux et autres activités.

Source : [www.ville nouvelle Ali mendjeli.com](http://www.ville-nouvelle-ali-mendjeli.com)



Photos n°32 32' et 32'': Au milieu l'esplanade qui est supposé abriter des espaces de jeux et de rencontre pour les citoyens. Une linéarité presque parfaite qui ne prend pas en considération la morphologie du terrain. Cela diminue de l'effet de surprise.

Source: [www.ville nouvelle ali mendjeli.com](http://www.ville-nouvelle-ali-mendjeli.com)+auteur 2007.





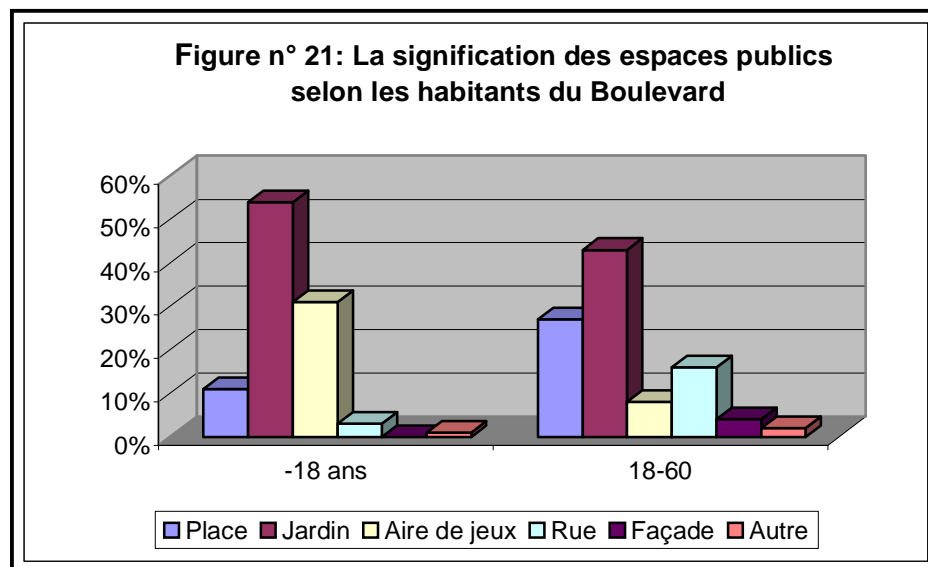
Photo n°33: Un aménagement de mauvaise qualité qui en plus de ne servir à rien, il n'améliore pas la le paysage urbain.

Source: auteur 2007.

I-1- Cadre physique et perception des espaces extérieurs au niveau d'un espace public structurant: le centre urbain de la ville nouvelle :

I-1-1- Définition des espaces publics urbains par les habitants :

La définition de lieux tels que les espaces publics urbains par les habitants reste très variée. Plusieurs paramètres peuvent influencer l'idée que peut véhiculer les espaces publics pour chacun. Pour notre cas, on a essayé de comprendre l'interprétation qu'ont les habitants de ces lieux selon les différentes catégories d'âge



Les habitants de moins de 18 ans ont une approche qui semble à première vue restreinte. Les jardins publics et les aires de jeux constituent les suggestions qui reviennent le plus avec plus de 80% des réponses. Ils sont suivis par la place publique et la rue.

Les enquêtés qui ont répondu jardins publics et aires de jeux sont des jeunes écoliers ne dépassant pas l'âge de 15 ans. Ceux qui ont répondu principalement rue sont de la tranche entre 15 et 18 ans et dont la majorité est en chômage. Cette tranche ne constitue pas une grande partie de cette catégorie d'âge.

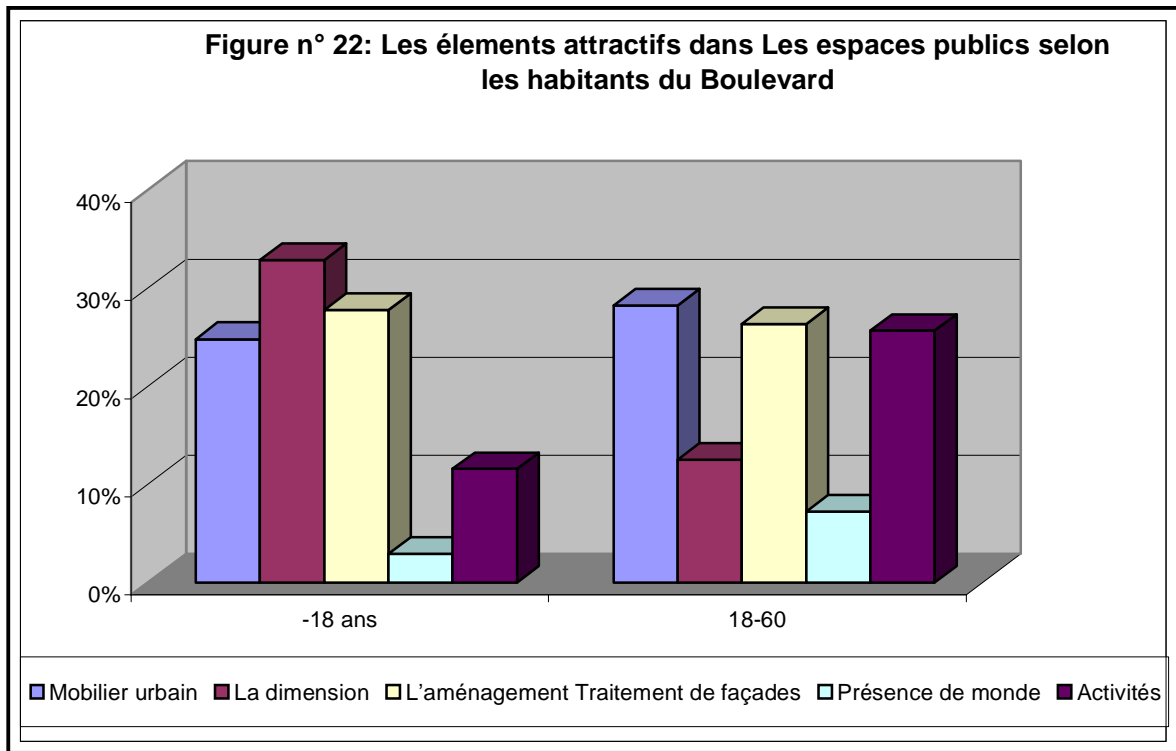
On peut alors diviser cette catégorie en deux (02) grandes parties. Une partie de jeunes écoliers dont l'âge est inférieur à 15 ans, est une deuxième plus âgée où il s'agit d'adolescents. Ces résultats ont été obtenus par le nombre de réponses par tranche et non pas par le nombre de personnes répondantes.

La deuxième catégorie d'âge regroupe les habitants dont l'âge est compris entre 18 et 60 ans, il s'agit de la population adulte. Les réponses émises montrent que comme les plus jeunes, les répondants assimilent en grande partie les espaces publics urbains aux jardins publics. Ces lieux sont suivis selon les réponses respectivement par la place publique et la rue. Les aires de jeux et les façades occupent les dernières places des résultats proposés.

Ces résultats ont été obtenus par une population très variée où l'on ne note pas une distinction d'une catégorie par rapport à une autre. Néanmoins on peut noter que les espaces verts constituent pour les habitants du boulevard l'image que peuvent refléter les espaces publics urbains.

I-1-2- Les éléments attractifs dans l'espace public :

Les résultats suivants ont pour but de nous présenter quels sont les éléments composant l'espace public qui attirent les différentes catégories de citoyens. Ces résultats vont être établis selon les catégories d'âge afin de mieux comprendre les besoins des habitants.



En ce qui concerne la population des moins de 18 ans, les éléments les plus attractifs sont beaucoup plus des éléments qui entrent dans la composition paysagère d'un lieu. De la figure n° 22 on peut constater que la dimension de l'espace, les aménagements et les façades et le mobilier urbain sont selon cette catégorie, les éléments les plus attrayants. La présence de gens et en particulier d'adultes est d'une certaine manière peu désirable au sein des espaces publics.

La présence d'individus au niveau des espaces collectifs occupe la dernière place des réponses émises. Cela traduit un vouloir d'être à l'abri des regards et un besoin de liberté que seulement ces espaces peuvent offrir. Ces lieux constituent de réels endroits qui peuvent contenir ces jeunes et les aider à mieux s'exprimer.

Les adultes habitant le boulevard principal ont exprimé des réponses très variées avec des taux proches. De même que les jeunes, la population adulte a aussi une large préférence pour les composantes matérielles de l'espace public. Les aménagements et façades environnantes et Les activités qui s'y déroulent sont les

éléments les plus attractifs selon cette population. Le mobilier urbain est aussi un facteur important dans l'attractivité d'un espace.

La préférence qu'on a pu relever dans les deux (02) cas, nous montre l'attraction des habitants pour des lieux tout simplement beaux par leurs aménagements et le mobilier qui les composent. Cette beauté est recherchée à travers des éléments matériels qui ont un rôle important à jouer dans le paysage urbain que doit véhiculer un espace public urbain.

Les résultats suivants nous aident à évaluer comment le degré d'aménagement des espaces publics et l'introduction de la végétation sont perçus par les habitants du boulevard. Ces facteurs ont une influence plus ou moins directe sur l'usage et la pratique des différents espaces de la ville nouvelle.

En effet, plus de 85% des enquêtés déplorent la mauvaise qualité des aménagements proposés. Cette même population estime à près de 90% que la végétation est insuffisante et peu introduite en milieu urbain de la ville nouvelle.

Concernant le degré d'aménagements des différents espaces publics au niveau des espaces publics la majorité des habitants ont répondu négativement. De même pour l'introduction des espèces végétales qui constituent des outils essentiels pour toute opération d'aménagement urbain.

Même si leur cité présente une qualité relativement supérieure par rapport au reste de ce qui se construit dans la ville nouvelle, les habitants montrent leur insatisfaction vis-à-vis des espaces publics. Cette insatisfaction est ressentie chez les adultes comme chez les plus jeunes.

I-1-3- L'image de la cité

Le centre urbain qui présente une forme allongée est bordé essentiellement de tours qui dépassent en général dix (10) étages, ce qui donne un effet de block house. Les niveaux inférieurs de ces immeubles abritent des aires destinées aux différentes

activités. Malheureusement aujourd'hui, le boulevard principal n'assume pas cette fonction de centre et ne participe pas ainsi à l'épanouissement de la ville nouvelle.

La majorité des ensembles d'habitation au niveau du centre urbain de la ville nouvelle Ali Mendjeli se présentent comme des tours qui dépassent en général dix (10) étages. Elles sont disposées de part et d'autre du boulevard. Ces tours épousent la forme du boulevard principal en prenant sa forme linéaire.

Cela a résumé les espaces publics de ces ensembles en de simples espaces qui prolongent les immeubles aux différents parkings organisés près des entrées d'immeubles.



Photos n°34, 34'et 34'': Aux étages inférieurs des tours les locaux sensés créer une certaine dynamique au sein du boulevard principal. Des années se sont écoulées et le centre reste un grand espace vide inachevé.

Source: auteur 2007.

Même si la réalisation et les matériaux choisis sont d'une qualité plus ou moins acceptable par rapport à ce qui se fait dans le reste de la ville, ces espaces sont

quasi-vides. Ce constat a été fait après plusieurs jours d'observation et à différentes heures de la journée. Ces espaces sont désertés même par les plus jeunes qui souvent jouent aux portes des bâtiments.

A part le fait de servir comme lieux de passage de l'entrée de l'immeuble aux parkings et vers d'autres destinations, les espaces attenants aux tours du centre n'ont aucune autre fonction. De différentes dimensions, leur conception a fait d'eux de simples espaces d'accompagnements qui ne présentent aucun intérêt pour les différentes catégories d'habitants



Photos n°35, 35'et 35": De qualité plus ou moins intéressante, les espaces attenants aux tours d'habitation restent vides. Cela révèle leur inadéquation aux besoins des habitants.

Source: auteur 2007.



A l'inverse des autres tours, ceux de la cité 1064 logts AADL se présentent comme une véritable cité où la configuration n'est pas linéaire, à l'exception des tours longeant le boulevard. La cité est organisée autour d'un petit espace aménagé comportant la stèle de l'inauguration de cette cité.

Hormis cette espace, la cité ne dispose d'aucun lieu prévu pour les jeux d'enfants ou autre catégorie d'age. Le manque de lieux pour la rencontre, l'échange ou même la détente pour les habitants est flagrant. En fin de compte la cité présente pratiquement les mêmes caractéristiques que les autres ensembles de tours du centre urbain de la ville nouvelle.



Photos n°36, 36'et 36'':Excepté l'espace contenant la stèle d'inauguration de la cité qui offre un certain aménagement, le reste des espaces extérieurs est à l'images de ce qui se fait dans les autres cités. Ses espaces sont ignorés par les habitants.

Source: auteur 2007

L'avis des citoyens enquêtés est très partagé en ce qui concerne la vie dans ce quartier. En dépit des différentes déficiences qu'on a pu relever, plus de la moitié des

habitants aiment habiter cette cité. Concernant cette tranche, les seules carences concernent l'absence de quelques commerces de premières nécessités et d'équipements tels que la mosquée.

La deuxième tranche représente un peu plus du quart des postulants. Ceux là ont plutôt un sentiment négatif de la vie dans cette cité. En sus des carences relevées par la première tranche, la hauteur et le manque de réels espaces voués à la vie communautaire tel que les espaces verts et les aires de jeux, ainsi que le manque d'une certaine ambiance constituent de vraies défauts à cette cité.

La cité offre un paysage de gigantisme où l'on note une disproportion entre la hauteur des tours et la dimension des espaces extérieurs. L'espace est clôturé sur tous les cotés par ces tours. L'échelle dans ce quartier est inhumaine.

En effet la hauteur des constructions est le fait le plus marquant au niveau du boulevard et qui le caractérise par rapport aux autres quartiers de la ville nouvelle Ali Mendjeli. Cette hauteur procure chez les habitants enquêtés un sentiment de fermeture. Cette sensation est plus présente à l'intérieur de la cité où la seule ouverture qui reste est coté ciel.

Le tableau n° 13 nous montre quelle sensation procure la cité 1064 logts AADL à ses habitants.

Tableau N° 12 : Degré de fermeture ou d'ouverture du paysage urbain

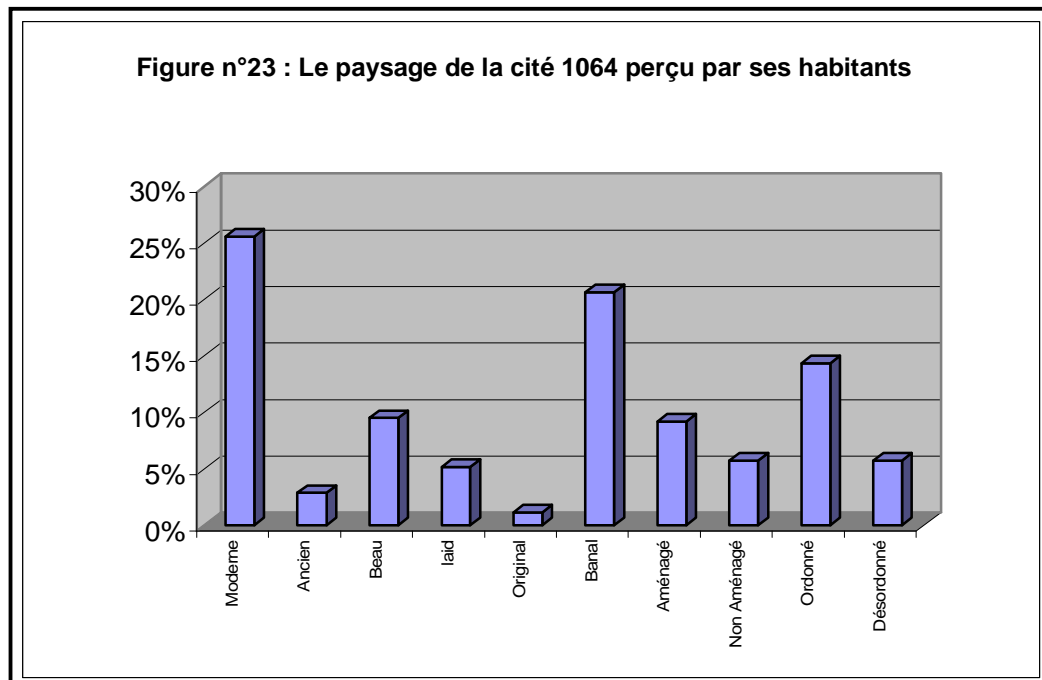
Avis des citoyens	Perception de l'espace	
	Ouvert	fermé
	9.35%	90.65%



Photos n°37 et 37': Un paysage clôturé ou la seule ouverture qui reste est le ciel.
L'espace public est prisonnier par cet effet de fermeture de l'espace

Source: auteur 2007

Concernant toujours l'image que peut dégager leur cité, les postulants donnent des impressions positives. En effet, cette cité qui a été construite sur un modèle purement occidental, véhicule selon les habitants une bonne image. Moderne, banal et ordonnée sont les principales réponses émises sur le paysage de ce quartier.



Après une lecture plus détaillée des données on a pu voir que la majorité des réponses ont été données en majorité soit par des habitants originaires des communes limitrophes à Constantine, soit par ceux venant de l'extérieur de la wilaya. La grande partie des habitants originaire de Constantine ont eu des réponses qui qualifiaient le paysage comme étant banal, non aménagé et ordonné.

On peut déduire de ces différents résultats que l'origine et l'ancien lieu de résidence sont des facteurs qui influencent considérablement le jugement porté par les habitants à l'égard du paysage de leur quartier.

On peut noter aussi que l'ensemble des enquêtés déplore l'absence de vrais espaces pour le temps libre. En effet le manque est enregistré sur tous les niveaux. Même les aires de jeux pour enfants sont inexistantes. Les catégories les plus jeunes sont obligées soit de rester à la maison, soit de sortir et jouer ainsi dans des lieux dangereux tels que les parkings et les chaussées.

Sur l'ensemble de la population questionnée près des trois quarts affirment que la qualité des espaces publics au niveau de la ville nouvelle et en particulier dans leur quartier ne s'est pas améliorée. Cela montre que ni les autorités locales ni les habitants eux mêmes n'ont essayé d'apporter des améliorations en faveurs des espaces extérieurs. Dans ce cas l'action que doivent entreprendre les gestionnaires est d'une grande importance afin de donner une meilleure image à cette ville.

Les habitants regrettent aussi l'absence d'équipements et de services. On note l'absence de commerces de premières nécessités, et où les habitants sont obligés de faire des centaines de mètres pour leurs emplettes. On tient juste à rappeler que les tours de la cité abritent des centaines de locaux qui restent fermés.

Les enquêtés nous on fait par également à l'éloignement et l'absence de quelques équipements. La mosquée constitue l'établissement qui revient le plus dans les manques relevés par les habitants.

Même s'ils ne constituent pas de réels espaces collectifs, on a tenu citer ses équipements pour leur rôle sociale qui peut être un élément important dans la vie communautaire et le renforcement du lien social dans ce quartier.

II-2- Pratiques sociales :

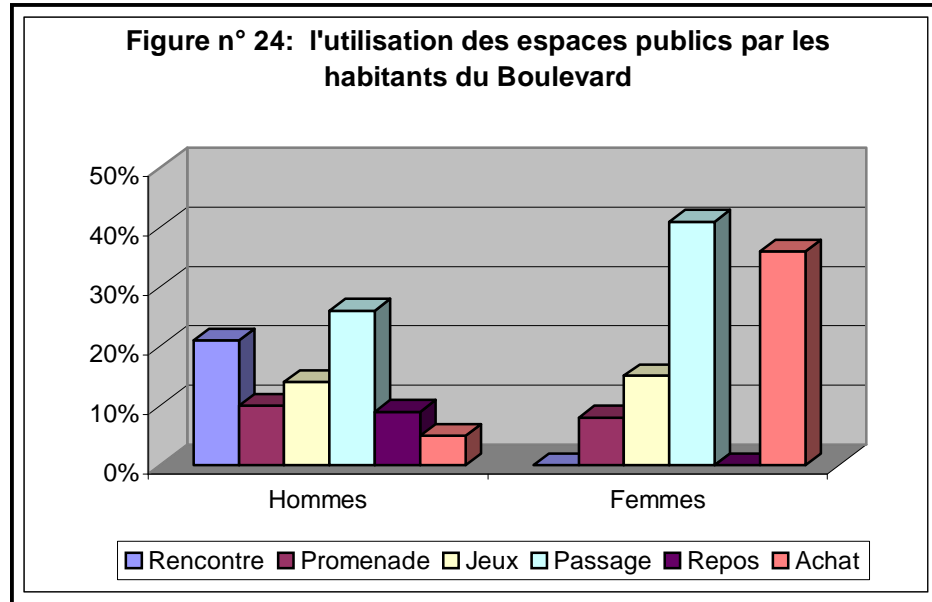
La ville nouvelle est un projet réalisé afin de répondre en premier lieu à la crise de logement que connaît la ville de Constantine et offrir aux habitants des opportunités de travail. En sus de ces deux (02) facteurs, les autorités et les concepteurs devaient aussi offrir aux nouveaux locataire un cadre de vie décent.

Les habitants questionnés nous ont affirmé en grande majorité que la ville enregistre un manque flagrant en terme d'espaces publics urbains. Prés de 92% des postulants disent qu'ils ne fréquentent aucun lieu public urbain. Cela nous montre que ces citoyens n'utilisent les espaces publics que pour transiter. Il s'agit de simples itinéraires lieux de travail-domicile.

Le reste des enquêtés est composé en grande partie par des jeunes de moins de 18 ans. Les lieux qu'ils pratiquent en fait sont des terrains de sport situés au niveau du complexe sportif de la ville nouvelle. Pour quelques uns des répondants il s'agit de quelques équipements tels que la maison de jeunes.

II-2-1- Utilisation des espaces publics par les habitants :

Pour essayer de comprendre quelles sont les réelles utilisations de l'espace public par les habitants, on a opté pour un tri par sexe. L'utilisation de ces lieux diffère selon les hommes et les femmes. Les résultats qui suivront nous donneront plus d'éclaircissement sur cette utilisation par sexe des usagers.



Les habitants de sexe masculin utilisent les espaces publics pour de multiples raisons. Le passage et la rencontre sont les utilisations les plus répandues chez les hommes où ils totalisent plus de la moitié des réponses. Ceci nous donne une première lecture sur les fonctions que peuvent remplir aujourd'hui les espaces publics urbains au sein de la ville nouvelle Ali Mendjeli. Ces deux (02) fonctions sont suivies respectivement par l'utilisation de ces espaces comme lieux pour les achats et les jeux. La promenade et le repos viennent en dernière position.

La population de moins de 18 ans a répondu massivement pour l'option des jeux. En effet, cette fonction reste l'utilisation essentielle surtout des moins de 15 ans. Pour ceux d'un âge légèrement supérieur, l'espace public sert comme lieu de rencontre.

Des résultats obtenus, on peut noter que les fonctions de récréation occupent les derniers rangs des fonctions pour lesquelles les habitants utilisent l'espace public les espaces collectifs sont devenus ainsi des espaces purement fonctionnels qui sont utilisés à des fins précis.

Concernant les femmes enquêtées, l'utilisation des espaces publics est limitée. Les informations obtenues montrent que la population de sexe féminin utilise les

espaces publics pour des fonctions bien précises. Les usages des femmes sont le passage et faire les courses qui représentent près de 80% des réponses. Seulement 7.76% des femmes enquêtées disent qu'elles utilisent les espaces publics pour la promenade.

Comme pour les réponses émises par les hommes, la population la plus jeune utilise ces lieux pour les jeux. Il s'agit toujours de ceux dont l'âge est inférieur à 15 ans. Les plus âgées de cette population donnent des réponses similaires à celles des femmes adultes.

Si l'utilisation des espaces publics par les hommes est variable, celle des femmes est d'une certaine façon limitée. Les moins de 15 ans ont les mêmes usages des espaces publics chez les deux (02) sexes. Cela est du certainement à leur âge et leur caractère encore insoucieux.

Une fois cet âge dépassé, les divergences sont plus visibles. L'usage par les femmes qui devient plus restreint par rapport aux hommes est dû essentiellement à des facteurs socioculturels.

La fréquence d'utilisation des espaces publics urbains est changeante selon l'âge et le sexe des usagers. Dans cette partie de la ville nouvelle, les habitants fréquentent les espaces extérieurs occasionnellement à plus de 60%. Les femmes adultes constituent la plus grande partie des postulants ayant répondu selon cette suggestion. La population qui utilise ses lieux quotidiennement est constituée pratiquement d'habitants en bas âge et de personnes sans emploi.

Ces faits vont de pair avec les résultats obtenus dans la question précédente et les observations qu'on a pu constater lors de récurrentes visites. En effet ces lieux nous paraissent vides et sans vie. Les quartiers ne remplissent aucune autre fonction que celle de dormir et la vie à l'extérieur du logement est inexistante même pour les enfants en bas âge.

Lors de nos différentes visites effectuées sur les différents lieux de ces tours d'habitation on a pu constater que les espaces extérieurs restent vides. Que ce soit en journées ensoleillées, les week-ends et même en période de vacances, et à différents moments de la journée, cela reste inchangée.

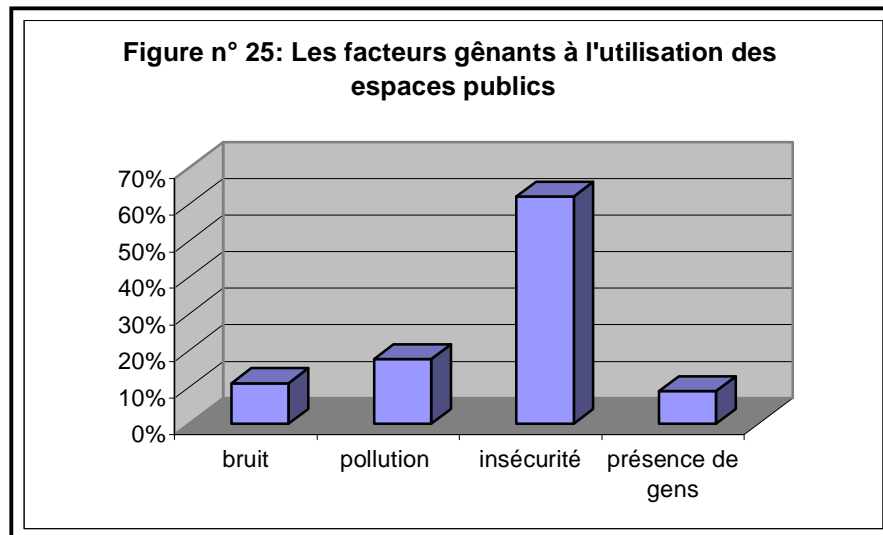
Dans cette cité, la vie est plus appréciée à l'intérieur qu'à l'extérieur des logements. Le manque de vrais espaces et aires destinés à la vie urbaine en dehors des logements, ainsi que la hauteur des immeubles participent considérablement à tuer l'espace public dans ses ensembles d'habitation.

II-2-2- La sécurité un élément essentiel à la pratique des lieux publics :

Les résultats qu'on va essayer de traiter nous éclaireront sur quelques aspects négatifs des espaces publics de la ville nouvelle et qui influencent considérablement leurs usages par les citoyens.

Les habitants de la cité sont plutôt perplexes quant à la réputation de la ville nouvelle. Les postulants disent en grande majorité que cette ville est à caractère difficile. Contrairement à cela, le quartier est selon les répondant plus tranquille. Cela est d'une certaine façon vrai puisque comme cité auparavant la cité est souvent vide et un peu à l'écart des endroits peuplés.

Les habitants affirment que la sécurité dans les espaces publics est le facteur qui porte le plus préjudice aux espaces publics. L'élément le plus gênant à la pratique des espaces publics demeure l'insécurité qui occupe le premier rang des réponses avec plus de la moitié des réponses. La pollution vient ensuite et dans ce cas il s'agit de pollution visuelle due aux paysages ternes de la ville nouvelle et aux pollutions générées par les dépotoirs à ciel ouvert. Le bruit et la présence de gens ne constituent pas selon le nombre des réponses de réelles gênes à la pratique et la fréquentation des lieux publics.



Ce sentiment d'insécurité ne constitue pas seulement une gêne à la pratique des espaces urbains, mais dans le cas de la ville nouvelle il est plutôt une réalité. Les enquêtés nous ont affirmé à plus de 62% qu'ils ne se sentent pas en sécurité dans les espaces extérieurs.

Le vol et les agressions constituent les facteurs les plus dangereux selon les habitants questionnés. La présence de jeunes chômeurs en petits groupes d'adolescents qui occupent ces lieux et qui disent des paroles grossières et indécentes sont des phénomènes qu'on peut rencontrer sur les jardins et places comme tout simplement sur la rue et devant tout le monde. Par rapport à d'autres endroits, ces phénomènes prennent une ampleur considérable dans la ville nouvelle.

Ces différents phénomènes qui sont tous liés à la sécurité dans les espaces publics ont un impact direct dans la pratique de ces lieux. En effet, soucieux de leur sécurité et celle de leurs enfants, les habitants boudent les espaces extérieurs qui se trouvent ainsi des espaces vides qui ne remplissent que des fonctions restreintes.

II-2-3- Espaces privés publics :

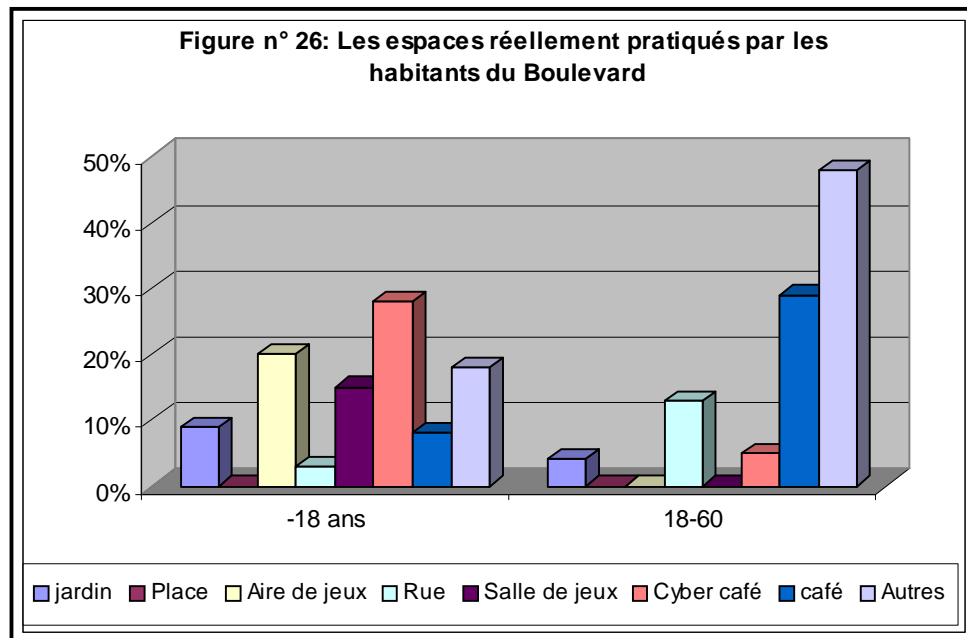
Etant donné que les espaces publics urbains ne remplissent pas les fonctions et rôles escomptés par les citoyens, d'autres lieux de statut plus ou moins différent

sont devenus les lieux privilégiés des habitants. Il s'agit peut être là d'une des formes de l'évolution de la vie urbaine qui est en relation directe avec d'autres secteurs.

Devant le fait que les espaces publics urbains ne constituent pas au moins jusqu'à présent un centre d'intérêt pour les habitants, on a essayé de comprendre quels sont les lieux ou plutôt les endroits qui peuvent attirer ces habitants.

Les informations de la figure suivante ont pour objectif de nous éclairer sur les endroits que pratiquent aujourd'hui les citoyens de la cité 1064 logements.

Les résultats obtenus montrent que la majorité des répondants affirment utiliser d'autres endroits que ceux proposés. Il s'agit en premier lieu tout simplement du logement où autrement dit le domicile qui vient en tête des réponses émises avec un taux très élevé.



Après un examen plus détaillé de résultats on a constaté que la majorité des postulants étaient des femmes de différentes tranches d'age. En effet et devant l'inexistence de lieux appropriés et ensuite d'une atmosphère adéquate les femmes ont tendance à rester à la maison. Ajouter à ceci les paramètres socioculturels relatifs à notre société qui sont réfractaires à une certaine liberté de la femme.

La population masculine ayant répondu de la même façon est constituée presque dans sa totalité par des hommes mariés de plus de 35 ans. Ceux là affirment qu'ils disposent de beaucoup de commodités à leur domicile et qu'ils s'y sentent mieux qu'ailleurs.

En ce qui concerne la population jeune de la cité, les salles d'Internet sont les lieux les plus fréquentés devant les salles de jeux et les espaces verts. 09.35% des enquêtés affirment fréquenter les cafés qui sont généralement les endroits préférés des jeunes chômeurs de sexe masculin.

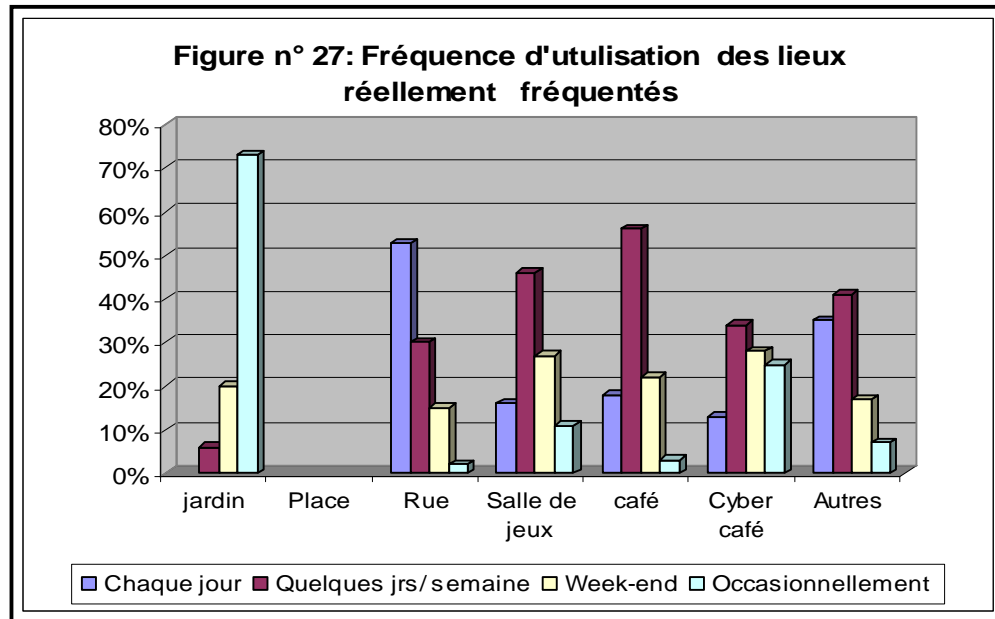
On peut dès lors dire que sur l'ensemble des enquêtés qui fréquentent les espaces extérieurs, les espaces utilisés sont plutôt des lieux de statuts privés mais qui sont publics par leur pratique. Devant l'absence d'espaces adéquats, cette population a tendance à s'orienter vers des lieux clos.

De même que les jeunes, les adultes de ce quartier ont tendance aussi à fréquenter des espaces clos de statut privé. Dans ce cas, il s'agit du café. La rue seconde ce lieu. On remarque aussi l'ampleur de ce phénomène chez les adultes qui ont une préférence pour les lieux privés publics sur les réels espaces publics urbains. Les activités de temps libre se sont ainsi déplacées d'un type d'espace vers un autre.

Concernant la fréquence d'utilisation de ces espaces par les habitants, les résultats sont très variables d'une catégorie à l'autre. Selon les enquêtés les espaces publics urbains et qui sont dans ce cas le jardin et la rue sont faiblement fréquentés. Plus de 70% des répondants assurent qu'ils fréquentent le jardin occasionnellement. Même si plus de la moitié affirme utiliser la rue quotidiennement, il s'agit dans ce cas de figure d'un simple usage autant qu'espace de transition et de passage.

Les espaces clos sus-cités se présentent comme étant les vrais endroits où la fréquentation est appréciée et voulue par les usagers. En effet, la fréquence d'utilisation de ces lieux est relativement élevée. L'usage à au moins quelques jours par semaine dépasse souvent la moitié des réponses émises par les usagers.

Même si ces endroits ne sont pas dotés d'un confort particulier, ils arrivent à attirer et contenir une importante masse de population. Ce fait montre en même temps l'importance des espaces publics et leur fragilité quand ils sont mal conçus ou bien mal gérés.



II-2-4- Vie communautaire au sein de la cité 1064 logements :

Même si les habitants affirment majoritairement qu'ils s'entendent bien entre eux, nombreux ceux qui nous ont assuré qu'ils ne connaissent pas leurs voisins en totalité ou bien ils n'ont aucun lien avec eux.

Cette situation avantage aussi l'esprit d'individualisme et porte atteinte à la cohésion sociale au sein même de toute la ville nouvelle. En effet de tels tours d'habitation, font que même les voisins ne se connaissent même pas. Si en plus on prive ces habitants des lieux de rencontres et même des aires de jeu pour enfants, cela minimise les occasions de rencontre et accentue ainsi, le dilatement du lien social.

Le manque d'espaces de rencontres tel que les espaces verts et aires de jeux pour enfants qui sont des lieux de sociabilité et de vie commune accentue cet état de

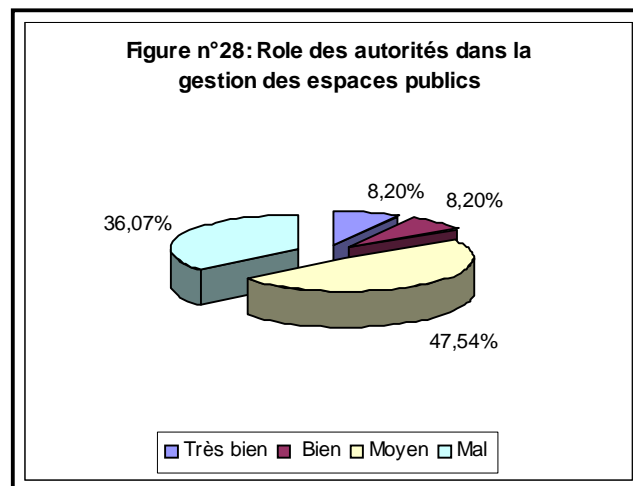
fait. L'absence de tels espaces signifie la réduction des occasions de rencontres et de côtoiement entre les habitants.

Aussi, les habitants nous ont répondu qu'ils n'ont pratiquement jamais participé à des travaux d'intérêt général dans leur quartier. Les rares travaux sont faits par de jeunes enfants et se résumant à quelques opérations de nettoyage sur les espaces prolongeant l'immeuble.

Néanmoins on note que presque la totalité des enquêtés nous ont assuré qu'ils sont en faveur si jamais une action est entreprise dans ce sens. Ceci montre qu'il y a une bonne volonté chez les citoyens qui n'attendent que quelque chose déclenchera ce processus, chose qui n'est pas évidente à ce stade.

II-2-5- Rôle des autorités dans la gestion des espaces publics :

Les résultats suivants concernent l'avis des habitants sur la gestion des espaces publics dans la ville nouvelle Ali Mendjeli par les autorités locales et le rôle qu'ils ont à jouer.



Les informations recueillies nous montrent que les habitants sont plutôt perplexes. En effet la majorité des répondants affirment que les autorités ne gèrent pas ces lieux de la ville d'une façon satisfaisante. Comme citer un peu plus loin, les efforts des responsables sont focalisés sur tout ce qui est réalisation en quantité de

logements afin de parvenir à un programme pré-établi, et ce au dépend des autres secteurs qui négligés.

En sus, les responsables n'ont aucune réelle politique de gestion des espaces publics. Les rares essais ou tentatives consistent en le lancement de quelques concours d'études sur quelques axes principaux de la ville nouvelle. L'une de ces études concerne l'aménagement de l'esplanade du boulevard principal.

II-2-6- La proposition d'aménagement du boulevard principal :

Le boulevard principal a fait l'objet d'un concours d'étude lancé par les services de la DUCH de Constantine. Cela consiste en la proposition de conception pour l'aménagement du centre principal de la ville nouvelle Ali Mendjeli. Plusieurs bureaux d'études ont concouru à ce projet. La présente étude est celle qui a été retenue.

La difficulté principale de ce projet est de savoir si celui-ci serait utilisé par les citoyens, car il ne suffit pas qu'un espace soit bien aménagé pour être utilisé. Les expériences nous montrent que l'usage des espaces publics est fonction de plusieurs paramètres. La situation de cette esplanade qui se trouve entre deux (02) voies à forte circulation, en sus des tours qui cloisonnent l'espace, constitue un facteur négatif pour l'animation à laquelle elle est destinée.

On tient à noter que sur l'ensemble des habitants enquêtés, une infime partie est au courant de projet d'aménagement. Devant l'absence de pancartes ou de panneaux signalétiques, les habitants nous ont affirmé que c'est la première fois qu'ils entendent parler d'un tel projet visant l'aménagement d'un fragment de la ville si important dans sa structure. Ceci montre le manque de communication dont font preuve les autorités et qui ne peut que renforcer les résultats négatifs ressentis par les habitants concernant leur gestion.



Source : DUCH de Constantine

Des équipements d'accompagnement sont prévus avec ce projet d'aménagements. Ces équipements sont destinés pour à l'amélioration du cadre de vie de cet espace et à la création d'une animation et d'une ambiance particulière.

Tableau n°13: Programme d'équipements du boulevard

Espaces	Surface m²	Nombre
Restaurant « A »	65.17	2
Restaurant « B »	40.36	2
Pizzeria	25.43	1
Cafétéria	25.43	2
Fleuriste	20.32	2
Café terrasse	25.43	1
Tabac-journaux	20.32	2
Kiosque	20.32	2
Toilettes publiques	-	4

Source : DUCH de Constantine

Les concepteurs ont essayé de s'imprégner de l'esprit dans lequel est conçue la ville nouvelle; à savoir une tendance qui se veut moderniste. Les quelques simulations suivantes montrent les visions des concepteurs pour cet espace si important dans la structure de la ville nouvelle Ali Mendjeli.



Figure n° 29': Quelques uns des aménagements proposés au niveau de l'esplanade.

Source : DUCH de Constantine

Les ronds points ont fait l'objet d'un traitement particulier de la part des concepteurs. Plusieurs aménagements sont proposés afin de faire de ces éléments des points de repère au niveau du centre. Sur la figure n° 36", les concepteurs se sont trompés entre sens giratoire et rond point



Figures n°29'': Les ronds points du boulevard principal

Source : DUCH de Constantine

Le problème de ce type de projets, est de traduire ces propositions du stade d'étude et de théorie à celui de la pratique et de la réalité du terrain. Pour ce qui est du cas de la ville nouvelle, ces conceptions relèvent pratiquement de l'utopie.

Il n'est fait aucune mention ni de la végétation ni des matériaux qui vont être utilisés, choses essentielles de ce type de projets. Aussi, les concepteurs sont restés trop superficiels dans leurs propositions : absence de différents types de détails d'aménagements destinés aux différents de catégories de citoyens. Il est, également, remarqué l'absence de séquences présentant, expliquant comment les différents équipements seraient intégrés dans cet espace.

Ces faits corroborent ce que nous soutenions à propos de la conception des aménagements des espaces extérieurs. La réalité est qu'un tel projet nécessite des

connaissances approfondies des différents paramètres. Cela requiert un travail d'une équipe pluridisciplinaire.

La réalisation de ce projet tarde à voir le jour, exception faite d'une petite parcelle de terrain où l'aménagement est extrêmement sommaire et qui ne présente aucun intérêt ni pour les habitants en vue d'un future usage, ni sur le plan paysager de la ville nouvelle et son centre en particulier.

On tient à préciser aussi que les habitants n'ont été consultés ni par les autorités ni par les concepteurs afin de mieux connaître la faisabilité d'un tel projet et surtout sa vocation et les équipements à prévoir. Une fois de plus cela nous montre les pratiques des autorités qui ignorent totalement les habitants à l'heure où l'on parle de concepts tels que le développement durable, de citoyenneté et de participation et avec tous les idées qu'ils véhiculent.

Après avoir montré les images de synthèse de l'étude retenue pour la réalisation de ce projet, les avis étaient variés. Néanmoins la majorités des postulants étaient perplexes entre l'étude et ce qu'il allait être réalisé véritablement. En effet les habitants ne croient pas à la réalisation de ce projet tel qu'il a été présenté sur les images.

Concernant la pratique et la fréquentation de ce futur espace, les enquêtés étaient défavorables à un pourcentage important et notamment pour les femmes et les jeunes enfants. Ils reprochaient à ce lieu d'être trop découvert par rapport aux tours d'habitation et des commerces et surtout son emplacement par rapport aux deux (02) axes de circulation mécanique.

Malgré tout cela les habitants étaient favorables à la réalisation de ce projet et le plus qu'il pourra apporter à la qualité paysagère de leur quartier en espérant que l'exécution sera d'un niveau acceptable.

III- Espaces publics de proximité: cas de l'unité de voisinage n°06 :

III-1-Présentation de l'unité de voisinage n°06 :

III-1-1-Situation :

D'une superficie qui avoisine les 40 hectares, l'unité de voisinage n°06 est située au nord-ouest de la ville nouvelle Ai Mendjeli. Elle constitue le cœur du quartier n°02 et occupe son centre. Cela lui confère une situation proche du centre urbain de la ville nouvelle. Elle est limitée:

- Au nord par l'UV n°05 et l'UV 05 extension;
- Au sud par L'UV n°08;
- Au sud-est par l'UV n°07;
- A l'ouest par le quartier n°02.

III-1-2-Le programme de l'UV n°06 :

Etant donné qu'elle constitue la première unité de voisinage de la ville nouvelle, tous les efforts ont été portés vers le secteur du logement. Selon les services de la DUCH de Constantine, équipements et espace public ne constituaient pas une priorité.

Avec un nombre prévisionnel de 3.271 logements, l'unité de voisinage regroupe trois (03) formules de logements. Des 2.777 logements affectés, le logement social est la composante essentielle de l'habitat dans l'UV 06 avec 2565 unités soit plus de 92% du total. Les formules de types LSP et promotionnel totalisent un peu moins de 8%.

Tableau n° 14: programme de logements à l'UV 06

Désignation	Nbre de logts prévisionnels	Logements affectés		Avancement des travaux			
		ORG/PROM O	Nombre	Achevés	En cours	Non lancés	Observations
UV 06	3271	SOCIAL	1701	1701	0	0	
		EPLF-OEB	864	162	702	0	
		LSP-DEMBRI	100	100	0	0	
		Promo-DEMBRI	112	48	64	0	
	S/TOTAL		2777	2011	766	0	

Source. DUCH de Constantine



Photos n° 38, 38': Quelques variantes du logement social.

Source: auteur 2007.



Photo n°39: Logements promotionnels. Cas de la promotion Dembri qui est la seule au niveau de l'UV n° 06.

Source: auteur 2007.

On peut constater que l'essentiel des équipements sont des équipements de proximité destinés aux besoins quotidiens des habitants tels que les établissements scolaires. D'autres équipements d'envergure plus importante sont prévus tels que la maison de jeunes, marché couvert et un centre islamique.

Tableau n°15: programme d'équipements à l'UV 06

UV 06	Groupe scolaire	3	Marché couvert	1	Agence Bancaire	1
	E.F. Base 05	1	/	/	Centre islamique	1
	Terrain de sport	1	/	/	Siège CAR	1
	Maison de jeunes	1	/	/	/	/

Source. DUCH de Constantine.



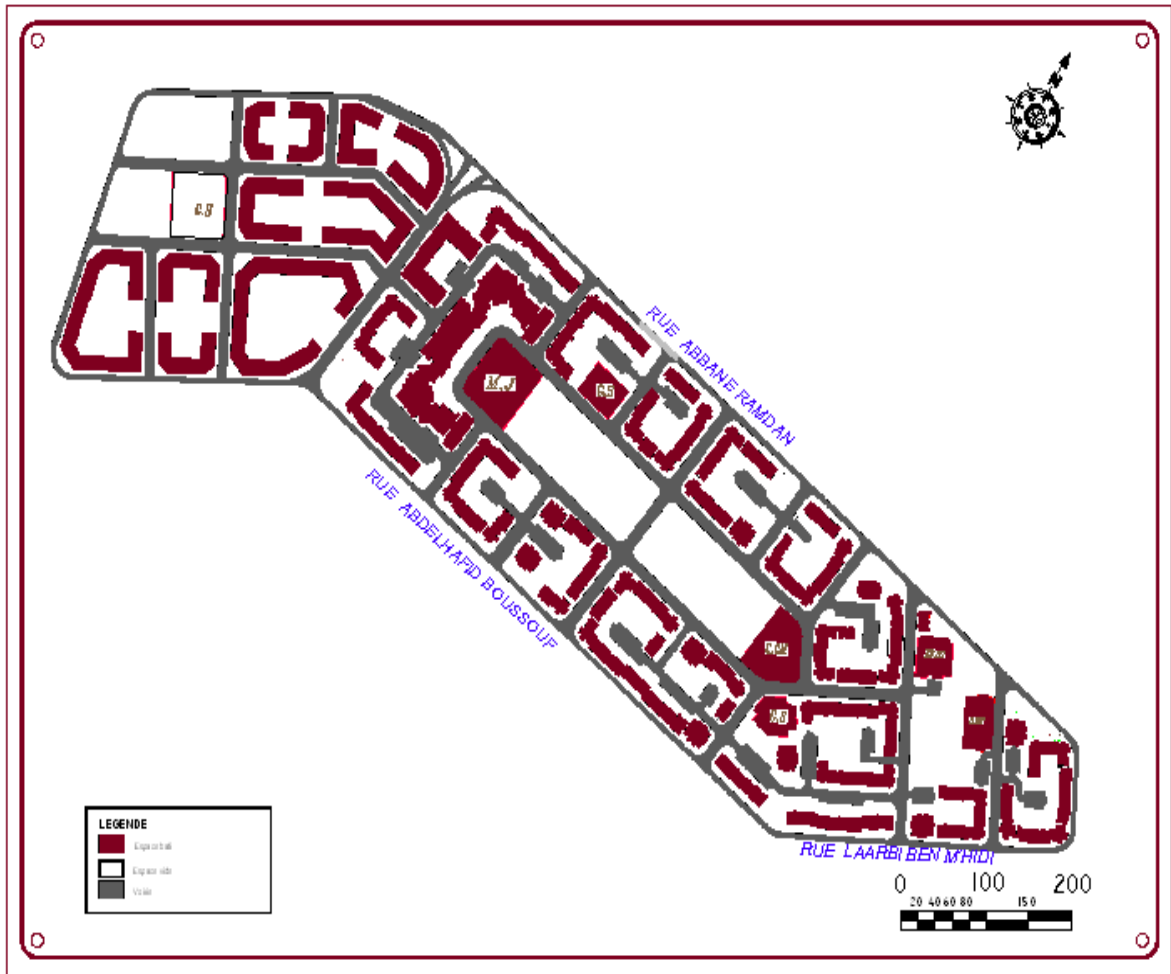
Photos n°40 et 40'; A gauche le marché couvert en cour de construction. A droite la maison de jeunes.

Source: auteur 2007.

L'unité de voisinage n° 06 est conçue selon un plan établi en longueur. De ce fait les rues sont linéaires et de longueur assez importante. Elles se coupent perpendiculairement selon un système hiérarchisé.

La séparation entre circulation mécanique et piétonne est assurée par des trottoirs et quelques passages piétons. Ses espaces assurent l'accès aux différents groupements d'habitations.

Les groupements d'habitations sont desservis par des rues qui aboutissent sur des parkings à l'intérieur de ses îlots. Souvent, le RDC des immeubles est occupé par des locaux commerciaux.



Carte n° 12: Configuration spatiale de l'unité de voisinage n°06

Source: Auteur

III-2-Les espaces publics de proximité de l'UV n°06 un cadre de vie :

L'espace extérieur de l'unité de voisinage n°06 est composé essentiellement d'espaces prolongeant les entrées de bâtiments aux aires de stationnement. Ces espaces attenants aux immeubles sont de dimensions différentes, mais plus ou moins de petites tailles. Dans plusieurs cas, ces espaces sont appropriés par les habitants des RDC qui les façonnent à leurs besoins. Dans ce cas, ils sont peu entretenus car les habitants ont peur d'investir dans des espaces qui ne leur reviennent pas de droit.



Photos n°41 et 41' : Appropriation des espaces attenants aux bâtiments par les habitants du RDC. Utilisation de l'espace pour des besoins domestiques.

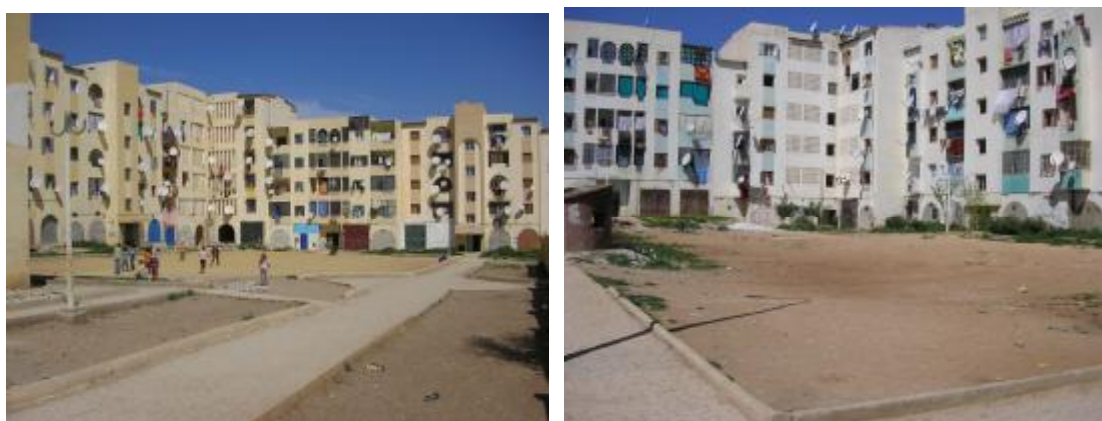
Source: auteur 2007.

En général ces espaces sont à l'intérieur des îlots. Ces espaces sont des lieux d'accès aux bâtiments, mais aussi des lieux privilégiés pour les enfants en bas âge. À l'intérieur des quartiers, ils offrent plus de sécurité pour ces jeunes, et ainsi les parents sont plus tranquilles. Malheureusement, ils ne reçoivent aucun aménagement spécifique et sont dans la plus part des cas dépourvus de végétations.



Photos n°42, 42' et 42" : Des fragments d'espaces à l'intérieur des îlots. N'ayant aucune fonction précise, ils sont devenus des lieux de jeux pour enfants. Ses espace ne bénéficient généralement d'aucun traitements ni de plantations.

Source: auteur 2007.



III-2-1-Les espaces verts:

Les espaces verts sont des espaces de rencontre et de détente, mais aussi des espaces qui améliorent la qualité de l'espace urbain. L'unité de voisinage montre des carences flagrantes en terme d'espaces verts. En effet ces espaces tels que jardins publics, squares ou autres équipements verts sont introuvables. La programmation et la conception ont négligé cette composante si importante de au sein de l'espaces urbain.



Photos n°43, 43'et 43'': Devant le manque de réels espaces verts, quelques rares tentatives de création d'espaces verts à l'intérieur des groupements d'habitation. En haut une tentative qui n'a pas abouti (cas de logement social) où l'espace est abandonné. En bas un espace vert aménagé à l'intérieur d'une cité de logements de type LSP. L'espace dispose de quelques aménagements.

Source: auteur 2007.



Dans le cas de l'unité de voisinage n°06, il s'agit de quelques tentatives faites par les citoyens sur des espaces à l'intérieur des groupements d'habitation. Il s'agit là de simples opérations de plantation de quelques espèces végétale et non d'espaces qu'on peu utiliser. Néanmoins ces espaces donnent une meilleure qualité visuelle à ces quartiers. Ces espaces sont aujourd'hui pour la majorité délaissés et mal entretenus.

III-2-2-Terrains de sport et aires de jeux:

Ces espaces sont des lieux destinés aux différentes catégories de citoyens ou chaque tranche peut en bénéficier. L'unité de voisinage n°06 enregistre un manque important d'espaces et d'aires de jeux. À part un terrain de sport jouxtant un terrain de football et qui se trouvent dans une situation dégradée, l'UV n°06 est pauvre en matière d'équipements de détente.

Les aires de jeux et les espaces de loisirs pour les catégories les plus jeunes sont inexistantes. Cela montre la négligence de la part des responsables. Devant ce manque, la rue, le parking et les espaces à proximité des bâtiments restent les seuls endroits où ces jeunes peuvent s'exprimer.



Photos n° 44 et 44': Un terrain de foot et un terrain de sport reconverti en aire de stationnement, sont les seules espaces pour les jeux pour l'ensemble des habitants.

Source: auteur 2007.

III-2-3- Places et placettes:

La place qui a toujours constitué une composante incontournable de l'espace urbain au fil des temps et même dans les tentatives de villes nouvelles contemporaines, est absente de la conception de la ville nouvelle Ali Mendjelei. Le

seul espace qu'on a pu trouver est une placette réalisée à proximité de l'actuel terminus des bus.

Cette placette présente une fréquentation plus importante que le reste des espaces publics de l'unité de voisinage. La présence d'une cafétéria, de quelques commerces et surtout la position proche d'un lieu générateur de flux sont des éléments qui avantagent cette place même si son aménagement et son mobilier urbain sont très rudimentaires.



Photo n°45: La placette devant le terminus de bus. Bien que d'aménagement très banal, elle reste l'un des lieux de rencontre et de regroupement pour les habitants.

Source: auteur 2007.

III-2-4- Rues et aires de stationnement :

La voirie prend une ampleur importante dans le cas de la ville nouvelle Ali Mendjeli. L'unité de voisinage n°06 n'échappe pas à cette règle. L'essentiel de la voirie de cette unité de voisinage est composé de quelques voies secondaires et surtout de voies de desserte pour les différents groupements de logement.

Ces voies sont de grandes dimensions et ceci dans le souci de faciliter la circulation et anticiper les problèmes de circulation. Les rues secondaires atteignent dix (10) mètres de largeur et celle de desserte est de sept (07) mètre. Ajouté à ceci la largeur des trottoirs les bordant qui dépassent les trois (03) mètres.

Même si ces rues ne sont pas anciennes, elles présentent quelques lacunes. Ceci est du essentiellement é la réalisation qui laisse à désiré. Bosses, regards en déphasage avec la chaussée, etc. sont quelques uns des problèmes rencontrés.

Les principales rues de l'unité de voisinage sont bordées par des galeries commerçantes installées au niveau des RDC des bâtiments pour les différents besoins des habitants. Les rues Laarbi Ben M'hidi et Abdelhafid Boussouf qui ne sont pas propres à l'UV 06 présentent une animation intéressante et sont considérées comme les principaux axes commerçants dans toute la ville nouvelle. Le reste des rues sont presque désertes et les locaux sont fermés pour la plus part. Abandonnés, ces locaux sont en partie saccagés.



Photos n°46, 46' et 46'': Malgré quelles soient réalisées récemment, nombreuses voies sont dans un état dégradé.

Source: auteur 2007.

À l'image des voies de circulation, les aires de stationnement ont été bien pensées par les concepteurs. De différentes dimensions et formes, les parkings sont réalisés en nombre important à l'intérieur des groupements d'habitation. En sus, des emplacements pour le stationnement sont prévus le long des voies importantes. Comme ailleurs, on a pu constater que la nuit, des parkings gardés sont proposés par des jeunes chômeurs où ils installent les voitures sur des espaces non destinés au stationnement.

III-2-5- Les espaces piétonniers:

L'essentiel de la circulation piétonne dans l'unité de voisinage n°06 se fait sur les trottoirs aménagés sur les différentes rues. Le traitement des sols des trottoirs est très banal du fait qu'il est réalisé en béton. Les plantations d'alignements qui sont des éléments de traitements urbains et qui procurent aux passants un certain confort, sont introuvables sur les trottoirs.

On déplore aussi l'absence de réels passages ou cheminements destinés aux piétons. Les rares cas de passages piétonniers sont dans un état dégradés et de distance limitée. L'intrusion de la voiture a été faite aux dépend de ces chemins qui auraient beaucoup à apporter aux habitants.



Photos n°47, 47'et 47'': Qu'ils soient cheminements ou de simple trottoirs, les espaces piétonniers son dénudés de toute forme de végétation. Ils se présentent comme des espaces à dominance minérale.

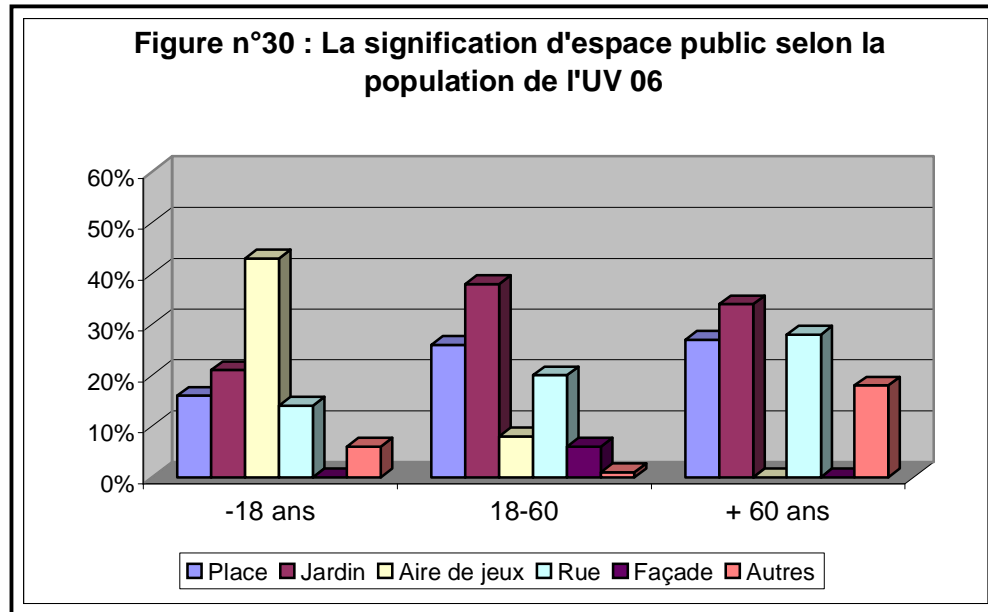
Source: auteur 2007.

III-2- Cadre physique et perception de l'espace public au niveau de l'UV 06 :

III-2-1-L'interprétation par les citoyens :

Afin de mieux comprendre la compréhension qu'ont les habitants de l'UV 06 des espaces publics urbains on a procédé à un tri des informations par catégorie

d'age. Selon ce tri on aura une définition plus pointue de ces lieux qui se rapprochent de ce dont à besoin chaque catégorie.



Les informations recueillies chez la population jeune montrent que les aires de jeux sont leur première option. A cette définition succèdent respectivement les espaces verts, la place publique et enfin la rue. On peut noter la proximité des pourcentages des trois (03) dernières propositions.

Si les moins jeunes (d'age inférieur à 15 ans) ont répondu massivement pour les aires de jeux et le jardin public, ceux dont l'age est compris entre 15 et 18 ans assimilent les espaces publics à la place publique et la rue. Cela nous montre que même au sein d'une même catégorie, les approches sont différentes. Dans cette situation il s'agit peut être d'un passage du statut d'enfant à celui d'un adolescent ou l'être commence à avoir des visions différentes.

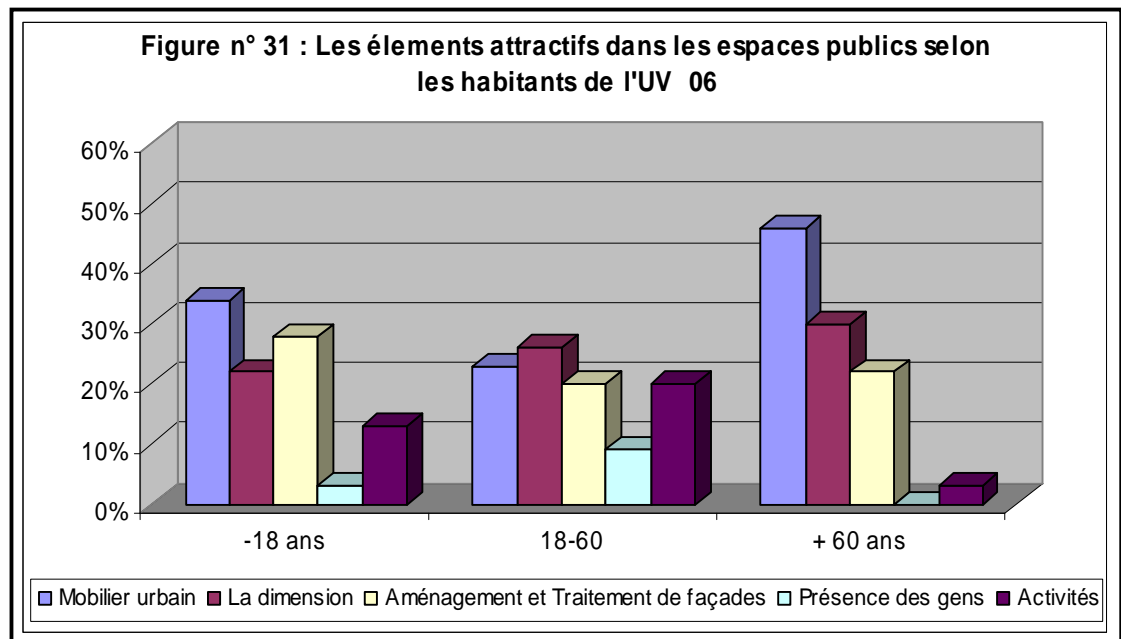
La population adulte postulante donne d'une certaine manière des réponses attendues où les trois composante majeures de l'espace public totalisent plus de 80% des réponses. Le jardin est la composante qui définit le plus l'espace public selon cette population. Les aires de jeux et les façades environnantes viennent en dernière position.

Les résultats obtenus dans cette catégorie sont pratiquement semblables à ceux obtenus chez la population adulte du boulevard. Cela montre que la définition des espaces publics par les citoyens adultes reste la même en dépit des situations socioprofessionnelles et du niveau d'instruction. On tient juste à rappeler que ces paramètres constituent en général les différences entre les deux (02) populations enquêtés dans cette catégorie d'âge.

Concernant les personnes de troisième âge, les résultats sont très partagés et sont presque similaires à celles obtenus chez citoyens dont l'âge varie entre 18 et 60 ans. En effet, le jardin, la rue et la place publique sont respectivement les réponses émises par les personnes de plus de 60 ans.

III-2-2-Les éléments attractifs dans l'espace public :

Les informations contenues dans la figure n°31 montrent que comme vu auparavant avec la population jeune du boulevard; ceux de l'UV 06 ont répondu en grande partie respectivement pour le mobilier urbain, l'aménagement et traitement de façades suivis par la dimension du lieu. Il s'agit d'éléments qui touchent à l'image de l'espace et son paysage.



Aussi, la population adulte de l'UV 06 ayant répondu a exprimé à un certain degré des réponses similaires à celles données par la même catégorie du boulevard. On peut constater une certaine recherche par les habitants de lieux présentant une certaine qualité paysagère par leurs mobiliers et aménagements. Néanmoins la dimension est selon cette population l'élément le plus attirant dans un lieu. Cela nous ramène à dire que les origines sont un facteur important pour ces habitants qui viennent en grande partie de Constantine, ville qui ne dispose pas de vastes espaces de détente et où ils habitaient souvent dans des espaces étroits. Pareillement, les nouvelles habitations sont étroites et les habitants y vivent en nombre élevé (six personnes par ménage en moyenne). Le malaise de ces habitants est très bien lisible à travers les réponses données.

Pour les personnes de troisième âge, l'aménagement et le mobilier sont les éléments les plus attirants dans un espace public urbain. En effet cette population est beaucoup plus à la recherche d'aménagements conformes et qui offrent calme et repos.

Si les tranches d'âge changent, l'attractivité d'un espace n'est pas vraiment différente. Les résultats obtenus nous ont montré que quel que soit l'âge, le milieu ou autre paramètre les préférences en terme d'espace sont pratiquement les mêmes. La beauté d'un lieu à travers ses composantes et l'image qu'il dégage restent les éléments les plus recherchés par l'ensemble des habitants.

La recherche d'une certaine grandeur de l'espace exprimée par la population adulte du l'UV 06 constitue la seule différence constatée. Ce fait montre un certain malaise chez cette population envers l'exiguïté des espaces qui n'a guère évolué dans les nouveaux logements et qui est recherchée dans les espaces publics urbains qui restent les seuls endroits pour compenser à cette carence.

III-2-3-L'UV n° 06: l'autre visage de la ville nouvelle :

L'unité de voisinage n°06 est composée dans presque toute sa totalité par l'habitat collectif qui est en grande majorité de type social. Il s'agit en général d'immeubles de six (06) niveaux où le niveau inférieur est occupé par des locaux de

commerce. On peut noter aussi la présence de quelques bâtiments de part et d'autre dépassant cette hauteur.

La conception n'a donné lieu qu'à des rues. Omniprésentes, ces dernières sont de grandes dimensions et ne disposent d'aucun traitement. Le manque d'aménagements ne fait qu'aggraver l'aspect de l'UV 06. Même si en globalité l'unité de voisinage n°06 présente un aspect plus ou moins ouvert à travers des rues larges⁷⁹, la qualité de ces ouvertures est désagréable du fait qu'elles sont rectilignes sans aucun effet de surprise et monotones par l'absence de traitements adéquats.



Photos n°48 et 48': À l'image des autres rues, celles-ci offrent des ouvertures sur des paysages urbains ternes et monotones.

Source: auteur 2007.

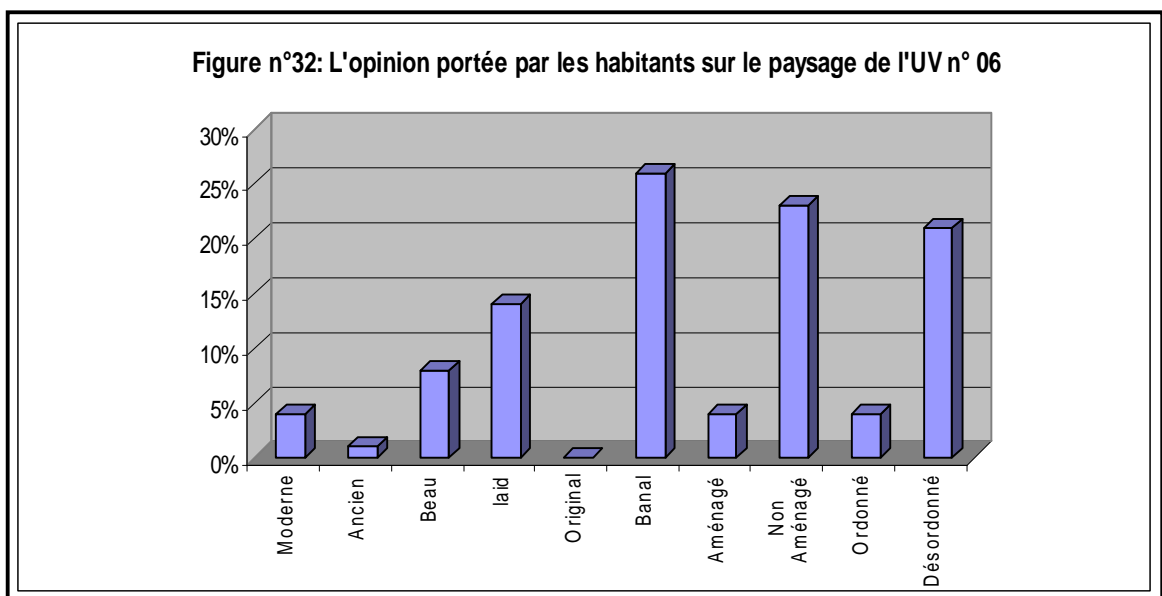
L'environnement qui caractérise l'UV 06 est plutôt monotone du fait de l'absence d'un effort conséquent en terme d'aménagements urbains. Sur l'ensemble des habitants questionnés, près de 80% de la population ayant répondu déplorent le manque d'aménagements dans leurs quartiers, et plus de 95% confirment le manque d'espaces verts et de végétation au niveau de la ville nouvelle en général et dans leurs quartiers en particulier. Après détail des résultats, on a constaté que ceux qui ont répondu positivement étaient de jeunes habitants de la promotion Dembri qui dispose d'un aménagement à l'intérieur de la cité.

⁷⁹ Opinion avancée par les habitants (voir annexes).

La majorité des enquêtés ont eu un sentiment négatif à l'égard de leur quartier où ils affirment qu'ils ne l'apprécient pas. Cela est du essentiellement aux manques d'aménagements et en général à l'environnement disgracieux de l'unité de voisinage qui ont été soulevés précédemment.

La figure suivante a pour objectif de nous montrer comment les habitants de l'UV 06 perçoivent le paysage urbain de leurs cités. Les suggestions ont été organisées en binômes afin d'avoir des réponses plus significatives.

Concernant les l'image que véhicule l'unité de voisinage n°06, les habitants enquêtés disent avec un pourcentage intéressant que le paysage de la cité est respectivement banal, non aménagé et désordonné. Prés14 % des enquêtés estiment ce paysage est laid.



Même si les suggestions restent subjectives et peuvent changer d'un individu à l'autre, les réponses nous montrent que l'appréciation que portent les habitants sur leurs cités est plutôt négative. L'absence d'une conception et de traitements des façades recherchés, le manque d'aménagements paysagers étudiés, l'absence de

végétations, les malfaçons et d'autres paramètres influencent d'une façon considérable le jugement porté par les habitants.

III-2-4-La façade: une composante du paysage urbain inadaptée aux besoins des habitants :

Un des facteurs déterminants auquel est confronté le paysage de l'UV 06 et la pauvreté des traitements de façades et leurs inadéquations aux besoins des habitants. En effet ces dernières sont bien visibles à travers les modifications entreprises afin de mieux les adapter suivant les usages voulus. On note que ce fait n'a pas été observé au niveau des immeubles du boulevard principal.

L'ampleur des interventions sur le cadre bâti prend des dimensions multiples où chaque immeuble contient au minimum des parties de sa façade transformées. La réalité est que la majorité des ces interventions s'opèrent en premier lieu sur l'espace habité qui sera façonné suivant les besoins de chaque famille, ensuite ces transformations sont reportées sur l'extérieur. Ces changements sont entrepris dans la majorité des cas soit dans un souci d'augmenter la surface d'un espace, soit pour préserver l'intimité où les façades deviendront un écran entre l'espace privé qui est la maison et l'espace public. L'insécurité est autre facteur d'utilisation de telles transformations surtout pour les habitants des niveaux inférieurs.

Ces transformations sont faites de différentes manières. Néanmoins l'utilisation d'un bardage métallique vitré ou non reste la modification la plus répandue. Cette modification touche souvent les loggias qui seront annexés aux cuisines. On peut trouver aussi des cas de fermeture des balcons par la maçonnerie et la création d'une fenêtre dans le nouveau mur.



Photos n°49, 49' et49'': Différentes formes de transformations opérées par les habitants qui portent atteinte non seulement à la façade d'un immeuble mais à tout le paysage urbain.

Source: auteur 2007.

On tient à noter aussi que ces transformations sont entreprises au niveau de la promotion Dembri. Même si la qualité des matériaux utilisés est supérieure, le fait est le même que dans les autres cité de l'UV 06. Ce constat nous ramène à dire qu'il ne s'agit pas là d'un phénomène qui touche une catégorie sociale précise. Ce fait est reproduit par la majorité des habitants de l'UV 06 et où il est visible surtout au niveau des étages inférieurs.



Photo n°50 : Le phénomène de transformation touche aussi les cités abritant une catégorie plus aisée et d'un niveau d'instruction plus élevé.

Source: auteur 2007.

Les transformations opérées n'ont fait l'objet d'aucune étude ni intégration ce qui nuit fortement à l'homogénéité des façades qui se trouvent déjà dans un état critique. L'impression que donnent aujourd'hui les façades dans l'UV 06 est avant tout un aspect de désordre du aux nombres importants des transformations entreprises.

Une des interventions qui constitue aujourd'hui un fait réel de nos quartiers et qui porte atteinte aux façades et au paysage urbain est l'utilisation des paraboles. Ces dernières sont placées sur un même coté de façades en nombres impressionnants et à des positions différentes. L'intrusion de cet élément est l'un des faits marquants et portant préjudice aux paysages urbain, et en particulier au niveau des quartiers d'habitat collectif tel que l'UV 06 où l'ampleur du phénomène est plus claire.

Photo n°51: L'intrusion de la parabole qui devient une composante à part entière de la façade.

Source: auteur 2007.



Un des facteurs qui influencent aussi sur le paysage urbain de la ville nouvelle en général et celui de l'unité de voisinage n°06 en particulier, est l'utilisation aléatoire des couleurs. Souvent laissés aux mains des entrepreneurs, les couleurs choisies n'ont fait objet d'aucune étude préalable.

Au niveau de la l'unité de voisinage n°06, il s'agit de couleurs pâles qui renforcent l'image terne de l'UV. Le blanc, le gris, le marron, ces couleurs sont utilisées en plusieurs tons. Le manque d'une étude poussée dans ce sens ne fait qu'aggraver et accentuer la monotonie et la tristesse du paysage dans cette cité qui reste désagréable à voir et où les habitants sont forcés de vivre dans un milieu aussi ingrat et déplaisant.

Les affiches publicitaires où plutôt la signalisation constitue un autre facteur influençant négativement l'image de l'UV 06. En sus des locaux fermés qui sont devenu un inconvénient, ceux ouverts et autres fonctions libérales s'approprient illégalement les murs des façades où ils posent leurs affichages. De différents caractères et couleurs, ces affichages atteignent gravement le paysage urbain et sont plus que choquants. Devant l'inexistante de contrôles, cette pratique ne fait qu'augmenter sur l'ensemble de la ville nouvelle.

L'image et le paysage qu'offre l'UV 06 aujourd'hui sont alarmants. Le cadre de vie subi des agressions successives qui font de cette cité a donné lieu à un paysage de désolation. Même si son impact n'est pas mesurable directement, nombreuses études psychiques montrent la liaison entre la vie dans un milieu ingrat et les troubles comportementaux des individus que peut généré un tel environnement. La situation nous laisse pessimiste concernant la vie dans l'UV 06 et d'autres lieux de la ville si ces problèmes ne sont pas pris en charges d'une manière efficace.



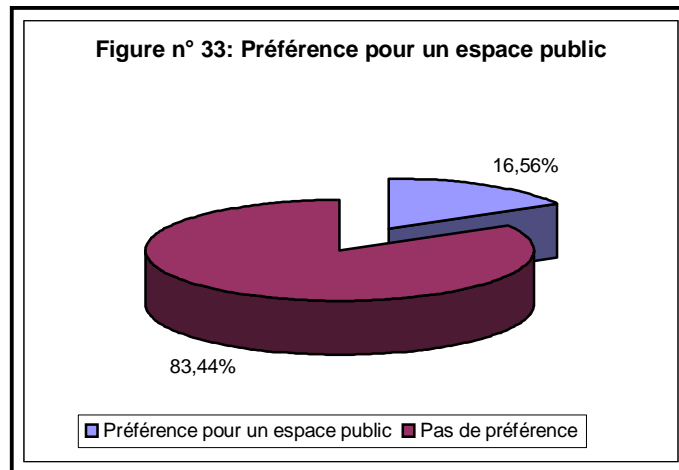
Photos n°52, 52' et 52'' : A la limite de la vulgarité, ces affichages participent à la dégradation du paysage urbain de l'UV 06.

Source: auteur 2007.

III-4- Usages et pratiques de l'espace public à l'UV n°06 :

En plus du programme de logements, la ville nouvelle Ali Mendjeli avait pour but de créer une certaine dynamique par l'offre d'emplois, les services et des espaces de loisirs et de détente afin qu'elle puisse fonctionner réellement autant qu'une ville. La réalité est que la première tranche (le logement) a été réalisée et continue de se réaliser mais les autres secteurs ont été légués à un second plan.

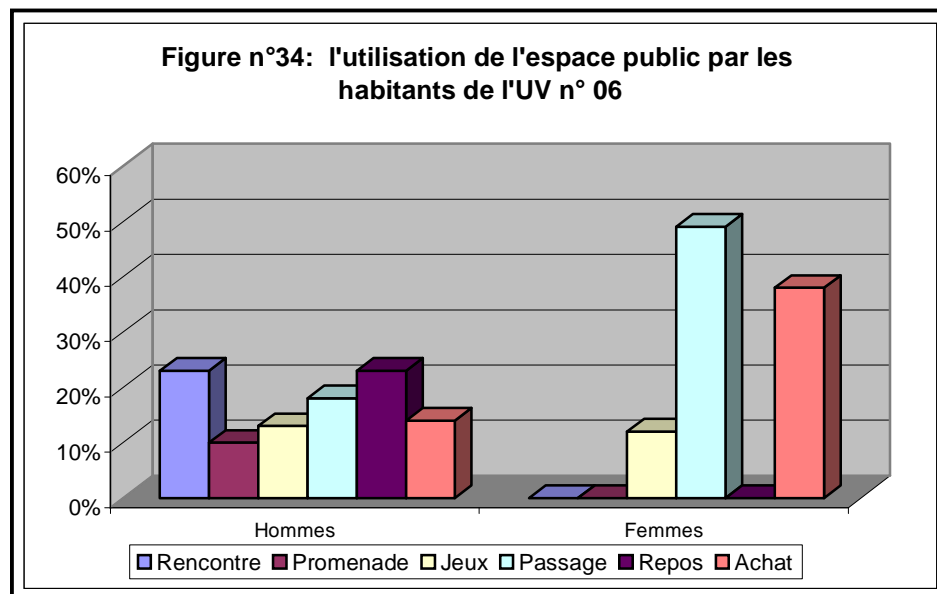
Dans cette perspective les habitants assurent en grande majorité qu'il n'existe aucun espace public qui leur plait et vers qui ils se rendent à une certaine fréquence. Pour ceux qui ont répondu favorablement et qui constituent une infime partie, il s'agit du jardin public situé sur la rue Laarbi Ben M'hidi et le souk qui se situe au niveau de l'unité de voisinage n°08.



Ces chiffres nous montrent le manque enregistré en terme d'espaces publics urbains de récréation qui est ressenti directement par les citoyens. Cet échec incombe à la fois les décideurs et gestionnaires de la ville, et aussi les concepteurs qui n'ont pas su créer des espaces de vie dans la ville nouvelle.

III-4-1-Les usages de l'espace public selon les habitants :

De la figure suivante nous allons essayer de savoir quelles utilisations assignent les habitants aux espaces publics urbains. Les résultats sont triés par sexe afin de mieux cerner les usages que peut avoir la population. Les résultats nous montrés un grand décalage entre les usages entre les deux (02) sexes



En effet, sur l'ensemble des femmes enquêtées près de la moitié affirment que les espaces publics urbains leur servent juste pour la fonction de passage. Plus de 30% de ces femmes utilisent ces espaces pour leur achats et besoins. Les fonctions liées à la récréation ne figurent pas parmi les utilisations des femmes de l'UV 06 des espaces collectifs. Selon ces réponses on peut dire que la rue est la seule composante de l'espace public pratiquée réellement par les femmes.

Après l'examen des données recueillies nous avons pu constater que l'âge des femmes postulantes est compris entre 12 et 48 ans. Ce qui veut dire de la nouvelle génération. Aussi, on a relevé que la totalité des femmes utilisant l'espace public pour les jeux étaient en fait de jeunes filles dont l'âge ne dépasse pas 15 ans.

Toujours de la figure n°34, les résultats obtenus nous montrent que les hommes ont des approches très variées des fonctions que peuvent remplir les espaces publics dans leur vie quotidienne.

L'utilisation pour la rencontre est la fonction qui revient le plus des suggestions émises par la gent masculine. Le reste des usages suivent avec des taux très proches. Cela montre une certaine diversité dans les usages des hommes de l'UV 06.

L'analyse de ces données montre que les hommes et les femmes ont des approches totalement différentes des pratiques qu'ils peuvent avoir des espaces publics urbains. Si les hommes présentent une panoplie d'usages concernant les espaces publics qui peuvent aller de la rencontre et le repos jusqu'au simple passage, les usages des femmes sont très restreints. En effet le passage et le fait de faire des emplettes restent les seules fonctions pour qui les femmes adultes de l'UV 06 pratiquent les espaces extérieurs. Cela nous ramène à dire que l'utilisation des espaces publics est relative la vie socioculturelle de notre société.

La vérité est que le facteur socioculturel est déterminant dans la pratique des espaces publics. Contrainte ou choix, la femme a tendance aujourd'hui et d'ailleurs comme elle l'a été auparavant, à préférer la maison sur les espaces extérieurs. Même

si plusieurs changements et bouleversement ont touché notre société, le comportement est resté pratiquement inchangé.

La fréquentation des espaces publics en temps libre par les habitants reste très faible. Plus de la moitié (65.63) des postulants affirment qu'ils ne se rendent aux rares lieux publics qu'occasionnellement et près de 20% s'y rendent les week-ends.

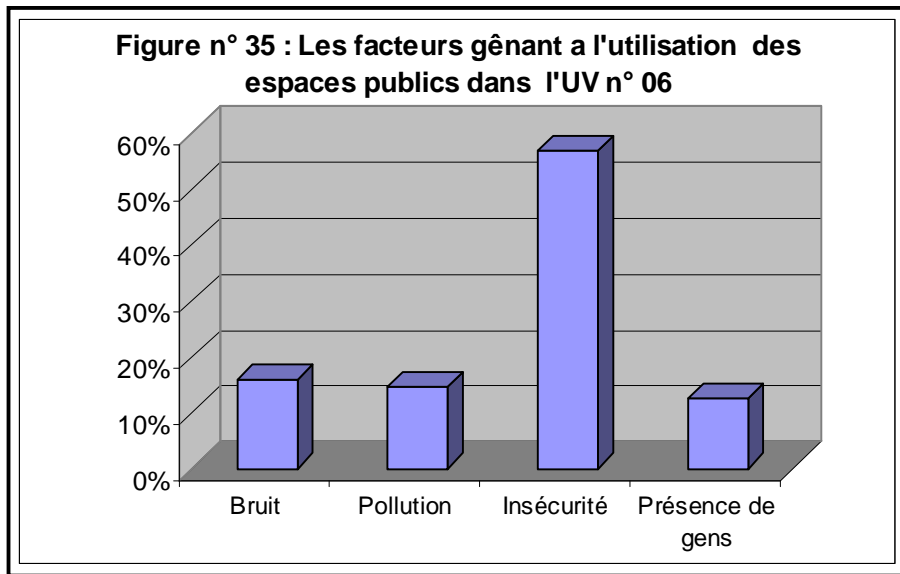
Ceux qui affirment pratiquer ces lieux quotidiennement sont en grande majorité des jeunes dont l'age est inférieur à 35 ans et qui se trouvent dans une situation d'inactivité. Une partie non négligeable des enquêtés est composée de personnes du troisième age. En retraite ils viennent pratiquer des jeux populaires dans le jardin public et même au bord de la rue.



Photos n° 53 et 53': À gauche des personnes du troisième age jouant quotidiennement aux jeux sur un espace jouxtant la rue. A droite l'utilisation du jardin par les jeunes et les retraités pour des jeux.

Source: auteur 2007. ➤

Les résultats de la figure n°35 montrent que comme chez la population habitant le boulevard principal, ceux de l'unité de voisinage n°06 affirment que l'insécurité constitue le facteur le plus dissuasif à la pratique des espaces publics dans la ville nouvelle. Les autres facteurs ne constituent pas de réelles contraintes pour l'ensemble de la population. Aussi plus de 90% des postulants disent que la ville nouvelle Ali Mendjeli à un caractère difficile.



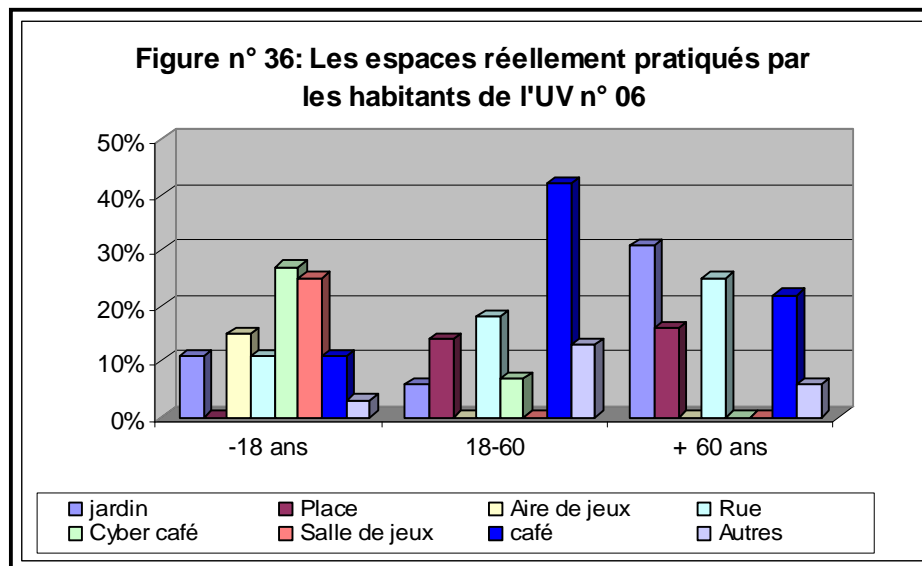
Cette sensation d'insécurité dans les espaces publics est du essentiellement selon les habitants à la présence de groupes d'adolescents qui se sont appropriés ces lieux pour de funestes actes. Souvent, ces groupes sont constitués de jeunes chômeurs ayant quitté précipitamment l'école qui font du vol et de la drogue leur source de revenu. L'absence des agents de l'ordre public est une autre carence qui favorise l'épanouissement de tels groupes.

De ces faits on peut évaluer l'ampleur du facteur d'insécurité à une éventuelle pratique des espaces publics dans la ville nouvelle. La sécurité est un droit absolu à toute personne et qui doit être prise en charge par les gestionnaire de la ville non seulement pour la pratique des espaces publics mais tout simplement pour une vie normale au sein de la ville nouvelle.

III-4-2- Les nouveaux lieux publics :

Des différentes visites et observations effectuées sur terrain et qui ont été faites à diverses périodes de l'année, on pu constater que les espaces publics étaient presque vides à l'exception de quelques lieux. Cela nous a amené à nous intéresser d'avantage à ce phénomène.

Le graphe suivant nous aide à mieux comprendre quelles sont les nouvelles destinations de la population locale en temps libre. Un tri par catégories d'âge était plus adéquat afin de mieux cerner cet état de fait.



Les salles d'Internet, les salles de jeux et les aires de jeux occupent les premiers rangs des réponses émises par la population des moins de 18 ans avec un large taux des réponses. Ces lieux clos sont devenus les endroits préférés de cette catégorie de population. La pratique de ces deux (02) espaces est due essentiellement aux jeux proposés car les cybercafés sont devenues plus des salles de jeux qu'autre chose. Un des propriétaires nous a affirmé que ça lui rapporté plus de bénéfices que la fonction d'informatique et d'Internet.

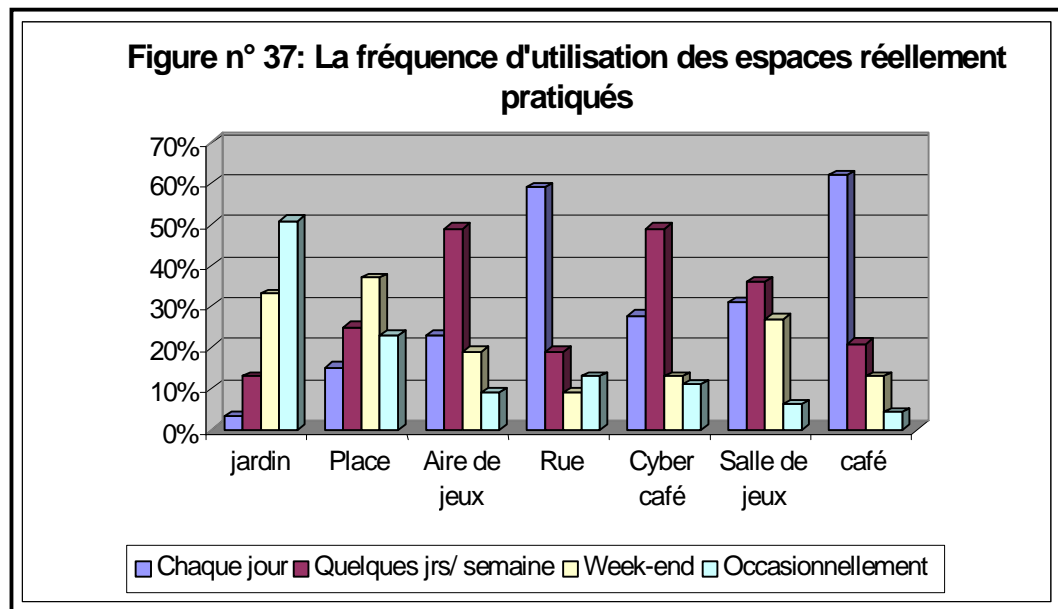
L'analyse détaillée des résultats nous montre que ces espaces sont utilisés par différentes tranches de cette catégorie. En plus des salles d'Internet, les cafés et les rues sont des lieux fréquentés par de jeunes adolescents dont l'âge dépasse 15 ans. Une grande partie de ces jeunes sont sans emploi. Devant le manque de réels espaces adéquats, la population jeune de l'unité de voisinage n° 06 trouve la compensation dans des lieux clos qui compensent cette carence en matière d'espaces publics.

Les cafés constituent les endroits les plus pratiqués par la population adulte de l'UV 06 de sexe masculin. Les postulants étaient de différents ages et de divers statut social. Points de rencontres et de discussion, ces endroits sont devenus des lieux incontournables de la vie citadine. A cela suivent respectivement la rue et les salles d'Internet qui bénéficient de plusieurs réponses.

Si l'ensemble des réponses aux différentes suggestions a été émis par des habitants de sexe masculin, le taux relativement élevé de la suggestion "autre" s'expliqué par les réponses des femmes. Malheureusement cette réponse n'a pas été suivie par les endroits qu'elles pratiquent réellement. Néanmoins, les rares répondantes, nous ont affirmées que le souk est le seul endroit utilisé.

Même avec un taux relativement faible, le café, le jardin et la rue sont les seuls espaces que pratiquent les personnes du troisième âge. La mosquée est l'établissement le plus cité par cette catégorie qui ne trouve pas de réels espaces pouvant satisfaire à leurs attentes.

Dans la figure suivante nous avons essayé de savoir quels sont les degrés de fréquentation de chaque espace selon chaque population ayant répondu à chaque suggestion proposée.



En ce qui concerne l'usage de l'espace vert, les enquêtés affirment à près de la moitié qu'ils s'y rendent occasionnellement et un peu plus de 30% y viennent les week-ends. Ceux qui viennent régulièrement dans cet espace sont en grande majorité des chômeurs ou des personnes âgées.

Les résultats relatifs à la place publique montrent que les réponses des usagers sont très partagées. On note par ailleurs un léger avantage à ceux qui l'utilisent les fins de semaines. Cela montre que la place publique présente une fréquentation assez diverse ce qui fait d'elle un lieu animé.

A l'inverse des deux (02) premiers espaces, la rue est l'espace ouvert qui offre la fréquentation la plus intéressante. Les répondants affirment en grande majorité utiliser cet espace quotidiennement. Dans ce cas il s'agit en général de la rue Boussouf qui offre de multiples activités dues essentiellement aux commerces qu'abrite cette rue. Elle constitue un des rares endroits dans la ville nouvelle où l'on ressent qu'on est réellement dans une ville.

Les aires des jeux sont des espaces destinées aux divertissements des citoyens et qui sont utilisés en grande majorité par une population relativement jeune. Avec un nombre réduit, ces lieux sont pratiqués à tour de rôle par des groupes de garçon et souvent en partage avec d'autres groupes d'adultes. Ceci explique la fréquentation régulière de cet espace (il s'agit d'un seul terrain de football).

D'après les résultats de notre enquête, le café constitue un lieu de fréquentation assez intéressante. Sur l'ensemble des enquêtés, plus de 60% nous ont affirmé qu'ils utilisent cet espace chaque jour et avec des durées de plusieurs heures. Devant le manque d'espaces de rencontre et de temps libre qui répondent aux aspirations des citoyens, le café reste un des espaces clés où les habitants trouvent un certain confort et où ils s'y rendent fréquemment.

A un degré près les, salles d'Internet et les salles de jeux présentent des taux de fréquentation où l'utilisation à quelques jours par semaine tient le premier rang des réponses. En effet ces lieux fermés sont devenus les espaces préférés surtout de la

population jeune. Les postulants affirment utiliser ces espaces tout au long de la semaine avec des fréquences relativement fortes au temps libre. Disposant surtout de jeux et de divertissement, ils sont aujourd'hui des lieux très fréquentés par une population large même si les adolescents constituent la tranche dominante.

III-4-3- La vie communautaire à travers les espaces publics :

Les résultats obtenus lors de notre enquête nous montrent que les habitants sont plutôt en bonne relation avec leurs voisinages. Cela constitue un élément favorable à la constitution d'une certaine vie communautaire et l'épanouissement du lien social dans l'unité de voisinage n°06.

Les espaces publics urbains constituent de réelles occasions dans une perspective dans ce sens. Ces espaces qui sont destinés à contenir des gens de divers milieux peuvent offrir et multiplier les occasions de rencontres et de côtoiement entre citadins et créer ainsi une certaine ambiance et atmosphère qui avantagera la vie en groupe sur la solitude et l'individualisme.

Les enquêtés affirmant participer à des travaux d'ordre général dans leur quartier sont nombreux et de différentes catégories. Même si aujourd'hui ces travaux touchent en premier lieu l'immeuble d'habitation et les espaces attenants où il s'agit d'opérations de nettoyage et de quelques plantation, cela est très encourageant pour des activités de plus grande ampleur. Pour ceux qui ne participent encore pas à ces travaux, ils s'expriment favorables à des actions en faveur de leurs quartiers à plus de 90%.

Néanmoins on peut déplorer l'esprit d'individualisme chez certains habitant et en particulier ceux habitant les RDC. En effet, de tels actes réduisent le nombre d'actions qui peuvent être menés et donnent souvent une mauvaise image et influencent négativement les paysages urbains. Souvent ces habitants s'approprient les espaces attenants aux bâtiments pour des fins personnelles et sans se soucier de l'avis des autres voisins.

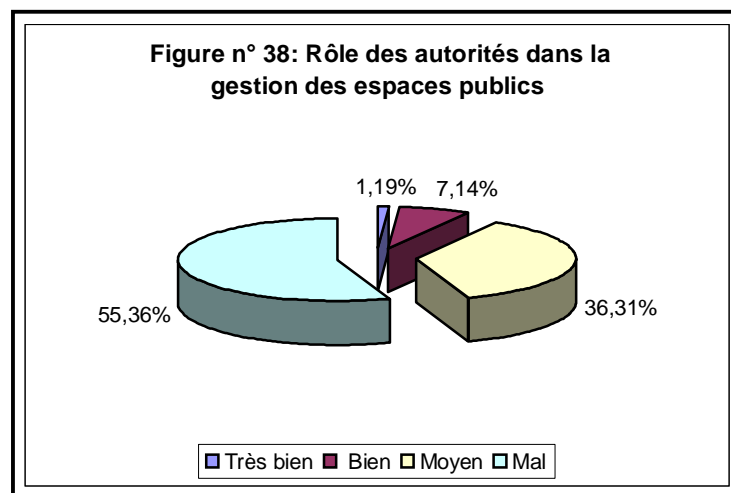


Photos n°54 et 54': Utilisation individuelle des espaces attenants aux immeubles d'habitation où souvent l'usage pour des besoins domestiques prédomine. Cela ne fait que désavantager l'espace publics dans ces différentes échelles.

Source: auteur 2007.

III-4-4- La gestion des espaces publics: un autre oubli des autorités locales :

Les résultats de la figure n°38 nous donnent un aperçu sur l'avis des habitants de l'unité de voisinage n°06 sur le rôle des autorités locales dans la gestion des espaces publics urbains. Plus de la moitié affirment que la gestion du peu d'espaces collectifs qu'il y a est un échec. Seulement 8% ont un avis positif sur le rôle des gestionnaires de la ville nouvelle. Cette tranche est composée essentiellement de jeunes enfants qui habitent la promotion Dembri.



L'implication des autorités dans les espaces publics se résume aux quelques opérations de nettoyage et de plantations des les rues. On peut dire que les décideurs se sont désengagés d'une certaine façon de ces lieux après les avoir réalisés. On tient à noter que les rares opérations coup-de-poing qu'on a relevé étaient entreprises lors des visites officielles où les autorités ont fait le forcing afin de présenter une meilleure image de la ville nouvelle.

Conclusion

La réussite des espaces publics urbains dépend de leurs pratiques et fréquentation par différents types d'usager. Cela passe certainement par une connaissance plus ou moins approfondie des besoins et aspirations des citoyens. Il s'agit d'exigences en matière d'espace en tant que cadre physique, mais aussi d'éléments invisibles et qui influencent considérablement la fréquentation d'un lieu et les relations qui peuvent s'y dérouler.

Notre travail de terrain a été mené par un questionnaire population qui s'appuie sur une observation des lieux étudiés. Le travail a été mené en deux (02) endroits qui présentent des aspects différents afin de toucher en même temps un large et divers public, et savoir les pratiques assignées aux espaces publics.

A travers l'analyse des données recueillies nous avons constaté quelques similitudes relatives à la partie cadre physique et perception dans l'espace public. En effet les habitants adultes ont presque les mêmes approches de l'espace public où ils le définissent en grande partie successivement comme étant un jardin public, une place publique ou rue. Idem pour les moins de 18 ans qui l'assimilent au jardin et aux aires de jeux.

De même, les deux populations interrogées proposent les mêmes attirances quant aux éléments qui influent dans l'attractivité d'espace public. Il est question de composantes et d'éléments matériels qui participent à la beauté d'un lieu tels que mobiliers urbains et aménagements, etc. concernant ce dernier point, les habitants déplorent le manque d'aménagement enregistré au niveau de leurs quartiers

respectifs et plus encore le manque de l'élément végétal qui est devenu une réalité amère pour le paysage urbain et les habitants.

La seule divergence majeure enregistré par rapporte aux deux (02) population se situe dans l'image et le paysages reflété par les deux quartiers. Si les habitants du boulevard donnent un avis positif de leur cité, ceux de l'unité de voisinage disent le contraire. Cela est nettement apparent à travers la réalisation et le model de conception qui diffère entre les quartiers.

Les habitants déplorent le manque de réels espaces publics qui soient à la hauteur de leurs espérances. La majorité des habitants avouent n'être attirés par aucun espace collectif dans la ville nouvelle.

Les différences et divergences sont à noter dans l'utilisation des espaces publics entre les hommes et les femmes. Dans les deux (02) cas, l'utilisation des femmes se réduit aux simples fonctions de passage et à faire des achats. Celle des hommes par contre est plus élargie où on note une multitude d'usages des espaces publics. Cette situation est certainement due à l'influence des facteurs socioculturels et nous montre d'une certaine manière l'attachement de notre société aux us, traditions et valeurs sur qui nos ancêtres ont vécu. Cela est resté inchangé par rapport au changement de lieux et en général à l'évolution de la vie urbaine.

L'espace public dans la ville nouvelle est aujourd'hui menacé par un nouveau facteur qui prend une ampleur grandissante aux yeux des citoyens. Il s'agit du sentiment d'insécurité ressentit dans les lieux publics. L'apparition de nouveaux groupes de personnes souvent jeunes qui s'approprient des parties du domaine public. Insultes et paroles grossières, vols et agressions, drogues etc. sont autant de fléaux qui se passent dans l'espace public et aux yeux de tout le monde. Ajoute à ceci l'absence d'agents de sécurité publique et la négligence de part les autorités car " pour un passant un espace mal entretenu est un espace négligé et donc peu sûr"⁸⁰. Cela ne fait qu'aggraver le calvaire subi par les espaces extérieurs.

⁸⁰ La sécurité de proximité: espaces publics et bien commun, <http://www.ena.fr/F/sg/semin/qs99/espacepublic.htm>

Il est évident que tant de facteurs participent à faire fuir ou du moins désintéresser les citoyens de ces lieux ouverts. Devant cette situation, les habitants qui sont à la quête d'espaces offrant un certain confort et satisfaction ont tendance à préférer d'autres endroits plus accueillants. Il s'agit en fait de lieux fermés et de statut privé mais publics par leurs fonctions. Pour les adultes le café est l'endroit préféré pour se rencontrer et passer un peu de temps libre, les moins jeunes optent pour des espaces offrant des divertissements tel que les salles de jeux et cybercafés. Il s'agit là d'un déplacement des centres d'intérêts de lieux ouverts vers des lieux fermés où les différentes tranches d'âge trouvent plus de satisfactions.

Autrefois espaces de rencontre et de côtoiement qui généraient une certaine vie sociale et communautaire, les espaces publics sont aujourd'hui vides. L'individualisme l'emporte ainsi sur l'esprit collectif et aide à créer d'autres problèmes plus graves. Ségrégation et rupture de lien social en sont les principaux résultats de cette manière de faire l'urbain qui n'a pas su prendre en charge la vie en dehors des logement et qui a omis l'évolution des différents secteurs de la vie quotidienne et par la même occasion l'évolution du mode de vie en ville en général et des pratiques dans les espaces publics urbains en particulier.

La faute ici incombe surtout aux autorités et décideurs qui n'ont pas su concevoir et gérer des espaces publics urbains afin de mieux les faire vivre aux citoyens. En effet la conception et la gestion de ces espace publics dans la ville nouvelle s'avoue comme étant un échec parmi tant d'autres et où les décideurs n'ont pas tiré les bons enseignements de expériences précédentes.

Conclusion Générale

Conclusion générale

Au terme de la présente étude qui s'inscrit dans une thématique relative aux espaces publics urbains nous rendons les principales conclusions auxquels notre travail a abouti. Il ne s'agit pas là de donner des recettes miracles, mais plutôt de susciter quelques questionnements et engager une réflexion qui paraît aujourd'hui plus que nécessaire sur la programmation, la conception et la gestion des espaces publics urbains.

Pour cela notre travail s'engage dans une problématique liée à l'évaluation de la qualité des espaces publics, ainsi qu'aux différents usages et relations qui s'y développent. En effet l'interaction entre l'homme et son cadre de vie s'appuie sur deux (02) points de vue différents mais qui s'enchevêtrent et se complètent; l'une s'intéresse aux espaces en tant que cadre physique, l'autre est portée vers le sociologique dans ces espaces, elle les appréhende par leur immatérialité.

L'histoire nous montre que l'existence des espaces publics remonte à celle des premières villes. L'harmonie que pouvaient susciter ces anciennes villes à travers la polyvalence des fonctions qu'abritaient les espaces publics et la cohérence qu'elles présentaient tant sur le plan social que spatial tend à disparaître dans les nouvelles réalisations. Aujourd'hui, les villes ne sont plus pensées comme un ensemble ou une entité, mais plutôt par fragments et parties. Cette façon d'approcher tend à rechercher une meilleure qualité et un meilleur fonctionnement à une échelle relativement réduite. Le résultat est rarement positif quant il s'agit de l'œuvre générale car l'addition de plusieurs beaux ne donne pas forcément un ensemble cohérent, même chose pour le fonctionnement. Le particulier bien fait est ainsi favorisé au détriment d'un global ou d'un ensemble moins bon.

Les espaces publics sont l'épine dorsale des villes⁸¹. Ils sont les lieux nécessaires au fonctionnement de la ville et par lesquels elle vit à travers l'animation qui s'y déroule et les relations qui s'y construisent entre différentes classes de

⁸¹ Bassand (M), Compagnon (A), Joye (D), Stein (V): Vivre et créer l'espace public, op.cit.

citadins. Ils sont aussi une vitrine qui nous offre la possibilité de lecture sur les différents faits auxquels la ville est sujette.

Longtemps aux mains des architectes, urbanistes et autres techniciens de la ville qui les prenaient sous un angle purement matériel, les espaces publics suggèrent l'intervention de d'autres disciplines qui s'inscrivent dans une vision sociologique. Dans ce cas leurs études et analyses prendront une dimension plus large où le citoyen deviendra l'élément clé. L'interdisciplinarité est ainsi plus que souhaitable, elle devient indispensable pour mieux cerner ces lieux de la ville.

Ailleurs et surtout dans le monde occidental, on peut déceler l'importance des espaces publics pour la ville et ses gestionnaires. En effet, la prise de conscience est bien visible à travers les lois et les politiques mises en œuvre pour améliorer le cadre de vie des citoyens, et qui visent à offrir une certaine image de marque par le biais des espaces publics urbains. Malheureusement, les pays en voie de développement à l'image de l'Algérie n'ont pas eus la même volonté. Les espaces collectifs sont réduits à leurs plus simples fonctions et sont considérés comme de simples espaces d'accompagnement.

La ville nouvelle Ali Mendjeli qui a été retenue pour cette étude est loin d'être un cas spécifique ou exemplaire. Néanmoins elle présente un cas intéressant. Conçue selon un modèle urbanistique qui adhère aux principes qui ont régi le mouvement moderne, la ville nouvelle est pauvre en terme d'espaces qui génèrent une vie urbaine et une animation digne d'une ville. La conception n'a donné lieu qu'à des routes. Ces dernières occupent une surface qui dépasse largement celle requise pour une agglomération de la taille de la ville nouvelle, et empiètent ainsi sur la l'espace qui devait contenir des espaces de loisirs et de récréation.

Trop focaliser sur un fonctionnement parfait à travers des grilles et des normes, les décideurs et concepteurs ont oublié –d'une certaine manière- que la ville et aussi un cadre de vie et des paysages urbains. L'essentiel du travail a été entrepris en seulement deux (02) dimension en négligeant le troisième qui est celle du visuel. A cet effet Panerai (Ph) souligne que "Sortant de l'oubli, le visuel devenait le champ

privilegié de la réflexion sur la ville..."⁸². Pour le cas de la ville nouvelle, la réalité est que tout ce qui à trait aux paysages urbains est considéré comme un luxe qui ne constitue pas un besoin ou une nécessité pour les citoyens.

L'observation nous a montré plusieurs carences concernant le paysage urbain de la ville nouvelle. Des silhouettes et des traitements de façades non cohérents et des volumes qui ne prennent pas en considération la morphologie du terrain où l'on déplore le manque de volonté de la part des concepteurs. Il s'agit en général de routes de forme rectilignes qui s'entrecoupent et sur lesquels sont disposés des immeubles d'habitation et des équipements. Les perspectives offertes sont ainsi monotones et le manque de la végétation accentue et aggrave l'aspect de cette ville qui peut être qualifié d'accablant et ennuyeux.

En sus du manque de l'élément végétal qui constitue un des faits marquants, viennent s'ajouter d'autres facteurs qui portent atteinte au paysage urbain. Le choix des couleurs est souvent laissé aux mains des entrepreneurs où souvent les peintres décideront du choix final. Cette réalité ne peut que porter préjudice aux espaces publics et à l'image véhiculée par la ville nouvelle Ali Mendjeli.

L'enquête menée nous a révélé des distorsions entre ce qui a été conçu en terme d'espaces publics et leur vécu. Les différents lieux de la ville sont pratiquement vides. Vides des composantes matériels destinés à agrémenter ces lieux, mais surtout de monde. Cette ville ne donne pas l'impression aujourd'hui qu'elle contient plus de 100.000 habitants. Cet état de faits nous a interpellé et poussé à recueillir les informations relatives à la réalité du vécu des espaces publics urbains et les différents usages et pratiques exercés dans ces lieux.

Les espaces publics souffrent de multiples problèmes et sont dans un état dégradé, pratiquement sans entretien. Cette négligence à fait qu'aujourd'hui les espaces collectifs sont sujets à diverses formes d'appropriations; appropriation des espaces attenants aux logements par les habitants des RDC, appropriation des

⁸² Panerai (Ph), Depaule (J-Ch), Demorgan (M) et Veyrenche (M): Eléments d'analyse urbaine, op.cit, p109.

trottoirs par les commerces illicites et la marchandise des commerces légaux, appropriation de certains espaces par des groupes d'adolescents sans emploi, etc. cette situation ne fait qu'accroître le sentiment d'insécurité déjà ressenti par les habitants et remettra en cause la pratique des espaces publics.

Etant donné que les femmes ont montré leur attachement d'une certaine façon à notre culture, la majorité des réponses émises étaient données par des hommes. En effet, les femmes ont montrés un usage plutôt restreint des espaces publics qui se résume à deux (02) fonction essentielles à savoir le passage et l'utilisation pour leurs achats et besoins. Cela montre l'influence des facteurs socioculturels qui conditionnent la pratique féminine des espaces publics dans la ville nouvelle Ali Mendjeli en particulier et à une plus grande échelle l'ensemble de la société algérienne.

Devant le manque flagrant de réels espaces ouverts de temps libre, une grande partie des habitants a tendance à pratiquer des lieux fermés de statut privé mais dont l'usage est public. Ces pratiques sont relativement variables entre les deux (02) populations questionnées.

Si les plus jeunes préfèrent les salles d'Internet et les salles des jeux qui offrent des divertissements, la population adulte trouve dans les cafés un lieu qui répond à certains de leurs besoins. A cet effet Coing (H) souligne " alors, le café devient vraiment le salon du pauvre, sa salle de séjour où il vient quotidiennement, fait mettre la consommation sur son compte, et se trouve comme chez soi". Les habitants y viennent soit pour rencontrer des connaissances et discuter entre amis, soit pour jouer à des jeux tel que le domino et les jeux de cartes. Ce sont des gens de différents milieux et classes sociaux sans aucun signe distinctif, néanmoins la population inactive constitue ceux qui les fréquentent régulièrement.

Il s'agit là d'un déplacement de la vie urbaine des lieux publics ouverts vers des lieux privés fermés. Cela est d'une certaine manière un choix fait par les habitants qui se tournent vers des lieux de leur choix et non imposés à l'image des différents aménagements qui n'arrivent pas à susciter un intérêt chez les citoyens.

Ces faits relatés ne pourront que porter atteinte aux espaces publics et à la cohésion sociale dans la ville nouvelle. Ces espaces qui se vident avantagent le développement de l'individualisme qui se lit à travers la constitution de groupes restreints et des pratiques qui s'orientent vers des endroits clos minimisant ainsi les occasions de rencontre et de côtoiement. Autrefois espaces d'intégration sociales, les espaces publics sont devenus des lieux de ségrégation. L'absence des autorités et les rôles qu'elles doivent jouer dans ce sens, nous laisse pessimiste quant au devenir des espaces publics urbain et de la vie urbaine dans la ville nouvelle. Les gestionnaires et les décideurs n'ont pas encore admis qu'une ville ne peut pas être composée seulement de logements.

Il s'agit là d'une première étape ou plutôt d'un premier niveau de recherche où nous avons essayé de mettre en évidence l'interaction entre l'homme et son environnement urbains à travers les espaces publics urbains. Cela mérite et nécessite que cette démarche soit appuyée par d'autres recherches qui viseront à détailler chacune des dimensions traitées, mais aussi d'autres paramètres qui n'ont pas été évoqués en détail. Ainsi, les différentes recherches menées seront le soutien nécessaire en vue d'un éventuel projet de société où les espaces publics urbains auront à jouer un rôle prépondérant.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGE :

ABDELGUERFI (A) et RAMDANE (S-A): Mises en oeuvre des mesures générales pour la conservation in situ et ex situ et l'utilisation durable de la biodiversité en Algérie bilans des expertises. (2003)

ALI-KHODJA (A): Aménagement et conception des espaces verts publics à Constantine, mémoire de magistère en Urbanisme, IAUC, université Mentouri, Constantine, (1999).

BASSAND (M), COMPAGNON (A), JOYE (D), STEIN (V): Vivre et créer l'espace public. 2^{ème} éd. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires Romandes. Lausanne (2001)

BASTIE (J) et DEZERT (B): la ville, Ed Masson, Paris (1991)

BEAUD (M): L'art de la thèse, Ed Casbah, Alger (1999)

BENABBAS (S): Le phénomène urbain, Ed université Constantine, (2004)

BERTRAND (J), LITOWSKI (H): Les places dans la ville. Les pratiques de l'espace, Ed Dunod, Paris (1984)

BLACHERE (G): Vers un urbanisme raisonné, Ed Eyrolles, Paris (1968).

BOUGRAIN (F), Bâtiment : de l'innovation de produit a l'innovation de service, Revue PUCA 2003.

BOURDIN (A), ASCHER (F) et BAUDIN (G): La société urbaine di XXI^{ème} siècle, Ed IAURIF 2003.

CAMUSET (A), DJAO RAKITINE (I) et MONDESERT (M): Constantine, ville paysage, Atelier pédagogique écoles nationales supérieures du paysage de Versailles, (2003-2004).

CARASSUS (J): Le renouveau de la planification urbaine et la notion de projet urbain entre Architecture et urbanisme Thèse de doctorat en Aménagement de l'espace et Urbanisme. Université Val-de-Marne paris (2004)

CHAUDOIR (Ph): Les retours de l'espace public Communication au colloque international «l'espace public dans la ville méditerranéenne» Montpellier 14, 15 et 16

mars 1996 Ecole d'architecture Languedoc-Roussillon

CHELKOFF(G), THIBAUD (J-P): L'espace public, modes sensibles : le regard sur la ville. Les Annales de la recherche urbaine, Décembre 1992- mars 1993, n° 57-58, pp.7-16.

COTE (M): Constantine –cité antique et ville nouvelle -, Ed Media-Plus, Constantine (2006)

COUSIN (J): L'espace vivant, introduction à l'espace architectural premier, Ed Moniteur Paris (1980)

DA CUNHA (A): espace(s) public(s), une esquisse. DESS en développement urbain, gestion des ressources et gouvernance, université de Lausanne 2006.

DZIRI (F): Evolution des espaces urbains publics à Constantine, Mémoire de magistère en Urbanisme, IAUC, université Mentouri, Constantine, (2001).

FLESSELLE (D): Conception et mise en œuvre d'une méthodologie de pilotage de projets de construction de bâtiments intégrant l'approche **haute qualité environnementale (HQE®)**.Thèse de doctorat 2003 université d'Artois

GERVASI (P): Gestion des projets; généralités gestion de projet; appliquée a la conduite d'opération, direction d'urbanisme de l'habitat et de la construction, septembre 2000.

GHENOUCHI (R-Gh): L'intégration urbaine par les moyens de transport; cas de la ville nouvelle Ali Mendjeli, Mémoire de magistère en urbanisme, IAUC, université Mentouri, Constantine, (2007).

GHORRA-GOBIN (C): Qu'est-ce qui institue a ville? Ed l'Harmattan, Paris (1994).

HAMMOU (A): Eléments d'introduction à la conception architecturale, Ed université Constantine, (1999).

HERAT (A): l'espace public en villes nouvelles. Evolution de la notion d'espace public et réalisation d'espaces publics à Villeneuve-d'Ascq et Vitrolles (Rives de l'Etang-de-Berre). Rapport de synthèse, Avril (2005)

JEUDY (H-P), CARRE (L): L'art social et l'espace public, Programme interministériel de recherches "Culture, ville et dynamiques sociales", 2000

KERLOC'H (Y): Analyse du rejet d'un projet d'aménagement urbain: le projet de zone de rencontre. Mémoire de licence en géographie, université de Neuchâtel (2005)

KOROSEC-SERFATY (P): La sociabilité publique et ses territoires - Places et espaces publics urbains 1988

La sécurité de proximité : espace public et bien commun Territoires et sécurité séminaire de questions sociales ENA promotion Averroès (1998-2000)

LAMIZERT (B): Qu'est-ce qu'un lieu de ville, (2000).

LECOURT (A): Les conflits d'aménagement : analyse théorique et pratique a partir du cas breton Thèse de doctorat en Géographie, Aménagement de l'Espace – Urbanisme. Université de Rennes 2 Décembre 2003.

MANGIN (D), PANERAI (Ph): le temps de la ville: l'économie raisonnée des tracés urbains, Versailles (1988).

MEBIROUK (H): Les espaces publics dans les grands ensembles "rapport entre espaces conçus et espaces vecus" cas de Annaba, Mémoire de magistère en Urbanisme, IAUC, université Mentouri, Constantine, (2001).

MERLIN (P), CHOAY (F): Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, Ed PUF, Paris 1988.

MURET (J.-P), ALLAIN (Y.-M) et SABRIE (M.-L): Les espaces urbains : concevoir, réaliser, gérer. Ed Moniteur, Paris (1987).

NEURAY (G): des paysages pour qui? Pourquoi? Comment? Ed les presses agronomiques de Gembloux A.S.B.L (1982).

PANERAI (Ph), DEPAULE (J-Ch), DEMORGAN (M) et VEYRENCHE (M): Eléments d'analyse urbaine.

PELLETIER (J) et DELFANTE (Ch): villes et urbanisme dans le monde, Ed Masson, Paris (1994).

PICON-LEFEBVRE (V): Les espaces publics modernes, situations et propositions, Ed Moniteur (1997).

PINON (P): Lire et composer l'espace public, Ed du STU (service technique de l'urbanisme), Paris.

RAFFAUD (F): L'urbain, l'environnement et le développement durable en France, essai d'analyse revue urbanisme 1964-2000. Thèse Pour l'obtention du grade de Docteur en Géographie et Aménagement. Université de Pau.2003

RUZICKA-ROSSIER (M): Planification et aménagements territoriaux (Notes de cours), Ed Ecole Polytechnique Fédérale De Lausanne (EPFL) 2004

SABLET De (M): Des espaces urbains agréables à vivre, places, rues, squares et

jardins. Ed Moniteur, Paris 1991

SAIDOUNI (M): Eléments d'introduction à l'urbanisme; histoire, méthodologie, réglementation, Ed Casbah, Alger (200).

TOUAM BENHASSINE (N): Approche théorique sur la notion d'espace vert, Ed de l'université Mentouri Constantine, 2004-2005

TOUSSAINT (J-Y) et **ZIMMERMANN (M)**: User, observer, programmer et fabriquer l'espace public, Ed Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, Lausanne (2001).

TRIEB, M. 2006. « L'architecture de la ville et l'espace public ».

Ville de Lyon: Une charte pour valoriser l'occupation de l'espace public.

ARTICLES ET REVUES :

-Espaces libres en ville, EPAU, Alger (1992).

-Le projet d'aménagement et de développement durable du PLU .direction d'urbanisme de l'habitat et de la construction septembre 2002

-Missions d'assistance à décideur et maître d'ouvrage: terminologie et repères de pratiques, direction d'urbanisme de l'habitat et de la construction septembre 2005.

-Revue **Urbanisme**, n° 301, juillet/ août 1998.

-Revue **Urbanisme**, n° 346, janvier/février 2006.

SITES INTERNET

- <http://fr.wikipedia.org>
- <http://www.er.ugam.ca/nobel/gricis/actes/bogues/Coman.pdf>
- <http://www.espacetemps.net/document1178.html>
- http://www.international.icomos.org/monumentum/vol18-19/vol18-19_4.pdf.
- <http://multitudes.samizdat.net/reappropriations-de-l-espace.html>
- <http://www.unesco.org/most/cityprof.htm>
- <http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr/cdu/datas/annales/chelkof.htm>
- <http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr/cdu/accueil/bibliographies/espagne/expansion.htm>
- www.secgen.umontreal.ca/pdf/reglem/francais/sec_30/ens30_3.pdf

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGE :

ABDELGUERFI (A) et RAMDANE (S-A): Mises en oeuvre des mesures générales pour la conservation in situ et ex situ et l'utilisation durable de la biodiversité en Algérie bilans des expertises. (2003)

ALI-KHODJA (A): Aménagement et conception des espaces verts publics à Constantine, mémoire de magistère en Urbanisme, IAUC, université Mentouri, Constantine, (1999).

BASSAND (M), COMPAGNON (A), JOYE (D), STEIN (V): Vivre et créer l'espace public. 2^{ème} éd. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires Romandes. Lausanne (2001)

BASTIE (J) et DEZERT (B): la ville, Ed Masson, Paris (1991)

BEAUD (M): L'art de la thèse, Ed Casbah, Alger (1999)

BENABBAS (S): Le phénomène urbain, Ed université Constantine, (2004)

BERTRAND (J), LITOWSKI (H): Les places dans la ville. Les pratiques de l'espace, Ed Dunod, Paris (1984)

BLACHERE (G): Vers un urbanisme raisonné, Ed Eyrolles, Paris (1968).

BOUGRAIN (F), Bâtiment : de l'innovation de produit a l'innovation de service, Revue PUCA 2003.

BOURDIN (A), ASCHER (F) et BAUDIN (G): La société urbaine di XXI^{ème} siècle, Ed IAURIF 2003.

CAMUSET (A), DJAO RAKITINE (I) et MONDESERT (M): Constantine, ville paysage, Atelier pédagogique écoles nationales supérieures du paysage de Versailles, (2003-2004).

CARASSUS (J): Le renouveau de la planification urbaine et la notion de projet urbain entre Architecture et urbanisme Thèse de doctorat en Aménagement de l'espace et Urbanisme. Université Val-de-Marne paris (2004)

CHAUDOIR (Ph): Les retours de l'espace public Communication au colloque

international «l'espace public dans la ville méditerranéenne» Montpellier 14, 15 et 16 mars 1996 Ecole d'architecture Languedoc-Roussillon

CHELKOFF(G), THIBAUD (J-P): L'espace public, modes sensibles : le regard sur la ville. Les Annales de la recherche urbaine, Décembre 1992- mars 1993, n° 57-58, pp.7-16.

COTE (M): Constantine –cité antique et ville nouvelle -, Ed Media-Plus, Constantine (2006)

COUSIN (J): L'espace vivant, introduction à l'espace architectural premier, Ed Moniteur Paris (1980)

DA CUNHA (A): espace(s) public(s), une esquisse. DESS en développement urbain, gestion des ressources et gouvernance, université de Lausanne 2006.

DZIRI (F): Evolution des espaces urbains publics à Constantine, Mémoire de magistère en Urbanisme, IAUC, université Mentouri, Constantine, (2001).

FLESSELLE (D): Conception et mise en œuvre d'une méthodologie de pilotage de projets de construction de bâtiments intégrant l'approche **haute qualité environnementale (HQE®)**.Thèse de doctorat 2003 université d'Artois

GERVASI (P): Gestion des projets; généralités gestion de projet; appliquée a la conduite d'opération, direction d'urbanisme de l'habitat et de la construction, septembre 2000.

GHENOUCHI (R-Gh): L'intégration urbaine par les moyens de transport; cas de la ville nouvelle Ali Mendjeli, Mémoire de magistère en urbanisme, IAUC, université Mentouri, Constantine, (2007).

GHORRA-GOBIN (C): Qu'est-ce qui institue a ville? Ed l'Harmattan, Paris (1994).

HAMMOU (A): Eléments d'introduction à la conception architecturale, Ed université Constantine, (1999).

HERAT (A): l'espace public en villes nouvelles. Evolution de la notion d'espace public et réalisation d'espaces publics à Villeneuve-d'Ascq et Vitrolles (Rives de l'Etang-de-Berre). Rapport de synthèse, Avril (2005)

JEUDY (H-P), CARRE (L): L'art social et l'espace public, Programme interministériel de recherches "Culture, ville et dynamiques sociales", 2000

KERLOC'H (Y): Analyse du rejet d'un projet d'aménagement urbain: le projet de zone de rencontre. Mémoire de licence en géographie, université de Neuchâtel (2005)

KOROSEC-SERFATY (P): La sociabilité publique et ses territoires - Places et espaces publics urbains 1988

La sécurité de proximité : espace public et bien commun Territoires et sécurité séminaire de questions sociales ENA promotion Averroès (1998-2000)

LAMIZERT (B): Qu'est-ce qu'un lieu de ville, (2000).

LECOURT (A): Les conflits d'aménagement : analyse théorique et pratique a partir du cas breton Thèse de doctorat en Géographie, Aménagement de l'Espace – Urbanisme. Université de Rennes 2 Décembre 2003.

MANGIN (D), PANERAI (Ph): le temps de la ville: l'économie raisonnée des tracés urbains, Versailles (1988).

MEBIROUK (H): Les espaces publics dans les grands ensembles "rapport entre espaces conçus et espaces vecus" cas de Annaba, Mémoire de magistère en Urbanisme, IAUC, université Mentouri, Constantine, (2001).

MERLIN (P), CHOAY (F): Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, Ed PUF, Paris 1988.

MURET (J.-P), ALLAIN (Y.-M) et SABRIE (M.-L): Les espaces urbains : concevoir, réaliser, gérer. Ed Moniteur, Paris (1987).

NEURAY (G): des paysages pour qui? Pourquoi? Comment? Ed les presses agronomiques de Gembloux A.S.B.L (1982).

PANERAI (Ph), DEPAULE (J-Ch), DEMORGAN (M) et VEYRENCHE (M): Eléments d'analyse urbaine.

PELLETIER (J) et DELFANTE (Ch): villes et urbanisme dans le monde, Ed Masson, Paris (1994).

PICON-LEFEBVRE (V): Les espaces publics modernes, situations et propositions, Ed Moniteur (1997).

PINON (P): Lire et composer l'espace public, Ed du STU (service technique de l'urbanisme), Paris.

RAFFAUD (F): L'urbain, l'environnement et le développement durable en France, essai d'analyse revue urbanisme 1964-2000. Thèse Pour l'obtention du grade de Docteur en Géographie et Aménagement. Université de Pau.2003

RUZICKA-ROSSIER (M): Planification et aménagements territoriaux (Notes de cours), Ed Ecole Polytechnique Fédérale De Lausanne (EPFL) 2004

SABLET De (M): Des espaces urbains agréables à vivre, places, rues, squares et

jardins. Ed Moniteur, Paris 1991

SAIDOUNI (M): Eléments d'introduction à l'urbanisme; histoire, méthodologie, réglementation, Ed Casbah, Alger (200).

TOUAM BENHASSINE (N): Approche théorique sur la notion d'espace vert, Ed de l'université Mentouri Constantine, 2004-2005

TOUSSAINT (J-Y) et **ZIMMERMANN (M)**: User, observer, programmer et fabriquer l'espace public, Ed Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, Lausanne (2001).

TRIEB, M. 2006. « L'architecture de la ville et l'espace public ».

Ville de Lyon: Une charte pour valoriser l'occupation de l'espace public.

ARTICLES ET REVUES :

-Espaces libres en ville, EPAU, Alger (1992).

-Le projet d'aménagement et de développement durable du PLU .direction d'urbanisme de l'habitat et de la construction septembre 2002

-Missions d'assistance à décideur et maître d'ouvrage: terminologie et repères de pratiques, direction d'urbanisme de l'habitat et de la construction septembre 2005.

-Revue **Urbanisme**, n° 301, juillet/ août 1998.

-Revue **Urbanisme**, n° 346, janvier/février 2006.

SITES INTERNET

- <http://fr.wikipedia.org>
- <http://www.er.ugam.ca/nobel/gricis/actes/bogues/Coman.pdf>
- <http://www.espacetemps.net/document1178.html>
- http://www.international.icomos.org/monumentum/vol18-19/vol18-19_4.pdf.
- <http://multitudes.samizdat.net/reappropriations-de-l-espace.html>
- <http://www.unesco.org/most/cityprof.htm>
- <http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr/cdu/datas/annales/chelkof.htm>
- <http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr/cdu/accueil/bibliographies/espagne/expansion.htm>
- www.secgen.umontreal.ca/pdf/reglem/francais/sec_30/ens30_3.pdf

Annexes

QUESTIONNAIRE

IDENTIFICATION

- **Sexe** :

nombre de personnes :

.....

Adresse :

- **Catégorie d'âge:**

- moins de 18 ans - entre 18 et 60 ans - plus de 60 ans

- **Quel est votre niveau d'instruction?**

- sans -primaire - moyen
-secondaire - universitaire

- **Qu'est-ce que vous faites ?**

-travail -études -retraite
-chômeur. -autres

- **Si vous travaillez, dans quel domaine?**

-Administration -services -commerce -autres

- **Est ce que d'autres membres de la famille travaillent?** -Oui - Non

- **Où habitiez vous avant ?**

-Constantine -communes limitrophes -ailleurs

- **Mentionnez le nom du quartier** :

- **Depuis combien de temps vivez-vous a la ville nouvelle ?.....**

- Aimez-vous la ville nouvelle ? Oui Non

-

Pourquoi?

.....

.....

.....

CADRE PHYSIQUE ET PERCEPTION DANS L'ESPACE PUBLIC

- Que signifie pour vous le mot espace public ?

- Place
- rue
- jardin
- façades
- aire de jeux
- autres

- Qu'est ce qui vous attire le plus ?

- le mobilier
- le traitement de façades environnantes
- la dimension
- les aménagements
- les activités
- les

- Selon vous les espaces publics dans la ville nouvelle sont-ils bien aménagés ?

- Oui
- Non

- Selon vous la verdure est-elle suffisamment introduite ?

- Oui
- Non

- Aimez-vous votre quartier ?

- Oui
- Non

- Quelle sensation vous procure le paysage de votre cité?

- Ouverture
- fermeture

- Que pensez vous du paysage de votre cité ?

- Moderne
- Beau
- Ordonné

-Ancien

-Déplaisant

-Désordonné

- Aménagé

-Banal

-Naturel

-Original

- **Les espaces de récréation sont-ils suffisants dans votre quartier?**

-Oui

-Non

- Si non, qu'est ce qui manque selon vous?

.....

.....

.....

.....

.....

- **Resentez-vous une amélioration dans la qualité des espaces publics depuis que vous vous êtes installés?**

Oui

Non

USAGES ET PRATIQUES DES ESPACES PUBLICS

- **Y a-t-il un lieu qui vous plaît particulièrement et sur lequel vous vous rendez souvent (dans la ville nouvelle)?**

-Oui

Non

-Si oui, lequel?.....

- **A quoi vous servent les espaces publics ?**

-Rencontre

-Promenade

-Repos

-Jeux

-Passage

-Faire de course

-Autres

- **Combien de fois vous les pratiquez ?**

-Tous les jours

-le week-end

-

occasionnellement

• **Qu'est ce qui vous gêne dans ces espaces ?**

-Bruit -Pollu -pas de

sécurité

- présence de beaucoup de monde

• **Selon vous, la ville nouvelle est réputée pour être un lieu?**

-Difficile -tranqu

• **Et votre quartier?.....**

• **Est-ce que vous vous sentez en sécurité dans l'espace public ?**

Ou

• **Quels sont les espaces que vous pratiquez réellement?**

-Jardin public place pub e

Café

-salle d'Internet -Salle de jeux -Autre

• **Est-ce que vous vous entendez bien avec les habitants de votre quartier?**

Oui n

• **Participez-vous avec vos voisins dans a des travaux a l'intérêt dans votre quartier?**

-Ou -De quoi s'agit-

il ?.....

.....

-Combien de fois ?.....

-Nor

- **Pourquoi?.....**

• **Seriez-vous prêt à participer si une action est menée pour l'aménagement de votre quartier?**

Oui n

• **D'après vous comment les autorités s'occupent elles des espaces**

publ

Résultats de l'enquête

IDENTIFICATION

- Répartition de la population par Sexe :

	Hommes	Femmes
Boulevard principal	68.64%	31.36%
Unité de voisinage n° 6	74.57%	25.43%

- nombre de personnes :

	2 personnes	3 personnes	4 personnes	5 personnes	6 personnes et plus
Boulevard	1.59%	-	19.05%	30.16%	49.21%
UV n°06	-	1.29%	13.29%	27.51%	57.28%

- Catégorie d'age:

	Moins de 18 ans	18-60 ans	Plus de 60 ans
Boulevard principal	44.32%	55.68%	-
Unité de voisinage n° 6	42.72%	54.05%	3.24%

- Quel est votre niveau d'instruction?

	sans	primaire	moyen	secondaire	universitaire
Boulevard	1,08%	34,05%	16,76%	29,19%	18,92%
UV 06	4,09%	23,01%	30,97%	32,26%	9,68%

- Qu'est-ce que vous faites ?

	Travailleur	Etudiant	Elève	Chômeur	Autres
<i>Boulevard</i>	41,46%	6,50%	43,09	6,50%	2,44%
UV n° 06	32,69%	9,71	34,63	17,15	2,91

- Si vous travaillez, dans quel domaine?

	Administration	Services	Commerce	Autres
Boulevard	56,10%	12,2%	2,44%	29,27%
UV n° 06	30,61%	25,51%	21,43%	22,45%

- Où habitiez vous avant ?

	Constantine	Communes limitrophes	Ailleurs
Boulevard	64,32%	15,14%	20,54%
UV n° 06	77,09%	16,31%	5,79%

- Depuis combien de temps vivez-vous a la ville nouvelle ?

	<i>Moins de 5 ans</i>	<i>5-10 ans</i>
Boulevard	73,95%	26,05%
UV n° 06	41,86%	58,14%

- Aimez-vous la ville nouvelle ?

	Aimer la ville nouvelle	Ne pas l'aimer
Boulevard	69,35%	30,65%
UV n° 06	65,52%	34,48%

CADRE PHYSIQUE ET PERCEPTION DANS L'ESPACE PUBLIC

- Que signifie pour vous le mot espace public ?

		<i>Place</i>	<i>Jardin</i>	<i>Aire de jeux</i>	<i>Rue</i>	<i>Façade</i>	<i>Autre</i>
Boulevard	-18 ans	11%	54%	31%	3%	-	1%
	18-60	27%	43%	8%	16%	4%	2%
	+ 60 ans	-	-	-	-	-	-
UV n° 06	-18 ans		8%	19%	5%	-	6%
	18-60	26%	38%	8%	20%	6%	1%
	+ 60 ans	27%	34%	-	28%	-	18%

- Qu'est ce qui vous attire le plus ?

	Catégories d'âge	<i>Mobilier urbain</i>	<i>La dimension</i>	<i>L'aménagement Traitement de façades</i>	<i>Présence de monde</i>	<i>Activités</i>
Boulevard	-18 ans	24,82%	32,87%	27,79%	2,94%	11,58%
	18-60	28,26%	12,51%	26,34%	7,23%	25,66%
UV n°06	-18 ans	34,61%	22,09%	28,13%	3,57%	13,10%
	18-60	23,12%	26,32%	20,47%	9,06%	20,13%
	Plus de 60ans	46%	30%	22%	-	3%

- Selon vous les espaces publics dans la ville nouvelle sont-ils bien aménagés ?

	<i>Bien aménagé</i>	<i>Mal aménagé</i>
Boulevard	23,21%	76,79%
UV n°06	17,24%	82,76%

- Selon vous la verdure est-elle suffisamment introduite ?

<i>Verdure suffisamment introduire</i>	<i>Insuffisance en verdure</i>
18,06%	81,94%
4.24%	95.76%

- Quelle sensation vous procure le paysage de votre cité?

Avis des citoyens du Boulevard	Perception de l'espace	
	Ouvert	fermé
	9.35%	90.65%

- Que pensez vous du paysage de votre cité ?

	<i>Moderne</i>	<i>Ancien</i>	<i>Beau</i>	<i>laid</i>	<i>Original</i>	<i>Banal</i>	<i>Aménagé</i>	<i>Non Aménagé</i>	<i>Ordonné</i>	<i>Désordonné</i>
Boulevard	25,59%	2,87%	9,52%	5,17%	1,15%	20,64%	9,20%	5,75%	14,37%	5,75%
UV 06	4,23%	1,17%	7,57%	13,02%		24,13%	4,23%	22,87%	4,23%	19,12%

- Les espaces de récréation sont-ils suffisants dans votre quartier?

	<i>Suffisance en espaces de récréation</i>	<i>insuffisance en espaces de récréation</i>
Boulevard	14,75%	85,25%
UV n° 06	5,88%	94,12%

- Ressentez vous une amélioration dans la qualité des espaces publics depuis que vous vous êtes installés?

	<i>Amélioration dans la qualité des espaces publics</i>	<i>Pas d'amélioration</i>
Boulevard	25%	75%
UV n° 06	23,81%	76,19%

USAGES ET PRATIQUES DES ESPACES PUBLICS

- Y a-il un lieu qui vous plait particulièrement et sur qui vous vous rendez souvent (dans la ville nouvelle)?

	Existence d'un lieu qui plait	Inexistence d'un lieu qui plait
Boulevard	29,51%	70,49%
UV n° 06	16,56	83,44%

- A quoi vous servent les espaces publics ?

	<i>Rencontre</i>	<i>Promenade</i>	<i>Jeux</i>	<i>Passage</i>	<i>Repos</i>	<i>Achat</i>	
Boulevard	Hommes	24%	5%	17%	30%	3%	21%
	Femmes	-	8%	15%	41%	-	36%
UV n° 06	Hommes	23%	10%	13%	18%	23%	14%
	Femmes	-	-	12%	49%	-	38%

- Combien de fois vous les pratiquez ?

	Chaque jour	Week-end	Occasionnellement
Boulevard	12,50%	4,17%	83,33%
UV n° 06	15,63%	18,75%	65,63%

		<i>jardin</i>	<i>Place</i>	<i>Rue</i>	<i>Salle de jeux</i>	<i>café</i>	<i>Cyber café</i>
Boulevard	Chaque jour	-	-	55%	16%	18%	13%
	Quelques jrs/ semaine	6%	-	32%	46%	56%	34%
	Week-end	20%	-	15%	27%	22%	28%
	<i>Occasionnellement</i>	73%	-	2%	11%	3%	25%
UV n° 06	Chaque jour	3%	15%	59%	28%	31%	62%
	Quelques jrs/ semaine	13%	25%	19%	49%	36%	21%
	Week-end	33%	37%	9%	13%	27%	13%
	<i>Occasionnellement</i>	51%	23%	13%	11%	6%	4%

- **Qu'est ce qui vous gêne dans ces espaces ?**

	Bruit	Pollution	Insécurité	Présence de gens
Boulevard	11,11%	17,69%	62,22%	8,98%
UV n° 06	16,04%	14,53%	56,87%	12,56%

- **Selon vous, la ville nouvelle est réputée pour être un lieu?**

	Tranquille	Difficile
Boulevard	15,00%	85,00%
UV n° 06	6,94%	93,06%

- **Est-ce que vous vous sentez en sécurité dans l'espace public ?**

	Sentiment de Sécurité	Sentiment d'insécurité
Boulevard	16,95%	83,95%
UV n° 06	8,43%	91,57%

- **Quels sont les espaces que vous pratiquez réellement?**

		<i>jardin</i>	<i>Place</i>	<i>Aire de jeux</i>	<i>Rue</i>	<i>Salle de jeux</i>	<i>Cyber café</i>	<i>café</i>	<i>Autres</i>
Boulevard	-18 ans	9%	-	20%	3%	15%	28%	8%	18%
	18-60	4%	-	-	13%	-	5%	29%	48%
UV n° 06	-18 ans	11%	-	15%	11%	27%	25%	11%	3%
	18-60	6%	14%	-	18%	7%	-	42%	13%
	+ 60 ans	31%	16%	-	25%	-	-	22%	6%

- **Est-ce que vous vous entendez bien avec les habitants de votre quartier?**

	Entente avec les voisins	pas d'entente
Boulevard	88,52%	11,48%
UV n° 06	79,76%	20,24%

- **Participez-vous avec vos voisins dans a des travaux a l'intérêt dans votre quartier?**

	Participer aux travaux de quartier	Ne pas participer
Boulevard	80%	20%
UV n° 06	44,44%	55,56%

- **Seriez-vous prêt à participer si une action est menée pour l'aménagement de votre quartier?**

	Participer a une action pour le quartier	Ne pas participer
Boulevard	96,77%	3,23%
UV n° 06	91,18%	8,82%

- **D'après vous comment les autorités s'occupent elles des espaces publics ?**

	<i>Très bien</i>	<i>Bien</i>	<i>Moyen</i>	<i>Mal</i>
Boulevard	8,20%	8,20%	47,54%	36,07%
UV n° 06	1,19%	7,14%	36,31%	55,36%

- **Aujourd'hui, vous vous sentez appartenir à :**

	<i>Constantine</i>	<i>Ali Mendjeli</i>	<i>Ancien quartier</i>
Boulevard	51,56%	29,69%	18,75%
UV n° 06	52,63%	31,58%	15,79%

- **Etes-vous au courant du projet d'aménagement du boulevard principal ?**

	oui	non
Informé du projet d'aménagement du boulevard	8,93%	91,07%

- **Etes-vous prêt a utilisez cet espace ?**

	Oui	Non
Prêt à l'utiliser	26,79%	73,21%

- **Autorisez-vous a vos enfants de l'utiliser ?**

	Oui	Non
Autoriser aux enfants son utilisation	24,24%	75,76%

ملخص

عانت الأماكن العامة منذ امد طويل من الهشية، لكن ها هي اليوم تفرض وجودها كعنصر أساسي للمدينة و تحتل مكانة هامة في السياسات الحضرية. و هي تعتبر بمثابة بطاقة تعريف للمدينة، وصورة تعكس كل تاريخها.بالإضافة الى كونها أماكن تشجع و تساعد على نسج العلاقات الاجتماعية.

استنادا إلى المفاهيم والإيديولوجيات التي تشير إلى الحركة الحديثة، فالمدن الجديدة ، بما في ذلك المدينة الجديدة التابعة لقسنطينة، لم يتمكنوا من دمج الأماكن العامة وإعطائها نوع من الحياة. في الواقع ، فإن المدينة الجديدة على منجلي صممت و أنشأت بنفس مبدأ التجمعات السكانية الكبيرة ، ألا وهو تشييد أكبر عدد ممكن من المساكن، حيث الكمية تغلب على النوعية.

اليوم تكاد تنعدم الحياة في المدينة الجديدة علي منجلي، سواء ذلك في الأماكن العامة المهيكلة أو الجوارية

ومن المؤكد إن ذلك راجع إلى سوء التصميم الذي تلي بسوء إدارة المساحات القليلة الموجودة. في السابق كانت الأماكن العامة بمثابة عامل مشجع و مساعد على الموانسة الاجتماعية، في الوقت الحالي لم يعد في إمكان الأماكن العامة الوفاء بالتزاماتها نحو وظيفتها الاجتماعية.حيث أن ارتفاع عدد بعض الظواهر مثل انعدام الأمن شجع الإحساس بالفردية.

من هذه الظواهر ، فإننا نشهد اليوم ظهور الكثير من الأماكن الجديدة التي يلجأ إليها الناس إلى وقت فراغهم. تتسم بكونها من الأماكن المغلقة و الشخصية. ويهدف هذا العمل إلى توضيح بعض الحقائق حول الأماكن العامة في المدن الجديدة. تم اختيار المدينة الجديدة على منجلي كدراسة حالة.

الكلمات الرئيسية:

الاماكن العامة - المدينة الجديدة - الموانسة الاجتماعية - المناظر الطبيعيه في المناطق الحضرية

Abstract

Long time and often left away, urban spaces tend nowadays to be one of the essential components of the city and is subject of top priorities in the modern urban policies. They stand for areas by which the city communicates by means of an image and an urban landscape that narrate its history and give it an identity. They are also areas for socialization between members of the community.

Based mainly on ideologies and concepts which refer to the modern age, the new cities like those of Constantine could not manage well to integrate public spaces .In fact Ali Mendjeli new city has been designed and realized according the traditional vision of the big urban cities, in other words constructing as many as accommodation possible on the expense of the qualitative aspect of the city.

Ali Mendjeli new city stands now for a huge dormitory, where collective spaces are almost empty whether at the level of the founding or the vicinity and the urban life is totally non-existent. This is basically due to design defects and poor management of the existing areas. In the past, medium of sociability, public spaces could no more assume their social role. The rise of some scourges such as insecurity affects its coherence and gives the feeling of individualism.

Consequently, we notice the emergence of new areas towards which people turn to spend their leisure time which are mainly private rest areas.

The present survey tends to point out some realities regarding public spaces in the new urban cities. Ali Mendjeli new city is study case

Key words:

public space – new city – social ties – sociability – urban landscape.

RESUME

Longtemps marginalisés, les espaces publics urbains s'affirment aujourd'hui en tant que composantes essentielles de la ville et tiennent une place de premier rang dans les politiques urbaines. Ils sont des espaces par qui dialogue la ville à travers une image et des paysages urbains qui retracent son histoire et lui procurent une identité. Ils sont aussi des lieux de sociabilisation qui mettent en relation divers membres de la société.

Basées sur des concepts et des idéologies qui se réfèrent au mouvement moderne, les villes nouvelles et notamment celle de Constantine n'ont pas su intégrer les espaces publics et leur donner une vie. En effet, la réalité est que la ville nouvelle Ali Mendjeli est conçue et réalisée dans la même visée des grands ensembles, à savoir la construction du plus grand nombre de logements et où le quantitatif l'emporte sur le qualitatif.

La ville nouvelle Ali Mendjeli se présente aujourd'hui comme une grande cité dortoir. À part quelques lieux, les espaces collectifs sont pratiquement vides que ce soit au niveau de ceux structurant ou ceux de proximité et la vie urbaine est inexistante. Cela est du certainement à la médiocrité conceptuelle qui s'est accompagnée de la mauvaise gestion des rares espaces existants. Autrefois vecteurs de sociabilité, les espaces publics n'arrivent plus à remplir leur fonction sociale. La montée de quelques fléaux tels que l'insécurité lui porte préjudice et alimentent le sentiment d'individualisme.

De ces faits, on assiste à l'apparition de nouveaux lieux vers qui les habitants se tournent pour leurs temps libre. Il s'agit surtout d'espaces fermés de statut privé.

Dans le présent travail, la ville nouvelle Ali Mendjeli a été retenue comme cas d'étude pour tenter d'élucider certaines réalités des espaces publics dans les nouvelles urbanisations.

Mots clés: espace public – ville nouvelle – lien social – sociabilité – paysage urbain.